REPUBLIQUE DU NIGER

Ministère du Plan

Institut National de la Statistique

Direction des Enquêtes et des Recensements

Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel

(ERI-ESI)

Niger, 2017

RAPPORT FINAL

Octobre 2019

Ce rapport présente les résultats définitifs de l'Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI-ESI) réalisée par l'Institut Nationale de la Statistique (INS) en collaboration avec l'agence Nationale de la Promotion de l'Emploi (ANPE) du Niger. Le financement de l'ERI-ESI a été assuré par la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) à travers le Programme Statistique Régional (PSR) 2015-2020 qui comporte les volets « Comptabilité Nationale », « Statistiques d'entreprise » et « Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel ». L'Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne (AFRISTAT) a fourni l'assistance technique à l'ensemble de ces trois volets.

Pour tout renseignement concernant l'Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI-ESI), contacter l'Institut National de la Statistique (INS) 182, Rue de la SIRBA BP 13 416 - Niamey Tel : (227) 20 72 35 60 Fax : (227)20 72 21 74 Courriel : ins@ins.ne site internet www.ins.ne

Pour obtenir des informations sur le Programme de Statistique Régionale 2015-2020, contacter
La Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) 380, Avenue Professeur Joseph KI-ZERBO 01 BP 543 sis à Ouagadougou (Burkina Faso), Téléphone 00226 25 31 88 73, courrier électronique : commission@uemoa.int

ou

L'Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne (AFRISTAT) sis à Bamako (Mali) quartier Niarela, rue 499, Porte 23, BP E 1600, Télécopie 00223 20 21 11 40, courrier électronique : afristat@afristat.org, site web : www.afristat.org

Citation recommandée :

Institut National de la Statistique et AFRISTAT. 2019. Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2017 : Rapport final. Niamey, Niger et Bamako, Mali : INS et AFRISTAT.

Préface

Accroître la production et améliorer l'utilisation des statistiques économiques au sein de ses huit (8) États membres, telle est l'ambition affichée par la Commission de l'UEMOA dans son Programme Statistique Régional (PSR-UEMOA 2015-2020) qui couvre la comptabilité nationale, les statistiques d'entreprises et les enquêtes auprès des ménages. Pour y parvenir, elle a lancé en 2017, l'Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI-ESI). Cette enquête exécutée et coordonnée par les Instituts Nationaux de la Statistique, devait fournir aux Etats membres de l'Union, des statistiques harmonisées sur l'emploi et la main d'œuvre ainsi que des données sur le secteur informel en vue d'alimenter les années de base dans le cadre de la migration des comptes nationaux vers le SCN 2008. Elle devrait également fournir des informations harmonisées sur l'état de la Gouvernance, la Paix et la Sécurité (GPS), avec l'adjonction d'un module unifié spécifique.

Le présent rapport est l'aboutissement de cette volonté de l'UEMOA de doter ces pays membres des bases de planification solides et harmonisées dans le domaine de l'emploi. Il fournit des statistiques utiles, actuelles et détaillées pour une meilleure compréhension de l'emploi en vue d'une formulation de politiques basées sur des faits. Il décrit de manière aussi complète que possible l'activité et les mécanismes de protection sociale offerts aux personnes occupées, fournit également le profil du chômage, les trajectoires et perspectives économiques de la population, ainsi que des informations sur l'organisation des activités informelles.

Par ailleurs, en plus de la couverture nationale, l'enquête ERI-ESI offre des analyses et comparaisons infranationales. Ce faisant, ce rapport intéresse également les planificateurs locaux que j'invite à se l'approprier en vue de mieux adapter leurs programmes d'emploi aux besoins de nos populations. En outre, l'enquête ERI-ESI ayant été réalisée sur des bases méthodologiques communes pour l'ensemble des pays de l'UEMOA, les résultats ici présentés sont comparables à ceux des autres pays de l'Union.

A l'instar des autres pays de l'UEMOA, le Niger a bénéficié de l'assistance technique de l'Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne (AFRISTAT), qui est le partenaire technique du Programme Statistique Régional issu de l'accord de coopération, signé en novembre 2015 par les deux institutions. Cette assistance technique a permis d'assurer l'harmonisation de tout le processus de réalisation de l'ERI-ESI.

Je saisis, ici, l'occasion pour exprimer toute ma reconnaissance à l'endroit d'AFRISTAT pour tous les efforts qu'il a consentis pour nous assurer des données de qualité et des statistiques fiables, indispensables pour bâtir des plans et projets de développement cohérents.

Enfin, je remercie la Commission de l'UEMOA pour ses appuis constants au développement et à l'amélioration de notre production statistique.

La Ministre du Plan

Mme KANE Aichatou Boulama

REPUBLIQUE DU NIGER
LA MINISTRE
MINISTERE DU PLAN

Avant-propos

L'Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI-ESI), dont les premiers résultats sont présentés dans ce document s'inscrit dans la volonté de l'UEMOA de doter ses Etats membres des statistiques fiables, actuelles et harmonisées pour une bonne planification et une mise en œuvre réussie des politiques de l'emploi. Les objectifs généraux de cette enquête régionale sont (i) de fournir une situation de référence pour le suivi de l'emploi, (ii) de disposer des données sur le secteur informel en vue d'établir les comptes des unités de production informelles (UPI) pour alimenter l'année de base dans le cadre du processus de migration vers le SCN 2008 et (iii) de fournir des statistiques harmonisées sur la gouvernance, paix et sécurité dans les Etats membres de l'UEMOA.

L'ERI-ESI a une couverture nationale et les résultats produits sont significatifs au niveau national, régional et selon les milieux de résidence. Elle a été réalisée, du 15 août au 14 octobre 2017 suivant le modèle des enquêtes mixtes (ménage/entreprise) modulaires de type 1-2-3 sans toutefois, la phase 3 qui est d'habitude consacrée aux enquêtes sur les dépenses de consommation. L'enquête a touché 7500 ménages et mobilisé 150 enquêteurs, 30 contrôleurs ainsi qu'une vingtaine de cadres de l'Institut National de la Statistique (INS) qui ont assuré aussi bien la formation, la supervision, le traitement et l'analyse des données que l'élaboration du présent rapport.

En outre, tout au long du processus de réalisation de l'enquête, de la conception à l'élaboration du rapport en passant par la formation du personnel de terrain, la collecte, le traitement et l'analyse des données, l'Institut National de Statistique (INS) a bénéficié de l'appui constant de l'Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne (AFRISTAT). C'est le lieu pour moi d'adresser aux experts d'AFRISTAT mes sincères remerciements pour leur engagement aux côtés de nos équipes, la disponibilité dont ils ont fait montre durant tout le processus de l'enquête ainsi que la qualité de leurs appuis techniques.

J'adresse également mes remerciements à toutes les populations enquêtées pour leur franche collaboration et pour avoir accepté d'être interviewées. Mes remerciements vont enfin à toute l'équipe de l'INS qui a organisé cette opération et à tout le personnel de l'enquête notamment les chauffeurs, les enquêteurs et les contrôleurs pour la qualité de leur travail, ainsi que pour leur dévouement et leur abnégation.



Le Directeur Général de l'INS

Idrissa ALICHINA KOURGUENI

Tableau récapitulatif des résultats

Indicateurs sur les objectifs de développement durable, ERI-ESI, Niger 2017

N°	Indicateurs	Homme	Femme	Niger
4. Education de qualité				
4.6.1	Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus dans n'importe quelle langue (%)	37,2	20,8	28,4
6. Accès à l'eau potable et assainissement		**Urbain**	**Rural**	**Niger**
6.1.1	Proportion de la population ayant accès à l'eau potable (%)	97,8	72,5	76,4
6.2.1	Proportion de la population ayant accès à des latrines (%)	62,5	10,2	18,2
7. Accès à l'énergie propre et à coût abordable				
7.1.1	Proportion de la population ayant accès à l'électricité (%)	66,4	9,5	18,3
7.1.2	Proportion de la population ayant accès à des combustibles propres pour la cuisson[1] (%)	16,9	0,3	2,9
8. Plein emploi productif et travail décent pour tous		**Homme**	**Femme**	**Niger**
8.3.1	Proportion de l'emploi informel dans les secteurs non agricoles (%)	88,2	90,3	89
8.5.1	Rémunération horaire moyenne des salariés (%)	994,6	798,6	948,9
8.5.2	Taux de chômage BIT (%)	8	7,7	7,9
8.6.1	Jeunes de 15-24 ans ni dans le système éducatif ni dans l'emploi (%)	56,4	78	69
8.8.1	Fréquence des accidents de travail ou de trajet [1] (%)	3	1,1	2,4
8.9.2	Nombre d'emplois dans les secteurs du tourisme, en proportion du nombre total d'emplois [2]	3,9	8,7	5,3
9. Bâtir une infrastructure résiliente et promouvoir une industrialisation durable				
9.2.2	Emploi dans l'industrie manufacturière, en proportion de l'emploi total (%)	10,7	38,5	19
10. Réduire les inégalités				
10.3.1	Proportion des individus de 18 ans et plus ayant déclaré avoir personnellement fait objet de discrimination ou de harcèlement pour des motifs interdits par le droit international des droits de l'homme (%)	18,5	16,5	17,4
11. Villes et établissements humains sûrs, résilients et durables				
11.7.2	Pourcentage des individus de 18 ans et plus victimes de harcèlement physique ou sexuel (%)	1,8	1,2	1,5
16. Assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place des institutions efficaces				
16.1.3	Pourcentage des individus de 18 ans et plus victimes de violences physiques, psychologiques ou sexuelles au cours des 12 mois précédents (%)	8,4	5,1	6,6
16.1.4	Pourcentage des individus de 18 ans et plus considérant qu'il n'y a pas de danger à se déplacer seules à pied dans leur zone de résidence	63,3	59	61
16.3.1	Pourcentage des individus de 18 ans et plus victimes de violences ayant signalé les faits aux autorités compétentes ou recouru à d'autres mécanismes de règlement des différends officiellement reconnus	32,2	38	34,7
16.5.1	individus de 18 ans et plus ayant eu, au moins une fois, affaire à un agent public auquel ils ont versé un pot-de-vin ou qui leur a demandé un pot-de-vin au cours des 12 mois précédents (%)	4,5	0,7	2,5
16.7.2	Proportion de la population qui estime que la prise de décision est ouverte et réactive [2] (%)	30,9	32,3	31,7

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

[1] Non mortel

[2] Indicateur proxy

[1] Combustibles propres : gaz et électricité

Principaux indicateurs de l'emploi, ERI-ESI, Niger 2017

Indicateurs	Niamey urbain	Autres urbains	Ensemble urbain	Rural	Niger
Répartition de la population selon le profil migratoire					
Non migrant (%)	71,7	88,3	81,8	96,6	94,0
Migration interne (%)	23,5	10,0	15,3	1,6	4,0
Migration internationale (%)	4,8	1,7	2,9	1,8	2,0
Ensemble migrant (%)	28,3	11,7	18,2	3,4	6,0
Taux net de scolarisation au primaire (%)					
Ensemble	82,8	68,0	73,5	36,4	41,1
Homme	84,0	68,6	74,5	38,5	42,9
Femme	81,6	67,4	72,4	34,1	39,1
Pourcentage des enfants en âge d'être au primaire qui sont hors du système (%)					
Ensemble	17,3	32,0	26,6	63,8	59,1
Homme	16,2	31,4	25,5	61,7	57,2
Femme	18,5	32,6	27,7	66,1	61,1
Taux net de scolarisation au secondaire (%)					
Ensemble	56,2	39,3	45,2	12,2	18,1
Homme	55,6	32,4	40,3	14,2	18,6
Femme	56,7	46,2	50,0	9,9	17,6
Taux de chômage BIT					
Ensemble	7,3	6,9	7,0	8,3	7,9
Homme	6,7	7,7	7,3	8,3	8,0
Femme	8,7	5,0	6,5	8,1	7,7
Taux de chômage BIT					
15 - 34 ans	13,6	12,4	12,8	12,0	12,2
35 ans et plus	3,9	3,0	3,4	5,6	5,0
Taux combiné du sous-emploi lié au temps de travail et du chômage (%)					
Ensemble	16,9	35,7	28,0	30,4	29,8
Homme	15,3	31,0	24,6	28,1	27,2
Femme	20,6	46,4	35,8	35,7	35,7
Taux de sous-utilisation de la main œuvre (%)					
Ensemble	29,4	51,9	43,3	64,0	60,2
Homme	21,1	41,1	33,4	56,3	51,9
Femme	43,8	69,0	59,8	75,3	72,6
Taux de sous-utilisation de la main œuvre (%)					
15 - 34 ans	45,0	62,5	56,6	71,7	69,2
35 ans et plus	19,1	42,3	32,7	56,1	51,4
Durée moyenne de chômage (en années)					
Ensemble	5,24	3,43	4,18	7,35	6,65
Primo demandeur	5,67	3,40	4,30	8,64	7,78
Ancien actif	4,63	3,48	4,00	4,33	4,24
Pourcentage d'emplois formels dans le secteur non agricole (%)					
Ensemble	32,9	19,2	24,8	3,7	11,0
Homme	32,3	17,0	23,4	4,9	11,8
Femme	34,2	23,9	28,0	1,9	9,7
Taux d'emplois vulnérables ou part des travailleurs propre compte et travailleurs familiaux (%)					
Ensemble	39,6	58,6	50,9	84,4	75,9
Homme	35,7	54,7	46,9	81,3	72,6
Femme	49,0	67,5	60,1	91,6	83,6
Taux de pluriactivité (%)					
Ensemble	3,5	4,0	3,8	5,8	5,3
Homme	4,0	4,6	4,4	7,1	6,4
Femme	2,3	2,8	2,6	3,0	2,9
Taux de salarisation dans le secteur non agricole (%)					
Ensemble	57,2	36,7	45,1	14,5	25,0

Indicateurs	Niamey urbain	Autres urbains	Ensemble urbain	Rural	Niger
Homme	60,9	39,5	48,4	20,4	30,8
Femme	48,6	30,6	37,7	5,1	14,8
Revenu mensuel imputé des valeurs nulles					
Ensemble	143372,0	80230,1	104479,1	35479,7	56169,1
Homme	151559,4	92025,5	115626,1	43559,9	65449,1
Femme	122992,6	55482,5	79538,7	18429,0	36242,5
Taux de salaire inférieur au SMIG (%)					
Ensemble	22,8	42,7	35,1	76,1	63,5
Homme	16,9	36,9	29,0	69,7	57,4
Femme	37,4	55,0	48,8	89,4	77,5
Durée du travail excessive (plus de 48 heures par semaine)					
Ensemble	30,3	36,5	33,9	27,9	29,4
Homme	34,5	43,2	39,5	32,6	34,3
Femme	20,5	21,4	21,0	17,2	18,1
Pourcentage des chômeurs BIT et de la main d'œuvre potentielle désirant travailler comme indépendant (%)					
Ensemble	28,2	54,7	46,8	86,8	82,1
Homme	18,4	38,7	33,1	81,8	76,9
Femme	33,7	65,2	55,4	91,3	86,5

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Principaux indicateurs du secteur informel, ERI-ESI, Niger 2017

Indicateurs	Niamey urbain	Autres urbains	Ensemble urbain	Rural	Niger
Effectif moyen des UPI au démarrage des activités (%)	1,4	1,2	1,3	1,3	1,3
Pourcentage d'UPI ayant de l'électricité (%)	53,9	45,9	48,3	6,5	18,2
Pourcentage d'UPI ayant un wc ou des latrines (%)	50,1	35,3	40,0	16,2	22,7
Pourcentage d'UPI ayant accès à un système d'évacuation des déchets (%)	37,2	11,7	19,9	3,3	7,9
Pourcentage d'UPI travaillant à domicile (%)	25,4	36,1	32,7	38,6	37,1
Pourcentage d'UPI dirigées par des femmes (%)	35,7	36,5	36,3	43,5	41,6
Pourcentage d'UPI dans le secteur Industrie (%)	32,3	40,7	38,1	41,3	40,5
Pourcentage d'UPI dans le secteur commerce (%)	42,0	33,9	36,4	32,6	33,6
Pourcentage d'UPI dans le secteur service	25,7	25,4	25,5	26,1	25,9
Deux principales sources du capital au démarrage des activités de l'UPI					
Epargne Propre/tontine	49,4	67,7	61,9	69,1	67,2
Dons, Héritages	14,5	14,6	14,6	11,1	12,0
Pourcentage de la main des UPI non apparenté au chef d'UPI (%)	18,8	11,4	13,9	4,2	6,9
Pourcentage de jeunes de moins de 15 ans dans la main d'œuvre des UPI (%)	5,8	5,1	5,3	13,4	11,2
Pourcentage de femmes dans la main d'œuvre des UPI (%)	27,8	29,1	28,7	42,9	39,0
Durée moyenne d'année d'études réussies par la main d'œuvre des UPI	3,0	2,8	2,8	1,5	1,8
Pourcentage de la main d'œuvre des UPI formée dans un cadre formel	7,5	3,9	5,1	0,8	2,0
Valeur actuel total moyenne du capital investi par l'UPI	307 066	206 317	241 475	69 859	133 192
Montant total moyen des investissements réalisés par l'UPI en 2016	300 337	547 902	479 217	39 225	195 962
Deux principales origines des matières premières					
Petite entreprise commerciale	19,5	75,5	54,2	43,6	46,9
Ménage / particulier	77,6	17,2	40,2	33,9	35,9
Valeur ajoutée totale du secteur informel en million de FCFA					
Ensemble	629 768	223 701	853 470	623 994	1 477 464
Industrie	364 188	22 467	386 655	93 484	480 139
Commerce	116 544	150 407	266 951	360 790	627 741
Service	149 037	50 828	199 865	169 720	369 585
Valeur ajoutée moyenne par main d'œuvre (En FCFA/Mois)					
Ensemble	343 032	64 681	151 584	47 223	74 315
Industrie	400 823	15 805	117 234	16 479	41 076
Commerce	194 109	119 028	146 384	80 541	99 081
Service	519 886	70 688	210 015	54 071	93 863
Valeur ajoutée moyenne par capital (En FCFA/ unité de capital)					
Ensemble	700	82	289	87	156
Industrie	1 772	22	548	73	218
Commerce	58	145	114	155	140
Service	93	111	104	50	70
Deux principales raisons du non enregistrement des UPI aux impôts au niveau national					
Non obligatoire	25,0	28,6	27,5	20,0	21,9
Ne sait pas s'il faut s'inscrire	44,1	49,6	47,9	73,6	67,1
Deux principales raisons pour se faire enregistrer selon les CUPI au niveau national					
Accès au crédit	17,4	3,6	7,9	7,7	7,8
Aucun intérêt	14,0	25,0	21,6	14,7	16,5
Pourcentage d'UPI qui paie les impôts sur leurs activités (%)	22,7	9,6	13,7	5,2	7,4
Pourcentage d'UPI prêt à payer les impôts sur leurs activités (%)	20,3	14,5	16,3	11,4	12,7
Deux principales utilisations d'un crédit potentiel par les CUPI au niveau national (%)					
Accroitre votre stock de matières premières	42,6	55,7	51,6	67,9	63,7
Améliorer vos machines, mobilier, outils	7,3	14,3	12,1	7,0	8,4

Principaux indicateurs de la gouvernance, paix et sécurité, ERI-ESI, Niger 2017

Indicateurs	Niamey urbain	Autres urbains	Ensemble urbain	Rural	Niger
Pourcentage des individus de 18 ans et plus satisfait du fonctionnement de la démocratie (%)					
Ensemble	61,9	69,3	66,2	75,3	73,7
Homme	61,6	62,4	62,1	74,1	71,9
Femme	62,2	75,2	69,9	76,4	75,3
Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que les 9 principes démocratiques sont respectés [1] (%)					
Ensemble	25,4	49,1	39,3	59,1	55,6
Homme	25,8	47,3	38,3	56,7	53,4
Femme	25,1	50,6	40,1	61,1	57,5
Proportion des individus de 18 ans et plus ayant déclaré avoir personnellement fait objet de discrimination ou de harcèlement pour des motifs interdits par le droit international des droits de (%)l'homme					
Ensemble	31,4	19,4	24,4	15,9	17,4
Homme	31,1	23,3	26,6	16,7	18,5
Femme	31,5	16,0	22,4	15,3	16,5
Indice de perception					
Droits civils et politiques	0,59	0,75	0,69	0,82	0,80
Participation	0,52	0,68	0,61	0,72	0,70
Absence de discrimination et d'inégalités de sexe	0,59	0,67	0,64	0,67	0,67
Droit de l'homme et participation	0,55	0,70	0,64	0,75	0,73
Degré de confiance des individus ayant été en contact avec les institutions					
L'administration (en général)	57,4	79,1	66,0	78,7	73,7
La justice	44,1	69,5	51,2	55,9	53,6
La police	46,9	69,2	54,3	61,4	58,1
Le système de santé public	74,9	92,7	84,4	92,3	90,6
Le système public d'éducation	74,2	89,7	81,5	86,4	84,9
Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que la corruption est importante dans le pays (%)					
Ensemble	68,0	72,5	70,6	66,9	67,6
Homme	69,6	77,5	74,2	68,1	69,2
Femme	66,6	68,2	67,6	65,9	66,2
Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que les citoyens sont consultés dans la prise de décision (%)					
Ensemble	40,0	28,3	33,2	31,3	31,7
Homme	38,6	27,4	32,1	30,7	30,9
Femme	41,3	29,1	34,1	31,9	32,3
Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant voté aux dernières élections (%)					
Ensemble	54,1	81,7	70,3	82,9	80,6
Homme	59,0	83,0	72,9	83,3	81,4
Femme	49,7	80,6	67,9	82,5	79,9
Pourcentage des individus de 18 ans et plus appartenant à un parti politique (%)					
Ensemble	4,2	7,4	6,1	11,0	10,2
Homme	5,6	11,0	8,7	13,5	12,7
Femme	2,9	4,3	3,7	8,9	8,0
Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que les autorités centrales prennent en compte les préoccupations (%):					
Population	48,0	42,9	45,0	46,2	46,0
Les groupes minoritaires	45,7	40,4	42,6	37,2	38,2
Les partis politiques d'opposition	44,6	40,4	42,2	39,6	40,0
Indice de perception					
Système judiciaire	0,46	0,66	0,58	0,70	0,68
Absence de corruption	0,42	0,55	0,50	0,62	0,60

Indicateurs	Niamey urbain	Autres urbains	Ensemble urbain	Rural	Niger
Etat de droit	0,42	0,57	0,51	0,64	0,61
Pourcentage des individus de 18 ans et plus considérant qu'il n'y a pas de danger à se déplacer seules à pied dans leur zone de résidence (%)					
Ensemble	55,4	62,8	59,7	61,2	61,0
Homme	59,7	65,5	63,0	63,4	63,3
Femme	51,6	60,4	56,8	59,4	59,0
Pourcentage des individus de 18 ans et plus menacées avec une arme au cours des 12 derniers mois (%)	1,4	0,3	0,7	0,3	0,4
Pourcentage des individus de 18 ans et plus menacées avec un autre type d'arme (ex, couteau, machette,) au cours des 12 derniers mois (%)	1,5	0,5	0,9	0,5	0,6
Pourcentage des individus de 18 ans et plus victimes de violences physiques, psychologiques ou sexuelles au cours des 12 mois précédents (%)					
Ensemble	19,9	9,0	13,5	5,1	6,6
Homme	21,1	11,3	15,4	6,8	8,4
Femme	18,8	7,1	11,9	3,7	5,1
Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant qu'il est probable qu'elle soit victime de criminalité (%)					
Ensemble	32,9	6,4	17,4	7,4	9,2
Homme	34,1	6,9	18,3	7,8	9,7
Femme	31,8	5,9	16,5	7,0	8,7
Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant confiance à l'Etat pour assurer la sécurité (%)	74,2	82,4	79,0	77,6	77,9
Indice de perception					
Sécurité nationale	0,542	0,576	0,563	0,573	0,571
Sécurité publique	0,775	0,849	0,820	0,834	0,831
Paix et sécurité	0,758	0,829	0,801	0,814	0,812

[1] Liste des principes démocratiques : 1. Liberté d'expression 2. Liberté de la presse (média) 3. Egalité devant la loi 4. Liberté politique (choix de son parti) 5. Elections libres et transparentes 6. Liberté de voyager 7. Liberté de religion 8. Liberté d'association 9. Absence de discrimination

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Table des matières

Préface .....
Avant-propos i
Tableau récapitulatif des résultats ii
Indicateurs sur les objectifs de développement durable, ERI-ESI, Niger 2017 ii
Principaux indicateurs de l'emploi, ERI-ESI, Niger 2017 iii
Principaux indicateurs du secteur informel, ERI-ESI, Niger 2017 v
Principaux indicateurs de la gouvernance, paix et sécurité, ERI-ESI, Niger 2017 vi
Table des matières viii
Liste des tableaux xii
Liste des graphiques xix
Liste des encadrés méthodologiques xix
Liste des abréviations xx
Introduction 1
Chapitre 1: Repère méthodologique **3**

SITUATION DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION 12
Chapitre 2: Environnement socioéconomique du marché du travail et contexte sociodémographique **13**
2.1. Environnement économique 13
2.1.1. La croissance économique globale 13
2.1.2. Les performances sectorielles 13
2.2. Dispositif institutionnel de l'emploi 15
2.3. Politique Nationale de Promotion de l'Emploi 15
2.4. Cadre institutionnel de la mise en œuvre des politiques publiques pour la promotion de l'emploi . 15
Chapitre 3: Caractéristiques sociodémographiques **19**
3.1. Structure par âge et par sexe de la population 19
3.2. Dynamique migratoire 21
3.2.1. Ampleur des phénomènes migratoires 21
3.2.2. Principales caractéristiques sociodémographiques des migrants 22
3.2.3. Motifs de migration internationale et principales destinations des migrants 23
3.3. Structure et composition des ménages 25
Chapitre 4: Scolarisation et alphabétisation **27**
4.1. La non fréquentation scolaire 27
4.2. La scolarisation 28
4.2.1. Niveau d'instruction 28
4.2.2. Taux de scolarisation 29
4.3. Analyse de la progression scolaire 30
4.3.1. Niveau primaire 30
4.3.2. Niveau secondaire 31
4.4. La déperdition scolaire 32
4.5. L'alphabétisation des adultes 33
Chapitre 5: Caractéristiques socioéconomiques **34**
5.1. Situation des inactifs 35
5.2. Sous-utilisation de la main d'œuvre 37

5.3. Aspirations et moyens de recherche de l'emploi des chômeurs 41
5.4. Bilan de l'emploi 45
5.5. Population active 46
5.6. Possibilités d'emplois et gains adéquats sur le marché du travail 49
5.7. Structure et dynamique des emplois 51
5.7.1. Evolution des créations nettes d'emploi 51
5.8. Mobilité dans l'emploi 52
5.8.1. Principales caractéristiques des actifs ayant quitté leur emploi antérieur 52
5.9. Analyse des matrices de transition de l'emploi antérieur à l'emploi actuel 55
5.10. Revenu du travail et ses principales caractéristiques 57
5.10.1. Analyse du revenu mensuel 57
5.10.2. Taux de bas salaire et taux salaire inférieur au SMIG 58
5.10.3. Conditions d'activités 59
5.11. Principales caractéristiques des emplois 61
5.11.1. Principaux acteurs de l'offre d'emplois 61
5.11.2. Analyse des emplois suivant les secteurs institutionnels 62
5.11.2.1. Caractéristiques de l'emploi dans les secteurs public et parapublic 62
5.11.2.2. Caractéristiques de l'emploi dans le secteur privé formel 63
5.11.2.3. Caractéristiques de l'emploi dans le secteur privé informel 64
5.11.3. Dynamique des emplois 67
5.12. Femmes et marché du travail 67
5.12.1. Egalité de chance sur le marché du travail selon le genre 69
5.12.2. Contribution des femmes aux activités économiques 72
Chapitre 6: Habitat, statut d'occupation du logement et équipements des ménages **74**
6.1. Caractéristiques et statut d'occupation des logements 75
6.2. Éléments de confort des ménages 76
6.3. Conditions de vie et pauvreté 79
Chapitre 7: Formation professionnelle et qualité de l'insertion sur le marché du travail **83**
7.1. Sortie précoce du système éducatif 84
7.2. Caractéristiques des actifs et la formation reçue 85
7.3. Raisons de mutation et de non exercice du métier 85
7.4. Statut socioprofessionnel et formation de base reçue 86
7.5. Caractéristiques sociodémographiques des travailleurs et classification CITP 87
Chapitre 8: Trajectoire et perspectives **89**
8.1. Mobilité scolaire 90
8.2. Mobilité professionnelle 91
8.2.1. Par rapport au secteur d'activité des parents 91
Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS 91
8.2.2. Par rapport à la catégorie socio professionnelle des parents 92
8.2.3. Impact de l'origine sociale des parents sur la scolarité et l'emploi des enfants 92
8.3. Perspectives 94
8.4. Transferts en espèces et revenus hors emploi reçus 95

SITUATION DU SECTEUR INFORMEL 100

Chapitre 9: Conditions d'activité du secteur informel **101**
9.1. Cadre conceptuel et méthodologique général relatif au secteur informel 101
9.2. Effectifs et structure comparée par branche et secteur d'activité des emplois en phase 1 et phase 2 104
9.2.1. Analyse de la structure des emplois obtenue dans l'enquête Emploi (phase 1) 104
9.2.2. Analyse de la structure des emplois en phase 2 dans l'informel 106
9.2.3. Matrice des emplois 108
9.3. Précarité des conditions d'activité dans le secteur informel 109
9.4. Création brute des unités de production informelles (UPI) 111
9.5. Motif de création de l'UPI par zone et secteur d'activité 113
9.6. Principales raisons du choix du produit vendu ou du service rendu par l'UPI 114
9.7. Origine du capital des UPI au démarrage de leurs activités 115
Chapitre 10: Main d'œuvre et emploi dans le secteur informel **117**
10.1. Organisation du travail dans le secteur informel 117
10.2. Saisonnalité de la main d'œuvre dans le secteur informel au cours des 12 derniers mois 118
10.3. Caractéristiques des emplois dans le secteur informel 119
10.4. Rémunération et horaire de travail dans le secteur informel 121
10.5. Problématiques rencontrées dans la gestion de la main d'œuvre dans le secteur informel 123
10.5.1. Modes de fixation des salaires 123
10.5.2. Gestion de la formation du personnel 123
Chapitre 11: Capital, investissement et financement dans le secteur informel **126**
11.1. Dotations, structure et caractéristiques du capital des UPI 126
11.1.1. Dotation et structure du capital 126
11.1.2. Caractéristiques du capital 128
11.1.2.1. Qualité du capital du secteur informel 128
11.1.2.2. Mode de propriété du capital 129
11.2. Origine du capital 130
11.3. Financement du capital dans le secteur informel 131
11.4. Investissement dans le secteur informel. 132
Chapitre 12: Production, insertion et concurrence **134**
12.1. Origine des matières premières consommées par les UPI en 2017 134
12.2. Origine des produits vendus en l'état par les UPI en 2017 135
12.3. Commercialisation des produits vendus par les UPI 136
12.4. Principaux agrégats du secteur informel 137
12.5. Performance économique 139
12.5.1. Distribution de la valeur ajoutée annuelle moyenne réalisée par les UPI 139
12.5.2. Décomposition de la valeur ajoutée 140
12.5.3. Analyse de la productivité des facteurs de production 142
Chapitre 13: Le secteur informel et l'Etat **144**
13.1. Situation de l'inscription des UPI dans les registres administratifs 144
13.2. Principales raisons du non inscription dans les registres administratifs (NIF, CNSS) 145
13.3. Le secteur Informel et sa réintégration dans les circuits officiels 147
13.3.1. Détermination des prix dans les activités du secteur informel 147
13.3.2. Examen de l'intention de se faire enregistrer 148
13.3.3. Principal intérêt de se faire enregistrer 148

13.3.4. Opinions générales par rapport à l'impôt 151
Chapitre 14: Problèmes et perspectives **155**
14.1. Principaux problèmes rencontrés par les UPI 155
14.2. Principaux appuis souhaités par les UPI par domaine thématique 158
14.3. Perspectives de l'utilisation d'un crédit potentiel par les UPI 160

ETAT DE LA GOUVERNANCE, DE LA PAIX ET DE LA SECURITE 162
Chapitre 15: Démocratie et droits de l'homme **163**
15.1. Adhésion à la démocratie et ses principes fondateurs 164
15.2. Droit de l'homme 168
15.3. Indicateurs des droits de l'homme et participation 172
Chapitre 16: Qualité des institutions et corruption **177**
16.1. Accès et confiance dans les institutions 178
16.2. Situation de la corruption 181
Chapitre 17: Etat de la gouvernance **187**
17.1. Gouvernance administrative 187
17.2. Participation citoyenne et politisation 191
17.3. Indice de perception de l'état de droit 195
Chapitre 18: Paix et sécurité **198**
18.1. Menace générale et sentiment de sécurité 199
18.2. Criminalité 203
18.3. Conflits et mode de résolution 207
18.4. Indice de perception de la paix et de la sécurité 215
18.5. Indice de gouvernance, paix et sécurité par région 216
Chapitre 19: Lien entre niveau de vie et les perceptions de la population sur la gouvernance, paix et sécurité **218**
Bibliographie 220
Annexe A : Plan de sondage 222
Travaux cartographiques avant le tirage des unités primaires 224
Annexe B : Taux de réponse et coefficient de variation 226
Annexe C : Mesure des principaux agrégats du secteur informel 228
Annexe D : Personnel de l'ERI-ESI 232

Liste des tableaux

Chapitre 1 : Méthodologie de l'échantillonnage et de l'enquête

Tableau 1.1 : Structure de la base de sondage au RGPH-2012 3
Tableau 1.2 : Répartition de l'échantillon des grappes et des ménages 4

Chapitre 2 : Environnement socioéconomique du marché du travail et contexte sociodémographique

Tableau 2.1 : Répartition du PIB au coût des facteurs par secteur d'activités au prix courant 13
Tableau 2.2:Principaux acteurs intervenants sur le marché de l'emploi au Niger 18

Chapitre 3 : Caractéristiques sociodémographiques

Tableau 3.1:Répartition de la population par groupe d'âges selon le milieu de résidence 20
Tableau 3.2:Répartition en % de la population par la région, le milieu de résidence, le sexe, le groupe d'âges et le niveau d'instruction selon le statut migratoire 22
Tableau 3.3:Principales caractéristiques sociodémographiques des migrants 23
Tableau 3.4:Principaux motifs de la migration internationale selon la région de destination choisie 24
Tableau 3.5 : Principales caractéristiques des émigrants de 15 ans et plus selon la destination 25
Tableau 3.6: Répartition de la population par milieu de résidence et par type de ménage selon le sexe du CM 26
Tableau 3.7: Répartition de la population selon la région et le type de ménage 26

Chapitre 4 : Scolarisation et alphabétisation

Tableau 4.1:Pourcentage des individus jamais scolarisés par groupe d'âges suivant le sexe et le milieu de résidence, Niger, 2017 28
Tableau 4.2:Répartition de la population par caractéristiques démographiques selon le niveau d'instruction, Niger, 2017 29
Tableau 4.3:Taux de scolarisation du primaire et du secondaire selon le sexe et la résidence et indice de parité fille/garçon dans les niveaux d'études, Niger, 2017 30
Tableau 4.4:Taux de survie scolaire au primaire, Niger, 2017 31
Tableau 4.5:Taux de survie scolaire au secondaire selon la région, le milieu de résidence et le sexe 32
Tableau 4.6:Principaux motifs de la déperdition scolaire au primaire par région, milieu de résidence et sexe 32
Tableau 4.7:Taux d'alphabétisation des adultes selon la région par sexe et milieu de résidence, Niger, 2017 33

Chapitre 5 : Caractéristiques socioéconomiques

Tableau 5.1:Répartition en % de la population inactive âgée de 15 ans et plus selon la région par caractéristiques sociodémographiques 35
Tableau 5.2: Répartition en % des inactifs de 15 ans et plus selon les raisons d'inactivité par région, milieu de résidence, niveau d'instruction et groupe d'âges 36
Tableau 5.3:Mode de survie des personnes en situation d'inactivité par région, milieu de résidence, niveau d'instruction et groupe d'âges 37
Tableau 5.4: Principales caractéristiques de la sous-utilisation de la main d'œuvre, Niger, 2017 39

Tableau 5.5: Mesure composite de la sous-utilisation de la main-d'œuvre (SU4) selon le sexe, le niveau instruction et le milieu de résidence par groupe d'âges, Niger, 2017 40
Tableau 5.6: Principales caractéristiques des chômeurs : Effectifs, Niger, 2017 40
Tableau 5.7: Principales caractéristiques des chômeurs, Niger, 2017 40
Tableau 5.8: Principales caractéristiques des chômeurs, Niger, 2017 41
Tableau 5.9:Principales attentes des chômeurs suivant leur profil, Niger, 2017 43
Tableau 5.10:Moyen de recherche d'emploi par les chômeurs selon leur profil, Niger, 2017 44
Tableau 5.11:Moyen de recherche d'emploi par les chômeurs selon leur profil, Niger, 2017 45
Tableau 5.12: Bilan de l'emploi, Niger, 2017 45
Tableau 5.13: Structure de la population active selon la région et le milieu de résidence, Niger, 2017 46
Tableau 5.14:Structure de la population active selon la région et le milieu de résidence, Niger, 2017 47
Tableau 5.15: Structure de la population active selon la région et le milieu de résidence, Niger, 2017 48
Tableau 5.16: Structure de la population active selon l'âge (en années révolues) et la situation dans l'activité, Niger, 2017 49
Tableau 5.17:Aperçu de quelques indicateurs des possibilités d'emploi et des gains adéquats sur le marché du travail, Niger, 2017 51
Tableau 5.18: Répartition en % des actifs occupés selon le nombre d'années effectués dans l'emploi principal par région, milieu résidence, sexe et secteur institutionnel, Niger, 2017 52
Tableau 5.19:Pourcentage de personnes âgées de 15 ans ou plus ayant quitté un emploi antérieur par raisons selon la région, le milieu de résidence et le sexe 53
Tableau 5.20:Mobilité dans l'emploi et dans l'activité, Niger, 2017 54
Tableau 5.21: Analyse de la matrice de transition suivant le groupe socioéconomique, Niger, 2017 55
Tableau 5.22: Analyse de la matrice de transition suivant le groupe socioéconomique, Niger, 2017 55
Tableau 5.23: Analyse de la matrice de transition suivant le secteur d'activité, Niger, 2017 56
Tableau 5.24:Analyse de la matrice de transition suivant le secteur d'activité, Niger, 2017 56
Tableau 5.25:Analyse de la matrice de transition suivant le secteur institutionnel, Niger, 2017 56
Tableau 5.26:Analyse de la matrice de transition suivant le secteur institutionnel, Niger, 2017 56
Tableau 5.27:Nombre moyen d'années d'études et revenu mensuel moyen selon les caractéristiques des actifs occupés 57
Tableau 5.28:Taux de bas salaire selon le sexe, le secteur d'activité, la CSP et le secteur institutionnel 59
Tableau 5.29:Indicateurs des conditions d'activités sur le marché du travail par région, milieu de résidence, sexe et groupe d'âges 61
Tableau 5.30: Principaux acteurs de l'offre d'emploi selon la région, le milieu de résidence et le sexe 62
Tableau 5.31:Principales caractéristiques des actifs dans le secteur public et parapublic 63
Tableau 5.32:Principales caractéristiques des actifs occupés dans le secteur privé formel 64
Tableau 5.33:Répartition des chefs d'unité de production informelle selon le sexe par type d'activité 65
Tableau 5.34: Principales caractéristiques des actifs occupés dans le secteur informel 66
Tableau 5.35:Mobilité par statut des actifs ayant quitté un emploi antérieur pour leur emploi actuel 67
Tableau 5.36:Indice de ségrégation horizontale (en %) selon les régions, Niger, 2017 69
Tableau 5.37: Contribution à la ségrégation horizontale (en %) selon les régions, Niger, 2017 70
Tableau 5.38: Part de femmes (en %) dans la branche d'activité, Niger, 2017 71
Tableau 5.39 : Indice de ségrégation verticale (en %) selon les régions, Niger, 2017 71
Tableau 5.40 : Contribution à la ségrégation verticale (en %) selon les régions, Niger, 2017 72
Tableau 5.41:Part de femmes (en %) dans la profession, Niger, 2017 72
Tableau 5.42:Contribution des femmes aux activités économiques, Niger, 2017 73

Chapitre 6 : Habitat, statut d'occupation du logement et équipements des ménages

Tableau 6.1: Répartition des ménages selon le type de logement, le statut d'occupation par région, milieu de résidence, taille des ménages, sexe du chef de ménage et situation d'activité du chef de ménage Niger, 2017 76
Tableau 6.2: Pourcentage de la population ayant accès aux services de base, Niger, 2017 79
Tableau 6.3: Répartition des ménages selon le statut de pauvreté en conditions de vie par région et milieu de résidence, Niger, 2017 81
Tableau 6.4 : Répartition des ménages selon les éléments de confort des logements, Niger, 2017 82

Chapitre 7 : Formation professionnelle et qualité de l'insertion sur le marché du travail

Tableau 7.1:Pourcentage de sortants, % de sortants précoces et % de sortants sans qualification du Système Educatif et de Formation selon le statut socioprofessionnel et par branche, Niger, 2017 84
Tableau 7.2:Principales caractéristiques des actifs occupés selon la formation reçue, Niger, 2017 85
Tableau 7.3:Propension des actifs occupés à changer d'activité selon la formation reçue, Niger, 2017 .. 86
Tableau 7.4: Formation de base reçue et statut socioprofessionnel dans l'emploi pour les 10 ans et plus, Niger, 2017 87
Tableau 7.5 : Répartition des jeunes travailleurs sous-qualifiés ou surqualifiés pour l'emploi qu'ils occupent selon les caractéristiques sociodémographique, les grands groupes de la CITP et par branche d'activité, Niger 2017 88

Chapitre 8 : Trajectoire et perspectives

Tableau 8.1:Nombre moyen d'années d'études des enfants de plus de 15 ans et des parents selon les caractéristiques des enfants, Niger, 2017 90
Tableau 8.2:Table de mobilité scolaire entre père et fils, Niger, 2017 91
Tableau 8.3:Mobilité intergénérationnelle des secteurs d'activité entre le père/la mère et l'enfant de 15 ans et plus actifs occupés, Niger, 2017 91
Tableau 8.4: Mobilité intergénérationnelle des catégories socio professionnelle entre le Père/la mère et l'enfant de 15 ans et plus actifs occupés, Niger, 2017 92
Tableau 8.5: Niveau d'études atteint par les jeunes selon l'origine socioculturelle de leurs parents 93
Tableau 8.6:Taux d'accès à une profession supérieure ou intermédiaire des actifs diplômés de l'enseignement supérieur suivant le diplôme, le sexe et l'origine sociale des parents 93
Tableau 8.7:Projets d'emploi à venir des jeunes de 15 à 24 ans, Niger, 2017 94
Tableau 8.8: Emplois désirés par les individus de 15 ans et plus actuellement en activité selon la catégorie socioprofessionnelle 95
Tableau 8.9: Emploi désiré par les individus de 15 ans et plus actuellement en activité selon le secteur institutionnel désiré et par secteur institutionnel de l'emploi antérieur 95
Tableau 8.10: Répartition en % de la population âgée de 15 ans et plus bénéficiant d'un revenu hors emploi, Niger, 2017 96
Tableau 8.11: Montant moyen des revenus mensuels hors emploi bénéficiés par les personnes âgées de 15 ans et plus, Niger, 2017 97
Tableau 8.12: Principales utilisations des transferts de fonds reçus suivant les pays de provenance (en% de la valeur totale des fonds), Niger, 2017 98
Tableau 8.13:Principaux canaux des transferts de fonds reçus suivant le milieu de résidence (en% de la valeur totale des fonds), Niger, 2017 99

Chapitre 9 : Conditions d'activité du secteur informel

Tableau 9.1 : Algorithme d'identification des chefs d'unité de production informelle 102
Tableau 9.2 : Effectif des emplois, individus de 15 ans et plus (activités principale), Niger, 2017 105

Tableau 9.3 : Effectif des emplois, individus de 15 ans et plus (activités secondaire), Niger, 2017 106
Tableau 9.4:Effectif et structure de la main d'œuvre dans le secteur informel non agricole par milieu de résidence et secteur d'activité, Niger, 2017 107
Tableau 9.5: Effectif moyen de l'UPI au démarrage de ses activités par secteur d'activité selon le milieu de résidence, Niger, 2017 108
Tableau 9.6:Structure par branche d'activité des unités de production informelles, Niger, 2017 108
Tableau 9.7:Répartition (en %) des emplois des actifs occupés de 15 ans et plus sur le marché du travail 109
Tableau 9.8:Répartition (en %) des emplois des actifs occupés de 15 ans et plus sur le marché du travail, Niger, 2017 109
Tableau 9.9:Disponibilité des services de base dans les UPI, Niger, 2017 110
Tableau 9.10: Disponibilité des locaux pour les activités des UPI, Niger, 2017 111
Tableau 9.11: Profil par groupe d'âges du chef des UPI « créées » dans le temps, Niger, 2017 111
Tableau 9.12:Principales caractéristiques des UPI créées dans le temps, Niger, 2017 112
Tableau 9.13: Motifs de création de l'UPI par ville et secteur d'activité, Niger, 2017 114
Tableau 9.14 : Principales raisons du choix du produit vendu ou du service rendu par l'UPI Niger, 2017 115
Tableau 9.15: Principales sources du financement du capital des UPI au démarrage de leurs activités, Niger, 2017 115
Tableau 9.16 : Principales sources du capital mobilisé sur fonds propres par les UPI au démarrage de leurs activités, Niger, 2017 116

Chapitre 10 : Main d'œuvre et emploi dans le secteur informel

Tableau 10.1:Organisation du travail suivant le milieu de résidence et le secteur d'activité (en %), Niger, 2017. 118
Tableau 10.2:Saisonnalité mensuelle de la main d'œuvre suivant secteur d'activité et le milieu de résidence (en milliers), Niger, 2017 118
Tableau 10.3: Caractéristiques des actifs occupés dans le secteur informel selon la zone et le secteur d'activité, Niger, 2017 120
Tableau 10.4: Caractéristiques des primes et avantages des actifs du secteur informel (% des employés bénéficiaires), Niger, 2017 121
Tableau 10.6:Rémunérations et horaires de travail dans le secteur informel par milieu de résidence et secteur d'activité, Niger, 2017 122
Tableau 10.7: Principaux modes de fixation des salaires dans le secteur informel, Niger, 2017 123
Tableau 10.8 : Principal mode de formation du personnel dans le secteur informel (en %), Niger, 2017 124
Tableau 10.9 : Mode d'apprentissage de l'emploi dans le secteur informel (en %), Niger, 2017 125

Chapitre 11 : Capital, investissement et financement dans le secteur informel

Tableau 11.1:Structure du capital et répartition des UPI du secteur informel selon le milieu de résidence, Niger, 2017 127
Tableau 11.2 : Montant (en FCFA) du capital du secteur informel selon la zone et le secteur d'activité, Niger, 2017 128
Tableau 11.3 : Montant du capital par zone suivant la qualité de l'équipement, Niger, 2017 129
Tableau 11.4 : Montant du capital selon le milieu de résidence et le mode de propriété, Niger, 2017 130
Tableau 11.5 : Montant (en CFA) du capital selon le milieu de résidence et l'origine du capital, Niger, 2017 131
Tableau 11.6 : Montant (en millions de F CFA) du capital suivant la zone, et la source de financement, Niger, 2017 132

Tableau 11.7 : Montant (en F CFA) du capital investi par les UPI en 2016 (année d'acquisition) selon le milieu de résidence et le type d'équipement 133

Chapitre 12 : Production, insertion et concurrence

Tableau 12.1 : Origine des matières premières consommées par le secteur informel (En valeur du montant total des matières premières achetées en millions de F CFA), Niger, 2017 135
Tableau 12.2 : Origine des produits vendus en l'état par le secteur informel (Valeur total du chiffre d'affaires des produits vendus en l'état) 136
Tableau 12.3 : Principales destinations du chiffre d'affaires des produits transformés vendus par les UPI (Valeur total du chiffre d'affaires des produits vendus en l'état), Niger, 2017 137
Tableau 12.4 : Principaux agrégats du secteur informel suivant le secteur et la branche d'activité, Niger, 2017 138
Tableau 12.5: Principaux agrégats du secteur informel suivant la zone et le secteur d'activité, Niger, 2017 139
Tableau 12.6 : Distribution par décile de la valeur ajoutée annuelle moyenne (en F CFA) et leur inégalité, Niger, 2017 139
Tableau 12.7 : Valeur ajoutée annuelle moyenne (en F CFA) par décile suivant la zone, Niger, 2017 ... 140
Tableau 12.8: Valeur ajoutée annuelle moyenne (en F CFA) par décile suivant le secteur d'activité, Niger, 2017 140
Tableau 12.9: Structure par secteur et branche d'activité de la production et des coûts du secteur informel, Niger, 2017 141
Tableau 12.10: Structure par zone et secteurs d'activité de la production et des coûts du secteur informel, Niger, 2017 142
Tableau 12.11: Indicateurs de la productivité des facteurs de production dans le secteur informel, Niger, 2017 143

Chapitre 13 : Secteur informel et l'Etat

Tableau 13.1 : Situation de l'inscription des UPI dans les registres administratifs, Niger, 2017 145
Tableau 13.2 : Les raisons du non enregistrement au NIF des UPI selon la zone et le secteur d'activité, Niger, 2017 146
Tableau 13.3 : Les raisons du non enregistrement au numéro CNSS des UPI selon la zone et le secteur d'activité, Niger, 2017 146
Tableau 13.4 : Mode de détermination des prix des produits ou services selon les CUPI, Niger, 2017 .. 147
Tableau 13.5 : Intentions générales des CUPI par rapport à l'enregistrement administratif, Niger, 2017 148
Tableau 13.6 : Tentative d'enregistrement de l'établissement au guichet unique, Niger, 2017 149
Tableau 13.7 : Principales raisons du non enregistrement des CUPI qui l'ont essayé sans succès, Niger, 2017 149
Tableau 13.8 : Principal intérêt selon les UPI de se faire enregistrer, Niger, 2017 151
Tableau 13.9 : Opinions générales des CUPI par rapport à l'impôt, Niger, 2017 152
Tableau 13.10 : Disposition générale des CUPI à payer l'impôt sur leurs activités, Niger, 2017 152
Tableau 13.11 : Gestion administrative de l'impôt selon les UPI, Niger, 2017 153
Tableau 13.12 : Domaines prioritaires d'affectation de l'impôt souhaités par les CUPI, Niger, 2017 154

Chapitre 14 : Problèmes et perspectives

Tableau 14.1 : Difficultés par rapport aux considérations d'ordre économique, Niger, 2017 156
Tableau 14.2 : Difficultés par rapport aux considérations d'ordre technique et légal, Niger, 2017 157
Tableau 14.3 : Difficultés par rapport aux préoccupations d'ordre managérial et diverses, Niger, 2017 . 158

Tableau 14.4 : Appuis souhaités par les UPI dans les domaines de la gestion et de la stratégie commerciale, Niger, 2017 159
Tableau 14.5 : Appuis souhaités par les UPI dans le domaine technique, légal et divers, Niger, 2017 .. 160
Tableau 14.6 : Secteurs dans lesquels l'UPI ouvrirait un autre établissement si elle bénéficiait d'un crédit potentiel, Niger, 2017 160
Tableau 14.7 : Perspectives d'utilisation d'un crédit potentiel par les UPI, Niger, 2017 161

Chapitre 15 : Démocratie et droit de l'homme

Tableau 15.1: Opinion des individus de 18 ans et plus sur le fonctionnement de la démocratie et sur les différents systèmes politiques pour gouverner le pays selon les caractéristiques sociodémographiques, Niger, 2017 165
Tableau 15.2:Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que les principes fondamentaux de la démocratie sont essentielset respectés selon les caractéristiques sociodémographiques, Niger, 2017 . 166
Tableau 15.3: Répartition en % des individus de 18 ans et plus selon le nombre de principes fondamentaux respectés par caractéristiques sociodémographiques, Niger, 2017 168
Tableau 15.4: Pourcentage des individus de 18 ans et plus selon leur opinion sur le respect des droits de l'homme selon les caractéristiques sociodémographiques, Niger, 2017 169
Tableau 15.5:Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant qu'il y a discrimination et pourcentage ayant subi des discriminations par sources de discrimination selon les caractéristiques sociodémographiques, Niger, 2017 171
Tableau 15.6:Indicateur des droits de l'homme, participation et ses composantes selon les caractéristiques sociodémographiques 173

Chapitre 16 : Qualité des institutions et corruption

Tableau 16.1:Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant été en contact et le pourcentage de ceux ayant confiance aux institutions de la république par type d'institutions selon les caractéristiques sociodémographiques, Niger, 2017 179
Tableau 16.2:Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant été en contact et qui ont confiance aux institutions de la république par type d'institutions selon les caractéristiques sociodémographiques, Niger, 2017 180
Tableau 16.3 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que la corruption est importante dans le pays (G12) et incidence de la petite corruption (G13a et G13d) selon les caractéristiques, sociodémographiques, Niger, 2017 182
Tableau 16.4 (suite) : Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que la corruption est importante dans le pays (G12) et incidence de la petite corruption (G13a et G13d) selon les caractéristiques, sociodémographiques, Niger, 2017 183
Tableau 16.5: Degré de la corruption au sein des institutions de la république selon les caractéristiques sociodémographiques, Niger, 2017 185
16.6:Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant une connaissance des structures anti-corruption et des stratégies de lutte contre la corruption selon les caractéristiques sociodémographiques, Niger, 2017 186

Chapitre 17 : État de la gouvernance

Tableau 17.1:Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que les autorités font de leur mieux pour être à l'écoute de la population par type d'autorités selon les caractéristiques sociodémographiques, Niger, 2017 189

Tableau 17.2:Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que l'autorité centrale prenne en compte les préoccupations de la population et des groupes minoritaires selon les caractéristiques sociodémographiques, Niger, 2017 195
17.3:Indicateur de l'Etat de droit et ses composantes selon les caractéristiques du chef de ménage, Niger, 2017 197

Chapitre 18 : Paix et sécurité

18.1:Pourcentage des individus de 18 ans et plus inquiets dans leur vie quotidienne par type de menaces selon les caractéristiques sociodémographiques, Niger, 2017 200
18.2: Pourcentage des individus de 18 ans et plus se sentant en sécurité par type de situation selon les caractéristiques sociodémographiques, Niger, 2017 202
Tableau 18.3 : Incidence de la criminalité par type d'incident selon les caractéristiques sociodémographiques, Niger, 2017 205
Tableau 18.4 : Pourcentage d'incidents rapportés et taux de satisfaction des incidents rapports selon les types d'incidents, Niger, 2017 206
Tableau 18.5 : Incidence de la criminalité par type d'incident selon les caractéristiques sociodémographiques, Niger, 2017 209
Tableau 18.6 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que le degré de tension entre les différents groupes est important, répartition selon les sources des tensions, pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que le risque de violence a augmenté et pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que la situation va améliorer selon les caractéristiques sociodémographiques, Niger, 2017 211
Tableau 18.7 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant connaissance de l'existence d'un comité local pour résoudre les conflits et pourcentage des individus de 18 ans et plus selon le mode de résolution des conflits selon les caractéristiques sociodémographiques, Niger, 2017 213
Tableau 18.8 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant confiance à l'Etat pour assurer la sécurité et à son entourage selon les caractéristiques sociodémographiques, Niger, 2017 214
18.9:Niveau d'appréciation de l'état de la paix et sécurité par les individus de 18 ans et plus selon les caractéristiques du chef de ménage, Niger, 2017 217

Chapitre 19 : Indice de gouvernance, paix et sécurité

19.1 : Profils régionaux de l'indice GPS et ses composantes, Niger, 2017 218
Tableau 19.2 : Niveau de vie et indice GPS 219

Liste des graphiques

Graphique 3.1 : Pyramide par d'âges quinquennaux 20
Graphique 5.1 : Nombre moyen d'années d'études et revenu moyen selon la CSP 58
Graphique 9.1:Répartition (en %) des emplois des actifs occupés de 15-64 ans sur le marché du travail par secteur en 2017 107
Graphique 9.2: évolution de la « création brute » des UPI par année, Niger, 2017 113
Graphique 15.1:Répartition en % des individus de 18 ans et plus selon leur opinion sur le fonctionnement de la démocratie, Niger, 2017 164
Graphique 15.2:Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que les principes fondamentaux de la démocratie sont essentiels et respectés, Niger, 2017 167
Graphique 15.3: Index de la composante Droits de l'homme et participation 172
Graphique 16.1:Degré de confiance de la population de 18 ans et plus ayant été en contact avec les institutions 181
Graphique 17.1:Index de la composante Etat de droit 196
Graphique 18.1: Pourcentage de la population de 18 ans et plus ne se sentant pas en sécurité par type de situation selon le milieu de résidence 203
Graphique 18.2 : Répartition en % des individus de 18 ans et plus selon leur opinion sur le risque d'être victime de criminalité 207
Graphique 18.3:Répartition en % des individus de 18 ans et plus selon leur opinion sur le degré de tension entre les différents groupes au cours des 12 derniers mois (P9a, région) 210
Graphique 18.4 : Répartition en % des individus de 18 ans et plus selon leur sentiment de sécurité et de bien-être (P13, région) 215
Graphique 18.5:Index de la composante paix et sécurité par les individus de 18 ans et plus, Niger, 2017 216

Liste des encadrés méthodologiques

Encadré 1 : Indice de ségrégation sectorielle (professionnelle) selon le sexe 68
Encadré 2 : Méthodologie de création de l'indicateur de niveau de vie non monétaire 80
Encadré 3 : Méthodologie de construction de l'indice Gouvernance, paix et sécurité 174

Liste des abréviations

AFRISTAT :	Observatoire Economique et statistique d'Afrique Subsaharienne
ANPE :	Agence Nationale de la Promotion d'Emploi
BAD :	Banque Africaine de Développement
BIT :	Bureau International du Travail
CEA :	Commission Economique des Nations Unies **pour l'Afrique**
DGE :	Direction générale de l'emploi
DGPS :	Direction Générale de la Protection Sociale
DGT :	Direction Générale du Travail
ERI ESI :	Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel
ETFP :	Enseignement Technique et Formation Professionnelle
GPS :	Gouvernance, Paix et sécurité
INS :	Institut National de la Statistique
METSS :	Ministère de l'Emploi, du Travail et de la Sécurité Sociale
ODD :	Objectifs de Développement Durable
ONEF :	Observatoire National de l'Emploi et de la Formation
PDES :	Plan de Développement Economique et Social
PIB :	Produit Intérieur Brut
PSR :	Programme Statistique Régional
RGP/H :	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SDDCI :	Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive
SHaSA :	Stratégie pour l'Harmonisation des Statistiques en Afrique
UEMOA :	Union Economique et monétaire Ouest Africaine
UA :	Union Africaine
UPI :	Unité de Production Informelle
ZD :	Zone de Dénombrement

Introduction

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme Statistique Régional (PSR-UEMOA) 2015-2020 et pour soutenir la production régulière des données économiques, la Commission de l'UEMOA en collaboration avec AFRISTAT a initié la réalisation d'une Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI-ESI) dans tous les pays membre de l'UEMOA. L'objectif principal poursuivi à travers la réalisation de cette enquête est non seulement de fournir la situation de référence pour le suivi de l'emploi et le secteur informel dans les Etats membres de l'UEMOA mais aussi de disposer d'une base des données sur la Gouvernance, Paix et Sécurité (GPS).

Plus spécifiquement elle vise à :

- fournir les principaux indicateurs du marché du travail ;
- étudier l'évolution du marché du travail, notamment en terme d'offre de main d'œuvre de la part des ménages ;
- analyser le sous-emploi et le chômage ;
- étudier la pluri activité et son impact sur les revenus des ménages ;
- analyser l'évolution des conditions d'activité et les déterminants de la mobilité de l'emploi ;
- déterminer les différentes sources de revenus et analyser leur distribution ;
- analyser les principales raisons d'inactivité et les moyens de subsistance des personnes qui sont dans cette catégorie ;
- établir les comptes des unités de production informelles ;
- identifier les branches d'activités les plus porteuses ;
- déterminer le poids et analyser le rôle du secteur informel dans l'économie nationale ;
- analyser les stratégies des acteurs du secteur, notamment face à la concurrence du secteur moderne ;
- déterminer les besoins, les contraintes et les opportunités du secteur informel.

En outre, l'enquête a abordé à travers un module complémentaire, les questions sur la Gouvernance, Paix et Sécurité (GPS). En effet, à l'ère des objectifs de développement durable (ODD), une place prépondérante est accordée à la gouvernance, la paix et la sécurité et l'Afrique se positionne comme pionnier mondial dans l'harmonisation des statistiques de GPS. Cette initiative s'inscrit dans la Stratégie pour l'Harmonisation des Statistiques en Afrique (SHaSA), qui a été développée par la Commission de l'Union Africaine (UA), la Banque Africaine de Développement (BAD) et la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), et adoptée par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine, en Juillet 2010 à Kampala (Ouganda).

La question de la gouvernance mondiale s'inscrit donc dans le contexte de la mondialisation. Elle désigne l'élaboration et la mise en œuvre de réglementations à la même échelle. Un Indice (IGM) a été développé en 2008 et couvre cinq domaines clés pour mesurer la performance d'un pays donné dans la mise en œuvre des principes d'une bonne gouvernance mondiale. Ces domaines sont : i) la paix et la sécurité, ii) la démocratie et l'Etat de droit, iii) les droits de l'homme et la participation, iv) le développement durable et v) le développement humain.

Vu l'importance du sujet, la Commission de l'UEMOA et AFRISTAT l'ont choisi comme module complémentaire dans le cadre de l'enquête sur l'emploi et le secteur informel. Ce module a été adressé aux personnes âgées de 18 ans et plus.

Le présent document présente l'analyse globale des données recueillies en 2017 au Niger lors de cette enquête. Il est articulé autour de quatre (4) grandes parties totalisant dix-neuf (19) chapitres.

La première partie présente le contexte et les repères méthodologiques de l'enquête, la deuxième partie présente la situation de l'emploi et de la formation, la troisième partie analyse la situation du secteur informel et enfin dans la quatrième partie, on retrouve l'analyse de l'état de gouvernance, de la paix et de la sécurité au Niger en 2017.

.

Chapitre 1: Repère méthodologique

1.1 Plan de sondage

Les principales caractéristiques du plan de sondage concernent la base de sondage, la taille de l'échantillon des ménages, le mode de tirage des unités d'échantillonnage, les opérations de cartographie et de dénombrement des ménages et le calcul des différents coefficients de pondération.

L'enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel a été réalisée à partir d'un sondage probabiliste aréolaire à deux degrés avec stratification au premier degré. L'objectif de l'enquête était de produire des estimations statistiquement fiables des indicateurs, au niveau national, pour les milieux urbain et rural, et pour chacun des huit (8) régions du pays, à savoir : Agadez, Diffa, Dosso, Maradi, Tahoua, Tillaberi, Zinder et Niamey

1.1.1 Base de sondage et domaine d'étude

Les unités primaires (UP) sont les zones de dénombrement (ZD) définies lors des travaux cartographiques censitaires réalisés dans le cadre du RGPH (Recensement général de la population et de l'habitat) de 2012. La base de sondage pour le tirage des unités primaires d'échantillonnage contient 21019 zones de dénombrement (ZD).

Un échantillon d'unités primaires (UP) est tiré au premier degré. Les unités statistiques du deuxième degré ou unités secondaires (US) sont constituées par les ménages des unités primaires tirées au premier degré. Elles définissent la base de sondage du deuxième degré du sondage.

Un domaine d'étude est une partie de l'univers sondé pour laquelle sont recherchés des résultats significatifs, c'est-à-dire des estimations séparées et d'une précision suffisante. Chaque région est traitée comme domaine d'étude, de même que l'ensemble du milieu urbain et l'ensemble du milieu rural.

Les différentes strates sont obtenues en combinant les huit (8) régions avec les deux milieux de résidence (urbain, rural). Au total, seize (16) strates d'enquête ont été définies parmi lesquelles Agadez urbain, Diffa urbain, Dosso urbain, Maradi urbain, Tahoua urbain, Tillaberi urbain, Zinder urbain et Niamey urbain la capitale ont été chacune définie comme une strate urbaine.

Tableau 1.1 : Structure de la base de sondage au RGPH-2012

Région	Nombre de grappes			Nombre de ménages		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Agadez	248	447	695	33835	48118	81953
Diffa	82	481	563	13185	61359	74544
Dosso	199	2361	2560	27041	222584	249625
Maradi	477	3671	4148	54575	361099	415674
Tahoua	359	3999	4358	15654	269892	285546
Tillaberi	126	2581	2707	55026	501953	556979
Zinder	431	4298	4729	158690	6116	164806
Niamey	1209	50	1259	49981	450751	500732
Niger	3131	17888	21019	407987	1921872	2329859

1.1.2 Echantillonnage

- Taille de l'échantillon des ménages

Le nombre de domaines à retenir et la taille de l'échantillon de la phase 1, tiennent compte des contraintes budgétaires et de la précision des indicateurs du marché de travail, en l'occurrence le taux de chômage ou le taux de sous-utilisation de la main d'œuvre. Le coefficient de variation maximum de l'indicateur a été fixé à 10%.

Avant le tirage, il a été procédé à une répartition spatiale de l'échantillon. Au sein de chaque strate, les échantillons des ZD et des ménages ont été répartis selon les plus grandes entités du découpage administratif du pays et le milieu de résidence.

Au premier degré, 625 ZD ont été tirées avec une probabilité proportionnelle au nombre de ménages. Au deuxième degré, un nombre variable de 12 à 14ménages a été sélectionné dans chacune des ZD retenues au premier degré avec trois (3) ménages de remplacement. La taille de l'échantillon de l'ERI-ESI est de 7500 ménages.

Tableau 1.2 : Répartition de l'échantillon des grappes et des ménages

	Nombre de grappes			Nombre de ménages		
Région	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Agadez	32	43	75	385	515	900
Diffa	14	61	75	162	738	900
DOSSO	8	67	75	97	803	900
Maradi	10	65	75	118	782	900
Tahoua	7	68	75	90	810	900
Tillaberi	4	71	75	49	851	900
Zinder	7	68	75	89	811	900
Niamey	96	4	100	1155	45	1200
Niger	179	446	625	2146	5354	7500

- Travaux cartographiques avant le tirage des unités primaires

La base de sondage pour l'ERI-ESI est le fichier du dernier recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) réalisé en 2012. Ce fichier comprend en général une liste exhaustive des zones de dénombrement ainsi que l'effectif des ménages par milieu de résidence.

L'analyse de la qualité de la base de sondage a été réalisée et a permis d'identifier des ZD de petites tailles qu'il faudra regrouper, de grandes tailles à segmenter et d'autres susceptibles de sous dénombrement lors des enquêtes post censitaires dont il faudra suivre particulièrement le déroulement de l'opération d'énumération au cas où elles sont sélectionnées. Toutefois, le travail ne consistera pas à refaire toute la cartographie mais à étudier les possibilités d'une révision à la marge. La priorité a été donnée à la mise à jour cartographique en milieu urbain.

1.2 Questionnaires de l'enquête

L'enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel (ERI-ESI) est une opération statistique d'envergure nationale et couvre deux volets : le premier volet collecte des données sur les caractéristiques socio démographiques et sur l'emploi de la population et le second volet est relatif à la

collecte des données auprès des unités de production informelles non agricoles identifiées lors du premier volet.

Afin d'atteindre les objectifs fixés à l'enquête, quatre types de questionnaires ont été utilisés :

- un questionnaire ménage qui a servi à recueillir des informations sur tous les membres du ménage, le ménage et l'habitation ;
- un questionnaire emploi administré dans chaque ménage à tous les individus âgés de 10 ans et plus ;
- un module gouvernance, paix et sécurité greffé au questionnaire emploi et administré aux individus de 18 ans et plus dans tous les ménages ;
- un questionnaire secteur informel administré aux chefs d'unités de production informelles (UPI) non agricoles identifiés pendant l'administration du questionnaire emploi.

Ainsi, la collecte des données s'est faite par deux catégories d'équipes sur le terrain. La première équipe est chargée du volet emploi, tandis que la seconde s'occupera du volet secteur informel.

En plus des questionnaires, divers manuels et documents techniques ont été élaborés. Le questionnaire ménage comporte les modules suivants :

- Identification du ménage
- Caractéristiques du logement des ménages
- Possession des biens du ménage
- Composition des ménages et caractéristiques des membres
- Formation professionnelle de base
- Migration internationale de la main d'œuvre

Les caractéristiques du logement ne concernent que le logement principal, le plus souvent celui occupé par le Chef de ménage.

Le module sur la composition des ménages et caractéristiques des membres, permet de lister les membres du ménage y compris les visiteurs. Le chef de ménage représente la personne centrale autour de laquelle s'organise le ménage.

Au sens de la présente enquête, il est mesuré la dernière formation professionnelle de base reçue par les individus avant d'avoir accès au marché du travail. La formation professionnelle est le moyen par lequel les individus acquièrent des qualifications en vue d'exercer un métier ou une profession.

La migration internationale de la main d'œuvre est une préoccupation de nombreux pays, qu'ils soient d'origine ou de destination. Les principaux facteurs décisifs sont l'attraction des pays de destination, la répulsion que représentent la poussée démographique, le chômage et la crise dans les pays d'origine et les réseaux transnationaux établis, qui se nourrissent des liens familiaux et culturels et des relations historiques entre les pays.

Le questionnaire individuel emploi est administré à chaque membre du ménage ayant au moins 10 ans (sans les visiteurs). Il comprend les modules ci-après :

- la situation dans l'emploi
- l'activité principale
- la satisfaction générale dans l'emploi et dans le travail en activité principale

- les activités secondaires
- la satisfaction générale dans l'emploi et dans le travail en activités secondaires
- la protection sociale
- la formation professionnelle et stage de perfectionnement
- les problèmes rencontrés sur le lieu de travail
- la recherche d'emploi par les actifs occupés
- le chômage
- la trajectoire et perspectives
- les revenus hors emploi
- la paix et la sécurité
- la gouvernance démocratique

Les deux derniers modules (paix et sécurité et gouvernance démocratique) sont administrés aux personnes âgées de 18 ans et plus. Par ailleurs, à la fin de l'interview de chaque actif, les critères d'éligibilité des chefs d'unités de production informelles sont automatiquement vérifiés par le programme informatique.

Le questionnaire secteur informel sera utilisé pour collecter des données auprès des unités de production informelles non agricoles. Il comprend les modules suivants :

- les caractéristiques de l'unité de production
- la main d'œuvre
- la production et la vente
- les dépenses et les charges,
- les clients, les fournisseurs et les concurrents,
- les équipements, l'investissement, le financement et l'endettement
- les problèmes et les perspectives
- la sécurité sociale,
- la protection de l'environnement.

En matière de production, on distingue : i) les produits vendus après transformation, les produits ii) vendus en l'état sans transformation et iii) les services fournis.

AFRISTAT a introduit pour la première fois dans ce genre d'enquête, un module qui permettra de mesurer la connaissance et l'attitude des unités de production informelles en matière d'environnement. La fiche de collecte permet de collecter les informations ci-après :

- la connaissance de l'existence des problèmes environnementaux ;
- la connaissance de la contribution des activités des UPI aux problèmes de l'environnement ;
- l'impact des campagnes de sensibilisation pour la lutte contre les problèmes de l'environnement
- la connaissance des différentes solutions proposées pour faire aux problèmes de l'environnement.

Les questionnaires ont été testés en janvier 2017 et les observations ont permis d'améliorer le questionnaire standard au niveau d'AFRISTAT.

La collecte des données a été réalisée par CAPI (Computer Assisted Personal Interview) au moyen de tablettes et smartphones. Les questionnaires ont été programmés en CSPRo et saisis en temps réel sur le terrain sur les tablettes et smartphones au cours des entretiens. Les variables d'identification des

ménages à enquêter sont pré-chargées sur le masque de saisie avant d'entrer dans les ménages. Il s'agit des variables sur la strate, la grappe, le numéro de la grappe, le numéro du ménage, le nom et prénoms du chef de ménage. Les individus éligibles au questionnaire secteur informel sont transmis à l'équipe en charge du secteur informel.

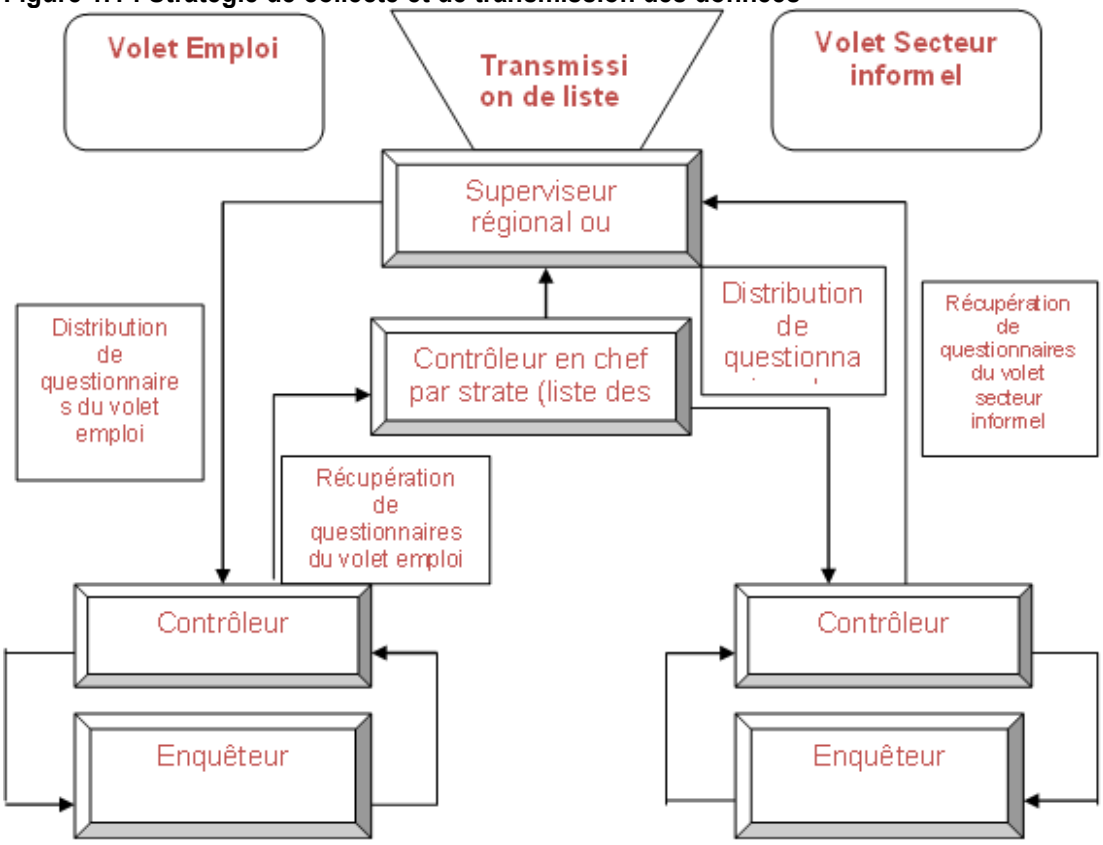
1.3 Formation et travail sur le terrain

La formation pour la phase de terrain s'est déroulée sur 19 jours du 18 juillet au 5 août 2019 et a réuni 150agents de collecte. Elle a consisté en une formation théorique et pratique en salle (techniques d'interview et compréhension des questions, utilisation des tablettes PC et simulation).

De plus, deux (2) jours de pratique de terrain ont été effectués pour tous les agents dans des zones de dénombrement (ZD) non sélectionnées pour l'enquête principale.

À la fin de la formation, 120 personnes ont été sélectionnés pour l'enquête principale sur la base des résultats des tests théoriques et de la pratique sur le terrain et réparties en 30 équipes de terrain dont 20 équipes pour la phase 1 (caractéristiques socio démographiques et sur l'emploi de la population) et 10 équipes pour la phase 2 (secteur informel).

Figure 1.1 : Stratégie de collecte et de transmission des données



1.4 Traitement des données

La collecte des données a été réalisée au moyen des tablettes PC et smartphones. Les informations collectées par chaque enquêteur sur sa tablette PC ou smartphone étaient transférées chaque jour sur la tablette du chef d'équipe qui, à son tour, transmettait le fichier complet des données collectées aux

superviseurs lors de leur visite. Ces fichiers des données ont ensuite été compilés et traités sur un ordinateur central. Les données de chaque grappe étaient vérifiées et un fichier unique de données apurées a été créé lorsque les fichiers de toutes les grappes ont été validées.

A la fin de la collecte, une analyse de la structure de l'échantillon et des vérifications préliminaires ont été réalisées au niveau de l'INS.

Trois ateliers de traitement et d'apurement ont été organisés :

- un atelier national de traitement et d'apurement des données a été réalisé en novembre 2017 et a regroupé les cadres de l'INS. Cet atelier a permis de procéder aux premières vérifications et imputations des données collectées sur la base d'une liste d'incohérences harmonisées figurant en annexe 3 du manuel de référence de l'enquête. Cette liste d'incohérences a permis au pays de disposer d'une base de données apurée ;
- un atelier régional de traitement des données organisé par AFRISTAT à Bamako (Mali) du 11 au 22 juin 2019 auquel a pris part deux cadres de l'INS. Cet atelier s'est focalisé sur le traitement des données ménage, emploi et secteur informel et a permis d'harmoniser les travaux de traitement, d'imputation et de création des variables d'intérêt sur la base des programmes élaborés par AFRISTAT ;
- un atelier régional de traitement des données du module gouvernance, paix et sécurité organisé par AFRISTAT Bamako (Mali) du 18 au 22 juin 2019 auquel a pris part deux cadres de l'INS. Cet atelier a permis de d'harmoniser le traitement des données et la construction de l'indicateur de niveau de vie et de l'indice gouvernance, paix et sécurité et ses composantes.

Des programmes de tabulation standard ont été développés par AFRISTAT et transmis aux équipes-pays pour la production des tableaux des rapports du volet emploi, secteur informel et gouvernance, paix et sécurité.

Les données ont été analysées à l'aide du programme Statistical Package for Social Sciences (SPSS). Le plan de tabulation et les syntaxes élaborés par AFRISTAT ont été utilisés à cette fin. Un rapport de synthèse, élaboré au cours de l'atelier régional de finalisation des rapports pays organisé par AFRISTAT du 13 au 24 mai 2019, fait la synthèse des analyses.

Le présent rapport final, fruit des différents travaux au niveau national, présente les résultats définitifs et détaillés de l'enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel au Niger.

1.5 Taux de réponse et calcul des coefficients de variation

Parmi les 7500 ménages sélectionnés pour l'échantillon, 6607 ont été trouvés occupés par un ménage. Parmi ceux-ci, 6607 ont été interrogés avec succès, soit un taux de réponse des ménages de 88,1%.

Dans les ménages interrogés, 22408 individus de 10 ans et plus et 17287 individus de 15 ans et plus ont été enregistrées. Parmi les individus de 15 ans et plus, 16938 ont été interrogées avec succès, soit un taux de réponse de 98,0% au sein des ménages interrogés.

L'enquête a également enquêté les individus de 18 ans et plus à partir du module GPS intégré au questionnaire emploi. Dans les ménages interrogés, l'enquête ménage a identifié 14880 individus de 18 ans et plus et 16938 enquêtés avec succès, ce qui correspond à un taux de réponse de 97,6%.

En ce qui concerne le questionnaire secteur informel, les chefs d'unités de production informelles ont été identifiés à partir du questionnaire secteur informel. L'algorithme d'identification des chefs d'unité de

production informelle a permis d'identifier 1866 chefs d'unités de production informelle (CUPI). Parmi les CUPI identifiés, 1634 ont été interviewés avec succès soit un taux de réponse de 87,6%.

1.6 Définition des concepts

- Ménage

Dans le cadre des études sociodémographiques, les enquêtes et recensements s'appuient sur les ménages. On y distingue le ménage ordinaire et le ménage collectif. Le ménage ordinaire est défini au sens du recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) comme un groupe de personnes apparentées ou non, vivant ensemble sous le même toit, partageant des repas en commun et reconnaissant l'autorité d'une personne appelée chef de ménage.

Le ménage collectif est défini comme un groupe de personnes qui n'ont généralement pas de lien de parenté mais qui vivent en commun dans un établissement pour des raisons de discipline, de voyage, de santé, d'études ou de travail.

Dans l'opérationnalisation du concept de ménage, il sera exclu pour des raisons pratiques, les ménages collectifs et les personnes sans domicile fixe. Par ailleurs, une durée minimum de six mois peut être utilisée comme l'un des critères pour déterminer la résidence habituelle au sein du ménage.

- Combustible propre pour la cuisson

Les combustibles propres pour la cuisson sont le gaz et l'électricité.

- Alphabétisation

L'alphabétisation a été appréhendée par le fait de savoir lire et écrire une phrase dans une langue quelconque.

- Population en âge de travailler

C'est la frange de la population potentiellement active. La définition retenue n'est pas forcément celle imposée par la législation de chaque pays mais plutôt au regard de ce qui se passe dans la vie économique et des actifs qui s'y emploient. En fait, la définition adoptée par les pays semble être plutôt celle de l'âge de la population qui travaille ou qui est sur le marché du travail. Pour des raisons de comparabilité des données, le calcul des indicateurs classiques du marché du travail sera effectué pour la classe d'âge de 15 ans et plus.

- Emploi

Est pourvue d'un emploi, toute personne en âge de travailler qui, au cours d'une semaine de référence ou des 7 derniers jours, a réalisé une activité durant au moins une heure, pour produire des biens ou fournir des services en échange d'une rémunération ou d'un profit.

- Chômage strict

Au sens du BIT, est considérée en situation de chômage, toute personne en âge de travailler qui : i) était sans emploi au cours des 7 derniers jours ou de la semaine de référence, ii) a fait des démarches pour chercher un emploi en échange d'une rémunération ou d'un profit au cours des 30 derniers jours ou d'un mois de référence et iii) se déclare disponible sur une période de deux semaines pour occuper un emploi ou mener une activité rémunératrice.

- Chômage au sens élargi

Au sens élargi, est considérée en situation de chômage, toute personne en âge de travailler qui : i) était sans emploi au cours des 7 derniers jours ou de la semaine de référence, ii) qui n'a pas fait des démarches pour chercher un emploi en échange d'une rémunération ou d'un profit au cours des 30 derniers jours ou d'un mois de référence, pour des raisons involontaires et iii) mais se déclare disponible sur une période de deux semaines pour occuper un emploi ou mener une activité rémunératrice.

- Main d'œuvre

C'est une fraction de la population en âge de travailler pourvue d'un emploi ou en situation de chômage sur une période de référence définie.

Main d'œuvre potentielle et main d'œuvre élargie

Trois groupes de personnes en âge de travailler et sans emploi, font partie de la main d'œuvre potentielle : i) personnes à la recherche de l'emploi et non disponibles, ii) personnes non à la recherche active mais disponibles, iii) personnes ni à la recherche de l'emploi ni disponible mais souhaitant avoir un emploi. La main d'œuvre élargie est la somme de la main d'œuvre et de la main d'œuvre potentielle.

- Sous-emploi lié à la durée du travail

Le sous-emploi lié à la durée du travail, caractérise une personne en emploi qui remplit les trois critères suivants : i) travaille involontairement moins que le nombre d'heures légal de travail par semaine, ii) disponible pour travailler plus et/ou iii) à la recherche d'un travail supplémentaire.

- Sous-utilisation de la main d'œuvre

Ce concept fait référence aux inadéquations entre l'offre et la demande de la main-d'œuvre, qui se traduisent par un besoin non satisfait d'emploi dans la population. Elle regroupe la situation des personnes en sous-emploi lié à la durée du travail, au chômage ou appartenant à la main d'œuvre potentielle.

La nature de la sous-utilisation de la main d'œuvre est évaluée par quatre types d'indicateurs dans le cycle économique, à savoir le taux de chômage, le taux combiné du sous-emploi lié au temps de travail et du chômage, le taux combiné du chômage et de la main-d'œuvre potentielle et la mesure composite de la sous-utilisation de la main-d'œuvre. Ce dernier indicateur est obtenu en rapportant l'ensemble des catégories des personnes sous utilisées à la main d'œuvre élargie.

- Autres personnes hors main d'œuvre

La population hors main d'œuvre comprend les personnes sans emploi, qui ne veulent pas travailler, n'effectuent pas de recherche d'emploi et ne sont pas disponibles.

- Emploi informel

Le concept de l'emploi informel a été adopté par la 17ème CIST de 2003. Sont considérés ayant des emplois informels, les personnes dont l'emploi est, en pratique, non soumis à la législation nationale du travail, à la taxation de revenu, à la protection sociale ou n'ayant pas droit à certains avantages (le préavis de renvoi, l'indemnité de licenciement, les congés payés ou les congés de maladies, etc.). Ainsi, l'emploi informel se définit surtout par rapport aux conditions d'exercice des employés aussi bien dans leur emploi principal que secondaire.

De façon opérationnelle, dans les unités de production (formelle, informelle) et dans les ménages, les employés sont considérés être pourvus d'un emploi informel si au moins l'une des conditions suivantes n'est pas remplie :

  - le paiement par l'employeur d'indemnité de protection de sécurité sociale ;
  - les congés de maladie rémunérés ;
  - les congés annuels rémunérés ou une compensation éventuelle.

- Les travailleurs en emploi précaire

Les travailleurs qui n'ont pas de contrat de travail ou qui ont un accord verbal ou des travailleurs occasionnels ou temporaires.

- Secteur informel

Pour des raisons de comparaison internationale seuls les critères de non enregistrement, de la non tenue de comptabilité et de la production marchande sont considérés comme les plus importants pour définir une unité de production exerçant dans le secteur informel. Ces critères sont élucidés ci-après. Il est aussi important de noter que ces critères s'appliquent désormais à toutes formes d'activités (y compris les professions libérales).

Le non enregistrement des unités de production : selon le code fiscal d'un pays, un enregistrement administratif à caractère obligatoire d'une entreprise pour sortir de l'informel est défini. Par exemple dans certains Etats membres de l'UEMOA, il peut s'agir du numéro statistique ou du numéro d'identification fiscal (NIF).

Le non tenu de la comptabilité écrite et formelle : tous les Etats membres de l'UEMOA sont assujettis au plan comptable SYSCOA/OHADA. On parle de comptabilité écrite d'une unité de production, lorsque celle-ci élabore un document de bilan comptable et un compte d'exploitation. Néanmoins, le régime fiscal prévoit également une comptabilité simplifiée à laquelle sont assujetties certaines entreprises.

La production des biens et services marchands :

Selon la résolution de la 15ème CIST, les unités de production dont la production est destinée uniquement à leur propre utilisation diffèrent dans leur comportement et leurs objectifs de celles qui produisent pour le marché. Au sens du SCN 1993 ou 2008, les biens et services marchands sont vendus ou échangés sur le marché. Les unités qui ne produisent pas de ces biens sont exclues du secteur informel.

- Sortant précoce du système d'éducation et de formation (SEF)

Un jeune au cours d'une année scolaire n donnée est considéré comme sortant s'il était scolarise au cours de l'année n-1 et ne l'est plus au cours de l'année n. Un sortant est qualifié de précoce si l'une ou l'autre des deux conditions suivantes sont vérifiées : (i) il n'a pas l'âge minimum légal de travail dans le pays (ii) il n'a pas achevé l'éducation de base/obligatoire.

- Sortants sans qualification

Les sortants sans qualification sont les sortants dont le plus haut cycle atteint n'est ni l'enseignement supérieur, ni le secondaire technique et/ou professionnel.

SITUATION DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION

Chapitre 2: Environnement socioéconomique du marché du travail et contexte sociodémographique

2.1. Environnement économique

2.1.1. La croissance économique globale

La croissance durable et soutenue est une condition nécessaire pour augmenter la production, le revenu et l'emploi, donc pour réduire la pauvreté. Les cadres stratégiques majeurs de développement du Niger estiment que pour que le pays parvienne à réaliser ces objectifs économiques et sociaux, le taux de croissance de son économie doit être au moins égal à 7% par an en moyenne. Or, la trajectoire de croissance déjà analysée montre une croissance en général de faible amplitude évoluant de façon très instable, largement en dessous de l'objectif annuel de 7% en moyenne : 5,4% (2005/2007) ; 4,5% (2007/2011) ; 5,1% (2005/2011) ; 6,6% (2011/2014)[2].

Au cours de la période 2012-2016, le taux de croissance de l'économie nigérienne est passé de 11,8% en 2012 à 5% en 2016 avec un taux moyen de 6,7%. Ce taux est proche du niveau de 7% jugé nécessaire pour permettre un essor réel de l'économie nigérienne et réduire significativement le niveau de pauvreté. Toutefois, cette moyenne masque le caractère erratique de la croissance économique dû au poids de l'agriculture, secteur encore peu mécanisé et très vulnérable aux aléas climatiques, aux fluctuations des cours des matières premières, notamment les principaux produits d'exportations (l'uranium et le pétrole), à la faible diversification de l'économie. Aussi, cette croissance apparait insuffisante pour faire face aux besoins sociaux importants liés à l'accroissement démographique.

Sur la période sous revue, la composition sectorielle du PIB n'a pas connu de changement important. Les parts des secteurs primaire et tertiaire restent prépondérantes. Celle du secteur secondaire est marginale et connait une tendance baissière telle que relevée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 2.1 : Répartition du PIB au coût des facteurs par secteur d'activités au prix courant

Rubrique	2012	2013	2014	2015	2016
Secteur primaire	*38,1%*	*35,8%*	*36,7%*	*36,3%*	*38,8%*
Secteur secondaire	*21,1%*	*21,6%*	19 ;4%	*17,7%*	*17,0%*
Secteur tertiaire	*40,8%*	*42,6%*	*43,9%*	*46,0%*	*44,2%*
Total	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**

Source : INS, Niger

Il importe de souligner que l'économie reste dominée par le secteur informel avec une part dans le PIB estimée à plus de 60%. Par ailleurs, le PIB par tête s'est considérablement amélioré passant d'environ 384,6 USD (192.329 FCFA) en 2011 à 463 USD (231.508 FCFA) en 2015. Toutefois, l'impact de cette performance macroéconomique sur la pauvreté n'est pas perceptible dans la mesure où le nombre absolu de personnes pauvres continue d'augmenter (7.963.631 en 2011 et 8.400.992 en 2014) du fait de la croissance démographique.

2.1.2. Les performances sectorielles

Au plan des performances sectorielles actuelles de l'économie, celles-ci ne sont pas à la hauteur des défis de l'emploi. En effet, les principales sources d'emploi sont l'agriculture, l'élevage, la pêche, les

[2] Source : INS, ECVMA 2014.

activités de transformation des produits, l'artisanat, les bâtiments, les services de transport et communications, les services.

Le PIB du secteur agricole connaît une évolution en dents de scie. Il a cru en moyenne de 9,5%, 4,8%, 6,9%, 5,1% respectivement sur les périodes 2000/2007, 2007/2011, 2005/2011, 2011/2014[3]. Cela traduit la vulnérabilité des activités économiques dans l'agriculture qui sont tributaire de la saison d'hivernage au Niger. La demande de travail y est très importante pendant la saison des pluies, période propice aux activités agricoles. A cette période d'intenses travaux champêtres, la quasi-totalité de la force de travail disponible (y compris le travail des enfants) est utilisée. Malheureusement, le secteur rural reste le plus grand pourvoyeur des candidats à l'exode compte tenu de la sous-utilisation de sa main d'œuvre sur une bonne partie de l'année.

Ainsi, l'agriculture utilise 79,2% de la population active, contribue en moyenne pour 40% au PIB, et vient en troisième position comme source de revenu après l'exploitation de l'uranium et l'élevage.

L'élevage, deuxième activité de la population, contribuait en 2013 à 25 % au produit intérieur brut (PIB) agricole et à 16 % au PIB total. Après l'uranium, c'est le second produit exporté par le Niger, mais sa part a énormément baissé ; passant de plus de 20 % des exportations dans les années 1970 à 9% en 2010. Le secteur peine à se développer de façon soutenue et l'emploi avec, eu égard à ses performances de croissance : 3,9% ; 2,6% ; 2,9% ; 3,6% respectivement sur les périodes 2000/2007, 2007/11, 2005/2011, 2011/2014[4]. De fait, les activités de transformation des produits de l'élevage restent embryonnaires en raison de l'insuffisance des infrastructures (machines et véhicules de transport, abattoirs frigorifiques), et donc le bétail est exporté sur pied.

La pêche se pratique essentiellement sur le lac Tchad et sur le fleuve Niger et ses affluents, et les prises sont consommées ou vendues localement. Là encore le phénomène de l'ensablement de ces actifs productifs naturels (fleuve Niger et Lac Tchad) menace les activités et les emplois. Le secteur de la pêche a une croissance volatile : -0,9% (2005/2007) ; 5,8% (2007/2011) ; 3,3% (2005/2011) ; 3,7% (2011/2014)[5]

Le secteur des entreprises formelles se caractérise par une faible capacité institutionnelle en matière de création d'emplois di à des faiblesses structurelles et à un accès limité aux opportunités économiques et financières.

Le secteur public (gouvernement et parapublic) est le premier employeur de salariés (70,83%) au Niger[6], ce qui fait de l'Etat le principal pourvoyeur d'emplois modernes. Si les créations d'emplois publics ont été presque gelées depuis l'ère des programmes d'ajustement structurel, force est de souligner que les effectifs des travailleurs du secteur public connaissent une hausse substantielle ces dernières années : 52.307 ; 62.166 ; 67.794 ; 74.557 ; 80.702 agents respectivement en 2011, 2012, 2013, 2014 et 2015. Soit près de 65% d'augmentation de 2011 à 2015. De fait, les besoins de création d'emplois sont réels pour soutenir le développement, comme par exemple dans les secteurs de l'éducation et la santé où les déficits en personnels sont importants pour couvrir le territoire national et les demandes sociales. Toutefois, ces créations d'emplois dans le secteur public ne peuvent être poussées plus loin à cause des contraintes budgétaires et des seuils de convergence communautaire.

[3] Source : INS, ECVMA 2014.
[4] Source : INS, ECVMA 2014.
[5] Source : INS, ECVMA 2014.
[6] INS/QUIBB-2005

2.2. Dispositif institutionnel de l'emploi

La Constitution du Niger de 2010, en son Article 24, cette constitution fait obligation à l'Etat, notamment de « veiller à la promotion de la formation et de l'emploi des jeunes ainsi qu'à leur insertion professionnelle ». Ce défi est institutionnellement intégré dans tous les cadres nationaux de politique et de développement du Niger en vigueur ci-dessous énoncés.

La Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive (SDDCI) Niger 2035, adoptée le 09 mai 2017 projette une société nigérienne de production avec une économie basée sur un secteur privé diversifié et développé, moteur de la croissance du PIB et de la croissance de l'emploi productif et décent.

Le Programme de Renaissance Acte 2, 2016-2021 intègre le défi de l'emploi et en fait sa priorité n° 8. D'autres aspects du marché du travail et du travail décent sont pris en compte dans les autres axes prioritaires.

Le Plan de Développement Economique et Social (PDES) 2017-2021, adopté le 29 septembre 2017, traite de l'emploi dans son résultat stratégique n° 3 « une croissance économique forte, soutenue et inclusive, impulsée par l'amélioration de la compétitivité du secteur privé, la transformation structurelle du monde rural et l'amélioration de l'efficacité de la gestion du développement », à l'horizon 2021.

2.3. Politique Nationale de Promotion de l'Emploi

Les approches du gouvernement pour promouvoir les emplois décents s'alignent sur les principes et orientations des principaux cadres internationaux, continentaux et régionaux de politique et de coopération relatifs à la création d'emplois et la gouvernance du marché du travail, et qui sont reconnus et endossés par l'Etat du Niger. Il s'agit en particulier de la Convention (n° 122) de l'OIT sur la politique de l'emploi, le Pacte de l'OIT sur l'emploi, 2009, l'Agenda 2030 des Nations Unies et l'Agenda 2063 de l'Union Africaine.

2.4. Cadre institutionnel de la mise en œuvre des politiques publiques pour la promotion de l'emploi

La dernière réforme du cadre organique du marché du travail au Niger date de 2012 avec l'adoption de la Loi n° 2012-45 du 25 septembre 2012 portant Code du travail. Au fond, cette réforme et les mises à jour antérieures, ont substitué la gestion administrative du marché du travail à une gestion encadrée impliquant des partenaires sociaux interactifs et des services du travail et de l'emploi proactifs. Ces rôles sont insuffisamment joués à la lumière de l'analyse du cadre juridique et institutionnel du travail et de l'emploi.

Le cadre juridique est un levier essentiel de politique d'emploi et du travail. Il fournit le cadre normatif de l'action pour la promotion de l'emploi et du travail décent, et pour le respect des droits et des intérêts des acteurs (partenaires sociaux) ainsi que de leur régulation et interactions. Il existe bien un cadre juridique constitué de la législation du travail (code du travail, décrets et arrêtés d'application) et des conventions collectives, et qui repose sur des conventions internationales. Mais, le problème est que nombre d'instruments internationaux ne sont pas encore ratifiés par le Niger. Ceux qui le sont ne sont pas suivis de mesures efficaces pour leur respect et leur mise en œuvre effective, comme c'est le cas avec l'exclusion de l'économie informelle de la législation du travail officielle. Le cadre normatif n'est donc ni en

conformité avec les normes du travail, ni en cohérence avec les réalités économiques et sociales du pays.

L'ancrage institutionnel de « l'emploi » et du « travail » est changeant. C'est bien souvent que les portefeuilles « de l'emploi » et « du travail » sont séparés et changent de département lors du découpage interministériel, alors que ce sont deux domaines inclusifs et complémentaires. Cette instabilité ne permet pas de construire une identité institutionnelle propre qui permettrait de capitaliser les acquis de savoirs, de connaissances et d'expériences, d'initier des politiques « de métier » pour la professionnalisation de ces secteurs. Comme « l'emploi » et le « travail » sont deux domaines inclusifs et complémentaires, idéalement ils doivent avoir le même ancrage institutionnel. En outre, « la formation professionnelle » et la « sécurité sociale » sont deux éléments essentiels de politique du marché du travail, alors que généralement ils sont hors du périmètre de compétences du département ministériel en charge de « l'emploi » et/ou « du travail ». Ce compartimentage est à la base de logiques institutionnelles différentes qui impactent négativement la cohérence et la synergie des politiques, ainsi que l'efficacité de l'action.

La réforme du marché du travail consacré par le nouveau Code du travail du 25 septembre 2012 a institué deux structures étatiques sous la tutelle du ministère en charge de l'emploi : l'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation (ONEF) qui est chargé de l'observation du marché du travail, l'autre l'Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi (ANPE) assurant principalement la promotion de l'emploi. En outre, au niveau du Ministère de l'Emploi, du Travail et de la Sécurité Sociale (METSS), on note aussi la présence de structures comme la Direction Générale de l'Emploi (DGE), la Direction Générale du Travail (DGT) et la Direction Générale de la Protection Sociale (DGPS).

Cependant, plusieurs autres ministères interviennent aussi dans le champ d'action pour l'emploi par la mise en œuvre de leurs propres programmes de promotion de l'emploi qu'ils conçoivent. C'est le cas notamment : du ministère de l'Entrepreneuriat des Jeunes où est logé un fonds pour l'auto-emploi des jeunes ; du ministère de l'Environnement qui exécute des programmes HIMO dans le cadre de la récupération des terres arables ; du ministère de l'Enseignement Supérieur avec le programme de service civique national ; et bien d'autres ministères où sont conduites des initiatives en faveur de l'emploi.

Chacune de ces institutions exécute en toute autonomie ses programmes sans aucun lien de coordination avec le ministère en charge de l'emploi. Les actions se chevauchent le plus souvent ou sont émiettés, de sorte qu'elles perdent en efficacité.

Dans le cadre des relations de coopération bilatérale avec certains pays, plusieurs organismes interviennent principalement en milieu rural pour favoriser la création d'emplois. Il s'agit d'organisations non gouvernementales et d'associations de droit privé qui exécutent des programmes en faveur de l'emploi des jeunes urbains ou ruraux, tels que les programmes de restauration et de mise en valeur des terres visant la fixation des jeunes et la lutte contre l'exode rural et l'immigration clandestine. Toutes ces initiatives sont menées, selon les intérêts et les logiques institutionnels des donateurs, sans coordination avec le ministère de tutelle.

Les acteurs institutionnels publics de l'emploi et du travail n'ont pas de moyens à la dimension de leurs missions. Ainsi, l'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation (ONEF) devra être réformé afin de lui donner toutes les capacités requises pour jouer pleinement son rôle d'outil d'observation du marché du travail.

Il faut rappeler que l'ONEF est un Etablissement Public à Caractère Social, créé par la loi 2012-24 du 2 mai 2012. Ses statuts ont été approuvés par le décret n°2013-226 /PRN/MFP/E du 21 juin 2013. Sa mission est de mettre à la disposition du public et des décideurs publics et privés les éléments de compréhension et d'orientation en matière de création d'emplois et d'amélioration de l'adéquation de la formation aux possibilités présentes et futures du marché du travail.

Cela implique que l'ONEF doit mettre en place un système de suivi permanent des filières d'enseignement technique et de formation professionnelle (ETFP) et des créneaux potentiellement porteurs d'opportunités d'emplois. Dans ce cadre, la présence des acteurs de l'ETFP (permettra de s'assurer de la nécessaire cohérence et de l'articulation entre la politique de formation professionnelle et la politiques de l'emploi.

L'amélioration des capacités de collecte et d'élaboration statistiques est essentielle afin d'assurer l'avenir les fonctions d'information, de prévision, d'intermédiation, suivi et pilotage du marché de l'emploi, en synergie avec d'autres acteurs institutionnels, notamment les partenaires sociaux.

L'Agence Nationale de la Promotion de l'Emploi (ANPE) est un Etablissement Public à caractère social (EPS). Sa création en 1996 est intervenue dans le cadre des réformes initiées par les autorités dans le domaine de la gouvernance du marché du travail et de l'emploi. Elle répond au souci des pouvoirs publics de disposer d'un service public d'emploi beaucoup plus tourné vers l'usager et plus étroitement intégré dans la dynamique du marché de l'emploi, ce qui lui confère un rôle d'instrument de la politique du gouvernement en matière de promotion de l'emploi, et partant, de lutte contre le chômage. Les missions de l'ANPE sont définies à l'article 263 de la loi portant code du travail. Elle est notamment chargée :

- des opérations d'introduction et de rapatriement de main-d'œuvre ;
- du transfert, dans le cadre de la réglementation en vigueur, des économies des travailleurs dépaysés ;
- de l'enregistrement des déclarations relatives à l'emploi des travailleurs et de l'établissement de leurs cartes de travail ;
- du rassemblement d'une documentation permanente sur les offres et les demandes d'emploi et, en général, de toutes les questions relatives à l'utilisation et à la répartition de la main-d'œuvre, notamment du suivi de l'évolution du marché du travail et de l'élaboration d'un fichier statistique ;
- de la contribution à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique nationale de l'emploi, notamment par l'exécution des programmes d'insertion et de réinsertion des demandeurs d'emploi, de leur orientation et des actions tendant à la promotion de l'emploi ;
- de mettre à la disposition de l'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation Professionnelle toutes les données permettant l'élaboration d'un fichier statistique sur le suivi de l'évolution du marché de l'emploi.

Tableau 2.2:Principaux acteurs intervenants sur le marché de l'emploi au Niger

MINISTERES	AUTRES STRUCTURES
Ministère de l'emploi et du travail	Agence nigérienne pour la promotion de l'emploi
Ministère de la fonction publique	Observatoire national de l'emploi et de la formation professionnelle
Ministère de l'agriculture	Conseil national du patronat du Niger
Ministère de la formation professionnelle et technique	La convergence des travailleurs du Niger CTN
Ministère de l'environnement	Intersyndical des travailleurs du Niger ITN
Ministère de l'entreprenariat des jeunes	Conseil national de la jeunesse
Ministères des mines	Union des scolaires nigériens
Ministère de la santé	Haut-commissariat a l'initiale 3N
Ministère de l'intérieur	Fédération des organisations patronales
Ministère de l'éducation nationale	Centre incubateur des petites et moyennes entreprises
Ministère des enseignements secondaires	
Ministères des enseignements supérieurs et de l'innovation	
Ministère de l'équipement	
Ministère des enseignements supérieurs	
Ministère de la jeunesse	
Ministères du tourisme et de l'artisanat	
Ministère du plan	

Chapitre 3: Caractéristiques sociodémographiques

Résultats clés

- **Migration :**

Dans l'ensemble 3,1% de la population déclarent avoir migré dont 2,1% vers d'autres régions du Niger et 1% à l'étranger. L'ampleur du phénomène migratoire est plus importante dans les régions de Niamey et d'Agadez avec respectivement 13,6% et 9,6% de migrants. Par ailleurs, on constate qu'en milieu urbain la proportion des migrants internes est plus élevée (9,1%) contre 0,9% en milieu rural. Les principaux motifs de la migration sont la recherche d'emploi (92%), le problème de santé (4,2%) et les études (2,6%).

Les femmes migrent principalement pour des raisons d'études (49,4%), de regroupement familial (23,8%) et de problème de santé (16,2%). La principale raison évoquée par les hommes est la recherche de l'emploi (93,1%). Concernant la destination des migrants, les pays de l'Afrique de l'ouest constituent la principale destination (36%) notamment la Côte d'ivoire (24%).

- **Structure et composition des ménages :**

A l'instar d'autres pays d'Afrique subsaharienne, le Niger a une population jeune qui croit rapidement avec un taux d'accroissement annuel de 3,9% (RGPH/2012). Les jeunes de moins de 15 ans représentent plus de la moitié de la population. En effet, leur proportion s'établit à 58 % en 2017(ERI-ESI, 2017). La répartition de la population par grands groupes d'âge montre une proportion de 39% pour les personnes âgées de 15-64 et 3 % pour les personnes âgées de 65 ans et plus.

La population âgée de plus de 10 ans, population concernée par cette enquête représente 55 % de la population totale dont 50,5% d'hommes et 49,5% de femmes.

Concernant la composition des ménages, 89% de la population totale sont dans des ménages dirigés par des hommes. Les populations dont les chefs de ménages sont des femmes sont généralement reparties dans des couples monoparentaux nucléaire (87%) et monoparental (79,5%).

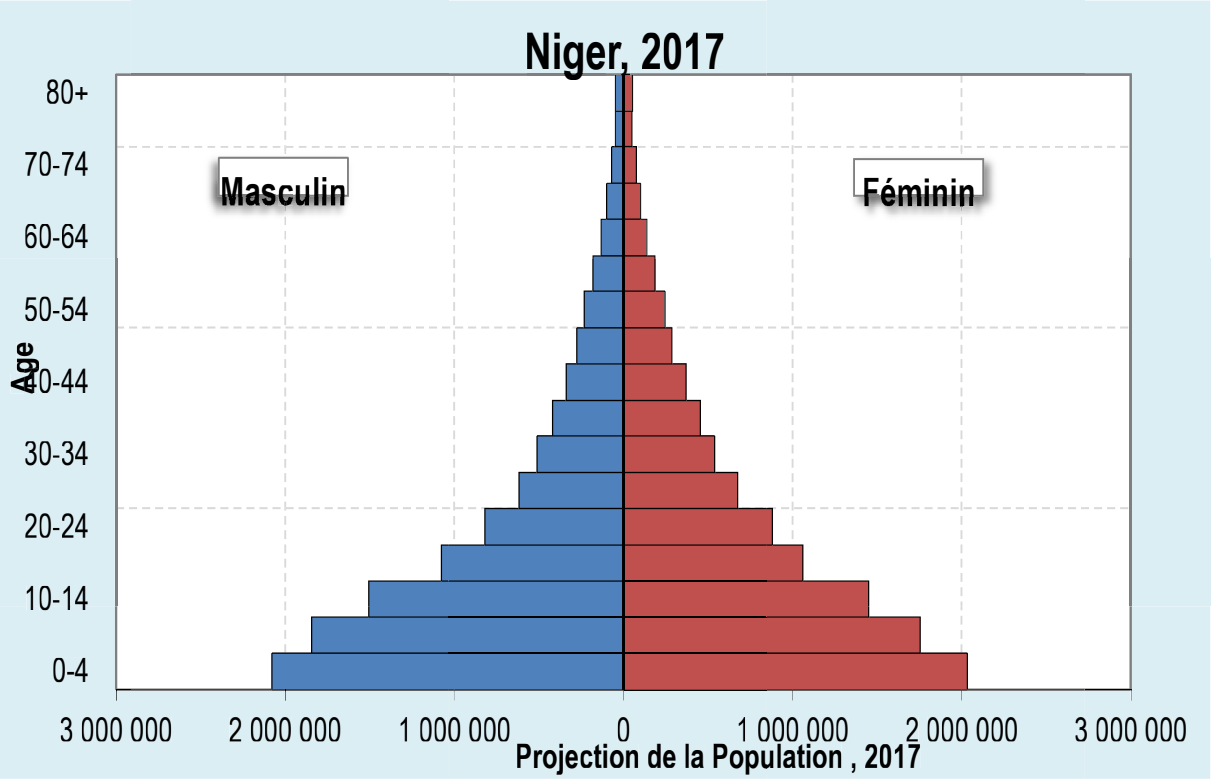
Concernant la typologie des ménages, on constate que la population est majoritairement constituée des couples avec enfant (68%) et des familles élargies (21%).

Comme intitulé, le présent chapitre est consacré aux caractéristiques sociodémographiques de la population. Outre l'analyse de la structure par âge et par sexe de la population, ce chapitre traite aussi de la dynamique migratoire, de la structure et de la composition des ménages.

3.1. Structure par âge et par sexe de la population

La pyramide des âges avec une base élargie et un sommet rétréci reflète bien cette structure marquée par la prédominance des jeunes. La proportion des personnes âgées (65 ans et plus) reste faible.

Graphique 3.1 : Pyramide par d'âges quinquennaux



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

La majorité de la population nigérienne vit en milieu rural. En effet, quatre (4) personnes sur cinq (5) vivent en milieu rural. Cependant après les récoltes, les bras valides du milieu rural migrent vers les centres urbains du pays ou à l'étranger à la recherche de l'emploi.

Tableau 3.1:Répartition de la population par groupe d'âges selon le milieu de résidence

	Milieu de résidence			
Groupe d'âges	Niamey urbain	Autres urbains	Rural	Total
0-4 ans	200 690	351 281	4 042 147	4 594 118
5-9 ans	205 625	344 365	4 193 875	4 743 865
10-14 ans	154 144	285 250	2 208 870	2 648 263
15-19 ans	111 127	192 917	1 239 842	1 543 886
20-24 ans	68 562	114 560	804 382	987 503
25-29 ans	77 266	115 639	961 858	1 154 764
30-34 ans	65 997	89 679	809 715	965 390
35-39 ans	69 176	93 492	753 090	915 758
40-44 ans	54 625	65 358	614 664	734 647
45-49 ans	44 059	55 237	400 394	499 690
50-54 ans	35 333	60 347	458 702	554 381
55-59 ans	23 499	45 402	277 658	346 559
60-64 ans	19 515	39 384	295 474	354 373
65-69 ans	12 748	17 641	153 136	183 524
70-74 ans	7 783	22 056	169 997	199 837
75-79 ans	4 757	7 861	64 100	76 717
80 ans et Plus	6 724	13 898	125 804	146 426
Niger	**1 161 630**	**1 914 365**	**17 575 076**	**20 651 071**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

3.2. Dynamique migratoire

La migration est un élément important de la dynamique démographique qui agit sur la répartition géographique de la population notamment à travers la migration interne. Les données de migration font partie des statistiques émergentes ce qui justifie son choix dans cette étude.

3.2.1. Ampleur des phénomènes migratoires

La migration constitue une des composantes de la dynamique de la population. Dans l'ensemble, 3,1% de la population déclare avoir migré vers une région et/ou à l'étranger. La migration interne concerne les déplacements interrégionaux à l'intérieur du pays, 2,1 % de la population totale ont effectué une migration interne pour diverses raisons. La proportion des migrants internationaux est très faible (1%). Ces derniers sont généralement découragés par les tracasseries routières et le manque des documents de voyages (Carte d'identité nationale, passeport, …).

L'ampleur du phénomène migratoire est plus importante dans les régions de Niamey et d'Agadez avec respectivement 13,6% et 9,6% de migrants. Cette situation pourrait être liée à la nature de leurs activités qui relèvent principalement des secteurs secondaire et tertiaire. Le phénomène de migration varie selon le niveau d'instruction des personnes concernées. En effet, les personnes ayant un niveau d'instruction supérieur migrent le plus à l'intérieur du pays (29,3%) contre 1,5% chez les analphabètes. Ce phénomène pourrait s'expliquer du fait de l'absence d'une école de formation supérieure ou de l'absence d'un emploi correspondant à leur qualification dans leur milieu de naissance.

Enfin, on constate qu'en milieu urbain la proportion des migrants internes est plus élevée (9,1%) contre 0,9% en milieu rural.

Tableau 3.2:Répartition en % de la population par la région, le milieu de résidence, le sexe, le groupe d'âges et le niveau d'instruction selon le statut migratoire

Caractéristiques sociodémographiques	Profil migratoire					
	Non migrant	Migration interne	Migration internationale	Ensemble migrant	Total	Effectif
Région						
Agadez	88,4	9,6	2,0	11,6	100,0	566 446
Diffa	98,7	0,6	0,8	1,3	100,0	691 356
Dosso	97,8	1,5	0,7	2,2	100,0	2 459 812
Maradi	99,4	0,6	0,0	0,6	100,0	4 160 231
Tahoua	98,2	1,1	0,7	1,8	100,0	3 983 172
Tillaberi	94,5	2,6	2,9	5,5	100,0	3 280 334
Zinder	99,2	0,4	0,3	0,8	100,0	4 305 953
Niamey	83,4	13,6	3,0	16,6	100,0	1 203 766
Milieu de résidence						
Niamey urbain	82,8	14,0	3,1	17,2	100,0	1 161 630
Autres urbains	92,8	6,2	1,0	7,2	100,0	1 914 365
Ensemble urbain	89,0	9,1	1,8	11,0	100,0	3 075 995
Rural	98,3	0,9	0,9	1,7	100,0	17 575 076
Sexe						
Homme	96,5	2,0	1,5	3,5	100,0	10 423 322
Femme	97,3	2,1	0,5	2,7	100,0	10 227 749
Groupes d'âges						
0-4 ans	99,4	0,4	0,2	0,6	100,0	4 594 118
5-9 ans	99,0	0,6	0,4	1,0	100,0	4 743 865
10-14 ans	98,6	1,2	0,2	1,4	100,0	2 648 263
15-19 ans	96,2	3,1	0,7	3,8	100,0	1 543 886
20-24 ans	95,6	3,1	1,3	4,4	100,0	987 503
25-29 ans	94,6	3,8	1,6	5,4	100,0	1 154 764
30-34 ans	94,9	2,9	2,2	5,1	100,0	965 390
35-39 ans	93,4	4,3	2,3	6,6	100,0	915 758
40-44 ans	92,8	4,7	2,6	7,2	100,0	734 647
45-49 ans	91,2	5,4	3,3	8,8	100,0	499 690
50-54 ans	91,1	5,6	3,2	8,9	100,0	554 381
55-59 ans	91,7	5,4	2,9	8,3	100,0	346 559
60-64 ans	94,2	4,3	1,5	5,8	100,0	354 373
65-69 ans	94,1	3,5	2,4	5,9	100,0	183 524
70-74 ans	91,6	5,5	2,9	8,4	100,0	199 837
75-79 ans	90,7	3,5	5,7	9,3	100,0	76 717
80 ans et Plus	89,4	6,0	4,5	10,6	100,0	146 426
Niveau d'instruction						
Aucun	97,5	1,5	1,0	2,5	100,0	13 402 444
Primaire	96,2	2,5	1,3	3,8	100,0	3 633 759
Secondaire	89,5	8,9	1,6	10,5	100,0	1 050 137
Supérieur	67,6	29,3	3,1	32,4	100,0	124 599
Niger	**96,9**	**2,1**	**1,0**	**3,1**	**100,0**	**20 651 071**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

3.2.2. Principales caractéristiques sociodémographiques des migrants

Le phénomène migratoire touche également les femmes. Ainsi, 40,9% des femmes ont effectué une migration pour diverses raisons. Cette proportion varie selon le type de migration. En effet, 21,7% des femmes sont concernées par la migration internationale alors que plus de la moitié des femmes (50,6%) ont effectué une migration interne (d'une région à une autre).

Parmi les jeunes âgés de 15-34 ans, 43% ont changé de région de naissance au cours de leur vie. La répartition selon le niveau d'instruction montre que la proportion des migrants analphabètes est plus élevée par rapport aux instruits. En effet, 49% sont des migrants internes et 68% ont franchi la frontière pour des raisons variées.

Tableau 3.3:Principales caractéristiques sociodémographiques des migrants

Profil migratoire	% de femmes	% de jeune de 15-29 ans	% de jeune de 15-34 ans	Age moyen (en années révolues)	Nombre année étude	% sans instruction	% de célibataire	Effectif
Non migrant	54,2	43,0	54,3	35	2,8	79,8	16,6	8 080 273
Migration interne	50,6	35,3	43,6	39	4,9	48,9	19,6	343 193
Migration internationale	21,7	24,1	36,2	42	2,2	67,7	10,7	173 915
Ens. migrant	40,9	31,5	41,1	40	4,0	55,2	16,7	517 108
Total	53,4	42,3	53,5	36	2,9	78,3	16,6	8 597 381

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

3.2.3. Motifs de migration internationale et principales destinations des migrants

La migration internationale s'effectue pour diverses raisons avec des ampleurs variables. La migration internationale s'effectue pour diverses raisons avec des ampleurs variables. Le tableau suivant qui donne la migration internationale cherche à capter les caractéristiques principales des personnes ayant quitté leur ménage au Mali au cours des 5 dernières années pour s'installer à l'extérieur (avec l'intention de ne pas y revenir avant six mois).

Le phénomène migratoire des populations est généralement motivé par la recherche d'un mieux-être et l'amélioration de leurs conditions de vie.

Les principaux motifs de la migration sont la recherche d'emploi (92%), le problème de santé (4,2%) et les études (2,6%). Ces causes varient selon les caractéristiques sociodémographiques des migrants. Les femmes migrent principalement pour des raisons d'études (49,4%), de regroupement familial (23,8%) et de problème de santé (16,2%). La principale raison évoquée par les hommes est la recherche de l'emploi (93,1%). En outre, 78% des migrants ayant un niveau supérieur ont pour motif les études.

Concernant la destination des migrants, les pays de l'Afrique de l'ouest constituent la principale destination (36%) notamment la Côte d'ivoire (24%).

Tableau 3.4:Principaux motifs de la migration internationale selon la région de destination choisie

Caractéristiques sociodémographiques et destination	Motifs de la migration internationale								
	Etudes	Regroupement familial	Affectation de travail	Recherche d'emploi	Problème de santé	Autre raison	Ne sait pas	Total	Effectif
Sexe									
Masculin	2,0	0,2	0,1	93,1	0,0	4,2	0,5	100,0	224 847
Féminin	49,4	23,8	0,0	0,0	16,2	10,7	0,0	100,0	3 240
Groupe d'âge									
15-24 ans	5,1	0,4	0,0	92,4	0,0	2,1	0,0	100,0	96 278
25-34 ans	0,2	0,0	0,5	92,3	0,3	6,8	0,0	100,0	67 697
35-64 ans	1,1	1,1	0,0	90,8	0,4	4,9	1,8	100,0	56 390
65 ans et Plus	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	1 852
Niveau d'instruction									
Aucun	1,6	0,5	0,0	96,0	0,0	1,6	0,3	100,0	114 702
Primaire	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	17 538
Secondaire	8,7	1,8	1,4	82,8	0,0	4,5	0,8	100,0	21 956
Supérieur	78,0	0,0	0,0	0,0	22,0	0,0	0,0	100,0	869
Ne sait pas	1,8	0,0	0,0	86,3	0,4	10,7	0,8	100,0	59 356
Statut matrimonial									
Célibataire	7,5	0,6	0,0	90,6	0,0	1,2	0,0	100,0	64 908
Marié	0,5	0,4	0,2	92,3	0,3	5,7	0,5	100,0	142 427
Séparé ou veuf	0,0	0,0	0,0	96,9	0,0	0,0	3,1	100,0	5 505
Ne sait pas	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	422
Pays									
Bénin	10,1	0,0	0,0	81,7	0,0	8,2	0,0	100,0	8 444
Burkina Faso	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	1 417
Côte d'ivoire	0,2	1,2	0,0	95,1	0,4	3,0	0,0	100,0	50 314
Guinée Bissau	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Mali	3,2	0,0	0,0	96,8	0,0	0,0	0,0	100,0	5 584
Sénégal	2,3	0,0	0,0	51,7	0,0	46,0	0,0	100,0	4 534
Togo	0,0	5,1	0,0	87,0	0,0	0,0	7,9	100,0	3 632
Ensemble. Etats UEMOA	1,7	1,1	0,0	90,8	0,3	5,8	0,4	100,0	73 924
Afrique de ouest non UEMOA	4,1	0,2	0,0	91,7	0,0	4,0	0,0	100,0	70 949
Afrique centrale	1,2	0,0	0,0	98,8	0,0	0,0	0,0	100,0	16 466
Autres Etats Afrique	1,0	0,1	0,0	93,4	0,0	4,2	1,2	100,0	39 251
Etats Europe	23,1	0,0	11,3	58,1	7,4	0,0	0,0	100,0	2 588
Etats Asie	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	225
Etats Amérique	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	100,0	169
Autres Etats non classés ailleurs	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	4 166
Total	**2,6**	**0,5**	**0,1**	**91,9**	**0,2**	**4,2**	**0,4**	**100,0**	**207 740**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

- Famille élargie : CM + conjoint(s) + enfant(s) + autres personnes.

Concernant la typologie des ménages, on constate que la population est majoritairement constituée des couples avec enfant (68%) et des familles élargies (21%).

Tableau 3.6: Répartition de la population par milieu de résidence et par type de ménage selon le sexe du CM

	Sexe			
	Homme	Femme	Total	Effectif
Milieu de résidence				
Niamey urbain	87,3	12,7	100,0	1 161 630
Autres urbains	83,2	16,8	100,0	1 914 365
Rural	90,0	10,0	100,0	17 575 076
Typologie du ménage				
Unipersonnel	57,2	42,8	100,0	92 553
Couple avec enfant	98,0	2,0	100,0	14 094 966
Couple sans enfant	98,4	1,6	100,0	311 202
Monoparental nucléaire	13,0	87,0	100,0	1164278
Monoparental élargi	20,5	79,5	100,0	600 663
Famille élargie	90,6	9,4	100,0	4 387 409
Niger	**89,2**	**10,8**	**100,0**	**20 651 071**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Tout comme le niveau national, les populations à l'échelle des régions sont majoritairement constituées de couples avec enfant et des familles élargies quel que soit la région considérée.

En tenant compte de la typologie des ménages, précédemment définie, on observe dans le Tableau 3.7 que, dans la configuration des ménages, les couples avec enfant constituent plus de la moitié (avec 68,3%) et les familles élargies 21,2%. Les couples avec enfants sont le plus important des typologies dans toutes les régions. Dans les régions d'Agadez, de Diffa et de Maradi, les couples avec enfant, constituent plus de sept ménages sur dix.

Tableau 3.7: Répartition de la population selon la région et le type de ménage

Typologie	Région								
	Agadez	Diffa	Dosso	Maradi	Tahoua	Tillaberi	Zinder	Niamey	Niger
Unipersonnel	0,4	0,4	0,3	0,2	0,6	0,2	0,6	1,2	0,4
Couple avec enfant	73,2	79,9	64,0	77,6	67,4	58,6	69,2	61,4	68,3
Couple sans enfant	2,8	2,1	1,3	1,2	1,4	1,6	1,7	1,6	1,5
Monoparental nucléaire	8,8	5,1	4,1	3,6	11,5	3,7	4,4	5,1	5,6
Monoparental élargi	3,4	1,0	2,1	1,1	3,7	2,8	4,1	4,9	2,9
Famille élargie	11,4	11,5	28,3	16,3	15,5	33,1	20,0	25,7	21,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	**566 446**	**691 356**	**2 459 812**	**4 160 231**	**3 983 172**	**3 280 334**	**4 305 953**	**1 203 766**	**20 651 071**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

- Famille élargie : CM + conjoint(s) + enfant(s) + autres personnes.

Concernant la typologie des ménages, on constate que la population est majoritairement constituée des couples avec enfant (68%) et des familles élargies (21%).

Tableau 3.6: Répartition de la population par milieu de résidence et par type de ménage selon le sexe du CM

	Sexe			
	Homme	Femme	Total	Effectif
Milieu de résidence				
Niamey urbain	87,3	12,7	100,0	1 161 630
Autres urbains	83,2	16,8	100,0	1 914 365
Rural	90,0	10,0	100,0	17 575 076
Typologie du ménage				
Unipersonnel	57,2	42,8	100,0	92 553
Couple avec enfant	98,0	2,0	100,0	14 094 966
Couple sans enfant	98,4	1,6	100,0	311 202
Monoparental nucléaire	13,0	87,0	100,0	1164278
Monoparental élargi	20,5	79,5	100,0	600 663
Famille élargie	90,6	9,4	100,0	4 387 409
Niger	**89,2**	**10,8**	**100,0**	**20 651 071**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Tout comme le niveau national, les populations à l'échelle des régions sont majoritairement constituées de couples avec enfant et des familles élargies quel que soit la région considérée.

En tenant compte de la typologie des ménages, précédemment définie, on observe dans le Tableau 3.7 que, dans la configuration des ménages, les couples avec enfant constituent plus de la moitié (avec 68,3%) et les familles élargies 21,2%. Les couples avec enfants sont le plus important des typologies dans toutes les régions. Dans les régions d'Agadez, de Diffa et de Maradi, les couples avec enfant, constituent plus de sept ménages sur dix.

Tableau 3.7: Répartition de la population selon la région et le type de ménage

Typologie	Région								
	Agadez	Diffa	Dosso	Maradi	Tahoua	Tillaberi	Zinder	Niamey	Niger
Unipersonnel	0,4	0,4	0,3	0,2	0,6	0,2	0,6	1,2	0,4
Couple avec enfant	73,2	79,9	64,0	77,6	67,4	58,6	69,2	61,4	68,3
Couple sans enfant	2,8	2,1	1,3	1,2	1,4	1,6	1,7	1,6	1,5
Monoparental nucléaire	8,8	5,1	4,1	3,6	11,5	3,7	4,4	5,1	5,6
Monoparental élargi	3,4	1,0	2,1	1,1	3,7	2,8	4,1	4,9	2,9
Famille élargie	11,4	11,5	28,3	16,3	15,5	33,1	20,0	25,7	21,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	**566 446**	**691 356**	**2 459 812**	**4 160 231**	**3 983 172**	**3 280 334**	**4 305 953**	**1 203 766**	**20 651 071**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Chapitre 4: Scolarisation et alphabétisation

Résultats clés

- **Taux net de scolarisation au primaire ajusté (6 – 11 ans)**

Le taux net de scolarisation au primaire ajusté est estimé à 41,10% au Niger. Ce taux est de 42,92% pour les garçons et 39,09% pour les filles. Les taux de scolarisation les plus faibles chez les garçons (27,96%) et les filles (24,16%) sont enregistrés dans la région de Zinder.

Niamey (82,84%) et les autres centres urbains (67,97%) ont des taux de scolarisation primaire ajusté largement supérieur à celui du milieu rural (36,43%).

La région de Niamey (81,09%) enregistre le taux de scolarisation du primaire le plus élevé tandis que Zinder (26,13%) a le taux le plus faible.

- **Pourcentage des enfants en âge d'être au primaire qui sont hors du système**

Plus de cinq enfants sur dix (59,07%) en âge d'être au primaire sont hors du système au Niger. Les filles (61,09%) sont plus touchées par ce phénomène que les garçons (57,24%). Ce phénomène est plus accentué chez les filles (76,03%) et les garçons (71,85%) de la région de Zinder.

- **Taux net de scolarisation au secondaire (12 – 17 ans)**

Ce taux est estimé à 18,11% au Niger. La proportion de garçon (18,58%) est pratiquement égale à celle des filles (17,58%).

La zone urbaine de Niamey et les autres centres urbains enregistrent des taux de scolarisation au secondaire de 56,21% et 39,30% respectivement contre 12,22% pour le milieu rural.

- **Taux d'alphabétisation des adultes (15 ans et plus)**

Dans l'ensemeble, selon les résultats de l'enquête, 28,4% de la population adulte est alphabétisée. Ce taux varie de 18,4% à Zinder à 69,8% à Niamey.

Les hommes paraissent être plus alphabétisés (37,2%) que les femmes (20,8%). L'analyse selon le milieu montre que 60,2% des adultes sont alphabétisés en milieu urbain contre 21,4% en milieu rural.

L'objectif 4 des ODD qui est celui d'obtenir une éducation de qualité est le fondement pour améliorer la vie des gens et le développement durable. Outre l'amélioration de leur qualité de vie, l'accès à une éducation inclusive et équitable peut aider à doter les populations locales des outils nécessaires pour développer des solutions innovantes aux plus grands problèmes du monde. Cette section traite de la fréquentation scolaire, de la scolarisation des enfants, de la progression scolaire, de la déperdition scolaire et de l'alphabétisation des adultes.

Ce chapitre traite de la fréquentation scolaire, de la scolarisation des enfants, de la progression scolaire, de la déperdition scolaire et de l'alphabétisation des adultes.

4.1. La non fréquentation scolaire

Dans l'ensemble de la population cible, les résultats de l'enquête montrent qu'en 2017, un peu plus de sept personnes sur dix, soit 72,49% n'ont jamais été à l'école. En milieu rural ce taux est de 77,68% contre 50,56% en milieu urbain autre que Niamey où il est de l'ordre de 32,05%.

Selon le sexe, la proportion de personnes non scolarisées est plus élevée chez les femmes (76,0%) que chez les hommes (68,98%).

Selon le groupe d'âge, on note dans la plupart des cas une légère différence en faveur des hommes qui apparaissent être plus scolarisés que les femmes. En somme, en dépit de toutes les actions entreprises dans le domaine de l'éducation ces dernières années, la non fréquentation scolaire demeure une réalité au Niger, particulièrement en milieu rural.

Tableau 4.1:Pourcentage des individus jamais scolarisés par groupe d'âges suivant le sexe et le milieu de résidence, Niger, 2017

Groupe d'âges	Sexe		Milieu de résidence				
	Homme	Femme	Niamey urbain	Autres urbains	Rural	Total	Effectif
0-4 ans	96,50	96,00	87,97	94,34	96,82	96,26	4594118
5-9 ans	64,52	67,32	24,21	43,17	69,75	65,85	4743865
10-14 ans	44,92	48,23	6,35	18,67	52,77	46,40	2648263
15-19 ans	48,33	64,52	13,94	27,51	65,24	56,84	1543886
20-24 ans	57,56	78,11	20,22	46,16	78,93	71,05	987503
25-29 ans	69,68	82,35	28,45	52,42	84,82	77,80	1154764
30-34 ans	76,72	87,06	35,74	62,82	88,77	82,73	965390
35-39 ans	75,24	88,13	34,49	63,45	88,61	81,96	915758
40-44 ans	76,17	90,55	34,10	55,84	90,61	83,31	734647
45-49 ans	79,47	89,13	39,00	71,59	90,60	83,95	499690
50-54 ans	85,08	93,90	51,53	74,77	94,22	89,39	554381
55-59 ans	84,44	91,93	49,68	69,97	93,60	87,53	346559
60-64 ans	91,58	95,04	57,66	74,96	97,85	93,09	354373
65-69 ans	92,48	97,04	60,52	90,79	97,27	94,09	183524
70-74 ans	97,38	98,30	63,16	97,41	99,39	97,76	199837
75-79 ans	97,19	95,05	67,12	96,32	98,84	96,61	76717
80 ans et Plus	98,16	96,19	80,39	82,74	100,00	97,46	146426
Niger	**68,98**	**76,00**	**32,05**	**50,56**	**77,68**	**72,49**	**20649704**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

4.2. La scolarisation

4.2.1. Niveau d'instruction

Le **Tableau** 4.2, ci-après, fait l'état des lieux sur l'instruction eu égard à certaines caractéristiques démographiques des individus.

Au regard des résultats de l'enquête, la population du Niger est constituée majoritairement de personnes sans niveau d'instruction. En effet, l'analyses montre que 73,6% de la population est sans niveau d'instruction. Cependant 20% a le niveau primaire et seulement 0,7% pour le niveau supérieur. Ces proportions varient selon le milieu de résidence et le sexe.

Le milieu urbain enregistre les pourcentages des instruits les plus élevés notamment à Niamey où 33,6% de la population a le niveau primaire, et 22,2% le niveau secondaire.

La répartition selon le sexe montre que les hommes sont plus scolarisés que les femmes. Parmi ces dernières 17,6% ont le niveau primaire et 4,9 % le niveau secondaire contre 22,3% chez les hommes pour le primaire et 6,6% pour le secondaire.

Tableau 4.2:Répartition de la population par caractéristiques démographiques selon le niveau d'instruction, Niger, 2017

Caractéristiques sociodémographiques	Niveau instruction					Effectif
	Aucun	Primaire	Secondaire	Supérieur	Total	
Région						
Agadez	66,2	23,9	9,2	0,7	100	566 446
Diffa	80,2	15,4	4,4	0,0	100	691 356
Dosso	72,5	21,2	6	0,3	100	2 459 812
Maradi	76,5	18,5	4,9	0,2	100	4 160 231
Tahoua	74,8	20,7	4,1	0,4	100	3 983 172
Tillaberi	69,9	25	4,8	0,3	100	3 280 334
Zinder	83,6	12,3	4	0,2	100	4 305 953
Niamey	38,1	33	21,7	7,2	100	1 203 766
Milieu de résidence						
Niamey urbain	36,8	33,6	22,2	7,4	100	1 161 630
Autres urbains	52,7	29,7	15,9	1,8	100	1 914 365
Rural	78,4	17,9	3,5	0,1	100	17 575 076
Sexe						
Homme	70,1	22,3	6,6	1,0	100	10 423 322
Femme	77,1	17,6	4,9	0,4	100	10 227 749
Niger	**73,6**	**20**	**5,8**	**0,7**	**100**	**20 651 071**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

4.2.2. Taux de scolarisation

L'universalité de la scolarisation telle que préconisée dans le primaire est loin d'être atteint. Le Tableau 4.3 présente le taux net de scolarisation au primaire et au secondaire. Les résultats de l'enquête montrent que le taux net de scolarisation au primaire ajusté (6 à 11 ans) est estimé à 41,10% au Niger. Selon le sexe, ce taux est de 42,92% pour les garçons et 39,09% pour les filles. Les taux de scolarisation les plus faibles chez les garçons (27,96%) et les filles (24,16%) sont enregistrés dans la région de Zinder.

Selon le milieu de résidence, Niamey (82,84%) et les autres centres urbains (67,97%) ont des taux de scolarisation primaire ajusté largement supérieur à celui du milieu rural (36,43%).

La région de Niamey (81,09%) enregistre le taux de scolarisation du primaire le plus élevé tandis que Zinder (26,13%) a le taux le plus faible.

Plus de cinq enfants sur dix (59,07%) en âge d'être au primaire sont hors du système au Niger. Les filles (61,09%) sont plus touchées par ce phénomène que les garçons (57,24%). Ce phénomène est plus accentué chez les filles (76,03%) et les garçons (71,85%) de la région de Zinder.

La proportion d'enfants en âge d'être au primaire qui sont hors du système à Niamey urbain (17,30%) est le plus faible contre 32,64% pour les autres centres urbains et 61,66% pour le milieu rural.

La région de Niamey (19,04%) est la moins affectée par le phénomène d'enfants en âge d'être au primaire mais qui sont hors du système tandis que la région de Zinder (73,86%) est la plus touchée.

Le taux de scolarisation au secondaire est estimé à 18,11% au Niger. La proportion de garçon (18,58%) est pratiquement égale à celle des filles (17,58%).

Il existe une forte disparité entre le milieu urbain et le milieu rural en termes de scolarisation au secondaire. En effet, la zone urbaine de Niamey et les autres centres urbains enregistrent des taux de scolarisation au secondaire de 56,21% et 39,30% respectivement contre 12,22% pour le milieu rural.

Selon les régions, Niamey (55,06%) a le taux de scolarisation au secondaire le plus élevé tandis que les régions de Zinder (12,98%) et Tillabéri (12,85%) enregistrent les taux les plus faibles.Plus desix(6)enfants sur dix (63,66%) en âge d'être au secondaire sont hors du système au Niger. On note que 61,28% des garçons et 66,33% des filles en âge d'être au secondaire sont hors du système.

C'est dans le milieu rural que le phénomène d'enfants en âge d'être au secondaire mais qui sont hors du système est le plus présent. En effet, 70,61% des enfants en âge d'être au secondaire sont hors du système contre 37,90% pour les autres centres urbains et 20,08% pour le centre urbain de Niamey.Les régions de Zinder (78,74%) et de Diffa (70,77%) sont les régions ayant les taux d'enfants en âge d'être au secondaire et qui sont hors du système les plus élevés.

Tableau 4.3:Taux de scolarisation du primaire et du secondaire selon le sexe et la résidence et indice de parité fille/garçon dans les niveaux d'études, Niger, 2017

	Taux net de scolarisation au primaire ajusté [1]			Pourcentage des enfants en âge d'être au primaire qui sont hors du système			Effectif des 6 à 11 ans	Taux net de scolarisation au secondaire			Pourcentage des enfants en âge d'être au secondaire qui sont hors du système			Effectif des 12 à 17 ans
Caractéristiques sociodémographiques	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total		Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	
Région														
Agadez	50,06	52,99	51,52	49,6	47,01	48,31	119191	20,66	24,33	22,44	58,95	57,99	58,48	71 148
Diffa	35,56	34,07	34,85	64,44	65,93	65,15	166745	16,85	20,36	18,61	70,95	70,59	70,77	84 673
Dosso	50,24	40,51	45,15	49,88	59,49	54,91	558785	18,15	17,09	17,67	60,34	65,39	62,62	349 918
Maradi	39	36,34	37,76	61,21	63,77	62,4	992867	20,51	13,43	17,24	60,67	73,35	66,53	549 000
Tahoua	47,27	38,51	43,09	53,11	61,82	57,28	981886	17,94	14,08	16,31	60,38	69,87	64,39	506 758
Tillabéri	45,57	50,1	47,58	54,82	50,24	52,79	720706	10,99	14,7	12,85	58,9	58,3	58,6	502 269
Zinder	27,96	24,16	26,13	71,85	76,03	73,86	1004336	13,26	12,7	12,98	77,57	79,94	78,74	555 333
Niamey	82,36	79,66	81,09	17,8	20,44	19,04	231140	54,28	55,76	55,05	18,55	23,91	21,34	180 708
Milieu de														
Niamey urbain	83,95	81,57	82,84	16,21	18,53	17,3	222834	55,63	56,74	56,21	17,23	22,72	20,08	175 404
Autres urbains	68,6	67,36	67,97	31,4	32,64	32,03	378607	32,37	46,18	39,3	41,7	34,13	37,9	323 959
Rural	38,51	34,12	36,43	61,66	66,09	63,76	4174214	14,24	9,88	12,22	66,84	74,96	70,61	2 300 445
Niger	**42,92**	**39,09**	**41,1**	**57,24**	**61,09**	**59,07**	**4775654**	**18,58**	**17,58**	**18,11**	**61,28**	**66,33**	**63,66**	**2 799 807**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

4.3. Analyse de la progression scolaire

4.3.1. Niveau primaire

Le **Tableau** 4.4 donne le taux de survie au primaire pour chaque région, milieu de résidence et sexe. Le taux de survie au primaire mesure la capacité des élèves d'une promotion donnée du niveau primaire de demeurer dans la même promotion entre deux années scolaires consécutives.

Selon les résultats de l'enquête, les pourcentages des enfants ne passant pas en année supérieure sont plus importants pour la première, sixième et cinquième année avec respectivement 32,75%, 29,40% et 21,49% pour le pays. Les pourcentages de ceux qui ne passent pas en année supérieure sont plus élevés pour les enfants inscrits en première (67,25%) et sixième année (70,60%) d'une manière générale.

Cette observation cache cependant des disparités au niveau des régions. C'est ainsi qu'au niveau d'Agadez (68,39%), de Diffa (57,85%), de Niamey (44,9%) et Niamey –urbain (45,9%) les enfants en cinquième année ont plus de difficulté d'être en année supérieure par rapport aux autres années. Les pourcentages les plus élevés pour Agadez sont ceux de la première année en année supérieure (88,32%), pour Diffa ceux de la sixième à première année du secondaire (74,86%) de même pour Niamey et Niamey-urbain avec respectivement 69,04% et 69,58%.

Pour les 5 autres régions, Dosso (73,43%), Maradi (77,98%), Tahoua (70,73%), Tillabéri (60,71%) et Zinder (58,63%) ce sont les pourcentages des enfants ayant fait la première année et qui sont en deuxième année qui sont faibles par rapport aux autres années.

Tableau 4.4:Taux de survie scolaire au primaire, Niger, 2017

Caractéristiques sociodémographiques	% des enfants ayant fait la 1ere année en 2016 et qui sont 2ième année en 2017	% des enfants ayant fait la 2ième année en 2016 et qui sont 3ième année en 2017	% des enfants ayant fait la 3ième année en 2016 et qui sont 4ième année en 2017	% des enfants ayant fait la 4ième année en 2016 et qui sont 5ième année en 2017	% des enfants ayant fait la 5ième année en 2016 et qui sont 6ième année en 2017	% des enfants ayant fait la 6ième année en 2016 et qui sont 1ere année du secondaire en 2017
Région						
Agadez	88,32	81,59	80,63	82,67	68,39	86,7
Diffa	58,98	63,72	65,73	66,64	57,85	74,86
Dosso	73,43	90,58	93,06	96,12	84,54	78,09
Maradi	77,98	96,21	93,51	96,91	87,25	70,51
Tahoua	70,73	98,98	95,55	96,07	91,91	71,89
Tillabéri	60,71	90,52	82,5	86,33	78,93	60,46
Zinder	58,63	78,99	60,55	80,54	80,98	74,81
Milieu de résidence						
Niamey	56,6	64,49	60,6	66,55	44,9	69,04
Niamey urbain	56,06	64,09	60	66,02	45,09	69,58
Autres urbains	83,06	89,3	89,81	85,64	83,32	81,41
Rural	66,04	91,26	85,42	92,13	83,58	67,56
Sexe						
Homme	68,97	89,76	84,7	89,04	79,25	66,63
Femme	65,04	87,3	82,53	88,11	77,63	75,42
Niger	**67,25**	**88,69**	**83,72**	**88,61**	**78,51**	70,6

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

4.3.2. Niveau secondaire

De l'examen du **Tableau** 4.5, on constate que les s taux de survie dans les classes du secondaire sont élevés quel que soit la région, le milieu de résidence et le sexe. Cependant, ils diminuent au passage des classes d'examens (3ème, Terminale) aux classes supérieures. En effet, le taux de survie des enfants ayant fait la classe de troisième en 2016 et qui sont en classe de seconde est de 36,67%. Celui des enfants qui ont fréquenté la classe de Terminale en 2016 et qui sont en première année du supérieur s'élève à 29,74%. Cela est dû aux taux de réussites faibles enregistrés aux examens (BEPC, BAC) du secondaire.

Tableau 4.5:Taux de survie scolaire au secondaire selon la région, le milieu de résidence et le sexe

Caractéristiques sociodémographiques	% des enfants ayant fait la 1ere année en 2016 et qui sont 2ième année en 2017	% des enfants ayant fait la 2ième année en 2016 et qui sont 3ième année en 2017	% des enfants ayant fait la 3ième année en 2016 et qui sont 4ième année en 2017	% des enfants ayant fait la 4ième année en 2016 et qui sont 5ième année en 2017	% des enfants ayant fait la 5ième année en 2016 et qui sont 6ième année en 2017	% des enfants ayant fait la 6ième année en 2016 et qui sont 7ième année en 2017	% des enfants ayant fait la 7ième année en 2016 et qui sont 1ere année du supérieur en 2017
Région							
Agadez	72,55	70,24	87,18	40,45	25,74	84,91	0,00
Diffa	54,68	65	46,85	14,51	44,66	0,00	0,00
Dosso	87,13	93,48	80,33	28,27	72,31	100	0,00
Maradi	77,75	90,69	85,59	61,65	100	61,84	25,68
Tahoua	71,21	97,45	87,79	88,34	88,87	100	
Tillaberi	69,59	77,98	82,33	14,62	82,97	71,33	54,11
Zinder	56,23	80,66	66,37	12,1	78,85	72,45	30,23
Niamey	46,25	59,1	51,25	46,44	66,06	58,93	33,96
Milieu de résidence							
Niamey urbain	46,08	59,48	51,07	46,36	65,78	58,93	33,96
Autres urbains	77,27	84,3	69,75	18,18	78,26	92,26	12,13
Rural	69,87	88,43	83,75	50,36	87,29	57,22	66,57
Sexe							
Homme	73,21	82,06	72,07	41,53	77,87	68,31	35,87
Femme	59,36	82,28	75,61	31,84	81,11	66,93	19,57
Niger	**67,38**	**82,16**	**73,55**	**36,67**	**79,17**	**67,65**	**29,74**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

4.4. La déperdition scolaire

Les principaux motifs de la déperdition scolaire au primaire sont l'insuffisance des résultats scolaires (52,8%) et la recherche de l'emploi (11,2%). On observe une prédominance de ces motifs dans toutes les régions. On constate que chez les femmes les principaux motifs de la déperdition scolaire sont l'insuffisance des résultats scolaires (51,3%) et les mariages ou grossesses (8,6%).

Tableau 4.6:Principaux motifs de la déperdition scolaire au primaire par région, milieu de résidence et sexe

	Motifs de la déperdition scolaire au primaire													
Caractéristiques socio démographiques	Autres	Insuffisance de résultats scolaires	Pour travailler	Etudes achevées	Pour aider la famille	Ecole est inutile	Mariage, grossesse	Trop âgé	Handicap, maladie	Pour suivre une formation	Ecole trop éloignée	Fille	Total	Effectif
Région														
Agadez	11,8	44,6	17,3	3,2	10,5	5,1	2	0,5	1,8	1,7	1,2	0,4	100	74 547
Diffa	5,4	34,7	13,7	2,8	23,4	4,8	7	1,6	0,8	1,8	2,1	2	100	28 190
Dosso	6,8	53,1	14,5	4,3	10,9	0,3	4,1	0,7	2,6	0	2	0,8	100	195 225
Maradi	14	60	6,1	3,2	2,2	3,9	4,6	0,4	2,4	0,6	1,2	1,4	100	241 134
Tahoua	6,7	60,5	2,6	8,7	4,4	2	3,4	8,8	1,5	0,2	1,2	0	100	243 403
Tillaberi	6,2	61,6	4,4	5,2	3,1	11,1	2,5	0,2	2,2	1,1	1	1,4	100	308 548
Zinder	8,9	49,8	11,6	4,3	9,5	4,1	5,6	1,2	2,4	2,5	0	0	100	201 104
Niamey	5,9	36,8	25,7	15,4	6,1	1,8	1,7	0,7	0,9	3	0,2	1,9	100	292 789
Milieu de résidence														
Niamey urbain	5,8	36,9	26	15,5	6,1	1,6	1,7	0,7	0,9	3	0,2	1,7	100	289 023
Autres urbains	6,5	51,1	13,9	13,1	4,3	2,4	2,1	0,8	3,1	2,2	0,2	0,2	100	300 772
Rural	9,2	57,9	6,2	2,6	6,8	5,6	4,4	2,5	1,8	0,5	1,4	1	100	995 145
Sexe														
Homme	8,4	53,7	14,1	7	5,9	4,8	0	1,9	1,6	1,5	0,8	0,2	100	945 038
Femme	7,6	51,3	7	6,8	6,6	3,5	8,6	1,8	2,3	1,1	1,2	2,2	100	639 902
Niger	**8,1**	**52,8**	**11,2**	**6,9**	**6,2**	**4,3**	**3,5**	**1,9**	**1,9**	**1,3**	**1,0**	**1,0**	**100**	**1 584 940**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

4.5. L'alphabétisation des adultes

Lors de l'enquête ERI-ESI 2017, l'alphabétisation a été appréhendée par le fait de savoir lire et écrire une phrase dans une langue quelconque. Elle se rapporte généralement aux individus âgés de 15 ans ou plus d'une population donnée.

La présente section traite de l'alphabétisation des adultes (personnes âgées de 15 ans et plus). Le **Tableau** 4.7 donne pour chaque région le pourcentage d'adultes alphabétisés en français par sexe et milieu de résidence.

Dans l'ensemeble, selon les résultats de l'enquête 28,4% de la population adulte est alphabétisée. Selon les régions, ce taux varie de 18,4% à Zinder à 69,8% à Niamey.

Selon le sexe, les hommes paraissent plus alphabétisés (37,2%) que les femmes(20,8%). L'analyse selon le mileu montre que 60,2% des adultes sont alphabétisés contre 21,4% en milieu rural.

Tableau 4.7:Taux d'alphabétisation des adultes selon la région par sexe et milieu de résidence, Niger, 2017

Région	Homme	Femme	Urbain	Rural	Ensemble
Agadez	42,7%	29,8%	57,1%	16,3%	36,1%
Diffa	27,4%	13,3%	40,3%	15,7%	20,0%
Dosso	45,5%	28,9%	58,5%	34,2%	36,9%
Maradi	32,8%	15,3%	57,6%	16,9%	23,4%
Tahoua	32,2%	14,2%	45,5%	19,7%	22,1%
Tillaberi	36,3%	21,9%	61,1%	27,3%	28,8%
Zinder	27,4%	10,5%	50,4%	14,1%	18,4%
Niamey	75,3%	64,9%	70,9%	37,2%	69,8%
Niger	**37,2%**	**20,8%**	**60,2%**	**21,4%**	**28,4%**

Chapitre 5: Caractéristiques socioéconomiques

Résultats clés

- **Taux de chômage BIT**

En 2017, le taux de chômage au sens du BIT est estimé à 7,9% au Niger. Il est de 8,0% chez les hommes et de 7,7% chez les femmes. Selon le groupe d'âges, le chômage touche beaucoup plus les jeunes de 15-24 ans avec 17,3% que ceux âgés de 15-34 ans (12,2%). Selon le milieu de résidence, ce taux est de 7,0% en milieu urbain contre 8,3% en milieu rural.

- **Taux combiné du sous-emploi lié au temps de travail et du chômage**

Il est évalué à 29,8% dont 35,7% chez les femmes et 27,2% chez les hommes. Cet indicateur est plus élevé chez les jeunes âgés de 15-24 ans avec 36,1% contre 33,7% chez ceux âgés de 15-34 ans. Ce taux est de 28,0% en milieu urbain contre 30,4% qu'en milieu rural.

- **Taux de sous-utilisation de la main œuvre**

Il est estimé à 60,2%. Cela signifierait qu'au Niger la main d'œuvre est utilisée à 39,8% de ses capacités productives. Cet indicateur est de 72,6% chez les femmes contre 51,9% chez les hommes. Les jeunes âgés de 15-24 ans sont sous-utilisés à 74,6% contre 69,2% pour ceux qui sont âgés entre 15-34 ans. En milieu urbain, ce taux est de 43,3% contre 29,4% pour la ville de Niamey.

- **Durée moyenne de chômage (en années**)

La durée moyenne du chômage avant le premier emploi est de 1,80 ans dont 2,09 ans chez les femmes contre 1,66 an chez les hommes. Elle est de 1,77 an en milieu urbain (2,14 ans chez les femmes contre 1,60 an chez les hommes) contre 1,80 an en milieu rural (2,07 ans chez les femmes et 1,68 an chez les hommes). Dans toutes les régions la durée moyenne du chômage avant le premier emploi est supérieure à celles des hommes

- **Taux d'emplois vulnérables ou part des travailleurs propre compte et travailleurs familiaux**

il est de 75,9% au Niger dont 72,6% chez les hommes et 83,6% chez les femmes. Il est de 84,4% en milieu rural contre 58,6% en milieu urbain hors Niamey (39,6%). Le niveau de cet indicateur varie de 73,3% à Tillabéri à 88,9% à Diffa et dans une moindre mesure dans la région de Niamey (40,3%) et dans celle d'Agadez (67,1%).

- **Taux de pluriactivité**

Ce taux est de 5,3% au Niger, Il est inférieur à 8,0% quel que soit les caractéristiques sociodémographiques, la région, le milieu de résidence ou le sexe. Il est même inférieur à 3,0% pour certains cas (chez les femmes 2,9%, pour les personnes ayant le supérieur comme niveau d'instruction 2,9% et à Maradi 2,6%).

- **Taux de salarisation dans le secteur non agricole**

Il est de l'ordre de (30,6%) en milieu urbain hors Niamey contre 5,1% en milieu rural. En milieu urbain de Niamey, il est de 48,6%.

- **Taux de salaire inférieur au SMIG (%)**

Dans l'ensemble, 63,53% des actifs occupés ont un taux de salaire inférieur au SMIG et 30,74% ont un taux de salaire bas.

- **Durée du travail excessive (plus de 48 heures par semaine**)

La durée de travail excessive touche 28,43% des actifs au Niger. Ce phénomène concerne 34,34% des hommes et 18,15% des femmes. Selon la classe d'âge, ce sont les individus ayant 65 ans et plus (33,63%) et ceux ayant entre 25-34 ans (31,89%) qui travaillent plus de 48h par semaine. En milieu urbain, la durée de travail excessive concerne 33,91% des actifs contre 27,91% en milieu rural.

Ce chapitre de cette étude porte sur les caractéristiques socioéconomiques de la population malienne en 2017. Ce chapitre est structuré autour des points suivants : situation des inactifs, sous-utilisation de la main d'œuvre, aspiration et moyen de recherche d'emplois des chômeurs, bilan de l'emploi, population active, mobilité des emplois, matrice de transition, revenu du travail, principales caractéristiques des emplois, salaires, femmes et marché du travail etc.

5.1. Situation des inactifs

La population inactive âgée de 15 ans et plus est estimée à 5.232.486 personnes dont 64,8% de femmes et 35,2% d'hommes. Cette population représente 60,4% de la population âgée de 15 ans et plus et 25,3% de la population totale.

En ce qui concerne le milieu de résidence, les résultats montrent que 83,9% des inactifs sont beaucoup en milieu rural alors qu'ils ne sont que 16,1% en milieu urbain. En outre, la majorité d'entre eux (79,6%) n'a aucun niveau d'instruction, 9,5% a le niveau primaire, 10,0% le niveau secondaire et 0,8% le niveau supérieur.

Tableau 5.1:Répartition en % de la population inactive âgée de 15 ans et plus selon la région par caractéristiques sociodémographiques

Caractéristiques sociodémographiques	Effectif	%
Sexe		
Homme	1 841 131	35,2
Femme	3 391 355	64,8
Groupe d'âge		
15-24 ans	1 808 332	34,6
25-64 ans	2 955 316	56,5
65 ans et Plus	468 837	9
Niveau d'instruction		
Aucun	4 165 479	79,6
Primaire	498 080	9,5
Secondaire	521 989	10
Supérieur	42 297	0,8
Milieu de résidence		
Niamey urbain	324 919	6,2
Autres urbains	517 285	9,9
Rural	4 390 282	83,9
Région		
Agadez	136 056	2,6
Diffa	155 456	3
Dosso	695 588	13,3
Maradi	895 234	17,1
Tahoua	913 372	17,5
Tillaberi	1 074 730	20,5
Zinder	1 025 523	19,6
Niamey	336 527	6,4
Niger	**5 232 486**	**100**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Les inactifs ont donné plusieurs raisons de leur inactivité. Ces raisons sont liées à leur situation d'être femme au foyer pour 45,6%, d'être en cours de scolarisation pour 8,3%, d'être en situation de handicap pour 6,5% et de retraité pour 2,6%. D'autres raisons ont été indiquées par 35,5% des inactifs comme le montre le tableau 5.2 ci-dessous.

Tableau 5.2: Répartition en % des inactifs de 15 ans et plus selon les raisons d'inactivité par région, milieu de résidence, niveau d'instruction et groupe d'âges

Caractéristiques sociodémographiques	Raison d'inactivités										
	Malentendant	Mal voyant	Handicapé moteur	Autre handicap ou maladie de longue durée	En cours de scolarité	Retraité	Femme au foyer	Rentier	Autre	Total	Effectif
Sexe											
Homme	0,9	2,2	0,6	6,5	13,1	4,4	1,7	3,4	67,1	100	1 841 131
Femme	0,3	1,1	0,2	2,9	5,8	1,6	69,5	0,5	18,2	100	3 391 355
Groupe d'âge											
15-24 ans	0,3	0,1	0,1	1,4	22,6	0,1	40,2	1,1	34,1	100	1 808 332
25-64 ans	0,3	1,2	0,4	4,6	1	1,7	54,1	1,7	35	100	2 955 316
65 ans et Plus	2,1	8,4	1	12,7	0	17,8	12,7	2,4	43	100	468 837
Niveau d'instruction											
Aucun	0,5	1,8	0,3	4,7	0,7	2,7	50,8	1,8	36,6	100	4 165 479
Primaire	0,2	0,2	0,4	3,1	15,4	1,2	37,3	1	41,2	100	498 080
Secondaire	0,1	0,1	0,3	1,1	58,6	1,5	15,4	0,3	22,6	100	521 989
Supérieur	0	0	0	5,1	56,4	15,5	11,3	0	11,7	100	42 297
Milieu de résidence											
Niamey urbain	0,2	0,5	0,3	3,2	34,3	6,4	38,4	0,4	16,4	100	324 919
Autres urbains	0,1	1,8	1	4,4	21,9	2,3	41,1	0,3	27	100	517 285
Rural	0,5	1,5	0,3	4,3	4,8	2,3	46,7	1,8	37,8	100	4 390 282
Région											
Agadez	0,5	1,5	0,3	3,8	10,2	6,8	46	4,8	26,2	100	136 056
Diffa	0,4	1,1	0,4	2,6	3,9	1,1	59,1	1,8	29,6	100	155 456
Dosso	0,2	0,8	0,2	4,7	8,4	1,7	43,6	2,6	37,8	100	695 588
Maradil	0,3	3,1	0,4	7,1	8,2	1,6	45,1	2,4	32	100	895 234
Tahoua	1,0	2,1	0,3	2,7	4,7	1,7	54	0,7	32,8	100	913 372
Tillaberi	0,4	0,4	0,3	3,9	7,1	2,5	34,7	1,5	49,1	100	1 074 730
Zinder	0,5	1,4	0,5	3,6	5,2	3,3	51,7	0,9	33	100	1 025 523
Niamey	0,2	0,5	0,3	3,3	33,4	6,5	38,7	0,3	16,8	100	336 527
Niger	**0,5**	**1,5**	**0,3**	**4,2**	**8,3**	**2,6**	**45,6**	**1,6**	**35,4**	**100**	**5 232 486**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Par ailleurs, selon le genre, les hommes ont beaucoup plus cité d'autres raisons (67,1%) que les femmes qui ont plus indiqué leur situation d'être femme au foyer (69,5%).

Pour les inactifs en cours de scolarisation, ce sont les situations d'être au niveau secondaire et supérieur qui en sont les principales raisons avec respectivement 58,6% et 56,4%. Au niveau des régions, c'est à Niamey qu'on relève une proportion plus importante avec 34,3% qui ont avancé la raison d'être en cours de scolarisation comme raison de leur inactivité.

A la question de savoir comment ils arrivent à subvenir à leur besoin, les inactifs ont fourni plusieurs réponses dont la plus citée est leur prise en charge par leur famille pour 79,9% des cas. Cette proportion varie de 69,9% à 94,4% quel que soit l'âge, le niveau d'instruction, le milieu de résidence, la région de résidence et dans une moindre mesure le genre où seulement 53,3% des hommes l'ont indiquée. Cela prouve une forte dépendance des inactifs de leur famille.

Par ailleurs, 10,9% des inactifs ont indiqué vivre de leur épargne, 1% du revenu de la propriété ou de leurs rentes et 6,6% d'autres modes de survie.

Tableau 5.3:Mode de survie des personnes en situation d'inactivité par région, milieu de résidence, niveau d'instruction et groupe d'âges

Caractéristiques sociodémographiques	Mode de survie en situation d'inactivité									Effectif
	Perçoit une pension de travail	Autre pension ou une aide (famille, veuvage, divorce, orphelinat)	Perçoit des revenus de sa propriété, vit de ses rentes	Vit de son épargne	Mendie	Boursier	Prise en charge par sa famille ou une personne	Autre	Total	
Sexe										
Homme	0,8	0,4	2,7	28,1	1	0,2	53,3	13,4	100	1840911
Femme	0,1	0,5	0,1	1,6	0,4	0,1	94,4	2,9	100	3391355
Groupe d'âge										
15-24 ans	0,1	0,4	0,3	2	0,1	0,2	94,3	2,6	100	1808332
25-64 ans	0,2	0,5	1,5	15,6	0,5	0,1	72,7	8,8	100	2955096
65 ans et Plus	1,6	0,7	0,5	15,6	3,3	0	69,9	8,3	100	468837
Niveau d'instruction										
Aucun	0,1	0,4	1,1	12,3	0,8	0	78	7,3	100	4165258
Primaire	0,5	0,5	0,9	7,1	0	0,3	84,9	5,8	100	498080
Secondaire	0,9	0,7	0,6	3,8	0,1	0,1	91,2	2,7	100	521989
Supérieur	11,7	1,2	0	6,6	0	6,4	73	1,1	100	42297
Milieu de résidence										
Niamey urbain	3,1	2,1	0,3	2,2	0,3	0,7	88,5	2,7	100	324919
Autres urbains	0,7	1	0,2	4,1	1,4	0,4	87,2	4,9	100	517285
Rural	0,1	0,3	1,1	12,4	0,6	0	78,4	7,1	100	4390062
Région										
Agadez	0,7	1	3,3	0,8	0,4	0	89,6	4,4	100	136056
Diffa	0,3	3,4	3,7	3,9	0	0	84,3	4,4	100	155235
Dosso	0,1	0,2	2,3	16,3	0	0,1	77,3	3,8	100	695588
Maradi	0,1	0,2	0,1	14,2	0,5	0,1	80	4,8	100	895234
Tahoua	0,2	0	0	4,3	1,1	0,1	81,5	12,8	100	913372
Tillaberi	0,2	0,2	2	9,4	0,2	0,1	77,9	10	100	1074730
Zinder	0,1	0,4	0,2	17,2	1,3	0,1	77,5	3,1	100	1025523
Niamey	3,1	2,1	0,4	2,3	0,3	0,7	88,5	2,7	100	336527
Niger	**0,3**	**0,5**	**1**	**10,9**	**0,6**	**0,1**	**79,9**	**6,6**	**100**	**5232265**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

5.2. Sous-utilisation de la main d'œuvre

Le concept de « sous-utilisation de la main d'œuvre » fait référence aux inadéquations entre l'offre et la demande de la main-d'œuvre, qui se traduisent par un besoin non satisfait d'emploi dans la population. Elle regroupe la situation des personnes en sous-emploi lié à la durée du travail, au chômage ou appartenant à la main d'œuvre potentielle.

La nature de la sous-utilisation de la main d'œuvre est évaluée par quatre types d'indicateurs dans le cycle économique, à savoir le taux de chômage, le taux combiné du sous-emploi lié au temps de travail et du chômage, le taux combiné du chômage et de la main-d'œuvre potentielle et la mesure composite de la sous-utilisation de la main-d'œuvre. Ce dernier indicateur est obtenu en rapportant l'ensemble des catégories des personnes sous utilisées à la main d'œuvre élargie.

Lors de cette enquête, les indicateurs du marché du travail ont été calculés selon la nouvelle norme, de la 19 éme Conférence Internationale des Statisticiens du Travail (19 éme CIST). Ainsi, les indicateurs comme le taux de chômage (SU1), le taux du taux combiné du chômage et du sous-emploi lié au temps de travail (SU2), le taux combiné du chômage et de la main d'œuvre potentielle (SU3) et la mesure composite de la

sous-utilisation de la main œuvre (taux combiné du chômage, du sous-emploi lié au temps de travail et de la main d'œuvre potentielle SU4) ont été produits.

L'analyse de la sous-utilisation de la main d'œuvre en termes de taux de chômage au sens du BIT fait ressortir un taux de chômage de 7,9% au Niger. Ce taux de chômage est relativement le même chez les femmes (7,7%) que chez les hommes (8,0%). Selon le groupe d'âges, le chômage touche beaucoup plus les jeunes de 15-24 ans avec 17,3% que ceux âgés de 25-34 ans (8,99%).

L'analyse selon le niveau d'instruction fait ressortir un taux de chômage au sens du BIT relativement plus élevé chez les personnes qui ont le niveau primaire avec 9,6% suivies de celles qui n'ont aucun niveau (7,9%), le niveau secondaire (7,0%) et le niveau supérieur (5,0%).

Il est de 7,0% en milieu urbain contre 8,3% en milieu rural. L'analyse selon la région de résidence révèle un taux de chômage au sens du BIT plus élevé dans la région de Zinder (10,8%), suivie de Maradi (10,3%), Tillabéri (9,3%), Niamey (7,3%), Dosso (7,2%). C'est dans la région de Diffa et Tahoua que le taux de chômage au sens du BIT est moins élevé avec respectivement 3,5% et 4,0%.

Le taux de chômage au sens du BIT, dont la définition se rapporte à une période de référence relativement courte (une semaine), ne permet pas d'appréhender véritablement la sous-utilisation de la main d'œuvre. C'est pourquoi il est fait recours à d'autres indicateurs, notamment le taux combiné du sous-emploi lié au temps de travail et du chômage, le taux combiné du chômage et de la main d'œuvre potentielle et le taux de sous-utilisation de la main d'œuvre.

Selon les résultats de l'enquête***, le taux combiné du sous-emploi lié au temps de travail et du chômage*** **(SU2)** au Niger est évalué à 29,8% dont 35,7% chez les femmes et 27,2% chez les hommes. Comme pour le cas du taux du chômage au sens du BIT, cet indicateur est plus élevé chez les jeunes âgés de 15-24 ans avec 36,1% contre 33,7% chez ceux âgés de 15-34 ans. Ce taux reste relativement proche tant en milieu urbain (28,0%) qu'en milieu rural (30,4%). L'analyse selon la région de résidence montre que c'est dans la région de Maradi (43,0%) et celle de Zinder (40,3%) que le taux combiné du sous-emploi lié au temps de travail et du chômage est le plus élevé alors qu'il est le plus bas dans la région de Niamey (17,0%) et celle de Tahoua (19,5%).

En ce qui concerne ***le taux combiné du chômage et de la main d'œuvre potentielle (SU3)***, il est évalué à 47,8% au Niger dont 60,7% chez les femmes contre 39,2% chez les hommes. Il est encore plus élevé chez les jeunes de 15-24 ans (67,0%) que ceux de 15-34 ans (59,1%). Il est de 50,7% chez les personnes n'ayant aucun niveau d'instruction suivies de celles qui ont le niveau primaire (44,9%), le niveau secondaire (33,8%) et le niveau supérieur avec le plus faible taux (12,0%). Cet indicateur est plus élevé en milieu rural (52,5%) qu'en milieu urbain (30,2%). Selon les régions, il est le plus élevé à Dosso (65,0%), suivie de Tillabéri (54,8%), de Maradi (52,3%), de Diffa (47,5%), de Tahoua (43,8%). Il relativement le plus bas dans la région d'Agadez et celle de Niamey avec respectivement 21,3 et 21,8%.

S'agissant particulièrement ***du taux de sous-utilisation de la main d'œuvre (SU4)***, les résultats de l'enquête montrent qu'il est de 60,2%. Cela signifierait qu'au Niger la main d'œuvre est utilisée à 39,8% de ses capacités productives. Cet indicateur est de 72,6% chez les femmes contre 51,9% chez les hommes. Les jeunes âgés de 15-24 ans sont sous-utilisés à 74,6% contre 69,2% pour ceux qui sont âgés entre 15-34 ans. L'analyse par niveau d'instruction fait ressortir un taux de 62,4% pour ceux qui n'ont aucun niveau, 58,2% pour le primaire, 50,9% pour le secondaire et 30,4% pour le supérieur. En milieu urbain, ce taux est de 43,3% contre 29,4% pour la ville de Niamey. Selon les régions, c'est à Dosso que

cet indicateur est le plus élevé (71,5%), suivie de Maradi (69,9%), de Diffa (64,9%), de Tillabéri (62,5%) et de Tahoua (52,9%).

Tableau 5.4: Principales caractéristiques de la sous-utilisation de la main d'œuvre, Niger, 2017

Caractéristiques sociodémographiques	Taux de chômage BIT [1]	Taux combiné du sous-emploi lié au temps de travail et du chômage	Effectif	Taux combiné du chômage et de la main d'œuvre potentielle	Taux de sous-utilisation de la main œuvre	Effectif
Sexe						
Homme	8,04	27,25	1 670 308	39,15	51,92	2 492 622
Femme	7,72	35,73	716 766	60,66	72,61	1 675 174
Groupe d'âge						
15 - 24 ans	17,27	36,09	373 640	66,98	74,62	920 887
25 - 34 ans	8,99	32,17	600 606	52,76	64,88	1 147 931
15 - 34 ans	12,17	33,68	974 246	59,09	69,22	2 068 818
35 - 44 ans	6,28	28,75	640 600	41,08	55,15	1 011 447
45 - 54 ans	3,33	26,81	408 868	34,98	50,86	598 983
55 - 64 ans	5,21	25,92	237 026	33,54	48,17	335 656
65 ans et plus	3,99	22,03	126 334	20,95	35,57	152 891
Niveau d'instruction						
Aucun	7,92	29,66	1 738 075	50,72	62,37	3 216 055
Primaire	9,61	31	317 555	44,92	58,16	513 137
Secondaire	6,96	30,78	252 855	33,83	50,9	352 695
Supérieur	5	24,91	77 561	11,96	30,41	83 689
Milieu de résidence						
Niamey urbain	7,27	16,88	245 612	21,16	29,35	288 212
Autres urbains	6,89	35,65	355 614	30,21	51,88	471 558
Ens. urbain	7,05	27,99	601 226	26,78	43,34	759 770
Rural	8,25	30,4	1 785 849	52,48	64	3 408 025
Région						
Agadez	6,8	24,3	117 040	21,27	36,1	138 155
Diffa	3,5	35,74	98 169	47,48	64,94	178 408
Dosso	7,17	24,2	240 990	65,04	71,47	630 107
Maradi	10,33	42,98	463 841	52,3	69,94	856 069
Tahoua	4,02	19,49	478 410	43,84	52,88	810 843
Tillaberi	9,29	24,62	275 488	54,76	62,48	546 893
Zinder	10,79	40,26	462 764	42,31	61,36	711 257
Niamey	7,33	17	250 374	21,81	29,99	296 064
Niger	**7,95**	**29,79**	**2 387 075**	**47,8**	**60,24**	**4 167 796**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS
[1] Indicateur ODD 8.5.2

Tableau 5.5: Mesure composite de la sous-utilisation de la main-d'œuvre (SU4) selon le sexe, le niveau instruction et le milieu de résidence par groupe d'âges, Niger, 2017

Caractéristiques sociodémographiques	Groupe âges spécifiques					Effectif
	15 - 24 ans	25 - 34 ans	15 - 34 ans	35 - 64 ans	15 - 64 ans	
	Taux de sous-utilisation de la main œuvre	Taux de sous-utilisation de la main œuvre	Taux de sous-utilisation de la main œuvre	Taux de sous-utilisation de la main œuvre	Taux de sous-utilisation de la main œuvre	
Sexe						
Homme	67,13	54,07	59,78	46,84	52,73	2 492 622
Femme	82,5	77,06	79,53	64,05	73,36	1 675 174
Niveau d'instruction						
Aucun	76,25	67,45	71,12	56,51	63,67	3 216 055
Primaire	72,39	61,25	67,28	42,4	58,18	513 137
Secondaire	69,55	49,47	60	36,12	50,94	352 695
Supérieur	82,99	58,92	61,75	19,7	30,66	83 689
Milieu de résidence						
Niamey urbain	55,59	39,98	45,01	19,64	29,93	288 212
Autres urbains	72,61	54,76	62,47	44,01	53,09	471 558
Ensemble urbain	67,93	49,17	56,58	33,8	44,25	759 770
Rural	75,75	68,29	71,68	57,48	64,98	3 408 025
Niger	**74,62**	**64,88**	**69,22**	**52,63**	**61,18**	**4 167 796**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Tableau 5.6: Principales caractéristiques des chômeurs : Effectifs, Niger, 2017

	Région								**Strates de résidence**				
	Agadez	Diffa	Dosso	Maradi	Tahoua	Tillaberi	Zinder	Niamey	Niamey urbain	Autres urbains	Ens. urbain	Rural	Niger
Effectif des chômeurs	7961	3433	17281	47925	19226	25596	49920	18363	17858	24512	42369	147336	189705

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Tableau 5.7: Principales caractéristiques des chômeurs, Niger, 2017

Principales caractéristiques du chômage	Région								Strates de résidence				
	Agadez	Diffa	Dosso	Maradi	Tahoua	Tillaberi	Zinder	Niamey	Niamey urbain	Autres urbains	Ens. urbain	Rural	Total
Proportion	4,2	1,8	9,1	25,3	10,1	13,5	26,3	9,7	9,4	12,9	22,3	77,7	100

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

L'analyse du tableau ci-dessous fait ressortir qu'au Niger les chômeurs ont en moyenne 1,91 ans d'années d'études dont 1,96 ans pour les primo demandeurs et 1,80 ans pour les anciens actifs. Ce nombre moyen d'années d'études est de 5,90 en milieu urbain contre 0,80 en milieu rural. Selon les régions, c'est à région Niamey que le nombre moyen d'années d'études est le plus élevé avec 8,11 ans, suivie d'Agadez (4,00 ans), de Dosso (2,23 ans), de Diffa (1,50 ans), de Tillabéri (1,24 ans), de Zinder (1,11 ans), de Maradi (0,90 ans) et de Tahoua (0,32 ans).

Par ailleurs, la durée moyenne du chômage avant le premier emploi est de 1,80 ans dont 2,09 ans chez les femmes et 1,66 an chez les hommes. Elle est de 1,77 an en milieu urbain (dont 2,14 ans chez les femmes et 1,60 an chez les hommes) contre 1,80 an en milieu rural (dont 2,07 ans chez les femmes et 1,68 an chez les hommes). Selon la région, la durée moyenne du chômage avant le premier emploi varie de 0,90 an et 0,95 an à Tahoua et Agadez. Elle est estimée » à 1,74 an à Tillabéri, à 2,04 ans à Maradi, à 2,16 ans à Dosso, à 2,39 ans à Diffa et à 2,80 ans à Zinder. Dans toutes les régions la durée moyenne du chômage avant le premier emploi est supérieure à celles des hommes.

Les résultats montrent que la majorité des chômeurs n'a jamais été scolarisée avec 72,4% dont 78,7% pour les anciens actifs et 69,5% pour les primo demandeurs. Cette proportion est de 82,0% en milieu rural (93,2% pour les anciens actifs et 77,3% chez les primo demandeurs). Selon la région de résidence, cette proportion varie de 69,8% à Dosso à 82,6% à Zinder et dans une moindre mesure à 44,6% à Agadez et 21,7% à Niamey.

La proportion des femmes est de 29,2% dont 21,2% pour les anciens actifs et 32,9% pour les primo demandeurs. Elle est de 29,6% en milieu rural contre 27,8% en milieu urbain. Selon la région de résidence, cette proportion est plus élevée à Tahoua (61,1%), suivis de Niamey (36,8%), d'Agadez (33,6%), de Zinder (27,4%), de Maradi (24,2%), de Tillabéri (21,7%), de Dosso (16,4%) et de Diffa (14,7%).

Tableau 5.8: Principales caractéristiques des chômeurs, Niger, 2017

Principales caractéristiques du chômage		Région								Strates de résidence				
		Agadez	Diffa	Dosso	Maradi	Tahoua	Tillaberi	Zinder	Niamey	Niamey urbain	Autres urbains	Ens. urbain	Rural	**Niger**
Nombre année étude	Primo demandeur	2,72	1,53	2,15	1,31	,50	1,59	1,18	8,60	8,77	3,93	5,87	0,97	**1,96**
	Ancien actif	4,63	1,41	2,73	0,42	0,00	0,00	0,74	7,45	7,75	4,11	5,97	0,41	**1,80**
	Total	4,00	1,50	2,23	0,90	0,32	1,24	1,11	8,11	8,34	3,98	5,90	0,80	**1,91**
Durée moyenne de chômage (en années)	Primo demandeur	6,22	5,83	4,18	11,69	5,04	7,86	8,04	5,87	5,67	3,40	4,30	8,64	**7,78**
	Ancien actif	4,59	5,16	1,14	3,62	4,38	6,93	3,94	4,92	4,63	3,48	4,00	4,33	**4,24**
	Total	5,12	5,62	3,76	7,96	4,80	7,66	7,27	5,46	5,24	3,43	4,18	7,35	**6,65**
Durée moyenne du chômage avant le premier emploi	Homme	0,87	1,99	1,99	1,96	0,93	1,69	2,42	1,11	1,09	1,98	1,60	1,68	**1,66**
	Femme	1,15	3,33	2,43	2,18	0,82	1,83	3,79	1,07	1,05	2,92	2,14	2,07	**2,09**
	Total	0,95	2,39	2,16	2,04	0,90	1,74	2,80	1,10	1,08	2,27	1,77	1,80	**1,80**
% jamais scolarisés	Primo demandeur	54,84	74,32	68,63	65,96	83,78	68,58	80,87	23,46	21,93	49,71	38,59	77,25	**69,52**
	Ancien actif	39,59	84,29	77,22	92,19	100,00	100,00	90,09	19,26	16,05	60,01	40,02	93,24	**78,68**
	Total	44,60	77,06	69,76	78,10	89,59	75,35	82,59	21,68	19,46	53,49	39,15	82,00	**72,43**
% de femmes	Primo demandeur	35,71	20,30	15,13	33,86	59,18	27,66	29,95	48,38	48,34	20,06	31,38	33,25	**32,88**
	Ancien actif	32,51	0,00	24,90	12,96	64,61	0,00	16,19	21,02	19,26	24,37	22,05	20,87	**21,20**
	Total	33,56	14,72	16,42	24,19	61,12	21,70	27,39	36,77	36,14	21,64	27,75	29,58	**29,17**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

5.3. Aspirations et moyens de recherche de l'emploi des chômeurs

Les aspirations et moyens de recherche de l'emploi des chômeurs ont été appréhendés à travers leurs principales attentes et les moyens qu'ils utilisent pour chercher un emploi.

Selon qu'ils soient primo demandeur ou ancien actif, la majorité des chômeurs sont indifférents pour l'emploi qui leur sera proposé. Leur proportion est de 48,6% pour l'ensemble du pays, de 50,8% pour les primo demandeurs et de 43,9% pour les anciens actifs. Ceux qui souhaitent être indépendants représentent 36,3% pour l'ensemble du pays ; 35,1% pour les primo demandeurs et 38,9% pour les anciens actifs. Enfin ceux qui optent pour un emploi salarié représentent 15,1% pour l'ensemble du pays ;14,1% pour les primo demandeurs et 17,2% pour les anciens actifs.

L'analyse par milieu de résidence fait ressortir qu'en milieu urbain les chômeurs sont aussi indifférents à l'emploi qui leur sera proposés (43,1% pour l'ensemble du pays : 50,9% pour les primo demandeurs et 30,7% pour les anciens actifs). Ceux qui souhaitent être salariés (37,8% pour l'ensemble du pays : 42,1% pour les primo demandeurs et 31,2% pour les anciens actifs) et de ceux qui préfèrent être indépendants (19,1% pour l'ensemble du pays : 7,0% pour les primo demandeurs et 38,1% pour les anciens actifs). En milieu rural, la même situation se présente. En effet, la majorité des chômeurs sont indifférents de

l'emploi qui leur sera proposé (50,2% pour l'ensemble du pays : 50,7% pour les primo demandeurs et 49,0% pour les anciens actifs), suivis de ceux qui souhaitent être indépendants (41,5% pour l'ensemble du pays : 42,5% pour les primo demandeurs et 39,1% pour les anciens actifs). Très peu d'entre eux (8,3%) souhaitent être salariés (8,3%pour l'ensemble du pays : 6,8% pour les primo demandeurs et 11,9% pour les anciens actifs).

S'agissant de l'analyse selon la région, elle fait ressortir que :

- à Agadez, la majorité des chômeurs sont indifférents de l'emploi qui leur sera proposé (52,3% pour l'ensemble du pays: 43,9% pour les primo demandeurs et 56,3% pour les anciens actifs), suivis de ceux qui souhaitent avoir un emploi salariés (28,6% pour l'ensemble du pays : 40,8% pour les primo demandeurs et 22,6% pour les anciens actifs) et être indépendants (19,2% pour l'ensemble du pays: 15,3% pour les primo demandeurs et 21,1% pour les anciens actifs) ;.

- à Diffa, la majorité des chômeurs souhaitent être indépendants (53,5% pour l'ensemble du pays: 48,4% pour les primo demandeurs et 66,8% pour les anciens actifs), suivis de ceux qui sont indifférents de l'emploi qui leur sera proposé (43,4% pour l'ensemble du pays: 47,3% pour les primo demandeurs et 33,2% pour les anciens actifs) et pour un emploi salarié (3,1% pour l'ensemble du pays: 4,3% pour les primo demandeurs et 0,0% pour les anciens actifs) ;

- à Dosso, la majorité des chômeurs sont indifférents de l'emploi qui leur sera proposé (54,6% pour l'ensemble du pays: 59,2% pour les primo demandeurs et 24,9% pour les anciens actifs), suivis de ceux qui souhaitent être indépendants (28,9 pour l'ensemble du pays: 25,2% pour les primo demandeurs et 52,3% pour les anciens actifs) et pour un emploi salariés (16,% pour l'ensemble du pays: 15,6% pour les primo demandeurs et 22,8% pour les anciens actifs) ;

- à Maradi, la majorité des chômeurs souhaitent être indépendants (48,9%pour l'ensemble du pays : 67,1% pour les primo demandeurs et 28,2% pour les anciens actifs), suivis de ceux qui sont indifférents de l'emploi qui leur sera proposé (43,2% pour l'ensemble du pays: 24,8% pour les primo demandeurs et 64,0% pour les anciens actifs) et pour un emploi salarié (7,9%pour l'ensemble du pays : 8,1% pour les primo demandeurs et 7,7% pour les anciens actifs) ;

- à Tahoua, la majorité des chômeurs souhaitent être indépendants (66,8% pour l'ensemble du pays: 61,9% pour les primo demandeurs et 75,6% pour les anciens actifs), suivis de ceux qui sont indifférents de l'emploi qui leur sera proposé (24,5%pour l'ensemble du pays : 24,6% pour les primo demandeurs et 24,4% pour les anciens actifs) et pour un emploi salarié (8,7% pour l'ensemble du pays: 13,5% pour les primo demandeurs et 0,0% pour les anciens actifs) ;

- Tillabéri, la majorité des chômeurs sont indifférents de l'emploi qui leur sera proposé (65,3% pour l'ensemble du pays: 66,8% pour les primo demandeurs et 60,2% pour les anciens actifs), suivis de ceux qui souhaitent être indépendants (27,8%pour l'ensemble du pays : 24,4% pour les primo demandeurs et 39,8% pour les anciens actifs) et pour un emploi salariés (6,9% pour l'ensemble du pays: 8,8% pour les primo demandeurs et 0,0% pour les anciens actifs) ;

- à Niamey, la majorité des chômeurs souhaitent avoir un emploi salarié (44,3% pour l'ensemble du pays: 43,6% pour les primo demandeurs et 45,1% pour les anciens actifs), suivis de ceux qui sont indifférents de l'emploi qui leur sera proposé (35,0% pour l'ensemble du pays: 43,6% pour les primo demandeurs et 23,3% pour les anciens actifs) et être indépendants (20,8% pour l'ensemble du pays: 12,7% pour les primo demandeurs et 31,6% pour les anciens actifs) ;

- à Zinder, la majorité des chômeurs sont indifférents de l'emploi qui leur sera proposé (57,5% pour l'ensemble du pays: 66,9% pour les primo demandeurs et 18,3% pour les anciens actifs), suivis de ceux qui souhaitent être indépendants (26,7%pour l'ensemble du pays : 22,1% pour les primo demandeurs et 45,7% pour les anciens actifs) et pour un emploi salarié (15,9% pour l'ensemble du pays: 11,0% pour les primo demandeurs et 36,0% pour les anciens actifs) ;

Tableau 5.9:Principales attentes des chômeurs suivant leur profil, Niger, 2017

Principales caractéristiques du chômage		Type d'emploi recherché				% souhaitant un emploi permanent	% souhaitant un emploi dans une organisation formelle	Effectif
		Salarié	Indépendant	Indifférent	Total			
Agadez	Primo demandeur	40,8	15,3	43,9	100	63,01	27,65	2 615
	Ancien actif	22,6	21,1	56,3	100	58,05	34,18	5 346
	Total	28,6	19,2	52,3	100	59,68	32,03	7 961
Diffa	Primo demandeur	4,3	48,4	47,3	100	59,12	4,3	2 490
	Ancien actif	0	66,8	33,2	100	66,77	24,06	943
	Total	3,1	53,5	43,4	100	61,22	9,73	3 433
Dosso	Primo demandeur	15,6	25,2	59,2	100	35,39	15,99	15 002
	Ancien actif	22,8	52,3	24,9	100	49,26	22,78	2 279
	Total	16,5	28,9	54,6	100	37,3	16,93	17 281
Maradi	Primo demandeur	8,1	67,1	24,8	100	77,69	18,02	25 753
	Ancien actif	7,7	28,2	64	100	36,45	4,58	22 173
	Total	7,9	48,9	43,2	100	57,93	11,58	47 925
Tahoua	Primo demandeur	13,5	61,9	24,6	100	75,4	6,76	12 348
	Ancien actif	0	75,6	24,4	100	75,6	11,85	6 878
	Total	8,7	66,8	24,5	100	75,47	8,58	19 226
Tillaberi	Primo demandeur	8,8	24,4	66,8	100	31,09	6,67	20 080
	Ancien actif	0	39,8	60,2	100	42,07	0	5 516
	Total	6,9	27,8	65,3	100	33,5	5,21	25 596
Zinder	Primo demandeur	11	22,1	66,9	100	24,76	18,24	40 615
	Ancien actif	36	45,7	18,3	100	71,12	39,47	9 304
	Total	15,9	26,7	57,5	100	33,8	22,38	49 920
Niamey	Primo demandeur	43,6	12,7	43,6	100	52,79	42,09	10 571
	Ancien actif	45,1	31,6	23,3	100	72,22	48,99	7 792
	Total	44,3	20,8	35	100	61,04	45,01	18 363
Niamey urbain	Primo demandeur	44,5	11	44,5	100	51,85	42,93	10 364
	Ancien actif	46,9	28,9	24,2	100	71,12	48,34	7 494
	Total	45,5	18,5	36	100	59,94	45,2	17 858
Autres urbains	Primo demandeur	40,4	4,3	55,2	100	44,78	50,06	15 532
	Ancien actif	18	45,8	36,2	100	75,83	54,51	8 980
	Total	32,2	19,5	48,3	100	56,16	51,69	24 512
Ens. urbain	Primo demandeur	42,1	7	50,9	100	47,61	47,21	25 896
	Ancien actif	31,2	38,1	30,7	100	73,69	51,7	16 474
	Total	37,8	19,1	43,1	100	57,75	48,96	42 369
Rural	Primo demandeur	6,8	42,5	50,7	100	45,51	8,89	103 579
	Ancien actif	11,9	39,1	49	100	47,16	7,76	43 756
	Total	8,3	41,5	50,2	100	46,02	8,55	147 336
Niger	Primo demandeur	14,1	35,1	50,8	100	45,95	16,92	129 475
	Ancien actif	17,2	38,9	43,9	100	54,5	19,92	60 230
	Total	15,1	36,3	48,6	100	48,73	17,9	189 705

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Tableau 5.10:Moyen de recherche d'emploi par les chômeurs selon leur profil, Niger, 2017

Principales caractéristiques du chômage		Mode recherche d'emploi						
		Aucun	Relation personnelle	Demande aux employeurs	Service de placement	Autre moyen	Total	Effectif
Agadez	Primo demandeur	51,1	4,6	41,9	0,0	2,4	100,0	2615
	Ancien actif	28,0	14,0	16,7	2,3	39,0	100,0	5346
	Total	35,6	10,9	25,0	1,5	27,0	100,0	7961
Diffa	Primo demandeur	49,2	0,0	36,4	7,6	6,8	100,0	2490
	Ancien actif	24,1	33,2	30,6	0,0	12,1	100,0	943
	Total	42,3	9,1	34,8	5,5	8,2	100,0	3433
Dosso	Primo demandeur	43,6	7,9	19,1	0,0	29,4	100,0	15002
	Ancien actif	50,7	22,8	0,0	0,0	26,5	100,0	2279
	Total	44,5	9,9	16,6	0,0	29,0	100,0	17281
Maradi	Primo demandeur	43,9	6,8	3,7	0,0	45,6	100,0	25753
	Ancien actif	30,7	10,9	25,6	0,0	32,9	100,0	22173
	Total	37,8	8,7	13,8	0,0	39,7	100,0	47925
Tahoua	Primo demandeur	21,5	14,5	5,5	0,0	58,5	100,0	12348
	Ancien actif	35,4	21,7	0,0	0,0	42,9	100,0	6878
	Total	26,5	17,1	3,5	0,0	53,0	100,0	19226
Tillaberi	Primo demandeur	68,5	18,7	0,0	0,0	12,8	100,0	20080
	Ancien actif	60,3	0,0	0,0	0,0	39,7	100,0	5516
	Total	66,7	14,7	0,0	0,0	18,6	100,0	25596
Zinder	Primo demandeur	73,9	3,8	15,2	0,0	7,1	100,0	40615
	Ancien actif	89,4	0,0	0,0	10,6	0,0	100,0	9304
	Total	76,8	3,1	12,3	2,0	5,7	100,0	49920
Niamey	Primo demandeur	11,7	25,5	26,4	20,6	15,8	100,0	10571
	Ancien actif	11,0	4,5	43,2	18,2	23,0	100,0	7792
	Total	11,4	16,6	33,6	19,6	18,9	100,0	18363
Homme	Primo demandeur	51,7	12,1	15,2	2,2	18,8	100,0	86905
	Ancien actif	43,7	4,9	18,2	4,5	28,6	100,0	47464
	Total	48,9	9,6	16,3	3,0	22,3	100,0	134369
Femme	Primo demandeur	54,0	5,6	5,1	1,1	34,2	100,0	42570
	Ancien actif	30,4	27,4	12,2	3,1	27,0	100,0	12766
	Total	48,4	10,7	6,7	1,6	32,5	100,0	55336
Niamey urbain	Primo demandeur	10,9	26,0	26,0	21,0	16,1	100,0	10364
	Ancien actif	8,9	4,7	43,5	18,9	24,0	100,0	7494
	Total	10,1	17,1	33,3	20,1	19,4	100,0	17858
Autres urbains	Primo demandeur	36,3	21,4	20,1	1,2	21,0	100,0	15532
	Ancien actif	44,3	22,0	16,6	1,3	15,7	100,0	8980
	Total	39,2	21,7	18,8	1,3	19,1	100,0	24512
Ens. urbain	Primo demandeur	26,1	23,3	22,4	9,1	19,1	100,0	25896
	Ancien actif	28,2	14,2	28,9	9,3	19,5	100,0	16474
	Total	26,9	19,7	24,9	9,2	19,2	100,0	42369
Rural	Primo demandeur	59,1	6,6	9,3	0,0	25,0	100,0	103579
	Ancien actif	45,7	8,0	12,5	2,3	31,6	100,0	43756
	Total	55,1	7,0	10,2	,7	27,0	100,0	147336
Niger	Primo demandeur	52,5	10,0	11,9	1,8	23,8	100,0	129475
	Ancien actif	40,9	9,7	17,0	4,2	28,3	100,0	60230
	Total	48,8	9,9	13,5	2,6	25,2	100,0	189705

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

L'analyse du tableau ci-dessus fait ressortir que la majorité des chômeurs n'utilisent aucun mode pour la recherche d'un emploi (48,8%). Les moyens utilisés de recherche d'emploi sont les relations personnelles pour 9,9%, les demandes aux employeurs.

Selon le genre, 48,9% des hommes n'utilisent aucun mode de recherche d'emploi. Les services utilisés par les hommes sont les relations personnelles pour 9,6%, les demandes aux employeurs (16,3%), les services de placement (3,0%) et d'autres moyens (22,3%). D'autres moyens sont beaucoup plus utilisés

par les femmes avec 32,5%, suivis des relations personnelles (5,6%), les demandes aux employeurs (5,1%) et les services de placement (1,1%).

L'analyse selon la région indique que, la majorité des chômeurs n'utilisent aucun mode de recherche d'emploi. La proportion varie de 35,6% à Agadez, à 42,3% à Diffa, à 44,5% à Dosso, à 66,7% à Tillabéri et à 76,8% à Zinder. C'est à Niamey que les modes de recherches d'emploi identifiés ont été les plus cités avec 16,6% pour les relations personnelles, 33,6% pour les demandes aux employeurs et 19,6% pour les services de placement.

Tableau 5.11:Moyen de recherche d'emploi par les chômeurs selon leur profil, Niger, 2017

Principales caractéristiques du chômage	Mode recherche d'emploi						
	Aucun	Relation personnelle	Demande aux employeurs	Service de placement	Autre moyen	Total	Effectif
Homme	0	37,1	7,4	0,5	55,1	100	1 535 939
Femme	0	26,8	3,9	0,6	68,6	100	661 430
Total	0	34	6,3	0,5	59,2	100	2 197 369

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

5.4. Bilan de l'emploi

Selon les résultats de l'enquête, comme indiqué dans le tableau 5.12 ci-dessous, le bilan de l'emploi fait apparaître qu'au niveau du secteur institutionnel non agricole, les emplois formels représentent 92,8% des emplois fournis par le secteur public contre 7,2% des emplois informel. A contrario, c'est le secteur privé qui regorge plus d'emplois informels avec 99,3% contre 0,7% d'emplois formels. De même, la même situation est observée au niveau des ménages avec 99,2% d'emplois informels contre 0,8% d'emplois formels. Globalement l'emploi formel représente 11,1% contre 88,9% d'emplois informels

Au niveau du secteur institutionnel agricole, le secteur public accueille 50,6% d'emplois formels contre 49,4% d'emplois informels alors que le secteur privé en emploie la totalité des emplois informels. Globalement, à ce niveau 99,4% sont des emplois informels contre seulement 0,6% d'emplois formels.

Globalement au niveau de l'ensemble des deux secteurs, l'emploi formel est offert par le secteur public (91,1%) contre 8,9% d'emplois informels et le secteur privé et les ménages qui regorgent d'emplois informels avec respectivement 99,5% et 99,2%. **L'emploi formel représente 8,1% et l'emploi informel 91,9%.**

Tableau 5.12: Bilan de l'emploi, Niger, 2017

Caractéristiques de l'emploi		Activité principale			
		Emplois formels	Emplois informels	Total	Effectif
Secteur institutionnel non agricole [1]	Secteur public	92,8	7,2	100,0	175340
	Secteur privé	0,7	99,3	100,0	1350519
	Ménages	0,8	99,2	100,0	29263
	Total	11,1	88,9	100,0	1555122
Secteur institutionnel agricole	Secteur public	50,6	49,4	100,0	7370
	Secteur privé	0,0	100,0	100,0	619715
	Ménages	0,0	0,0	0,0	
	Total	0,6	99,4	100,0	627085
Total	Secteur public	91,1	8,9	100,0	182709
	Secteur privé	0,5	99,5	100,0	1970235
	Ménages	0,8	99,2	100,0	29263
	Total	8,1	91,9	100,0	2182207

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS
[1] Indicateur ODD 8.3.1

5.5. Population active

L'analyse du tableau ci-dessous fait ressortir que la majorité de la population active est occupée avec 53,6%. Cette proportion est plus élevée en milieu urbain (75,6%) qu'en milieu rural (48,8%).

Selon la région, elle plus élevée à Niamey (80,4%), suivi d'Agadez (79,4%), de Zinder (58,2%), de Tahoua (57,2%), Diffa (54,2%), Maradi (49,2%), Tillabéri (46,6%) et Dosso (36,7%).

En ce qui concerne le chômage au sens du BIT, il touche 4,6% de la population active, chiffre proche du plein emploi, mais l'analyse sur le taux de sous-utilisation de la main d'œuvre montre qu'une part des actifs est sous-utilisé (***60,2% plus du double de celui de la Côte d'Ivoire, 27,0%***).

Tableau 5.13: Structure de la population active selon la région et le milieu de résidence, Niger, 2017

	Situation d'activité des personnes de 15 ans ou plus						Effectif
Caractéristiques sociodémographiques	Actif occupé	Chômeur BIT	Cherche du travail mais pas disponible	Pas chercher du travail mais disponible	Pas chercher du travail et pas disponible mais désire travailler	Total	
Région							
Agadez	79,4	5,8	0,7	10,3	3,8	100	137 453
Diffa	54,2	2	0,6	15,4	27,8	100	174 917
Dosso	36,7	2,8	1,2	24,6	34,7	100	610 067
Maradil	49,5	5,7	0,7	32,3	11,8	100	839 511
Tahoua	57,2	2,4	1,5	21,7	17,1	100	802 517
Tillaberi	46,6	4,8	2,3	26,7	19,6	100	536 266
Zinder	58,2	7	0,4	26,3	8,1	100	709 019
Niamey	80,4	6,4	0,5	9,4	3,3	100	288 620
Milieu de résidence							
Niamey urbain	81	6,4	0,5	8,8	3,3	100	281 066
Autres urbains	72,2	5,3	0,7	11,6	10,1	100	458 320
Ens. urbain	75,6	5,7	0,6	10,6	7,5	100	739 385
Rural	48,8	4,4	1,2	27,2	18,4	100	3 358 984
Niger	**53,6**	**4,6**	**1,1**	**24,2**	**16,4**	**100**	**4 098 369**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Tableau 5.14:Structure de la population active selon la région et le milieu de résidence, Niger, 2017

Caractéristiques sociodémographiques		Groupe âges spécifiques							
		15 - 24 ans	25 - 34 ans	15 - 34 ans	35 - 64 ans	15 - 64 ans	65 ans et plus	Total	Effectif
Niamey urbain	Actif occupé	8,2	23,8	32	64,9	97	3	100	227 754
	Chômeur BIT	29	35,3	64,4	35,6	100	0	100	17 858
	Cherche du travail mais pas disponible	25,1	7	32,1	67,9	100	0	100	1 479
	Pas chercher du travail mais disponible	22,9	39,4	62,3	36,5	98,9	1,1	100	24 789
	Pas chercher du travail et pas disponible mais désire travailler	30,8	46,1	76,9	23,1	100	0	100	9 186
Autres urbains	Actif occupé	13,3	25,9	39,1	56,6	95,8	4,2	100	331 102
	Chômeur BIT	37,7	36,9	74,5	25,5	100	0	100	24 512
	Cherche du travail mais pas disponible	47,8	25,3	73,1	26,9	100	0	100	2 995
	Pas chercher du travail mais disponible	43,9	25,9	69,8	30,2	100	0	100	53 315
	Pas chercher du travail et pas disponible mais désire travailler	18,5	35,4	53,9	42	96	4	100	46 396
Ensemble. urbain	Actif occupé	11,2	25	36,2	60	96,2	3,8	100	558 857
	Chômeur BIT	34	36,2	70,3	29,7	100	0	100	42 369
	Cherche du travail mais pas disponible	40,3	19,3	59,6	40,4	100	0	100	4 473
	Pas chercher du travail mais disponible	37,2	30,2	67,4	32,2	99,6	0,4	100	78 105
	Pas chercher du travail et pas disponible mais désire travailler	20,5	37,2	57,7	38,9	96,6	3,4	100	55 581
Rural	Actif occupé	15	24,8	39,9	54	93,9	6,1	100	1 638 513
	Chômeur BIT	34	26,2	60,2	36,3	96,6	3,4	100	147 336
	Cherche du travail mais pas disponible	26,5	27,1	53,6	44,1	97,7	2,3	100	39 998
	Pas chercher du travail mais disponible	28,6	30,4	59	39,3	98,4	1,6	100	915 313
	Pas chercher du travail et pas disponible mais désire travailler	29,8	32,3	62,1	36,6	98,6	1,4	100	617 826
Niger	Actif occupé	14,1	24,9	38,9	55,5	94,5	5,5	100	2 197 369
	Chômeur BIT	34	28,5	62,5	34,9	97,3	2,7	100	189 705
	Cherche du travail mais pas disponible	27,9	26,3	54,2	43,7	97,9	2,1	100	44 471
	Pas chercher du travail mais disponible	29,3	30,4	59,7	38,8	98,5	1,5	100	993 417
	Pas chercher du travail et pas disponible mais désire travailler	29	32,7	61,7	36,8	98,5	1,5	100	673 407

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Selon les résultats de l'enquête, les jeunes actifs occupés âgés de 15-24 ans représentent 14,1%, ceux âgés de 25-34 ans 24,9%, soit au total 38,9% pour les jeunes âgés de 15-34 ans. Il faut aussi noter que les jeunes âgés de 15-34 ans sont plus affectés par le chômage au sens du BIT. En effet, ils représentent 62,5% de l'ensemble des chômeurs : (34,0% pour les jeunes âgés de 15-24 ans et 28,5% pour les jeunes âgés de 25-34 ans). Cette même situation est observée selon le milieu de résidence.

L'analyse fait aussi ressortir que les jeunes âgés de 15-34 ans représentent 60,2% des chômeurs en milieu rural (34,0% des jeunes âgés de 15-24 ans et 26,2% des jeunes âgés de 25-34 ans) et 70,3% en milieu urbain (34,0% des jeunes âgés de 15-24 ans et 36,2% des jeunes âgés de 25-34 ans). A Niamey, ils représentent 64,4% des chômeurs (29,0% des jeunes âgés de 15-24 ans et 35,3% des jeunes âgés de 25-34 ans).

Tableau 5.15: Structure de la population active selon la région et le milieu de résidence, Niger, 2017

Caractéristiques sociodémographiques		Groupe âges spécifiques							
		15 - 24 ans	25 - 34 ans	15 - 34 ans	35 - 64 ans	Total	65 ans et plus	Total	Effectif
Agadez	Actif occupé	13,5	28,1	41,7	54,0	95,7	4,3	100,0	109079
	Chômeur BIT	21,4	37,8	59,2	40,8	100,0	0,0	100,0	7961
	MOP	33,1	31,1	64,2	35,2	99,4	,6	100,0	20413
Diffa	Actif occupé	10,4	23,2	33,6	57,6	91,1	8,9	100,0	94736
	Chômeur BIT	38,3	39,7	78,1	21,9	100,0	0,0	100,0	3433
	MOP	32,5	31,8	64,2	33,6	97,8	2,2	100,0	76748
Dosso	Actif occupé	13,9	27,8	41,8	53,1	94,9	5,1	100,0	223708
	Chômeur BIT	43,8	23,9	67,7	30,0	97,7	2,3	100,0	17281
	MOP	30,7	27,4	58,2	40,4	98,6	1,4	100,0	369078
Maradil	Actif occupé	14,7	27,1	41,8	51,4	93,3	6,7	100,0	415915
	Chômeur BIT	24,5	21,9	46,4	47,4	93,8	6,2	100,0	47925
	MOP	31,6	29,0	60,6	37,5	98,1	1,9	100,0	375670
Tahoua	Actif occupé	14,9	23,4	38,3	55,6	93,9	6,1	100,0	459183
	Chômeur BIT	40,6	20,2	60,8	30,5	91,3	8,7	100,0	19226
	MOP	25,8	34,0	59,8	38,1	97,9	2,1	100,0	324107
Tillaberi	Actif occupé	11,0	21,2	32,2	61,0	93,2	6,8	100,0	249892
	Chômeur BIT	31,0	26,9	57,9	42,1	100,0	0,0	100,0	25596
	MOP	29,2	29,5	58,6	40,4	99,1	,9	100,0	260778
Zinder	Actif occupé	18,7	25,1	43,8	52,4	96,1	3,9	100,0	412845
	Chômeur BIT	42,6	35,6	78,3	21,7	100,0	0,0	100,0	49920
	MOP	26,8	36,8	63,6	35,2	98,8	1,2	100,0	246255
Niamey	Actif occupé	8,2	23,7	31,9	64,9	96,8	3,2	100,0	232012
	Chômeur BIT	28,2	34,9	63,2	36,8	100,0	0,0	100,0	18363
	MOP	24,8	39,0	63,7	35,0	98,7	1,3	100,0	38245
Niger	**Actif occupé**	**14,1**	**24,9**	**38,9**	**55,5**	**94,5**	**5,5**	**100,0**	**2197369**
	Chômeur BIT	**34,0**	**28,5**	**62,5**	**34,9**	**97,3**	**2,7**	**100,0**	**189705**
	MOP	**29,2**	**31,2**	**60,3**	**38,1**	**98,4**	**1,6**	**100,0**	**1711295**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

L'analyse du tableau ci-dessus fait ressortir qu'au Niger, la main d'œuvre potentielle se concentre beaucoup plus dans la tranche d'âges 15-34 ans (60,3%) contre 38,1% pour les actifs âgés de 35-64 ans. Elle varie de 58,2% à Dosso à 64,2% à Agadez et Diffa pour la tranche d'âges 15-34 ans alors qu'elle varie de 35,0% à Niamey à 40,4% à Dosso et Tillabéri.

En ce qui concerne le chômage au sens du BIT, en termes proportion, il touche beaucoup plus les jeunes âgés de 15-34 ans avec 62,5% contre 34,9% pour les actifs âgés de 35-64 ans. La même situation est observée dans toutes les régions où leur proportion varie de 59,2% à Agadez à 78,1% à Diffa et à 78,3% à Zinder, sauf à Maradi où elle est de 46,4%.

Tableau 5.16: Structure de la population active selon l'âge (en années révolues) et la situation dans l'activité, Niger, 2017

Caractéristiques sociodémographiques		Groupe âges spécifiques							Effectif
		15 - 24 ans	25 - 34 ans	15 - 34 ans	35 - 64 ans	15 - 64 ans	65 ans et plus	Total	
Homme	Actif occupé	13	23,2	36,2	57,6	93,8	6,2	100	1 535 939
	Chômeur BIT	31,1	27,8	58,9	37,3	96,2	3,8	100	134 369
	Cherche du travail mais pas disponible	23,8	27,5	51,3	45,6	96,8	3,2	100	29 166
	Pas chercher du travail mais disponible	25	26,9	51,9	45,6	97,5	2,5	100	470 908
	Pas chercher du travail et pas disponible mais désire travailler	27,2	26,8	54,1	43,2	97,3	2,7	100	286 206
Femme	Actif occupé	16,6	28,7	45,3	50,7	96,1	3,9	100	661 430
	Chômeur BIT	41,1	30	71,1	28,9	100	0	100	55 336
	Cherche du travail mais pas disponible	35,7	24	59,7	40,3	100	0	100	15 305
	Pas chercher du travail mais disponible	33,2	33,5	66,7	32,7	99,4	0,6	100	522 509
	Pas chercher du travail et pas disponible mais désire travailler	30,4	37	67,4	32	99,3	0,7	100	387 201
Niger	Actif occupé	14,1	24,9	38,9	55,5	94,5	5,5	100	2 197 369
	Chômeur BIT	34	28,5	62,5	34,9	97,3	2,7	100	189 705
	Cherche du travail mais pas disponible	27,9	26,3	54,2	43,7	97,9	2,1	100	44 471
	Pas chercher du travail mais disponible	29,3	30,4	59,7	38,8	98,5	1,5	100	993 417
	Pas chercher du travail et pas disponible mais désire travailler	29	32,7	61,7	36,8	98,5	1,5	100	673 407

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

5.6. Possibilités d'emplois et gains adéquats sur le marché du travail

Les résultats présentés au **Erreur ! Source du renvoi introuvable.** indiquent dans l'ensemble que le atio emploi/population âgée de 15 ans et plus est de 25,0%. Il est plus important chez les hommes (38,3%) que chez les femmes (14,2%). Le ratio le plus élevé est observé chez les personnes ayant un niveau supérieur de scolarisation (59,3%), suivi de celles qui ont le niveau primaire (31,0%) et le niveau secondaire (28,4%). Il est de 35,5% dans les centres urbains hors Niamey (35,5%) contre 23,0% en milieu rural. Selon les régions, cet indicateur est plus élevé à Agadez avec 40,6% et à Niamey (37,5%). Dans les autres régions, il varie de 20,4% à Dosso à 33,6% à Diffa. Il est le plus faible dans la région de Tillabéri avec 16,6%. S'agissant des groupes d'âges, le ratio emploi/population âgée de 15 ans et plus est le plus élevé chez le groupe d'âges 35-64 ans avec 35,6%, suivi de celui du groupe d'âges (25-34 ans (25,8%). Il est faible chez le groupe d'âges 15-24 ans (12,3%) et les personnes âgées de 65 ans et plus (19,9%).

S'agissant du taux d'emplois vulnérables ou part des travailleurs pour leur propre compte et travailleurs familiaux, il est de 75,9% au Niger dont 72,6% chez les hommes et 83,6% chez les femmes. Selon les résultats de l'enquête, le taux d'emplois vulnérables est plus élevé chez les personnes n'ayant aucun niveau d'instruction (85,1%), suivi de celles qui ont le niveau d'instruction primaire (72,0%) et du secondaire (40,4%). Il n'est que de 4,3% chez les personnes qui ont le « supérieur » comme niveau d'instruction. En ce qui concerne les groupes d'âges, cet indicateur est très élevé chez les personnes âgées de 65 ans et plus (90,0%), suivi de celles âgées de 35-64 ans (76,2%), de celles âgées 15-24 ans (74,7%) et enfin celles âgées de 25-34 ans (72,8%). Il est de 84,4% en milieu rural contre 58,6% en milieu urbain hors Niamey (39,6%). L'analyse selon la région fait ressortir que le niveau de cet indicateur est élevé. En effet, il varie de 73,3% à Tillabéri à 88,9% à Diffa et dans une moindre mesure dans la région de Niamey (40,3%) et dans celle d'Agadez (67,1%).

Concernant la précarité de l'emploi, le taux d'emplois précaires est de 26,2% au Niger selon les résultats de l'enquête dont 29,5% chez les hommes et 18,6% chez les femmes. Cet indicateur est de 36,3% chez les personnes qui ont le primaire comme niveau d'instruction, 25,5% chez celles n'ayant aucun niveau

d'instruction et 25,0% pour celles qui ont le niveau secondaire. Il n'est que de 8,6% pour les personnes qui ont le niveau supérieur. S'agissant des groupes d'âges, cet indicateur est dev48,1% chez les jeunes âgés de 15-24 ans, de 26,0% pour les jeunes âgés de 25-34 ans, de 21,9% chez les personnes âgées de 35-64 ans et de 14,4% pour celles âgées de 65 ans et plus. En milieu rural, il est de 26,0% contre 27,1% en milieu urbain hors Niamey (26,4%).

En ce qui concerne le taux de pluriactivité, il est de 5,3% au Niger, selon les résultats de l'enquête. Il est inférieur à 8,0% quel que soit les caractéristiques sociodémographiques, la région, le milieu de résidence ou le sexe. Il est même inférieur à 3,0% pour certains cas (chez les femmes 2,9%, pour les personnes ayant le supérieur comme niveau d'instruction 2,9% et à Maradi 2,6%).

L'analyse de la situation des jeunes âgés de 15-24 ans fait ressortir qu'au Niger près de sept (7) jeunes sur dix (10), soit 69,0%, ne sont ni dans le système éducatif, ni dans l'emploi. La proportion de ces jeunes est plus élevée chez les femmes avec 78,0% contre 56,4% chez les hommes. Cette situation est plus marquée chez les jeunes n'ayant aucun niveau d'instruction (87,5%), suivis de ceux qui ont le niveau primaire (59,9%) et dans une moindre mesure ceux qui ont le niveau secondaire (21,7%) et le niveau supérieur (8,6%). En milieu rural, cette proportion est de 75,7% contre 46,7% en milieu urbain hors Niamey (31,9%). Selon la région, cette proportion varie de 70,7% à Maradi à 75,1% à Zinder et dans une moindre mesure à 68,3% à Tahoua, à 59,5% à Agadez et à 32,7% dans la région de Niamey.

L'analyse sur la situation des jeunes âgés de 15-34 ans fait ressortir qu'au Niger un peu plus de sept (7) jeunes sur dix (10), soit 70,2%, ne sont ni dans le système éducatif, ni dans l'emploi. La proportion de ces jeunes demeure plus élevée chez les femmes avec 80,9% contre 54,5% chez les hommes. De même, cette situation est plus marquée chez les jeunes n'ayant aucun niveau d'instruction (81,2%), suivis de ceux qui ont le niveau primaire (60,2%) et dans une moindre mesure ceux qui ont le niveau secondaire (25,5%) et le niveau supérieur (18,9%). En milieu rural, cette proportion est de 75,4% contre 49,3% en milieu urbain hors Niamey (41,3%). Selon la région, les proportions les plus élevée sont observée à Tillabéri (78,2%) et à Tahoua (70,6%).

Les résultats de l'enquête montrent que le taux de salarisation est faible au Niger avec un taux de 21,4%, soit environ deux (2) emplois sur cinq (5). Chez les femmes, cet indicateur est de 13,8% contre 24,7% chez les hommes. Le taux de salarisation le plus élevé est relevé chez les personnes ayant le supérieur comme niveau d'instruction avec 95,1%, suivies de celles qui ont un niveau secondaire (55,9%). Il est de 21,6% chez les jeunes âgés de 15-24 ans, de 24,1% pour ceux âgés de 25-35 ans et de 21,4% pour les 35-64 ans. De même, il est plus élevé en milieu urbain hors Niamey avec 36,8% contre 13,4% en milieu rural. En milieu urbain de la région de Niamey, il est de 56,7%. Selon la région, il est plus élevé à Niamey avec 56,0%, suivie d'Agadez avec 30,1%. Il varie de 20,3% à Dosso à 23,4% à Tillabéri, tandis qu'il est relativement faible à Diffa (9,1%), à Tahoua (10,5%) et à Zinder (14,2%).

S'agissant de la salarisation dans les secteurs non agricoles, le Tableau 5.17 montre que les taux demeurent dans les mêmes ordres de grandeurs que le taux de salarisation globale, quel que soit les caractéristiques sociodémographiques, le milieu de résidence, la région et le sexe. En ce qui concerne, la situation de cet indicateur chez les femmes, il est de 14,8%. Toutefois, il est plus élevé au niveau des femmes ayant le supérieur comme niveau d'instruction (98,1%), suivies de celles ayant le niveau secondaire (70,3%). Il est aussi plus élevé en milieu urbain hors Niamey (30,6%) contre 5,1% en milieu rural. En milieu urbain de Niamey, il est de 48,6%. Au niveau des régions, seulement Niamey (48,2%), Tahoua (17,2%), Dosso (14,7%), Agadez (12,8%) et Tillabéri (10,3%) ont un taux de salarisation supérieur à 10%. Ce taux est de 4,9% à Zinder, 5,4% à Diffa et 8,7% à Maradi.

Tableau 5.17:Aperçu de quelques indicateurs des possibilités d'emploi et des gains adéquats sur le marché du travail, Niger, 2017

Caractéristiques sociodémographiques	Ratio emploi /population des 15 ans et plus	Taux d'emplois vulnérables ou part des travailleurs propre compte et travailleurs familiaux	Taux emplois précaires	Taux de pluriactivité	Jeunes de 15-24 ans ni dans le système éducatif ni dans l'emploi [1]	Jeunes de 15-35 ans ni dans le système éducatif ni dans l'emploi	Taux de salarisation	Taux de salarisation dans le secteur non agricole	Taux de salarisation des femmes dans le secteur non agricole	Effectif
Sexe										
Homme	38,33	72,57	29,48	6,38	56,43	54,45	24,72	30,84		1 535 939
Femme	14,22	83,58	18,59	2,87	77,98	80,86	13,79	14,78	14,78	661 430
Niveau d'instruction										
Aucun	23,63	85,06	25,33	5,75	87,49	81,19	12,46	13,04	4,66	1 600 365
Primaire	30,97	72,01	36,3	4,18	59,52	60,18	24,34	24,82	12,38	287 040
Secondaire	28,36	40,4	24,98	4,65	21,71	25,51	55,88	63,24	70,34	235 257
Supérieur	59,3	4,33	8,59	2,9	8,55	18,86	95,14	95,1	98,07	73 681
Groupe d'âge										
15 - 24 ans	12,34	74,71	48,13	3,26	69,04	69,04	21,65	25,89	12,56	309 110
25 - 34 ans	25,83	72,8	26,01	5,26		72,14	24,1	27,51	18,38	546 619
35 - 64 ans	35,6	76,16	21,9	5,85		68,03	21,44	25,29	14,17	1 220 348
65 ans et plus	19,87	90,01	14,41	5,66			8,72	8,53	5,63	121 292
Milieu de résidence										
Niamey urbain	37,86	39,61	26,45	3,53	31,88	41,26	56,72	57,16	48,55	227 754
Autres urbains	35,48	58,61	27,09	4,01	46,71	49,32	36,84	36,65	30,61	331 102
Rural	23	84,4	25,99	5,84	75,66	75,37	13,4	14,46	5,13	1 638 513
Région										
Agadez	40,59	67,07	31,53	3,77	59,52	57,14	30,09	30,84	12,84	109 079
Diffa	33,6	88,89	16,27	5,7	73,49	69,27	9,07	13,03	5,41	94 736
Dosso	20,41	76,39	25,25	7,71	72,24	73,41	20,3	20,61	14,65	223 708
Maradi	25,38	75,25	34,57	2,6	70,69	68,8	21,35	19,68	8,66	415 915
Tahoua	29,26	87,63	20,21	8,07	68,26	70,64	10,5	20,88	17,23	459 183
Tillaberi	16,65	73,27	23,54	5,64	74,19	78,17	23,41	24,33	10,31	249 892
Zinder	24,54	84,05	27,47	4,85	75,05	74,37	14,19	13,16	4,92	412 845
Niamey	37,38	40,34	26,13	3,55	32,73	42,12	55,98	57,02	48,2	232 012
Niger	**25,38**	**75,88**	**26,2**	**5,33**	**69,04**	**70,24**	**21,43**	**25,01**	**14,78**	**2 197 369**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS
[1] Indicateurs ODD 8.6.1

5.7. Structure et dynamique des emplois

5.7.1. Evolution des créations nettes d'emploi

L'analyse du tableau ci-dessous fait ressortir qu'au Niger 31,0% des actifs occupés ont moins de 5 ans dans l'emploi principal, 19,2% entre 5 et 9 ans, 16,3% entre 10 et 14 ans, 20,1% entre 15 et 24 ans et 13,4% ont plus de 25 ans. Au total, la majorité (66,5%) des actifs occupés a moins de 15 ans dans l'emploi principal. Cette situation s'observe aussi selon le genre où 62,5% des hommes et 75,6% des femmes ont moins de 15 ans dans l'emploi principal. De même, la majorité des actifs occupés a aussi moins de 15 ans dans l'emploi principal, quel que soit leur niveau d'instruction avec 78,7% pour le niveau primaire, 81,3% pour le secondaire et 79,9% pour le supérieur. En outre, cet état de fait est observé selon les secteurs institutionnels d'activités (pourcentage variant de 70,0% pour le commerce à 75,6% pour les services et dans une moindre mesure 52,0% pour le secteur primaire), le milieu de résidence (63,7% pour le milieu rural contre 72,3% pour le milieu urbain hors Niamey et 78,4% pour le milieu urbain de Niamey) et les régions (66,8% à Agadez, 61,2% à Diffa, 70,3% à Dosso, 69,6% à Maradi, 57,9% à Tahoua, 69,3% à Tillabéri, 63,7% à Zinder et 78,2% à Niamey).

Tableau 5.18: Répartition en % des actifs occupés selon le nombre d'années effectués dans l'emploi principal par région, milieu résidence, sexe et secteur institutionnel, Niger, 2017

Caractéristiques sociodémographiques	Nombre d'années dans l'emploi principal						
	Moins de 5 ans	5 - 9 ans	10 - 14 ans	15 - 24 ans	Plus de 25 ans	Total	Effectif
Sexe							
Homme	27,4	18,5	16,6	21,5	16	100	1 496 353
Femme	39,1	20,8	15,7	16,8	7,6	100	651 801
Niveau d'instruction							
Aucun	27,7	17,3	16,5	22	16,5	100	1 564 988
Primaire	41,2	21,9	15,6	16,1	5,3	100	277 908
Secondaire	39,7	26,2	15,4	13,8	5	100	230 550
Supérieur	35,8	25,6	18,5	14	6,1	100	73 681
Secteur							
Primaire	21,2	15,2	15,7	23,7	24,2	100	622 234
Industrie	34,1	20,9	16	19,7	9,3	100	553 864
Commerce	33,6	18,6	17,9	19,8	10,2	100	419 485
Service	37	22,5	16,2	16,5	7,8	100	552 571
Milieu de résidence							
Niamey urbain	38,6	21,7	18	15,1	6,5	100	224 560
Autres urbains	36,1	21,1	15,1	17,5	10,2	100	321 388
Rural	28,9	18,5	16,3	21,3	15,1	100	1 602 206
Région							
Agadez	29,9	19,8	17,1	19,8	13,4	100	107 641
Diffa	26	19,2	16,1	22,9	15,8	100	94 091
Dosso	37,6	18	14,6	19,3	10,4	100	214 822
Maradil	30,8	21,6	17,3	19,5	10,9	100	405 209
Tahoua	23,1	21,6	13,3	22,6	19,4	100	447 552
Tillaberi	35,2	16,8	17,4	15,6	15,2	100	242 280
Zinder	31,1	14,8	17,8	23	13,3	100	407 936
Niamey	38,5	21,6	18,1	15,3	6,5	100	228 623
Niger	**31,0**	**19,2**	**16,3**	**20,1**	**13,4**	**100**	**2 148 154**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

5.8. Mobilité dans l'emploi

5.8.1. Principales caractéristiques des actifs ayant quitté leur emploi antérieur

La proportion de personnes âgées de 15 ans plus ayant eu un emploi antérieur est estimée à 6,33%. Les hommes représentent 9,45% de cette catégorie contre 3,64% pour les femmes.

Parmi les personnes âgées de 15 ans plus ayant eu un emploi antérieur, 14,99% ont un niveau supérieur contre 5,07% ayant un niveau secondaire.

La zone urbaine de Niamey enregistre 8,67% des personnes âgées de 15 ans plus ayant eu un emploi antérieur contre 9,37% pour les autre zones urbaines et 5,73% pour le milieu rural.

Les régions d'Agadez et Niamey enregistrent les proportions les plus élevées de personnes âgées de 15 ans plus ayant eu un emploi antérieur avec respectivement 10,85% et 8,69%.

Les raisons ayant poussé les personnes âgées de 15 ans plus ayant eu un emploi antérieur sont diverses. Les principales raisons sont le départ involontaire (67,9%), le départ volontaire (32,1%) et le licenciement/faillite (25,1%).

Tableau 5.19:Pourcentage de personnes âgées de 15 ans ou plus ayant quitté un emploi antérieur par raisons selon la région, le milieu de résidence et le sexe

Caractéristiques sociodémographiques	Personnes âgées de 15 ans plus ayant eu un emploi antérieur (%)	Raison de départ dans l'emploi antérieur											
		Retraite	Licenciement, faillite	Famille	Restructuration	Autre raison départ involontaire	Départ Involontaire	Pour une meilleure rémunération	Pour meilleures conditions de travail	Pour un travail plus intéressant	Autre raison départ volontaire	Départ Volontaire	Total
Sexe													
Homme	9,45	11,4	24,7	10,7	1,3	17,9	66,1	6,9	4	7,9	15,1	33,9	100
Femme	3,64	9,6	25,9	11,9	0,3	24,4	72	6,7	0,9	3,7	16,8	28	100
Niveau d'instruction													
Aucun	6,16	11,3	26	11,5	0,2	20,6	69,7	7,3	1,6	5,6	15,8	30,3	100
Primaire	7,55	5,7	29,7	12,7	2,2	15,3	65,6	1,7	2,9	11,3	18,4	34,4	100
Secondaire	5,07	11,7	15,1	7,7	4,2	25,7	64,4	7,8	10,8	5,7	11,4	35,6	100
Supérieur	14,99	16,7	7,4	1,3	7,1	9,4	42	14,9	19,8	12,9	10,4	58	100
Milieu de résidence													
Niamey urbain	8,67	15,6	18,3	4,4	4,7	14	56,9	5,2	9,5	12,3	16,1	43,1	100
Autres urbains	9,37	8,8	34,6	7,8	2	18,2	71,4	5,7	2,8	9,9	10,2	28,6	100
Rural	5,73	10,7	24	12,6	0,3	21	68,6	7,3	2,3	5,2	16,6	31,4	100
Région													
Agadez	10,85	11,5	18,8	7,7	3,3	30,4	71,7	5	3,8	5,6	13,9	28,3	100
Diffa	4,99	5,3	18,2	12,2	5,3	27,8	68,8	5,6	7,2	3,9	14,5	31,2	100
Dosso	5,44	11,8	29,9	2,6	0	19,2	63,6	4,1	0,5	8,4	23,4	36,4	100
Maradi	6,99	5,2	23	9,8	0,9	27,9	66,9	9,4	0,8	7,5	15,4	33,1	100
Tahoua	5,87	17,1	18,6	17,2	0,3	17,8	70,9	8,7	6,4	2	12	29,1	100
Tillaberi	7,27	4	30,6	21,8	0	11,3	67,7	4,4	2,2	6	19,7	32,3	100
Zinder	4,48	17,8	32,8	3	0	22,4	76	8,7	0	7	8,3	24	100
Niamey	8,69	16,5	17,8	4,3	4,5	13,5	56,7	5,4	9,7	12,1	16,1	43,3	100
Niger	**6,33**	**10,8**	**25,1**	**11,1**	**1**	**19,9**	**67,9**	**6,9**	**3**	**6,6**	**15,6**	**32,1**	**100**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

L'analyse selon le sexe de la mobilité dans l'emploi révèle que la proportion des personnes âgées de 15 ans et plus ayant un emploi antérieur est de 9,45% pour les hommes contre 3,64% pour les femmes. Selon le niveau d'instruction, 14,99% des personnes âgées de 15 ans et plus et ayant un niveau d'instruction supérieur ont eu un emploi antérieur contre 6,16% n'ayant aucun niveau.

Selon le milieu de résidence, Niamey enregistre 8,67% des personnes âgées de 15 ans et plus et ayant eu un emploi antérieur contre 9,37% pour les autres centres urbains. L'ensemble du Niger enregistre 6,33% personnes âgées de 15 ans et plus et ayant eu un emploi antérieur. Par région, Agadez (10,85%) concentre la plus grande proportion d'individus de 15 ans et plus et ayant eu un emploi antérieur contre 4,99% à Diffa.

Selon le sexe, plus de huit femmes actives occupées sur dix (87,71%) ont changé de métier contre 80,07% des hommes. Selon le niveau d'instruction, les individus ayant un niveau d'instruction primaire (91,5%) représentent la catégorie ayant la plus grande proportion d'individus actifs occupés ayant changé de métier tandis que ceux du secondaire (72,54%) sont ceux qui ont la plus faible proportion d'individus actifs occupés ayant changé de métiers. Par ailleurs, parmi les individus actifs occupés ayant un niveau d'instruction du primaire, 90,21% ont changé d'activité contre 64,58% des individus ayant un niveau d'instruction supérieur.

Les résultats montrent que le milieu urbain enregistre 80,51% des actifs occupés ayant changé d'activité contre 81,35% pour le milieu rural.

L'ensemble du Niger compte 81,06% d'actifs occupés ayant changé d'activités seules les régions de Niamey (78,05%) et Zinder (72,73%) enregistrent des proportions d'actifs occupés ayant changé d'activité inférieure à la moyenne nationale.

Tableau 5.20:Mobilité dans l'emploi et dans l'activité, Niger, 2017

Caractéristiques sociodémographiques	Personnes âgées de 15 ans plus ayant eu un emploi antérieur (%)	% d'actifs occupés ayant changé de métier	% d'actifs occupés ayant changé d'activité
Sexe			
Homme	9,45	80,07	80,19
Femme	3,64	87,71	85,06
Niveau d'instruction			
Aucun	6,16	81,28	81,11
Primaire	7,55	91,5	90,21
Secondaire	5,07	72,54	77,81
Supérieur	14,99	72,95	64,58
Milieu de résidence			
Niamey urbain	8,67	71,07	78,42
Autres urbains	9,37	82,53	81,86
Ens. urbain	9,1	78,04	80,51
Rural	5,73	83,21	81,35
Région			
Agadez	10,85	82,68	88,15
Diffa	4,99	87,14	83,77
Dosso	5,44	100	87,08
Maradi	6,99	76,5	81,81
Tahoua	5,87	83,97	82,57
Tillabéri	7,27	87,4	82,22
Zinder	4,48	75,9	72,73
Niamey	8,69	71,65	78,05
Niger	**6,33**	**81,44**	**81,06**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

5.9. Analyse des matrices de transition de l'emploi antérieur à l'emploi actuel

La mobilité entre emploi antérieur et emploi actuel signifie que, pour tout actif occupé de 15 ans ou plus au moment de l'enquête et ayant exercé un emploi antérieur, le changement de l'emploi entre celui actuellement exercé et celui occupé juste avant son emploi actuel.

Les résultats présentés dans le **Erreur ! Source du renvoi introuvable.** montrent que dans l'ensemble 3,4% des personnes qui sont en emplois actuellement étaient des chômeurs ou des inactifs avant d'occuper le poste actuel.

La comparaison de la structure de l'emploi antérieur par groupe socioéconomique à celle actuelle indique une forte migration des actifs occupés. A titre illustratif, les résultats montrent que 6% des salariés du secteur public n'ont pas changé d'emploi, 2,2% d'entre eux sont devenus salariés du secteur privés formel, 1% sont passés indépendant du secteur non agricole, 0,3% sont des aides familiaux et 90,50% sont devenus des chômeurs ou inactifs.

Tableau 5.21: Analyse de la matrice de transition suivant le groupe socioéconomique, Niger, 2017

	Groupes socioéconomiques dans l'emploi antérieur							
Groupes socioéconomiques dans l'emploi actuel	Salarié du secteur public	Salarié du secteur privé formel	Indépendant du secteur non agricole	Agricole Indépendant du secteur agricole	Aide familial et actif assimilé	Chômeur ou inactif	Total	Effectif
Salarié du secteur public	6	2,2	1	0	0,3	90,5	100	182 709
Salarié du secteur privé formel	1,6	6,6	3,4	1,6	0,9	85,9	100	288 093
Indépendant du secteur non agricole	0,4	1,4	4,9	1,2	0,6	91,5	100	1 117 331
Agricole Indépendant du secteur agricole	0	1,2	3,7	1,5	0,5	93,1	100	414 562
Aide familial et actif assimilé	0,1	1	0,4	0,5	0,7	97,4	100	179 779
Chômeur	1,8	8	6,9	0,3	1,4	81,5	100	189 705
Main œuvre potentielle	0,4	1,3	4,5	0,7	0,6	92,5	100	1 711 295
Inactif	0,4	0,5	2,3	1	0,6	95,2	100	4 560 844
Total	**0,6**	**1,2**	**3,2**	**0,9**	**0,6**	**93,4**	**100**	**8 644 319**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Tableau 5.22: Analyse de la matrice de transition suivant le groupe socioéconomique, Niger, 2017

	Groupes socioéconomiques dans l'emploi antérieur							
Groupes socioéconomiques dans l'emploi actuel	Salarié du secteur public	Salarié du secteur privé formel	Indépendant du secteur non agricole	agricole Indépendant du secteur agricole	Aide familial et actif assimilé	Chômeur ou inactif	Total	Effectif
Salarié du secteur public	10 944	4 010	1 911	0	500	165 344	182 709	182 709
Salarié du secteur privé formel	4 505	18 883	9 839	4 673	2 618	247 576	288 093	288 093
Indépendant du secteur non agricole	4 135	16 189	54 628	13 468	6 427	1 022 485	1 117 331	1 117 331
Agricole Indépendant du secteur agricole	0	5 030	15 330	6 168	2 048	385 987	414 562	414 562
Aide familial et actif assimilé	104	1 743	679	963	1 273	175 017	179 779	179 779
Chômeur	3 384	15 249	13 135	577	2 692	154 669	189 705	189 705
Main œuvre potentielle	6 669	22 645	76 858	11 304	10 433	1 583 385	1 711 295	1 711 295
Inactif	19 039	21 203	105 351	44 464	29 180	4 341 607	4 560 844	4 560 844
Total	**48 779**	**104 952**	**277 731**	**81 617**	**55 171**	**8 076 070**	**8 644 319**	**8 644 319**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

La comparaison de la structure de l'emploi antérieur par secteur d'activité à celle de l'emploi actuel par secteur d'activité indique une relative stabilité des actifs occupés dans les secteurs primaires, de l'industrie et du service. En effet, 46,8% des actifs du secteur primaire n'ont pas changé de secteur

d'activité de même que 48,3% des actifs du secteur de l'industrie et 41,5% des actifs du secteur des services.

Tableau 5.23: Analyse de la matrice de transition suivant le secteur d'activité, Niger, 2017

Groupes socioéconomiques dans l'emploi actuel	Secteur d'activité dans l'emploi antérieur					
	Primaire	Industrie	Commerce	Service	Total	Effectif
Primaire	46,8	6,1	33,7	13,4	100	44 227
Industrie	20,5	48,3	18,8	12,4	100	54 795
Commerce	21,9	23,7	38,7	15,7	100	47 755
Service	27	15,7	15,9	41,5	100	57 671
Total	**28,3**	**24,2**	**25,8**	**21,6**	**100**	**204 449**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Tableau 5.24:Analyse de la matrice de transition suivant le secteur d'activité, Niger, 2017

Groupes socioéconomiques dans l'emploi actuel	Secteur d'activité dans l'emploi antérieur					
	Primaire	Industrie	Commerce	Service	Total	Effectif
Primaire	46,8	6,1	33,7	13,4	100	44 227
Industrie	20,5	48,3	18,8	12,4	100	54 795
Commerce	21,9	23,7	38,7	15,7	100	47 755
Service	27	15,7	15,9	41,5	100	57 671
Total	**28,3**	**24,2**	**25,8**	**21,6**	**100**	**204 449**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

La matrice de mobilité entre les secteurs institutionnels de l'emploi antérieur et celui de l'emploi actuel montre une stabilité relative pour les secteurs public et privé. Plus de six actifs sur dix (63%) du secteur public n'ont pas changé de secteurs institutionnels, de même que 88,7% des actifs du secteur privé. On note une importante migration de ménages (79,8%) vers le secteur privé.

Tableau 5.25:Analyse de la matrice de transition suivant le secteur institutionnel, Niger, 2017

Groupes socioéconomiques dans l'emploi actuel	Secteur d'activité dans l'emploi antérieur					
	Primaire	Industrie	Commerce	Service	Total	Effectif
Primaire	46,8	6,1	33,7	13,4	100	44 227
Industrie	20,5	48,3	18,8	12,4	100	54 795
Commerce	21,9	23,7	38,7	15,7	100	47 755
Service	27	15,7	15,9	41,5	100	57 671
Total	**28,3**	**24,2**	**25,8**	**21,6**	**100**	**204 449**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Tableau 5.26:Analyse de la matrice de transition suivant le secteur institutionnel, Niger, 2017

Secteur institutionnel dans l'emploi actuel	Secteur institutionnel 2 en activité principale				
	Secteur public	Secteur privé	Ménages	Total	Effectif
Secteur public	10 944	6 195	226	17 365	17 365
Secteur privé	8 639	147 768	10 239	166 647	166 647
Ménages	104	3 566	800	4 471	4 471
Total	19 687	157 530	11 266	188 483	188 483

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

5.10. Revenu du travail et ses principales caractéristiques

5.10.1. Analyse du revenu mensuel

Le revenu mensuel moyen au Niger est estimé à 56 169 FCFA. Ce revenu varie selon les caractéristiques socioéconomiques des individus. En effet, selon la catégorie socio professionnelle, les cadres supérieurs et ingénieurs gagnent en moyenne mensuellement 305 480 FCFA contre 18 104 FCFA pour les aides familiaux et les apprentis.

Selon le secteur institutionnel, un actif de l'APU gagne en moyenne 152 119 FCFA par mois contre 205 732 FCFA pour un actif dans les EPP et 90 343 FCFA pour les actifs du secteur des services. Par ailleurs, les résultats montrent que les hommes gagnent en moyenne 65 449 FCFA contre 36 242 FCFA pour les femmes.

Au Niger la rémunération horaire moyenne est estimée à 477 FCFA. Elle équivaut à 1 743 FCFA de rémunération horaire moyen pour les cadres supérieurs et ingénieurs et à 274 FCFA pour les aides familiaux et apprentis. Selon le secteur institutionnel la rémunération horaire moyenne varie de 2 066 FCFA pour les ménages à 218 FCFA pour les actifs du secteur primaire. La rémunération horaire moyenne des hommes est estimée à 529 FCFA contre 364 FCFA pour les femmes.

Tableau 5.27:Nombre moyen d'années d'études et revenu mensuel moyen selon les caractéristiques des actifs occupés

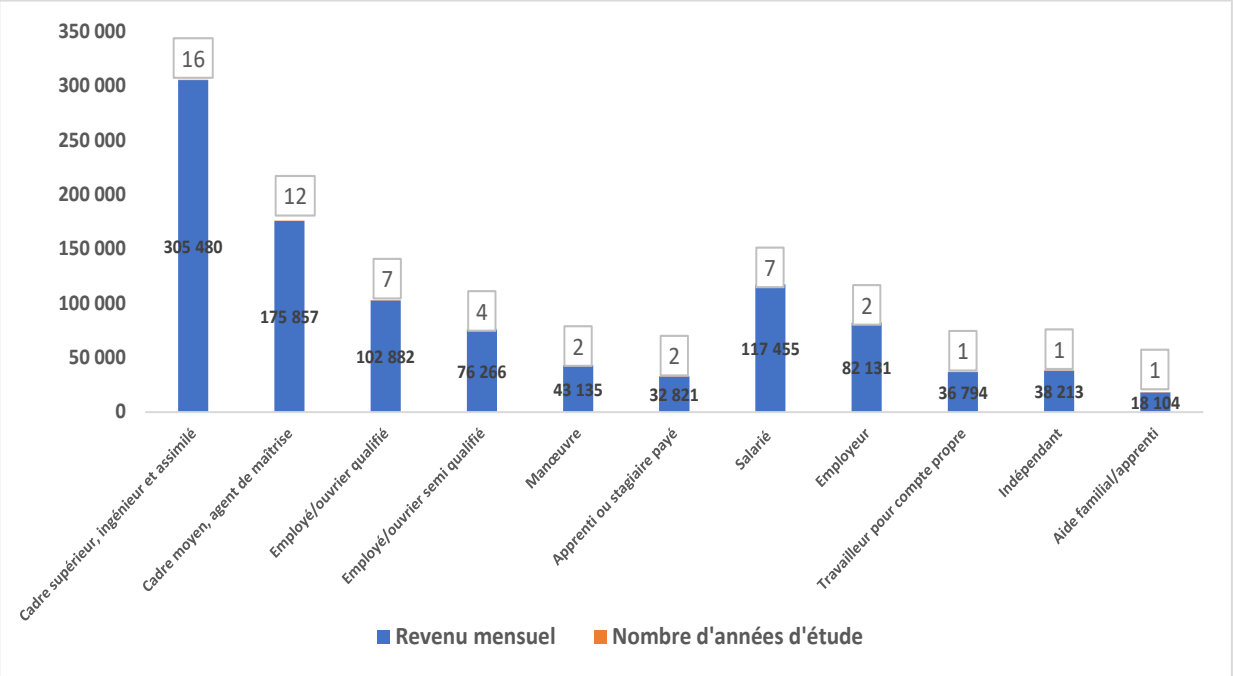
Caractéristiques socioéconomiques	Revenu mensuel	Rémunération horaire moyen	Nombre année étude	Effectif
Catégorie socioprofessionnelle				
Cadre supérieur, ingénieur et assimilé	305 480	1 743	16	22 616
Cadre moyen, agent de maîtrise	175 857	1 103	12	59 122
Employé/ouvrier qualifié	102 882	649	7	42 270
Employé/ouvrier semi qualifié	76 266	963	4	38 410
Manœuvre	43 135	786	2	58 869
Apprenti ou stagiaire payé	32 821	545	2	13 375
Ensemble Salariés	**117 455**	**949**	**7**	**234 662**
Employeur	82 131	493	2	20 534
Travailleur pour compte propre	36 794	324	1	635 663
Indépendant	38 213	329	1	656 197
Aide familial/apprenti	18 104	274	1	68 265
APU	152 119	955	11	106 656
EPP	205 732	1 242	9	14 508
Secteur privé	40 390	376	1	824 712
Ménages	102 185	2 066	1	13 248
Secteur d'activité				
Primaire	28 573	218	1	203 817
Industrie	45 338	413	2	250 039
Commerce	45 909	429	1	201 073
Service	90 343	735	5	304 195
Sexe				
Homme	65 449	529	3	654 376
Femme	36 242	364	2	304 747
Niger	**56 169**	**477**	**3**	**959 124**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS
[1] Indicateur ODD 8.5.1

La répartition du nombre moyen d'années d'étude et du revenu selon la CSP indique que les cadres supérieurs ont en moyenne 16 années d'étude et gagnent en moyenne 305 480 FCFA mensuellement. À l'opposé, les aides familiaux/apprenti ont en moyenne une année d'étude et gagnent 18 104 FCFA en

moyenne par mois. On note que les salariés ont en moyenne 7 années d'étude et un revenu moyen mensuel estimé à 117 455 FCFA.

Graphique 5.1 : Nombre moyen d'années d'études et revenu moyen selon la CSP



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

5.10.2. Taux de bas salaire et taux salaire inférieur au SMIG

Le taux de bas salaire au Niger est estimé à 30,74%. L'analyse du taux de bas salaire montre que selon la Catégorie Socioprofessionnelle (CSP), ce sont les aides familiaux/apprentis (61,44%) et les travailleurs pour compte propre (35,99%) qui enregistrent les taux de bas salaires les plus élevés tandis que la catégorie des cadres moyen et agents de maîtrise (2,93%) enregistre le taux de bas salaire le plus faible.

Selon les actifs du secteur primaire (55,64%) sont les plus touchés par le taux de bas salaire contre 4,81% pour les agents des APU. Plus d'un homme sur quatre (25,6%) a un bas salaire contre 41,8% des femmes.

Le taux de salaire inférieur au SMIG est de 63,53% au Niger. Selon la CSP, les aides familiaux/apprentis (89,55%) et les travailleurs pour compte propre (73,2%) sont les plus concernés par le taux de salaire inférieur au SMIG. Selon le secteur institutionnel, les secteurs primaires (82,23%), privé (71,69%), industrie (71,50%), ménages (63,05%) et commerce (63,03%) concentrent le plus d'actifs ayant un taux de salaire inférieur au SMIG. Plus de sept femmes sur dix (77,54%) ont un taux de salaire inférieur au SMIG contre 57,36% des hommes.

Tableau 5.28:Taux de bas salaire selon le sexe, le secteur d'activité, la CSP et le secteur institutionnel

Caractéristiques socioéconomiques	Taux de bas salaire (%) (en dessous de 2/3 du salaire mensuel médian)	Taux de salaire inférieur au SMIG (%)	Effectif
Cadre supérieur, ingénieur et assimilé	6,06	0,0	22 616
Cadre moyen, agent de maîtrise	2,93	0,0	59 122
Employé/ouvrier qualifié	3,18	15,09	42 270
Employé/ouvrier semi qualifié	15,78	40,59	38 410
Manœuvre	13,37	60,58	58 869
Apprenti ou stagiaire payé	26,07	58,52	13 375
Employeur	11,34	65,88	20 534
Travailleur pour compte propre	35,99	73,2	635 663
Aide familial/apprenti	61,44	89,55	68 265
APU	4,81	8,16	106 656
EPP	5,93	23,13	14 508
Secteur privé	34,79	71,69	824 712
Ménages	14,75	63,05	13 248
Secteur d'activité			
Primaire	55,64	82,23	203 817
Industrie	29,64	71,5	250 039
Commerce	26,18	63,03	201 073
Service	17,99	45,54	304 195
Sexe			
Homme	25,6	57,36	654 376
Femme	41,8	77,54	304 747
Niger	**30,74**	**63,53**	**959 124**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

5.10.3. Conditions d'activités

La durée de travail excessive touche 28,43% des actifs au Niger. Ce phénomène concerne 34,34% des hommes et 18,15% des femmes. Selon la classe d'âge, ce sont les individus ayant 65 ans et plus (33,63%) et ceux ayant entre 25-34 ans (31,89%) qui travaillent plus de 48h par semaine. En milieu urbain, la durée de travail excessive concerne 33,91% des actifs contre 27,91% en milieu rural. Les régions de Tahoua (35,11%), Dosso (35,05%), Agadez (34,80%), Diffa (34,32%) possèdent les plus grandes proportions d'actifs exposés à une durée de travail excessive.

Le taux de syndicalisation est le pourcentage des travailleurs qui sont syndiqués. Le taux de syndicalisation se situe à 65,67% au Niger. Plus de six hommes sur dix (65,88%) sont syndiqués contre 65,13% des femmes. Les classes d'âges de 45 - 54 ans et 55 - 64 ans contiennent les proportions les plus élevées de travailleurs syndiqués avec respectivement 71,71% et 82,18%. Les taux de syndicalisation en milieux urbain et milieu rural sont respectivement 63,54%et 69,67%. Les régions de Dosso (79,70%) et Tahoua (89,04%) enregistrent les proportions de travailleurs syndiqués les plus élevées.

Plus de trois actifs occupés salariés sur dix (36,20%) cotisent à un régime de pension. La proportion de femmes actives occupées salariées (60,22%) cotisant est pratiquement le double de celui des hommes (30,44%). Les classes d'âge 35 - 44 ans, 45 - 54 ans, 55 - 64 ans, avec respectivement 41,81%, 43,47%, 42,64% possèdent les proportions les plus élevées d'actifs occupés salariés cotisant à un régime de pension. La proportion d'actifs occupés salariés cotisant à un régime de pension en milieu urbain

(52,11%) représente plus du double de celle du milieu rural (17,97%). Les régions de Niamey (54,63%), Tahoua (44,07%), Tillabéri (36,53%) et Dosso (36,14%) concentrent les grandes proportions d'actifs occupés salariés cotisant à un régime de pension.

Moins de deux actifs occupés sur cent (1,86%) sont affiliés à une organisation d'assurance maladie au Niger. Selon le sexe, 1,95% des hommes actifs occupés sont affiliés à une organisation d'assurance maladie contre 1,63% des femmes. Les classes d'âge extrêmes 15 - 24 ans (0,63%) et 65 ans et plus (0,50%) enregistrent les faibles proportions d'actifs occupés affiliés à une organisation d'assurance maladie. Le milieu urbain possède 6,47% des actifs occupés affiliés à une organisation d'assurance maladie contre 0,28% pour le milieu rural. Les régions de Diffa (0,43%), Tahoua (0,62%), Tillabéri (0,20%) et Zinder (0,21%) ont les plus faibles proportions d'actifs occupés affiliés à une organisation d'assurance maladie.

La proportion d'actifs occupés ayant bénéficié d'un stage de perfectionnement est de 1,74% au Niger. La proportion d'hommes ayant bénéficié d'un stage de perfectionnement (1,89%) est légèrement supérieure à celle des femmes (1,39%). Les classes d'âge 45 - 54 ans et 55 - 64 ans ont le plus actifs occupés ayant bénéficié d'un stage de perfectionnement avec respectivement 2,78% et 2,83%. Le milieu urbain enregistre 4,99% d'actifs occupés ayant bénéficié d'un stage de perfectionnement contre 0,63% pour le milieu rural. Les régions de Niamey (4,14%), Tillabéri (2,64%) et Agadez (2,04%) ont les proportions les plus élévées d'actifs occupés ayant bénéficié d'un stage de perfectionnement.

La proportion d'actifs occupés ayant subi un abus physique est de 0,94% au Niger. Selon le sexe, 1,15% des hommes et 0,46% des femmes ont subi des abus physiques. Les classes d'âges faisant le plus objet des abus physique sont 15 - 24 ans, 25 - 34 ans et 45 - 54 ans avec respectivement 1,19%, 1,16% et 1,06% de victimes. Les abus physiques sur le marché du travail sont plus fréquents en milieu urbain (1,13%) qu'en milieu rural (0,87%). Les abus physiques sont plus fréquents dans les régions de Tillabéri (1,92%), Niamey (1,53%), Zinder (1,11%) et Agadez (1,08%).

Le harcèlement sexuel est considéré ici comme tout acte à caractère sexuel commis sur le travailleur, avec ou sans contact physique. Plus précisément, c'est un acte par lequel le travailleur est assujetti au désir d'un individu (collègue, patron, client, etc.), par abus de pouvoir, par l'utilisation de la force ou de la contrainte, ou par toute autre menace explicite ou implicite. Au Niger, le taux d'harcèlement sexuel sur le marché du travail est estimé à 0,05%. Les femmes (0,07%) subissent plus d'harcèlement sexuel que les hommes (0,04%). Les actifs occupés des classes d'âge 35 - 44 ans et 65 ans et plus sont les seuls touchés par ce phénomène avec respectivement 0,08% et 0,51%. Le taux d'harcèlement sexuel en milieu urbain (0,08%) est le double de celui du milieu rural (0,04%). On note qu'à Niamey (urbain) avec 0,14% possède un taux d'harcèlement relativement élevé.

Les résultats révèlent que 2,41% d'actifs occupés au Niger déclarent avoir été victimes d'accident de travail ou de trajet. La proportion d'hommes (2,97%) victimes d'accident de travail ou de trajet représente plus du double de celle des femmes (1,11%). Les classes d'âges d'actifs occupés les plus touchées par les accidents de travail ou de trajet sont 25 - 34 ans, 35 - 44 ans, 45 - 54 ans et 55 - 64 ans avec respectivement 2,84%, 2,07%, 2,90% et 4,35% de victimes. Les accidents de travail ou de trajet sont plus élevés en milieu urbain (3,32%) qu'en milieu rural (2,09%). Les autres milieux urbains enregistrent 4,12% d'accidents de travail ou de trajet. Les accidents de travail ou de trajet sont plus fréquents dans les régions de Zinder (4,96%), Tillabéri (3,35%) et Agadez (2,09%).

La proportion d'actifs occupés ayant un problème physique est estimée à 3,16% au Niger. Le problème physique touche 3,83% des hommes contre 1,61% de femmes. Près de 4,58% des actifs de la classe d'âge de 55 - 64 ans ont un problème physique contre 3,75% des actifs de la classe d'âge 25 - 34 ans.

En milieu urbain, 4,07% des actifs occupés souffrent de problème physique contre 2,84% en milieu rural. Les actifs occupés victimes de problème physique sont plus présents dans les régions de Zinder et Tillabéri avec respectivement 5,93% et 5,22% d'actifs occupés ayant des problèmes physiques.

Tableau 5.29:Indicateurs des conditions d'activités sur le marché du travail par région, milieu de résidence, sexe et groupe d'âges

Caractéristiques socioéconomiques	Durée du travail excessive (plus de 48 heures par semaine)	Taux de syndicalisation	% actifs occupés salariés cotisant à un régime de pension	% actifs occupés affiliés à une organisation d'assurance maladie	% actifs occupés ayant bénéficié d'un stage de perfectionnement	Abus physique	Harcèlement sexuel	Accident de travail ou de trajet	Problème physique
Sexe									
Homme	34,34	65,88	30,44	1,95	1,89	1,15	0,04	2,97	3,83
Femme	18,15	65,13	60,22	1,63	1,39	0,46	0,07	1,11	1,61
Groupe d'âge									
15 - 24 ans	30,35	48,8	12,4	0,63	0,61	1,19	0	0,77	1,7
25 - 34 ans	31,89	62,73	35,96	1,56	1,83	1,16	0	2,84	3,75
35 - 44 ans	27,56	60,92	41,81	2,42	1,44	0,78	0,08	2,07	2,81
45 - 54 ans	28,02	71,71	43,47	2,65	2,78	1,06	0	2,9	3,67
55 - 64 ans	27,59	82,18	42,64	2,09	2,83	0,68	0	4,35	4,58
65 ans et plus	33,63	70,9	34,62	0,5	0,27	0,17	0,51	0,97	1,48
Résidence									
Niamey urbain	30,3	53,33	54,77	9,59	4,17	1,34	0,14	2,19	3,15
Autres urbains	36,5	71,42	49,28	4,28	5,57	0,98	0,04	4,12	4,72
Ens. urbain	33,91	63,54	52,11	6,47	4,99	1,13	0,08	3,32	4,07
Rural	27,91	69,67	17,97	0,28	0,63	0,87	0,04	2,09	2,84
Région									
Agadez	34,8	60,86	30,8	1,96	2,04	1,08	0,13	2,09	2,73
Diffa	34,32	75,49	19,49	0,43	1,45	0,83	0	1,26	2,1
Dosso	35,05	79,7	36,14	2,68	1,08	0,83	0	1,57	2,4
Maradi	20,41	60,3	15,51	1,4	1,56	0,6	0	1,22	1,55
Tahoua	35,11	89,04	44,07	0,62	0,94	0,31	0	1,31	1,46
Tillabéri	25,84	69,02	36,53	0,2	2,64	1,92	0,24	3,35	5,22
Zinder	28,05	56,87	25,24	0,21	1,27	1,11	0	4,96	5,93
Niamey	30,59	53,69	54,63	9,51	4,14	1,53	0,14	2,5	3,53
Niger	**29,43**	**65,67**	**36,2**	**1,86**	**1,74**	**0,94**	**0,05**	**2,41**	**3,16**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

5.11. Principales caractéristiques des emplois

5.11.1. Principaux acteurs de l'offre d'emplois

L'offre d'emploi au Niger provient principalement du secteur privé (90,20%). Le secteur public et les ménages contribuent respectivement pour 8,40% et 1,40%. La répartition selon le sexe montre que 90,80% des hommes se retrouvent dans le secteur privé contre 89% des femmes. Le milieu urbain regroupe 72,70% des acteurs de l'offre d'emploi contre 96,20% pour le milieu rural.

Les régions de Diffa (96,90%), Maradi (95,20%), Tahoua (94,70%) et Zinder (94,30%) concentrent les plus grandes parts d'acteurs de l'offre d'emploi du secteur privé. En ce qui concerne le secteur public, la région de Niamey enregistre 32,50% des acteurs de l'offre d'emploi de même que pour le secteur des ménages employeurs (3,80%).

Tableau 5.30: Principaux acteurs de l'offre d'emploi selon la région, le milieu de résidence et le sexe

Différents acteurs de l'offre d'emploi	Sexe		Strates de résidence			Code du découpage administratif									
	Homme	Femme	Niamey urbain	Autres urbains	Ens. urbain	Rural	Agadez	Diffa	Dosso	Maradi	Tahoua	Tillabéri	Zinder	Niamey	Niger
Initiative privée	64,40	78,00	37,40	55,90	48,30	75,40	62,70	84,60	72,50	64,80	76,70	70,40	74,90	38,10	68,50
Autres acteurs	26,40	10,90	25,80	23,40	24,40	20,80	25,50	12,30	18,20	30,40	18,00	19,20	19,50	25,60	21,70
Secteur privé	**90,80**	**89,00**	**63,10**	**79,30**	**72,70**	**96,20**	**88,20**	**96,90**	**90,70**	**95,20**	**94,70**	**89,60**	**94,30**	**63,70**	**90,20**
APU	6,60	8,40	28,30	15,90	21,00	2,50	6,80	1,70	8,00	2,70	4,30	8,60	3,20	27,90	7,20
EPP	1,50	0,60	4,80	2,80	3,60	0,40	3,50	0,70	0,50	0,50	0,40	0,40	1,20	4,70	1,20
Secteur public	**8,10**	**9,10**	**33,00**	**18,70**	**24,60**	**2,90**	**10,30**	**2,40**	**8,50**	**3,20**	**4,70**	**9,00**	**4,40**	**32,50**	**8,40**
Ménage employeur	**1,20**	**2,00**	**3,80**	**2,10**	**2,80**	**0,90**	**1,40**	**0,80**	**0,80**	**1,60**	**0,70**	**1,40**	**1,20**	**3,80**	**1,40**
Total	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

5.11.2.1. Caractéristiques de l'emploi dans les secteurs public et parapublic

Le Tableau 5.31 montre que la majorité des actifs dans le secteur public et parapublic travaille dans la branche de l'enseignement (38,10%), les activités de l'administration publique (14,10%) et les activités pour la santé humaine et l'action sociale (12,10%). La proportion de femmes dans chacune de ces branches est respectivement 46,38%, 23,59% et 48,18%. Les femmes représentent 32,66% des actifs des secteurs public et parapublic.

Plus de trois jeunes sur dix de 15 à 35 ans (31,85%) travaillent dans les secteurs public et parapublic. La part des jeunes de 15 à 35 ans qui travaillent dans la branche de l'enseignement est estimée à 44,25% contre 32,02% et 31,56% dans les branches des activités de l'administration publique et les activités pour la santé humaine et l'action sociale respectivement.

Le revenu mensuel moyen dans le secteur public et le secteur parapublic est estimé à 158 539 FCFA au Niger. Le revenu mensuel moyen dans la branche de l'enseignement est estimé à 125 146 FCFA contre 235 826 FCFA dans la branche des activités publiques et 160 107 FCFA dans la branche des activités pour la santé humaine et l'action sociale

Le nombre d'années d'études des actifs du public et du parapublic au Niger est estimé à 11 années. Le nombre moyen d'années d'études des actifs de la branche de l'enseignement est 12 ans, de 11 ans pour les actifs de la branche des activités publiques et de 10 pour ceux de la branche des activités pour la santé humaine et l'action sociale. Les actifs des branches d'activités spécialisés, scientifiques et techniques ont 16 années d'étude en moyenne.

Concernant l'ancienneté dans l'emploi, la durée moyenne est globalement de 9 ans. De toutes les branches du public ou parapublic, c'est la branche des activités immobilières qui présente la plus petite ancienneté dans l'emploi (1 an). L'ancienneté dans la branche de l'enseignement est estimée à 8 ans tandis qu'elle vaut 12 ans dans les activités de l'administration et 9 ans dans la branche des activités pour la santé humaine et l'action sociale.

Tableau 5.31:Principales caractéristiques des actifs dans le secteur public et parapublic

Branches	Effectif	Pourcentage	% de femmes	Pourcentage des jeunes de 15 à 35 ans	Revenu mensuel imputé des valeurs nulles	Nombre d'années étude	Durée moyenne dans emploi en années
Agriculture, Élevage, Chasse et activités de soutien	5 947	3,3	14,02	18,73	59 962	4	5
Sylviculture, Exploitation forestière et activités de soutien	1 423	0,8	0	0	67 500	4	11
Activités extractives/mines	5 213	2,9	12,74	5,19	157 854	8	11
Activités de fabrication	3 784	2,1	12,8	3,85	188 345	12	15
Activités de production et distribution	523	0,3	0	0	224 736	10	17
Activités de production et distribution d'eau, assainissement et traitement de déchets	2 269	1,2	36,73	5,95	353 429	9	12
Activités de construction	3 867	2,1	26,32	35,82	119 718	9	9
Activités de transport	2 855	1,6	0	22,9	139 677	8	5
Activités d'entreposage	3 915	2,1	0	27,76	115 295	9	9
Activités d'hébergement et de restauration	798	0,4	0	25,72	54 830	6	19
Activités de l'information et de communication	3 085	1,7	0	9,69	136 871	9	8
Activités financiers et d'assurance	4 275	2,3	32,65	31,69	192 222	15	6
Activités immobiliers	141	0,1	0	100	100 000	9	1
Activités spécialisés, scientifiques et techniques	5 910	3,2	8,78	0	173 763	16	12
Activités de services de soutien et de bureau	8 910	4,9	28,25	27,39	111 330	10	12
Activités de l'administration publique	25 805	14,1	23,59	32,02	235 826	11	12
Enseignement	69 581	38,1	46,38	44,25	125 146	12	8
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	22 187	12,1	48,18	31,56	160 107	10	9
Activités artistiques, sportives et récréatives	433	0,2	42,97	0	250 000	10	8
Autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc	10 519	5,8	18,76	25,84	272 877	11	7
Activités des organisations internationales	1 272	0,7	15,28	14,63	423 614	11	8
Niger	**182 709**	**100**	**32,66**	**31,85**	**158 539**	**11**	**9**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

5.11.2.2. Caractéristiques de l'emploi dans le secteur privé formel

Dans le secteur privé formel, les branches de l'agriculture et élevage (31,3%), des activités de fabrication (23%), du commerce de détail (14,1%), du commerce de gros (6,3%) et des autres activités non classées ailleurs (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques) (9,6%) concentre le plus d'actifs occupés. Les femmes représentent 29,76% des actifs du secteur privé formel.

La proportion des jeunes de 15 à 35 ans dans le secteur privé formel est estimée à 39,4% au Niger. Ces jeunes représentent 43,55% des actifs de la branche de l'agriculture et de l'élevage et 40,27%% des actifs de la branche des activités de fabrication.

Le revenu mensuel moyen dans le secteur privé formel est 40 390 FCFA. Ce revenu représente pratiquement le quart du revenu mensuel moyen dans le secteur public et parapublic (158 539 FCA). Le revenu mensuel moyen des actifs occupés du secteur privé formel dans la branche de l'agriculture et de l'élevage est 27 001 FCFA contre 35 079 FCFA dans la branche des activités de fabrication.

Le nombre d'années d'études des actifs du secteur privé formel est de 2 ans globalement. Dans la branche d'activité de l'agriculture et de l'élevage le nombre d'années d'études est de 2 ans tandis que pour les actifs de la branche des activités de fabrication il vaut 1 an. Le nombre d'années d'études des actifs du secteur privé formel le plus élevé (9 ans) est observé dans les branches des activités de l'information et de communication et les activités de l'administration publique.

L'ancienneté dans l'emploi pour les actifs du secteur privé formel est estimée à 12 ans au Niger. Les branches d'activités enregistrant les anciennetés les plus élevées dans l'emploi sont les activités artistiques, sportives et récréatives (17 ans) et l'agriculture et de l'élevage (16 ans).

Tableau 5.32:Principales caractéristiques des actifs occupés dans le secteur privé formel

Branches	Effectif	%	% de femmes	Pourcentage des jeunes de 15 à 35 ans	Revenu mensuel	Nombre d'années étude	Durée moyenne dans emploi en années
Agriculture, Élevage, Chasse et activités de soutien	617 177	31,3	14,83	43,55	27 001	2	16
Sylviculture, Exploitation forestière et activités de soutien	2 903	0,1	13,16	33,96	41 945	1	5
Pêche, Pisciculture, Aquaculture	4 562	0,2	0	21,43	82 875	2	14
Activités extractives/mines	15 010	0,8	25,02	56,41	70 067	1	7
Activités de fabrication	453 338	23	59,85	40,27	35 079	1	10
Activités de production et distribution	28 86	0,1	0	29,52	148 969	4	15
Activités de production et distribution d'eau, assainissement et traitement de déchets	10 198	0,5	19,33	58,13	11 886	1	7
Activités de construction	60 372	3,1	3,05	30,2	65 761	3	11
Commerce et réparation des pièces automobiles	27 230	1,4	4,82	40,02	76 294	3	11
Commerce de gros	124 409	6,3	14,05	31,73	58 066	1	12
Commerce de détail	276 850	14,1	34,15	36,01	36 174	1	10
Activités de transport	51 528	2,6	0	52,43	65 241	3	7
Activités d'entreposage	8 399	0,4	1,62	68,67	51 849	3	8
Activités d'hébergement et de restauration	60 572	3,1	84,07	42,29	23 733	1	6
Activités de l'information et de communication	4 582	0,2	11,33	45,34	99 113	9	9
Activités financiers et d'assurance	2 627	0,1	9,07	30,16	77 181	4	6
Activités immobiliers	1 046	0,1	0	0	103 475	6	2
Activités spécialisés, scientifiques et techniques	8 935	0,5	0	44,96	88 026	7	7
Activités de services de soutien et de bureau	8 841	0,4	18,11	20,58	69 664	4	11
Activités de l'administration publique	1 981	0,1	10,99	45,36	372 632	9	6
Enseignement	10 560	0,5	4,53	5,98	136 446	2	17
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	8 370	0,4	8,6	18,2	234 168	6	10
Activités artistiques, sportives et récréatives	5 956	0,3	71,06	63,86	29 192	1	17
Autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc	188 689	9,6	20,73	31,63	35 844	2	12
Activités spéciales des ménages	10 771	0,5	17,77	37,46	39 329	3	7
Activités des organisations internationales	2 445	0,1	89,41	70,2	26 552	4	2
Niger	**1 970 235**	**100**	**29,76**	**39,4**	**40 390**	**2**	**12**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

5.11.2.3. Caractéristiques de l'emploi dans le secteur privé informel

La répartition des chefs d'unité de production informelle révèle que les branches de l'agriculture et élevage (27,10%), des activités de fabrication (26,60%), du commerce de détail (16,30%), et des autres activités nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques) (10,40%) concentrent le plus de chefs d'unité de production informelle. Les femmes représentent 34,49% des chefs d'unité de production informelle.

La proportion des jeunes de 15 à 35 ans chefs d'unité de production informelle est 34,63% au Niger. Ces jeunes représentent 53,08% des chefs d'unité de production informelle dans la branche des activités extractives/mines, 57,14% dans la branche des activités de production et distribution d'eau, assainissement et traitement de déchets, 53,80% dans la branche des activités de transport et 67,26% dans la branche des activités de l'information et de communication, 56,92% dans la branche des activités « financiers et d'assurance » et 58,37% dans la branche des activités artistiques, sportives et récréatives.

Le revenu mensuel moyen des chefs d'unité de production informelle est estimé à 37 265 FCFA. Ce revenu varie selon les branches d'activité. Dans la branche des activités de production et distribution le revenu mensuel moyen est de 175 000 FCFA contre 10 171 FCFA dans la branche des activités de production et distribution d'eau, assainissement et traitement de déchets.

Le nombre moyen d'années d'études des chefs d'unité de production informelle est de 1 an au Niger. La branche d'activité de l'information et de communication enregistre le nombre maximum d'années d'études (8 ans) tandis que le minimum (0 an) est dans les branches des activités de production et distribution et les activités « financiers et d'assurance ».

La durée moyenne dans l'emploi des chefs d'unité de production informelle est estimée à 13 ans au Niger. Elle varie de 20 ans pour les chefs d'unité de production informelle de la branche de l'agriculture et l'élevage à 2 ans dans la branche des activités immobilières.

Tableau 5.33:Répartition des chefs d'unité de production informelle selon le sexe par type d'activité

Branches	Effectif	%	% de femmes	Pourcentage des jeunes de 15 à 35 ans	Revenu mensuel	Nombre d'années étude	Durée moyenne dans emploi en années
Agriculture, Élevage, Chasse et activités de soutien	411 496	27,10	14,40	32,97	31 537	1	19
Sylviculture, Exploitation forestière et activités de soutien	1 842	0,10	20,75	26,68	36 397	0,4	8
Pêche, Pisciculture, Aquaculture	4 042	0,30	0,00	24,18	85 511	2	12
Activités extractives/mines	9 398	0,60	37,83	53,08	21 320	1	8
Activités de fabrication	404 315	26,60	63,14	36,97	31 414	1	11
Activités de production et distribution	1 840	0,10	0,00	0,00	175 000	0	20
Activités de production et distribution d'eau, assainissement et traitement de déchets	7 709	0,50	25,57	57,14	10 171	1	8
Activités de construction	26 140	1,70	7,04	30,98	75 543	3	12
Commerce et réparation des pièces automobiles	12 664	0,80	10,37	14,01	107 430	3	12
Commerce de gros	108 181	7,10	15,65	27,89	57 326	1	12
Commerce de détail	248 629	16,30	36,34	35,08	36 212	1	11
Activités de transport	31 943	2,10	0,00	53,80	60 847	3	7
Activités d'entreposage	793	0,10	17,12	43,14	20 000	2	11
Activités d'hébergement et de restauration	57 986	3,80	86,62	42,46	21 997	1	6
Activités de l'information et de communication	2 112	0,10	0,00	67,26	26 864	8	5
Activités financiers et d'assurance	1 001	0,10	0,00	56,92	15 000	0	7
Activités immobiliers	828	0,10	0,00	0,00	100 000	6	2
Activités spécialisés, scientifiques et techniques	3 588	0,20	0,00	50,98	52 341	3	8
Activités de services de soutien et de bureau	3 168	0,20	9,36	25,95	35 851	4	17
Enseignement	6 761	0,40	0,00	2,41	17 500	2	19
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	5 322	0,30	3,28	14,24	48 608	2	12
Activités artistiques, sportives et récréatives	5 042	0,30	83,93	58,37	30 786	0,4	18
Autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc	157 914	10,40	23,29	31,40	33 547	1	13
Activités spéciales des ménages	7 942	0,50	24,10	38,64	44 994	2	6
Niger	**1 520 657**	**100**	**34,49**	**34,63**	**37 265**	**1**	**13**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

La répartition des actifs occupés dans le secteur informel révèle que les branches de l'agriculture et élevage (30,90%), des activités de fabrication (22,60%), du commerce de détail (13,80%), et des autres activités nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques) (10%) concentrent le plus de chefs d'unité de production informelle.

Les femmes représentent 29,99% des actifs occupés dans le secteur informel. Elles représentent 84,61% des actifs occupés dans la branche des activités d'hébergement et de restauration, 71,57% dans la branche des activités des organisations internationales et 65,42% dans la branche des activités artistiques, sportives et récréatives.

La proportion des actifs occupés âgés de 15 à 35 ans dans le secteur informel vaut 39,45%. Ces jeunes sont particulièrement présents dans les branches des activités d'entreposage (68,67%), des activités des organisations internationales (62,28%) et des activités artistiques, sportives et récréatives (58,80%).

Le nombre moyen d'années d'études des actifs occupés dans le secteur informel est 2 ans. Il varie de 10 ans dans la branche des activités de l'administration publique à 1 an pour les activités de la branche des activités de fabrication.

L'ancienneté dans l'emploi est globalement estimée à 12 ans. Cette ancienneté varie de 18 ans dans la branche des activités de production et distribution à 2 ans pour les branches des activités immobiliers et des activités des organisations internationales.

Tableau 5.34: Principales caractéristiques des actifs occupés dans le secteur informel

Branches	Effectif	%	% de femmes	Pourcentage des jeunes de 15 à 35 ans	Revenu mensuel	Nombre d'année étude	Durée moyenne dans emploi en année
Agriculture, Élevage, Chasse et activités de soutien	622 410	30,9	14,82	43,56	26 977	2	16
Sylviculture, Exploitation forestière et activités de soutien	2 903	0,1	13,16	33,96	41 945	1	5
Pêche, Pisciculture, Aquaculture	4 562	0,2	0	21,43	82 875	2	14
Activités extractives/mines	15 838	0,8	25,14	53,46	52 634	1	7
Activités de fabrication	454 384	22,6	59,8	40,23	34 963	1	10
Activités de production et distribution	2 136	0,1	0	13,88	156 500	1	18
Activités de production et distribution d'eau, assainissement et traitement de déchets	10 127	0,5	19,47	57,83	11 886	1	7
Activités de construction	61 121	3	3,01	31,61	63 612	3	11
Commerce et réparation des pièces automobiles	26 099	1,3	5,03	37,43	76 294	3	11
Commerce de gros	123 774	6,2	14,12	32,05	58 066	1	12
Commerce de détail	277 438	13,8	34,11	36,14	35 875	1	10
Activités de transport	50 775	2,5	0	53,21	62 100	3	7
Activités d'entreposage	8 399	0,4	1,62	68,67	51 849	3	8
Activités d'hébergement et de restauration	60 181	3	84,61	42,2	22 801	1	6
Activités de l'information et de communication	4 946	0,2	10,5	42	99 113	8	9
Activités financiers et d'assurance	3 327	0,2	26,85	18,99	100 979	8	6
Activités immobiliers	1 046	0,1	0	0	103 475	6	2
Activités spécialisés, scientifiques et techniques	8 888	0,4	0	44,23	84 700	7	7
Activités de services de soutien et de bureau	8 667	0,4	23	22,68	47 860	4	11
Activités de l'administration publique	2 101	0,1	36,74	32,12	343 791	10	3
Enseignement	18 628	0,9	9,62	19,41	107 483	4	14
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	11 906	0,6	15,52	21,77	187 204	4	10
Activités artistiques, sportives et récréatives	6 469	0,3	65,42	58,8	41 475	2	17
Autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc	200 949	10	22,47	32,05	49 764	2	12
Activités spéciales des ménages	21 724	1,1	33,57	47,68	33 876	2	7
Activités des organisations internationales	3 054	0,2	71,57	62,28	145 171	6	2
Niger	**2 011 853**	**100**	**29,99**	**39,45**	**41 356**	**2**	**12**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

5.11.3. Dynamique des emplois

Le changement d'emploi ou la réinsertion dans le monde professionnel est un bon indicateur qui rend compte du dynamisme du marché de travail.

Le Tableau 5.35 montre une relative stabilité des dépendants salariés et des indépendants. En effet, plus de la moitié des dépendants salariés (58,8%) non pas changé de statut dans l'emploi, de même que 83,2% des indépendants. Cependant, une forte mobilité des emplois des aides familiaux et assimilés vers des emplois indépendants (65,9%).

Tableau 5.35:Mobilité par statut des actifs ayant quitté un emploi antérieur pour leur emploi actuel

	Statut dans l'emploi actuel				
Statut dans l'emploi antérieur	Dépendants salariés	Indépendants	Aides familiaux et assimilés	Total	Effectif
Dépendants salariés	58,8	38,4	2,8	100	66 056
Indépendants	15,3	83,2	1,5	100	107 658
Aides familiaux et assimilés	24,2	65,9	9,9	100	12 866
Niger	**31,3**	**66,1**	**2,6**	**100**	**186 580**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

5.12. Femmes et marché du travail

Bien que ces dernières décennies soient caractérisées par des efforts réalisés en vue de l'accès plus accru des femmes au marché du travail, il n'en demeure pas moins qu'il existe, de façon plus ou moins marquée, une répartition différenciée des hommes et des femmes au sein d'une même catégorie socioprofessionnelle justifiée en théorie par les différences de capital humain entre les sexes en matière de formation et d'expérience.

Les femmes actives occupées ne se sont pas réparties de manière analogue à la distribution masculine sur le marché de l'emploi. La mesure la plus courante de cette situation est désignée sous le nom d'indice de ségrégation qui se distingue selon qu'elle est horizontale (disparités de professions et de secteurs d'activité) ou verticale (différences de rang hiérarchique).

On entend par ségrégation horizontale, le restreint de l'accès des femmes à certains secteurs et professions, tandis que la ségrégation verticale limite leurs possibilités d'occuper certains postes particuliers dans la hiérarchie professionnelle.

Plusieurs indicateurs sont utilisés pour les apprécier, chacun apportant un éclairage particulier : la répartition selon le sexe de l'emploi au sein d'une profession ou d'un secteur d'activité mesure le degré de représentation des hommes et des femmes ; pour un sexe donné, la répartition de l'emploi selon les secteurs ou les métiers permet quant à elle d'observer la concentration de l'emploi ; enfin, la « distance » professionnelle et sectorielle se mesure par les indicateurs de « ségrégation ». Dans le cadre de cette étude il sera utilisé l'indice de Karmel-MacLachlan (IP), qui mesure la somme des réaffectations professionnelles ou sectorielles qu'il faudrait effectuer afin que les distributions des professions ou des secteurs soient identiques pour les deux sexes.

Encadré 1 : Indice de ségrégation sectorielle (professionnelle) selon le sexe

L'indice de Karmel-MacLachlan (IP), mesurant la somme des réaffectations professionnelles ou sectorielles qu'il faudrait effectuer afin que les distributions des professions ou des secteurs soient identiques pour les deux sexes. Il s'écrit de la manière suivante :

$$IP = \frac{1}{N}\sum_{i=1}^{n}\left|\left(1-\frac{M}{N}\right)*M_i - \frac{M}{N}*F_i\right|$$

IP est symétrique et s'écrit aussi :

$$IP = \frac{F}{N}\sum_{i=1}^{n}\left|\frac{N_i}{N}-\frac{F_i}{F}\right| = \frac{M}{N}\sum_{i=1}^{n}\left|\frac{N_i}{N}-\frac{M_i}{M}\right|$$

avec

- N l'emploi total et N_i l'emploi dans la profession ou le secteur i ;
- M l'emploi masculin et M_i, l'emploi masculin dans la profession ou le secteur i ;
- F l'emploi féminin et F_i l'emploi féminin dans la profession ou le secteur.

Cet indicateur dépend positivement de la part des femmes dans l'emploi total (F/N). Son évolution peut traduire celle des différences de professions ou de secteurs entre les hommes et les femmes, celle de la part des femmes dans l'emploi total et, en partie, celle des structures professionnelles et sectorielles de l'économie. Au total, son interprétation, en matière de comparaisons internationales et temporelles notamment, doit prendre en compte les facteurs « exogènes » aux disparités de professions et de secteurs entre les hommes et les femmes, influençant son niveau et son évolution.

Critère de Dominance de Hakim C.
L'indice de ségrégation peut être couplé au critère de dominance pour caractériser les professions féminines. Ce critère n'est bien sûr pas une mesure à proprement parler du caractère sexué des métiers. Cependant, il constitue une illustration simple et parlante de ce phénomène.

- Si la part des femmes dans un métier est supérieure de 15 points à la part des femmes dans l'ensemble des métiers, alors ce métier est dit «féminin».
- Si cette part est inférieure de 15 points à la moyenne nationale, le métier est identifié comme « masculin».
- Entre ces deux catégories se situent les métiers «mixtes».

5.12.1. Egalité de chance sur le marché du travail selon le genre

Selon les résultats de l'enquête, l'indice de ségrégation horizontale est estimé à 16,43% en 2017 dans l'ensemble du Niger suggérant que 16,4% des personnes en emploi devraient changer de profession pour que l'on observe les mêmes distributions entre hommes et femmes.

Suivant les régions, Zinder, Diffa, Maradi et Agadez, présentent les niveaux de ségrégation les plus élevés avec respectivement 21,06%, 21,0%, 19,25% et 18,31%. L'indice le plus faible a été enregistré dans la Capitale Niamey (10,25%).

Tableau 5.36:Indice de ségrégation horizontale (en %) selon les régions, Niger, 2017

Régions	Moyenne
Agadez	18,31
Diffa	21
Dosso	15,09
Maradi	19,25
Tahoua	10,71
Tillabéri	12,44
Zinder	21,06
Niamey	10,25
Ensemble	**16,43**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

L'analyse du tableau ci-après révèle qu'au Niger, les activités de fabrication et celles en rapport avec l'agriculture, l'élevage, la chasse et les activités de soutien, contribuent à elles seules à plus de la moitié (respectivement 36,92% et 25,92%) dans la formation de l'indice de la ségrégation horizontale nationale. Cette tendance s'observe dans toutes les régions.

Tableau 5.37: Contribution à la ségrégation horizontale (en %) selon les régions, Niger, 2017

	Région								
Branche activité dans le secteur informel	Agadez	Diffa	Dosso	Maradi	Tahoua	Tillabéri	Zinder	Niamey	Ensemble
Agriculture, Elevage, Chasse et activités de soutien	31,35	32,78	15,89	21,05	25,19	24,35	32,07	4,17	25,92
Sylviculture, Exploitation forestière et activités de soutien	0,37							0,07	0,31
Pêche, Pisciculture, Aquaculture									
Activités extractives/mines	3,91	0,04	2,18				0,99	0,96	0,47
Activités de fabrication	42,85	42,88	43,52	42,59	29,11	45,56	34,87	22,63	36,92
Activités de production et distribution								0,47	0,25
Activités de production et distribution d'eau, assainissement et traitement de déchets				0,19	3,11				0,27
Activités de construction					3,75		1,72		4,66
Commerce et réparation des pièces automobiles				2,89			0,97		1,91
Commerce de gros	2,78	7,34	7,91	8,71	5,22	7,35	2,73	8,03	5,61
Commerce de détail	8,96	8,86	2,38	0,91	6,91	5,63	7,23	8,98	2,97
Activités de transport									
Activités d'entreposage			1,35	0,61		0,36		4,26	0,73
Activités d'hébergement et de restauration	2,18	2,45	4,01	14,56	12,85	9,45	8,74	3,88	8,9
Activité de l'information et de communication			0,28						0,54
Activités financiers et d'assurance	0,01							0,86	0,13
Activités immobiliers									
Activités spécialisés, scientifiques et techniques			2,36				0,56		0,91
Activités de services de soutien et de bureau						0,38		2,46	0,32
Activités de l'administration publique	0,68		1,63		1,03	2,38		4,92	0,58
Enseignement	2,67	1,64	1,1	0,22	0,61	1,34	1,17	25,22	2
Activité pour la santé humaine et l'action sociale	0,66	1,54	0,59	0,31	3,03	0,24	0,69	3,78	0,58
Activités artistiques, sportives et récréatives			1,31		3,81		0,5	0,25	0,7
Autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc	3,03	2,48	10,81	7,96	5,37	2,98	7,31	2,34	4,88
Activités spéciales des ménages	0,56		0,72				0,45	5,26	0,12
Activités des organisations internationales			3,95					1,46	0,32

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

S'agissant de la part des femmes dans les différentes branches d'activités, les résultats montrent que globalement les femmes sont plus présentes dans les activités d'hébergement et de restauration où huit femmes sur dix (82, 97%). Elles exercent également des activités artistiques, sportives et récréatives (67,41%), des activités de fabrication (59,30%), des activités d'enseignement (38,96%) et la santé (36,76%). Par contre, elles sont complètement absentes dans les activités de transport, de pêche, pisciculture, aquaculture et dans l'immobilier.

Tableau 5.38: Part de femmes (en %) dans la branche d'activité, Niger, 2017

Branche activité dans le secteur informel	Région								
	Agadez	Diffa	Dosso	Maradi	Tahoua	Tillabéri	Zinder	Niamey	Ensemble
Agriculture, Elevage, Chasse et activités de soutien	4,89	10,91	18,47	12,72	21,23	17,98	7,9	17,85	15,44
Sylviculture, Exploitation forestière et activités de soutien	52,42							31,96	7,63
Pêche, Pisciculture, Aquaculture									
Activités extractives/mines	5,3	28,22	56,53				100	19,55	21,85
Activités de fabrication	59,5	70,84	64,61	62,49	53,67	57,59	58,84	45,44	59,3
Activités de production et distribution								17,58	4,53
Activités de production et distribution d'eau, assainissement et traitement de déchets				27,29	100				22,5
Activités de construction					9,23		15,62		4,37
Commerce et réparation des pièces automobiles				7,94			11,57		4,82
Commerce de gros	19,92	13,12	19,14	10,96	10,26	9,74	17,47	14,62	13,99
Commerce de détail	40,7	45,97	36,63	31,71	18,88	35,3	42,05	40,14	34,17
Activités de transport									
Activités d'entreposage			21,92	18,61		26,12		3,5	12,62
Activités d'hébergement et de restauration	59,8	70,39	65,04	86,61	100	84,58	83,88	54,12	82,97
Activités de l'information et de communication			32,55						6,38
Activités financiers et d'assurance	27,01							34,33	23,67
Activités immobiliers									
Activités spécialisés, scientifiques et techniques			15,15				55,56		9,54
Activités de services de soutien et de bureau						41,9		35,35	23,82
Activités de l'administration publique	30,87		17,97		66,52	20,88		20,73	22,7
Enseignement	42,26	57,79	42,32	35,14	28,07	35,59	18,98	55,17	38,96
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	48,08	11,59	44,13	38,63	55,55	30,1	14,2	40,63	36,76
Activités artistiques, sportives et récréatives			100		100		52,59	35,16	67,41
Autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc	15,6	21,09	27,87	19,83	16,95	36,51	9,7	28,3	22,01
Activités spéciales des ménages	39,09		46,37				36,16	45,61	32,16
Activités des organisations internationales			100					10,69	59,44

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Selon les résultats de l'enquête, l'indice de ségrégation verticale est estimé à 13,18% en 2017 dans l'ensemble du Niger. Suivant les régions Diffa et Maradi présentent les niveaux de ségrégation verticale les plus élevés avec respectivement 20,61% et 17,06%. L'indice le plus faible a été enregistré à Tahoua (8,07%).

Tableau 5.39 : Indice de ségrégation verticale (en %) selon les régions, Niger, 2017

Régions	Moyenne
Agadez	13,19
Diffa	20,61
Dosso	11,87
Maradi	17,06
Tahoua	8,07
Tillabéri	14,3
Zinder	14,8
Niamey	11,49
Ensemble	**13,18**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

S'agissant de la contribution à la ségrégation verticale, il apparait que dans l'ensemble du Niger, ce sont particulièrement les responsables du Personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs et la hiérarchie dans l'Agriculture, la sylviculture et de la pêche qui sont les plus grands contributeurs dans la formation de la ségrégation verticale avec respectivement 34,06% et 30,93%.

L'analyse selon les régions, montre qu'à Diffa, Maradi et Zinder, la même tendance a été observée. A Agadez, les activités de l'industrie et de l'artisanat contribuent à hauteur de 42,44% dans la ségrégation verticale et à Niamey ce sont les Professions intellectuelles et scientifiques qui contribuent le plus avec 30,23%.

Tableau 5.40 : Contribution à la ségrégation verticale (en %) selon les régions, Niger, 2017

Grand groupe de la CITP	Agadez	Diffa	Dosso	Maradi	Tahoua	Tillabéri	Zinder	Niamey	Ensemble
Directeurs, cadres de direction et gérants	2,41	1,15	5,97	11,93	24,51	0,92	2,61	3,61	7,03
Professions intellectuelles et scientifiques	5,94	1,06	2,57	1,8	4,41	2,9	0	30,23	3,22
Professions intermédiaires	7,03	5,76	11,38	4,12	4,38	8,67	1	7,57	4,65
Employés de type administratif	1,28	0,44	1,56		1,06			11,98	1,86
Personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs	16,3	36,75	18,43	42,46	16,35	45,31	45,87	20,52	34,06
Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche	13,88	38,42	23,26	26,41	37,45	17,71	41,69		30,93
Métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat	42,44	11,13	23,27	4,79	6,35	7,94	1,16	9,61	5,69
Conducteurs d'installations et de machines, et ouvriers de l'assemblage	5,42	1,79	2,13				5,42	11,68	5,81
Professions élémentaires	5,3	3,5	11,43	8,5	5,48	15,62	2,25	0,29	6,11
Professions militaires						0,93		4,51	0,64

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

L'analyse de la part des femmes dans les différents grands groupes de la Classification Internationale Type par Profession (CITP), montre que dans l'ensemble, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses (50,43%) à occuper les professions de Directeurs, cadres de direction et gérantes. Leur proportion est également importante dans la hiérarchie du Personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs (46,42%). Par contre, elles sont faiblement sous représentées dans la hiérarchie des professions de Conducteurs d'installations et de machines, et ouvriers de l'assemblage (7,26%) et dans les professions militaires (9,66%).

Tableau 5.41:Part de femmes (en %) dans la profession, Niger, 2017

Grand groupe de la CITP	Agadez	Diffa	Dosso	Maradi	Tahoua	Tillabéri	Zinder	Niamey	Ensemble
Directeurs, cadres de direction et gérants	2,41	1,15	5,97	11,93	24,51	0,92	2,61	3,61	7,03
Professions intellectuelles et scientifiques	5,94	1,06	2,57	1,8	4,41	2,9	0	30,23	3,22
Professions intermédiaires	7,03	5,76	11,38	4,12	4,38	8,67	1	7,57	4,65
Employés de type administratif	1,28	0,44	1,56		1,06			11,98	1,86
Personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs	16,3	36,75	18,43	42,46	16,35	45,31	45,87	20,52	34,06
Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche	13,88	38,42	23,26	26,41	37,45	17,71	41,69		30,93
Métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat	42,44	11,13	23,27	4,79	6,35	7,94	1,16	9,61	5,69
Conducteurs d'installations et de machines, et ouvriers de l'assemblage	5,42	1,79	2,13				5,42	11,68	5,81
Professions élémentaires	5,3	3,5	11,43	8,5	5,48	15,62	2,25	0,29	6,11
Professions militaires						0,93		4,51	0,64

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

5.12.2. Contribution des femmes aux activités économiques

Au Niger, en 2017, trois femmes sur dix (30,60 %) âgées de 15 à 64 ans, 35,04% des femmes âgées de 15 à 34 ans et 35,56 des femmes de 15 à 24 ans étaient occupées.

Tableau 5.42:Contribution des femmes aux activités économiques, Niger, 2017

Caractéristiques socioéconomiques	Pourcentage des femmes de 15 à 24 ans actives occupées	Pourcentage des femmes de 15 à 34 ans actives occupées	Pourcentage des femmes de 15 à 64 ans actives occupées
APU	45,75	51,53	35,71
EPP	2,58	12,33	13,53
Secteur privé	35,03	33,99	30,27
Ménages	74,61	57,39	43,09
Branches d'activité			
Agriculture, Elevage, Chasse et activités de soutien	14,24	15,64	15,24
Sylviculture, Exploitation forestière et activités de soutien	0	0	8,83
Pêche, Pisciculture, Aquaculture	0	0	0
Activités extractives/mines	45,35	36,25	22,18
Activités de fabrication	68,32	66,22	59,95
Activités de production et distribution		0	0
Activités de production et distribution d'eau, assainissement et traitement de déchets	0	11,91	13,87
Activités de construction	22,81	13,8	4,44
Commerce et réparation des pièces automobiles	0	0	4,82
Commerce de gros	44,18	24,65	15,23
Commerce de détail	34,1	34,01	33,99
Activités de transport	0	0	0
Activités d'entreposage	0	0	1,1
Activités d'hébergement et de restauration	100	86,59	83,39
Activités de l'information et de communication	0	0	6,47
Activités financiers et d'assurance	0	25,04	23,67
Activités immobiliers		0	0
Activités spécialisés, scientifiques et techniques	0	0	3,71
Activités de services de soutien et de bureau	56,02	30,91	24,94
Activités de l'administration publique	12,09	45,53	23,26
Enseignement	45,01	51,26	40,32
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	50,8	60,54	37
Activités artistiques, sportives et récréatives		65,25	66,39
Autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc	44,61	38,71	23,43
Activités spéciales des ménages	44,92	45,4	31,65
Activités des organisations internationales	100	76,61	64,04
Région			
Agadez	31,66	30,39	26,33
Diffa	41,41	35,55	29,94
Dosso	46,76	46,04	39,47
Maradil	42,1	35,57	33,42
Tahoua	30,29	32,31	26,57
Tillaberi	29,99	33,25	32,71
Zinder	30,6	32,16	27,94
Niamey	43,25	38,04	29,86
Niger	**35,56**	**35,04**	**30,6**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Chapitre 6: Habitat, statut d'occupation du logement et équipements des ménages

Résultats clés

- **Statut d'occupation des logements**

Globalement, 82% des ménages sont propriétaires du logement qu'ils occupent au moment de l'enquête. Les ménages locataires sont plus nombreux à Niamey (40,2%) comparativement aux autres régions du pays.

87,7% des ménages ruraux sont propriétaires de leur logement et près de 12% sont logés gratuitement. Par contre, en milieu urbain, les ménages propriétaires de leur logement sont de l'ordre de 52% et les ménages locataires représentent 28,1% pendant que ceux logés gratuitement sont estimés à 19,7%.

- **Accès à certains services sociaux de base**

Dans l'ensemble, 76,4% des ménages ont accès à l'eau potable. Cette proportion est encore beaucoup plus élevée en milieu urbain où plus de 99% des ménages y ont accès. En milieu rural, la proportion des ménages utilisant une source d'eau potable est estimée à plus de 72%.

Les résultats montrent également qu'en 2017, plus de 18% de la population utilisent les latrines comme lieu d'aisance. (10,5% en milieu rural contre 62,5% en milieu urbain).

18,3% de la population ont accès à l'électricité. 9,5% en milieu rural pendant qu'en milieu urbain elle se situe à 68,5%. La région de Niamey se place en tête avec 78,3% suivie de celle d'Agadez avec 31%. En fin de liste, on retrouve Maradi et Tahoua avec respectivement 10,3% et 10,5%,

La proportion de la population ayant accès à un combustible propre pour la cuisine est de 2,9%. En milieu urbain, cette proportion est de 17,7% loin devant le milieu rural avec seulement 0,3% d'utilisateurs. Au plan régional, il ressort que les régions de Tillabéri, de Dosso et de Zinder ont moins de 1% de leur population ayant accès à ces combustibles. La plus forte proportion se retrouve à Niamey avec 26,8% suivie de la région d'Agadez avec 10%.

- **Conditions de vie et pauvreté**

Selon l'enquête, 45,0% de la population est pauvre ; 20,1% sont classées parmi celles qui ont un niveau de vie moyen et 44,9% sont du groupe des riches. Selon le sexe 54,7% des femmes sont pauvres contre 32,5% des hommes.

Selon la région, 44,7%, 41,3%, 40,7% et 33,9% des populations sont pauvres respectivement à Tahoua, Agadez, Maradi et Zinder. A Niamey urbain, la capitale, 23,4% de la population sont pauvres.

Le chapitre 6 traite des caractéristiques de l'habitat, du statut d'occupation du logement et des biens et équipements possédés par les ménages. Sont considérés, entre autres, comme des éléments de confort, l'accès à l'eau, à l'électricité, à des latrines et à des combustibles propres pour la cuisson. Outre les conditions caractéristiques du logement, sont également abordées dans ce chapitre le statut d'occupation et l'analyse de la pauvreté selon les conditions de vie. En somme, ce type de logement représente environ 59% des habitats.

6.1. Caractéristiques et statut d'occupation des logements

Dans le cadre de cette enquête sont considérés comme logements décents les villas, les appartements, les immeubles et les maisons à plusieurs logements en matériaux définitifs. La politique nationale d'habitat vise à créer les conditions nécessaires permettant à chaque ménage nigérien d'avoir son propre habitat en matériaux définitifs. C'est pour ces raisons que le type de logement et le statut d'occupation présentent un intérêt certain pour cette enquête nationale.

Il ressort des résultats qu'au Niger seulement 6,7% des ménages ont un logement décent. Une disparité régionale est mise en évidence à la lecture du tableau ci-dessous. La région de Niamey est en tête avec 62,6% de ménages vivant dans un logement en matériaux définitifs. La région de Dosso qui se place en deuxième position après Niamey se retrouve avec 5,3%. Dans les régions de Diffa, de Tillabéri et de Zinder la proportion de ménages vivant dans un logement en matériaux définitifs n'atteint pas 2%. La faiblesse ou le manque de revenus conjugués à la cherté des matériaux de construction ne facilite pas la mise en œuvre de la politique nationale d'habitat.

Les résultats montrent aussi que 82% des ménages sont propriétaires du logement qu'ils occupent au moment de l'enquête. Cette répartition des ménages selon le statut du logement fait ressortir une prédominance des propriétaires dans toutes les régions sauf dans celle de Niamey où les propriétaires représentent 39,3%. La proportion des locataires est plus élevée à Niamey comparativement aux autres régions du pays. Elle y est à hauteur de 40,2% et de 12,9% à Agadez faisant de cette région celle qui se positionne comme étant la deuxième région du Niger où la location est développée.

La location du logement est très rare en milieu rural au Niger. En effet, 87,7% des ménages ruraux sont propriétaires de leur logement et près de 12% sont logés gratuitement. Par contre, en milieu urbain, les ménages propriétaires de leur logement sont de l'ordre de 52% et les ménages locataires représentent 28,1% pendant que ceux logés gratuitement sont estimés à un peu moins de 20% (19,7%).

En termes de possession, il semble que les proportions des ménages propriétaires de leur logement croissent avec la taille du ménage. La proportion croît d'un ménage à une seule personne à un ménage à plus de 9 personnes, avec respectivement 74,0% et 87,0%. La possession pourrait donc être corrélée avec la taille du ménage. Par contre le statut d'occupation du logement semble être indépendant du sexe du chef de ménage. La proportion des ménages propriétaires de leur logement dont le chef est de sexe masculin représente 81,8% alors que la proportion de ceux ayant une femme comme chef est de 83,3%. La location concerne dans les mêmes proportions les ménages dont le chef est de sexe masculin et les ménages dont le chef est de sexe féminin. Elle concerne respectivement 5,0% et 4,4%.

Enfin, la distribution du statut d'occupation du logement suit la même tendance quel que soit le statut d'activité. Les ménages propriétaires de leur logement sont fortement représentés, suivis de ceux qui sont logés gratuitement.

Tableau 6.1: Répartition des ménages selon le type de logement, le statut d'occupation par région, milieu de résidence, taille des ménages, sexe du chef de ménage et situation d'activité du chef de ménage Niger, 2017

Caractéristiques sociodémographiques	Type de logement				Statut d'occupation				
	Villa	Appartement /Immeuble	Maison à plusieurs logements	Autre type de logement	Propriétaire	Locataire	Logé gratuit et autre	Total	Effectif
Région									
Agadez	4,6	0	0,7	94,7	76,2	12,9	10,9	100	111 596
Diffa	1,1	0	0,2	98,7	91	3,8	5,3	100	118 648
Dosso	3,8	0	2	94,2	75	3,9	21,2	100	392 275
Maradi	2,7	0,1	1,1	96,1	86,4	2,4	11,2	100	566 934
Tahoua	1,9	0	0,8	97,3	90,2	1,7	8,1	100	704 742
Tillaberi	1,4	0	0,4	98,2	71,7	1,5	26,8	100	524 264
Zinder	1,3	0,1	0,5	98,1	94,6	1,4	4	100	705 042
Niamey	33,6	0,4	28,6	37,5	39,3	40,2	20,5	100	217 566
Milieu de résidence									
Niamey urbain	34,5	0,4	29,2	35,9	38,3	41,4	20,3	100	210 880
Autres urbains	17,2	0,3	6,7	75,8	61,3	19,4	19,3	100	319 930
Ens. urbain	24,1	0,3	15,7	59,9	52,1	28,1	19,7	100	530 810
Rural	0,4	0	0,2	99,4	87,7	0,6	11,7	100	2 810 257
taille ménage									
Une personne	4,6	0,2	7,3	87,9	74	9,2	16,8	100	92 553
2 à 3 personnes	3,3	0,1	3,9	92,7	78	5,9	16	100	563 934
4 à 5 personnes	4,6	0,1	3,1	92,2	81	6,1	12,8	100	940 243
6 à 8 personnes	4,3	0	2	93,6	82,7	4,7	12,6	100	1 093 159
9 personnes et plus	4	0,1	1,3	94,6	87	2,1	10,9	100	651 178
Sexe									
Homme	4,2	0,1	2,6	93,1	81,8	5	13,1	100	2 846 516
Femme	4	0,1	2,7	93,2	83,3	4,4	12,3	100	494 551
Statut d'activité									
Actif occupé	7,3	0,1	4,3	88,2	76,9	9,1	14	100	1 422 633
Chômeur BIT	1,6	0	3,3	95,1	79,2	3,5	17,3	100	95 960
Inactif	2,6	0	1,7	95,6	85,7	2,2	12,1	100	1 147 308
Population de moins de 15 ans	0	0	0	0	0	0	0	0	
Cherche du travail mais pas disponible	2,3	0	0	97,7	65,4	0,5	34,1	100	25 893
Pas chercher du travail mais disponible	0,6	0	0,4	99	90,4	1,1	8,5	100	389 798
Pas chercher du travail et pas disponible mais désire travailler	0,2	0	0,5	99,3	85,1	0,6	14,3	100	233 680
Niger	**4,2**	**0,1**	**2,6**	**93,1**	**82**	**4,9**	**13**	**100**	**3 341 067**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

6.2. Éléments de confort des ménages

L'évaluation du confort du logement repose essentiellement sur quelques caractéristiques de l'habitat à savoir la source d'approvisionnement en eau, le mode d'éclairage, le type d'aisance et bien d'autres.

Le **Erreur ! Source du renvoi introuvable.** donne certaines caractéristiques relatives au confort du ogement par région et strates de résidence. Les six items retenus pour évaluer le confort du logement sont : la source d'eau, la source d'énergie, la gestion des ordures, le lieu de défécation et le combustible utilisé pour la cuisine.

Dans cette analyse, l'eau minérale, l'eau de robinet, l'eau des bornes fontaines, des postes autonomes, des forages, des puits cimentés et des stations de pompage sont considérées comme de l'eau potable. Ainsi, les résultats de l'enquête montrent que 76,4% des ménages ont accès à l'eau potable. Cette

proportion est encore beaucoup plus élevée en milieu urbain où plus de 99% des ménages y ont accès. Même en milieu rural la proportion des ménages utilisant une source d'eau potable est estimée à plus de 72%.

Une analyse par région montre que la proportion de ménages utilisant une source d'eau potable varie d'une région à une autre. En effet, le niveau le plus bas est observé à Tahoua avec 68,0% et le plus élevé observé à Niamey avec 99,4% des ménages. Si la politique nationale visant à doter toutes les localités du Niger de points d'eau adéquats se poursuit, l'objectif 6 (eau potable pour tous) à l'horizon 2030 des ODD pourrait être atteint par le Niger.

Dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie des populations, l'Etat et ses partenaires mènent des campagnes de sensibilisation sur les risques auxquels sont exposés une population vivant dans un environnement insalubre. La défécation dans la nature est l'un des éléments qui concourent à cette insalubrité mais qui peut être éviter par l'utilisation de latrines. Les résultats de l'enquête montrent également que plus de 18% de la population utilisent les latrines comme lieu d'aisance. Cette proportion cache une énorme disparité selon le milieu de résidence (10,5% en milieu rural contre 62,5% en milieu urbain). Une forte disparité existe aussi entre les différentes régions du pays. Les valeurs extrêmes sont observées à Dosso avec 7,5% et à Niamey avec 84,5%. Toutefois, il faut noter qu'à l'exception de Niamey, dans toutes les régions du Niger, la proportion de la population qui utilise les latrines est inférieure à 20%. Cette situation montre que beaucoup d'effort reste à faire dans ce domaine. L'accent doit être mis davantage sur les campagnes de sensibilisation de proximité en impliquant au mieux les leaders d'opinion.

Dans cette enquête avoir accès à l'électricité signifie l'utilisation du réseau électrique de la société nationale de distribution d'électricité ou un panneau solaire comme principale source d'éclairage. Les résultats montrent qu'au Niger 18,3% de la population ont accès à l'électricité. Cette proportion reste tout de même très différente d'un milieu à un autre. Elle est de 9,5% en milieu rural pendant qu'en milieu urbain elle se situe à 68,5%. Au niveau régional, la région de Niamey se place en tête avec 78,3% suivie de celle d'Agadez avec 31%. Enfin de liste, on retrouve Maradi et Tahoua avec respectivement 10,3% et 10,5%, quasiment les mêmes proportions. Dans ce domaine, beaucoup reste à faire malgré les efforts consentis par l'Etat dans la politique d'électrification du milieu rural entreprise ces dernières années dont un des objectifs est d'accroitre le volume des activités génératrices de revenu en vue d'une nette amélioration du PIB.

Dans l'optique de l'amélioration du cadre de vie des populations, le gouvernement mène des stratégies visant à permettre à la population d'accéder au combustible propre, notamment le gaz, l'électricité et le charbon minéral, pour la cuisson des aliments au vue réduire les effets que représente l'utilisation du bois et du charbon, d'une part, sur l'environnement, principalement la déforestation et sur la santé des populations d'autre part. Le charbon de bois étant une énergie fossile qui libère beaucoup de dioxyde de carbone.

Au Niger, très peu de ménages ont accès à ces combustibles propres. En effet, la proportion de la population ayant accès à un type de ces combustibles est de 2,9%. En milieu urbain, cette proportion est de 17,7% loin devant le milieu rural avec seulement 0,3% d'utilisateurs. Au plan régional, il ressort que les régions de Tillabéri, de Dosso et de Zinder ont moins de 1% de leur population ayant accès à ces combustibles. La plus forte proportion se retrouve à Niamey avec 26,8% suivie de la région d'Agadez avec 10. Pour atteindre l'objectif visé par les ODD en 2030, il est impératif que l'Etat avec l'appui de ses partenaires mette en place un programme en faveur de la disponibilité physique et crée les conditions nécessaires à un accès financier, particulièrement la baisse des prix par la subvention.

Tableau 6.2: Pourcentage de la population ayant accès aux services de base, Niger, 2017

	Région								Strates de résidence				
Caractéristiques du logement	Agadez	Diffa	Dosso	Maradi	Tahoua	Tillabéri	Zinder	Niamey	Niamey urbain	Autres urbains	Ens. urbain	Rural	Niger
Proportion de la population ayant accès à l'eau potable [1]	76,6	74	84,1	80,4	68	70,4	74,6	99,4	99,4	99	99,2	72,5	76,4
Proportion de la population ayant accès à des latrines [2]	19,3	11,7	7,3	14,7	12,9	14,6	18	84,5	86,8	47,8	62,5	10,5	18,2
Proportion de la population ayant accès à l'électricité [3]	31	15,6	17,5	10,3	10,5	23,2	11,8	78,3	80,2	61,5	68,5	9,5	18,3
Proportion de la population ayant accès à des combustibles propres pour la cuisson [4]	10	2,1	0,9	1,7	1,2	0,7	0,9	26,8	27,6	11,6	17,7	0,3	2,9

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS
[1] Indicateur ODD 6.1.1
[2] Proxy Indicateur ODD 6.2.1
[3] Indicateur ODD 7.1.1
[4] Proxy Indicateur ODD 7.1.2

6.3. Conditions de vie et pauvreté

L'indicateur de niveau de vie non monétaire est un critère d'évaluation du bien-être économique qui repartie la population en cinq groupes grâce à des scores appelé quintiles de bien-être.

La pauvreté se manifeste sous différents angles mais loin d'avoir une définition universelle. Elle se traduit par un manque et se mesure selon différentes approches. Dans cette enquête elle est appréhendée sous l'angle de conditions d'existence. Pour ce faire un indice composite a été calculé en considérant la possession de biens d'équipement, la possession d'animaux et les éléments de confort du logement. Cinq (5) classes de ménages ont été constituées allant des plus pauvres aux plus riches.

Selon cette classification, 16,2% de la population du Niger sont dans la classe la plus pauvre et 23,6% dans la classe des plus riches. Dans les autres classes de pauvretés les proportions varient entre 18,8% à 21,3%.

Une analyse de la pauvreté selon le sexe du chef de ménage montre que 24,9% des personnes vivant dans des ménages dirigés par des hommes sont dans la classe la plus riche contre 14,1% dans la classe des plus pauvres. La tendance est renversée lorsqu'on intéresse aux ménages dirigés par les femmes. En effet, 33,0% des personnes de ces ménages sont de la classe la plus pauvre et 13,6% dans la classe la plus riche.

Le milieu de résidence ne semble pas être un facteur déterminant dans cette distribution. En effet 16% la population rurale comme urbaine sont de la classe la plus pauvre, 21% dans la quatrième classe et presque le quart dans la classe la plus riche.

L'analyse selon les régions fait ressortir que plus 20% de la population de chaque région sont dans la classe la plus riche sauf dans la région de Maradi où cette proportion est de 17,2%. On note cependant que dans les régions d'Agadez et de Tahoua plus de 25% des populations sont dans la classe des plus pauvres.

Encadré 2 : Méthodologie de création de l'indicateur de niveau de vie non monétaire

L'indicateur de niveau de vie non monétaire est un indice composite, fondé sur l'Analyse en Composante Principale (ACP), qui rend compte du niveau de vie basé sur les variables de conditions de vie et de patrimoine du ménage. Les travaux traditionnels y afférents, notamment ceux de Filmer et Pritchett (1998, 2011), Hammer, (1998), Sahn et Stifel (2001) ; Pradhan, Sahn et Younger, (2002) et Vodounou et Ahovey (2002) et Vodounou (2003) et l'approche adoptée dans les enquêtes EDS et MICS retiennent le premier axe factoriel comme indicateur du niveau de vie.

Cette approche a deux inconvénients majeurs. En premier lieu, le premier axe est retenu quel que soit le pourcentage de l'inertie expliquée, en l'occurrence même s'il est très faible (moins de 20%). En second lieu pour certaines données d'enquêtes, le choix du premier axe conduit à une interprétation en termes de richesse contre intuitive ; les ménages aisés pouvant avoir des coordonnées négatives et les ménages pauvres, des coordonnées positives. Et ce, en raison d'un classement différencié des ménages en fonction des variables. En outre, il privilégie le caractère rural de la pauvreté.

Pour remédier à cette situation, l'indice composite retenu est calculé comme moyenne pondérée des coordonnées de tous les axes factoriels [(Vodounou (2009 et 2015) pour des études transversales et, Pradhan et al. (2014) et Yilmaz et al. (2018) pour des perspectives dynamiques], sans perte d'information en stratifiant le pays suivant le milieu de résidence (Urbain/rural).

$\boldsymbol{Indicateur\ de\ niveau\ de\ vie} = \sum_i^k \frac{\lambda}{\sum \lambda_i} \boldsymbol{Fact_i}$ où $\boldsymbol{\lambda_i\ est\ la\ valeur\ propre\ associée}$ à $\boldsymbol{l'axe\ i}$, k le nombre de variables et Fact les axes factoriels.

Tableau 6.3: Répartition des ménages selon le statut de pauvreté en conditions de vie par région et milieu de résidence, Niger, 2017

Caractéristiques sociodémographiques du chef de ménage	Indicateur de niveau de vie non monétaire						
	Le plus pauvre	Second	Moyen	Quatrième	Le plus riche	Total	Effectif
Sexe							
Homme	14,1	18,4	20,5	22,1	24,9	100	18 420 763
Femme	33	21,7	16,5	15,1	13,6	100	2 230 309
Milieu de résidence							
Niamey urbain	7,3	15,9	20,7	28,4	27,7	100	1 161 630
Autres urbains	21,2	18,7	18,3	17,1	24,6	100	1 914 365
Ens. urbain	16	17,7	19,2	21,3	25,8	100	3 075 995
Rural	16,2	19	20,2	21,3	23,3	100	17 575 076
Région							
Agadez	25,8	15,5	15	17,8	26	100	566 446
Diffa	16,1	14,7	15,8	23,5	29,9	100	691 356
Dosso	12	15,5	19,2	23,6	29,6	100	2 459 812
Maradi	16,8	23,9	24,4	17,7	17,2	100	4 160 231
Tahoua	25,7	19	19	15,6	20,7	100	3 983 172
Tillaberi	11,7	15	19,8	23,4	30,1	100	3 280 334
Zinder	13,6	20,3	19,1	25,4	21,6	100	4 305 953
Niamey	7,5	15,9	20,3	27,8	28,5	100	1 203 766
Niger	**16,2**	**18,8**	**20,1**	**21,3**	**23,6**	**100**	**20 651 071**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Tableau 6.4 : Répartition des ménages selon les éléments de confort des logements, Niger, 2017

	Région							Strates de résidence				
Caractéristiques du logement	Agadez	Diffa	Dosso	Maradil	Tahoua	Tillaberi	Zinder	Niamey	Niamey urbain	Autres urbains	Ens. urbain	Rural	Niger
Source d'eau													
Eau de surface (rivière, marigot, lac, fleuve, etc.)	4,8	0,1	3,4	1,9	6,1	17,8	7,2	0,2	0,1	0,0	0,1	7,7	6,5
Source	1,1	0,2	0,5	0,1	0,1	1,6	0,1	0,0	0,0	0,2	0,1	0,5	0,4
Eau minérale	0,0	0,1	0,0	0,2	0,0	0,2	0,1	0,3	0,3	0,0	0,2	0,1	0,1
Robinet	35,2	14,4	16,6	24,7	17,3	11,6	10,1	74,0	75,9	67,3	70,7	10,7	20,3
Fontaine (eau courante hors concession)	10,1	2,2	9,3	6,9	18,9	5,4	6,1	20,8	21,4	23,3	22,5	7,8	10,1
Poste d'eau autonome	0,2	0,9	0,1	0,0	0,0	0,2	4,9	0,8	0,8	1,2	1,1	1,2	1,2
Forage	7,8	21,0	22,0	15,2	5,1	23,6	32,6	0,7	0,5	5,7	3,7	20,6	17,9
Station de pompage pastorale	0,0	1,9	0,1	0,0	0,1	0,3	1,6	0,1	0,1	0,1	0,1	0,6	0,5
Puits cimenté	21,5	31,7	35,8	32,8	26,0	30,1	20,1	2,9	0,6	1,1	0,9	31,0	26,2
Puits traditionnel	19,2	27,6	12,3	18,2	26,5	9,2	17,2	0,3	0,2	1,1	0,7	19,9	16,8
Source d'éclairage													
Bois	7,3	2,2	2,3	1,7	0,5	1,7	1,4	2,8	2,8	1,1	1,7	1,7	1,7
Lampe à pile	62,0	81,0	80,1	88,5	88,4	74,8	86,9	17,1	15,3	37,6	28,8	88,7	79,2
Lampe à pétrole	0,2	1,8	0,5	0,3	0,0	0,8	0,3	0,9	1,0	0,7	0,8	0,4	0,4
Electricité réseau	24,8	14,2	11,9	6,9	8,0	13,2	10,0	68,4	70,0	53,8	60,3	5,5	14,2
Electricité personnelle (panneau solaire, groupe électrogène, batterie)	5,5	0,5	4,9	2,2	2,7	9,0	0,9	10,5	10,5	6,8	8,3	3,2	4,0
Bougie	0,0	0,1	0,2	0,0	0,0	0,0	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1
Lampe à gaz	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autre à préciser	0,2	0,2	0,1	0,3	0,4	0,6	0,2	0,3	0,3	0,1	0,2	0,4	0,3
Evacuation des ordures													
Ramassage privé	17,7	0,3	1,9	0,9	0,6	0,2	2,8	57,9	59,7	16,1	33,4	0,2	5,5
Tas d'immondices	19,4	3,7	1,4	11,0	6,7	3,4	5,3	7,2	7,4	8,7	8,2	6,0	6,3
Bac/Dépotoir	6,4	5,5	2,3	10,9	2,4	8,2	2,4	19,5	19,7	16,4	17,7	3,9	6,1
Fossé/Enfouissement	4,2	3,8	0,0	0,1	0,0	1,9	0,1	2,1	2,1	2,4	2,3	0,5	0,8
Incinération	0,5	0,3	0,0	0,1	0,0	1,0	0,0	1,7	1,7	0,6	1,0	0,2	0,3
Nature/Brousse	45,8	86,3	94,3	76,3	90,2	85,3	89,4	11,3	9,1	55,4	37,0	88,9	80,6
Autre à préciser	6,0	0,1	0,1	0,6	0,1	0,0	0,0	0,3	0,4	0,3	0,3	0,4	0,4
Type de toilette													
WC à l'intérieur du logement	13,2	5,2	2,3	9,8	7,5	3,7	5,2	44,6	45,7	21,6	31,2	4,5	8,7
WC à l'extérieur du logement	2,5	1,3	1,1	0,8	2,0	10,8	10,0	30,1	30,8	11,3	19,1	4,2	6,6
Latrine moderne	2,0	3,8	4,4	3,0	1,6	1,2	2,0	9,9	10,2	13,4	12,1	1,1	2,8
Latrine traditionnelle	21,6	27,0	15,0	9,6	8,8	14,9	10,5	10,8	10,7	36,0	25,9	9,6	12,2
Toilette publique	0,5	0,4	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,4	0,4	0,3	0,4	0,0	0,1
Brousse/Nature	60,1	62,2	76,8	76,7	80,1	69,1	72,2	3,2	1,3	16,4	10,4	80,6	69,4
Autre à préciser	0,0	0,1	0,1	0,1	0,0	0,3	0,2	1,0	1,0	0,9	0,9	0,1	0,2
Combustible cuisson													
Ne fait pas la cuisine	0,6	0,4	0,1	0,9	0,3	0,2	1,1	0,7	0,7	1,5	1,2	0,5	0,6
Bois	78,2	94,4	97,9	95,2	96,8	96,9	97,5	61,2	60,3	78,6	71,4	98,0	93,8
Charbon de bois	9,9	2,9	0,1	0,9	1,8	0,6	0,1	6,7	6,9	7,4	7,2	0,4	1,5
Tige/Paille	0,4	0,1	0,4	1,1	0,0	1,2	0,2	0,4	0,2	0,0	0,1	0,6	0,5
Gaz	9,9	2,1	1,3	1,5	0,9	0,7	0,8	30,3	31,2	11,9	19,6	0,2	3,3
Pétrole	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Charbon minéral	0,0	0,0	0,0	0,3	0,3	0,1	0,0	0,3	0,3	0,1	0,2	0,1	0,2
Electricité	1,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,4	0,2	0,0	0,0
Bouse de vache	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1
Autre à préciser	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0	0,4	0,4	0,1	0,2	0,0	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Chapitre 7: Formation professionnelle et qualité de l'insertion sur le marché du travail

Résultats clés

En 2017 le pourcentage des sortants sans qualifications est de 97,07%. Ce taux est de 96,69% chez les hommes et 97,59%) chez les femmes. Selon le milieu de résidence, il est de 88,12% en milieu urbain et 99,85% en milieu rural.

Le taux des sortants ayant atteint la fin de cycle mais sortis sans diplôme est estimé à 43,61%.

10,61 % des actifs occupés ont achevé leur formation de base.

8,83% exercent un métier qu'ils ont appris et 91,17% exercent un métier qu'ils n'ont pas appris lors de leur formation.

13,18% des actifs occupés qui ont suivi un apprentissage informel exercent un emploi qui est en adéquation avec leur formation. La proportion de ceux qui ont un enseignement formel et qui au moment de l'enquête a un métier concordant avec la formation est estimée à 8,46%.

Plus de 93% de la main-d'œuvre s'estime sous-qualifiée par rapport à l'emploi occupé. Et les femmes sont plus concernées que les hommes (96,51% contre 92,2%). Enfin, 0,57% des travailleurs sont surqualifiés pour l'emploi occupé, 6,05% des travailleurs sont à leur poste.

Au Niger, la volonté des pouvoirs publics à résoudre la problématique de l'emploi est affirmée dans le Plan de Développement Economique et Social (PDES 2017-2021), l'unique cadre de référence de toutes les actions et stratégies de développement. En effet, le PDES se donne comme orientation affirmée « sa ferme volonté de transformation à tous les niveaux et surtout son désir d'éradiquer la pauvreté et les inégalités » et de contribuer au développement du pays à travers huit (8) priorités dont celles du développement des secteurs sociaux de base ; éducation et santé et celles de la promotion de l'emploi des jeunes.

Pour atteindre ces priorités, l'état s'est proposé à travers le Programme Sectoriel de l'Education et la Formation (PSEF), entre autres, comme stratégies de :

- Prendre en charge plus efficacement les flux scolaires, universitaires et la formation professionnelle ;
- Prendre en charge les jeunes hors du système éducatif ;
- Renforcer l'alphabétisation et l'éducation non formelle ;
- Assurer l'offre et la qualité de l'éducation et de la formation.

Dans cette perspective, le système éducatif, en général, et la formation professionnelle, en particulier, doivent être conçus ou doivent s'adapter de telle sorte qu'ils permettent de répondre aux besoins de main-d'œuvre de l'économie.

La loi n° 2015-22 du 23 avril 2015, déterminant les principes fondamentaux de l'Enseignement et de la Formation Professionnels et Techniques, définit clairement en son article 4, le champ d'action et de

responsabilité du Ministère qui comprend outre la formation professionnelle continue et l'apprentissage, l'enseignement professionnel et technique, la formation professionnelle initiale, l'information et l'orientation professionnelle, l'accompagnement et l'insertion professionnels.

Les résultats de la présente enquête permettent aussi d'évaluer les différents types d'enseignements et le devenir de leurs sortants ou diplômés sur le marché du travail. Cette section permet d'appréhender les différents flux de sortie de notre système éducatif. Elle renseigne sur les sortis à la fin du cycle avec ou sans diplôme et les sortis avant même la fin du cycle.

7.1. Sortie précoce du système éducatif

Globalement, les résultats de cette enquête montrent que le pourcentage des sortants sans qualifications est élevé avec 97,07%. Cela se reflète aussi autant au niveau des hommes que des femmes (respectivement 96,69% et 97,59%) d'une part, et d'autre part au niveau de résidence avec 88,12% en urbain et 99,85% en rural.

Le taux des sortants ayant atteint la fin de cycle mais sortis sans diplôme est de 43,61%. Avec ce niveau des sortants sans qualifications le marché du travail ne peut être renfloué en main –d'œuvre compétente ou qualifié apte à amorcer le développement de l'économie nigérienne.

Il ressort des résultats de l'enquête que le pourcentage des chômeurs BIT parmi les chômeurs « sortants avec qualifications » se situe à plus de 51 %.

Tableau 7.1:Pourcentage de sortants, % de sortants précoces et % de sortants sans qualification du Système Educatif et de Formation selon le statut socioprofessionnel et par branche, Niger, 2017

Caractéristiques socioéconomiques	Sortants du système d'éducation et de formation	Effectif des scolarisés de l'année dernière	Sortants précoces du système d'éducation et de formation	Sortants sans qualification du système d'éducation et de formation	Effectif des sortants du système d'éducation et de formation
Sexe					
Homme	2,67	1 695 504	53,08	96,69	45 294
Femme	2,47	1 344 678	61,08	97,59	33 216
Milieu de résidence					
Niamey urbain	2,22	388 503	37,87	87,74	8 612
Autres urbains	1,94	515 080	22,79	88,45	9 990
ENS. urbain	2,06	903 583	29,77	88,12	18 601
Rural	2,8	2 136 599	64,75	99,85	59 909
Statut d'emploi					
Actif occupé	16,9	72 363	32,75	91,11	12 229
Chômeur BIT	51,42	6 374	0	86,32	3 277
Main d'œuvre potentielle	15,9	47 239	12,56	89,84	7 513
Inactif	3,0	1 664 093	67,73	100	49 915
Secteur					
Primaire	14,64	44 962	45,83	100	6 582
Industrie	14,59	10 226	0	100	1 492
Commerce	8,7	5 305	65,9	100	461
Service	30,19	12 869	17,62	72,02	3 885
Niger	**2,58**	**3 040 182**	**56,46**	**97,07**	**78 510**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS
Les questions sur l'emploi ont été posées aux individus de 10 ans et plus

7.2. Caractéristiques des actifs et la formation reçue

L'une des forces de cette enquête est qu'elle permet de mettre en évidence l'équilibre entre la formation reçue et l'emploi exercé.

Au Niger, on constate que 10,61% des actifs occupés ont achevé leur formation de base. 8,83% exercent un métier qui a été appris et 91,17% un métier qui n'a pas été appris, ce qui se justifie par le fait que 89,39% des actifs n'ont pas achevé leur formation de base quel que soit l'ordre d'enseignement. Ce phénomène est plus présent dans l'enseignement formel où 91,23% des actifs occupés ayant reçu une formation comme base ne l'ont pas terminée. Pour les autres types de formations reçues le phénomène se manifeste dans une moindre ampleur à hauteur de 28%.

En termes de concordance entre la formation reçue et le métier exercé au moment de l'enquête, il ressort que13,18% des actifs occupés, qui ont suivi un apprentissage informel, exerce un emploi qui est en adéquation avec leur formation. La proportion de ceux qui ont un enseignement formel et qui au moment de l'enquête a un métier concordant avec la formation est estimée à 8,46%.

De toutes les formations reçues, l'enseignement formel a le plus faible pourcentage des actifs occupés ayant achevé leur formation de base. D'où l'importance de renforcer ou de créer des politiques de l'apprentissage qui apparaît désormais soit comme un substitut à la formation initiale ou non, donnée par le système éducatif soit comme un complément de celle-ci.

Tableau 7.2:Principales caractéristiques des actifs occupés selon la formation reçue, Niger, 2017

Type de formation	Pourcentage ayant achevé leur formation de base	Effectif ayant suivi une formation	Pourcentage qui exerce actuellement le métier qui a été appris	Pourcentage qui n'exerce pas le métier qui a été appris
Enseignement formel	8,77	4 885 326	8,46	91,54
Enseignement non formel	61,35	41 246	2,83	97,17
Apprentissage informel	67,07	111 830	13,18	86,82
Apprentissage fortuit ou aléatoire	61,73	8 814	0	100
Niger	**10,61**	**5 047 216**	**8,83**	**91,17**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

7.3. Raisons de mutation et de non exercice du métier

Le tableau ci-dessous donne la propension des actifs occupés à changer d'activité selon la formation reçue. On y trouve aussi les raisons du changement de métier et de non-changement de métier avancées.

Globalement, 18,3% des actifs ont changé de métier et 88,4% n'ont pas pu exercer leur métier de base car leur formation était inachevée.

Il ressort également du tableau 7.3 que tous ceux qui ont suivi un apprentissage informel ont changé du fait que la formation reçue présente des faibles débouchés, tout comme ceux ont suivi une formation aléatoire ou fortuite à hauteur de 46,4%. Cette situation découlerait le plus souvent d'un déficit de communication, premier degré du cycle d'entrée de tout métier dans le marché de travail.

Pour l'enseignement formel 89,4% des actifs occupés et l'apprentissage fortuit 79,7%, à cause de leur formation inachevée, n'ont pas encore ou pas du tout exercé leur métier de base.

Dans l'apprentissage informel, le désintéressement et l'inachèvement de leur formation, avec pour pourcentages respectifs 46,4% et 44,5%, sont les principales raisons de non exercice de métiers de base par les actifs occupés.

Les actifs occupés, qui n'ont pas du tout exercé leur métier de base, avancent comme principales raisons la formation inachevée (37,5%) et pour ceux ayant un enseignement non-formel 22,9% avancent l'absence de financement pour s'installer à leur propre compte comme raison pour laquelle le métier de base n'est pas exercé.

Quant aux métiers à faible rémunération ou aux conditions de travail pénible, ils relèvent probablement d'une situation conjoncturelle poussant la main-d'œuvre à accepter ce qui est à sa portée immédiate.

Tableau 7.3:Propension des actifs occupés à changer d'activité selon la formation reçue, Niger, 2017

	Raison de changement de métier					Pourquoi n'avez-vous pas encore ou pas du tout exercé le métier de base ?					
Type de formation	Faible débouché pour le métier de base	Métier de base déclassé à cause du progrès technique	Métier de base à faible rémunération ou aux conditions de travail pénible	Autre raison	Effectif	Absence de financement pour s'installer à son propre compte	N'a pas encore obtenu un emploi	N'est plus intéressé par ce métier	Formation inachevée	Total	Effectif
Enseignement formel	8,9	3,9	10,6	76,6	19 081	0,7	4,2	5,7	89,4	100	173 836,00
Enseignement non formel	32,5	0	6	61,5	2 245	22,9	17,4	22,1	37,5	100	8 352,00
Apprentissage informel	100	0	0	0	1 436	9,2	0	46,4	44,5	100	10 805,00
Apprentissage fortuit ou aléatoire	46,4	0	0	53,6	1 087	11,9	3,9	4,5	79,7	100	797,00
Niger	18,3	3,2	9	69,5	23 850	1	4,3	6,3	88,4	100	193 790,00

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

7.4. Statut socioprofessionnel et formation de base reçue

Le **Erreur ! Source du renvoi introuvable.** donne la répartition de la population en emploi suivant le tatut socioprofessionnel dans l'emploi par type de formation.

Sur la base des résultats de l'enquête, on remarque que les cadres supérieurs ne représentent que le tiers des agents d'exécution (ce qui est normal pour la division du travail !). Mais il n'est pas du tout de même entre ces derniers et les autres maillons de la chaine à savoir les employés et ouvriers qualifiés et semi-qualifiés qui s'avèrent insuffisants par tâches (à peine un cadre d'exécution peut disposer d'un employé).

Quelle que soit la formation reçue on constate que les gens préfèrent travailler à leur propre compte ou tout au plus travailler comme manœuvre, apprenti ou stagiaire payé, aide familial. Et ceci que ça soit dans l'enseignement ou l'apprentissage.

Dans l'enseignement formel les cadres moyens et les agents de maitrise représentent 13,2% suivis par les employés/ouvriers qualifiés (6,7%) et les semi-qualifiés (5,9%). Pour l'enseignement non formel aussi les cadres moyens viennent en tête avec 23,9% mais ce sont les semi-qualifiés qui suivent avec 11,2% et

les qualifiés avec 4,1%. Enfin, il faut noter que les cadres supérieurs et moyens sont respectivement de 5,1% et 5,5% avec l'apprentissage fortuit ou aléatoire comme formation reçue.

Tableau 7.4: Formation de base reçue et statut socioprofessionnel dans l'emploi pour les 10 ans et plus, Niger, 2017

	Statut socioprofessionnel dans l'emploi							
Type de formation	Cadre supérieur, ingénieur et assimilé	Cadre moyen, agent de maitrise	Employé /ouvrier qualifié	Employé/ouvrier semi qualifié	Travailleur Indépendant (patron, compte propre)	Autres (manœuvre, apprenti ou stagiaire payé, aide familial)	Total	Effectif
Enseignement formel	5,1	13,2	6,7	5,9	45,8	23,3	100	650 017
Enseignement non formel	3,7	23,9	4,1	11,2	34,9	22,3	100	17 105
Apprentissage informel	0	0	6,1	4	74,7	15,2	100	65 191
Apprentissage fortuit ou aléatoire	5,1	5,5	0	0	65,1	24,3	100	2 396
Niger	**4,6**	**12,3**	**6,6**	**5,8**	**48,2**	**22,5**	**100**	**734 709**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

7.5. Caractéristiques sociodémographiques des travailleurs et classification CITP

Les analyses faites jusqu'alors mettent en évidence le problème qui se pose au Niger en termes d'emploi n'est pas un problème de chômage mais celui de la sous-utilisation de cette main d'œuvre du fait peut être de l'inadéquation entre la formation reçue et l'emploi occupé. D'après les résultats de l'enquête plus de 93% de la main-d'œuvre s'estime sous-qualifiée par rapport à l'emploi occupé. Et les femmes sont plus concernées que les hommes (96,51% contre 92,2%)

Tous les secteurs de l'économie nigérienne (primaire, industrie, commerce et service) sont concernés (respectivement de 98,76%, 94,4%, 97,23% et 83,83%).

Parmi les différents groupes seuls, les travailleurs exerçant les professions militaires, ont un pourcentage à hauteur de 57,38% aptes à leur poste et ils sont suivis par ceux travaillant dans les professions intellectuelles et scientifiques avec un pourcentage de 34,46%.

Pour les surqualifiés, les professions militaires ont une proportion de 37,65% suivies des employés administratifs avec 6,38% et les non qualifiés 2,26%. Tous les autres groupes ont moins de 2%.

Cette inadéquation peut être liée soit au niveau du diplôme (inadéquation verticale où par exemple un titulaire d'un CAP exerce l'emploi d'un titulaire d'un bac PRO dans une même discipline) soit à la filière ou la discipline (inadéquation horizontale où par exemple un mécanicien exerce le travail d'un plombier mais avec un diplôme de même niveau tel que le BEP).

Au vu de ces statistiques, on peut recommander, d'associer à chaque diplôme pas un emploi mais « un champ d'emplois ». Ce champ sera constitué d'une part du noyau correspondants aux débouchés ‘’normaux’’ (dans la stricte logique de la relation formation-emploi) et d'autre part de trois marges.

Celles-ci doivent correspondre pour la première, aux emplois de catégorie supérieure que l'individu a une chance (faible si la concurrence des diplômés supérieurs est faible) d'obtenir, pour la seconde aux emplois ‘’inférieurs ‘que l'individu acceptera faute de mieux et, pour la troisième aux emplois de qualification équivalente mais de spécialité différente que l'individu pourra envisager après une reconversion.

Tableau 7.5 : Répartition des jeunes travailleurs sous-qualifiés ou surqualifiés pour l'emploi qu'ils occupent selon les caractéristiques sociodémographique, les grands groupes de la CITP et par branche d'activité, Niger 2017

	Pourcentage de travailleurs surqualifiés pour l'emploi occupé			Pourcentage de travailleur à leur poste			Pourcentage de travailleurs sous-qualifiés pour l'emploi occupé			
	Sexe			Sexe			Sexe			
Grands groupes de la CITP	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Effectif
Age										
15-24 ans	0,41	0,24	0,35	8,23	2,17	6,07	91,36	97,59	93,58	312 068
25-64 ans	0,64	0,21	0,51	7,55	3,68	6,4	91,81	96,11	93,09	1 765 871
65 ans et Plus	0	0	0	1,07	0	0,84	98,93	100	99,16	121 292
Statut migratoire										
Non migrant	0,47	0,07	0,35	6,13	2,67	5,07	93,4	97,26	94,59	1 977 918
Migrant	1,39	1,68	1,46	16,35	10,1	14,8	82,25	88,22	83,74	221 314
Secteur										
Primaire	0	0	0	1,37	0,52	1,24	98,63	99,48	98,76	638 365
Industrie	0,39	0,09	0,24	9,42	1,36	5,36	90,19	98,54	94,4	558 758
Commerce	0,41	0,24	0,37	2,87	1,11	2,4	96,72	98,66	97,23	429 647
Service	1,62	0,48	1,28	17,23	9,51	14,89	81,15	90,01	83,83	560 615
Grands groupes de la CITP										
Directeurs, cadres de direction et gérants	0	0	0	22,42	5,9	14,09	77,58	94,1	85,91	100 287
Professions intellectuelles et scientifiques	0	0	0	46,14	15,15	34,46	53,86	84,85	65,54	123 222
Professions intermédiaires	0	0	0	5,28	11,39	6,42	94,72	88,61	93,58	116 860
Hautement qualifiés non manuels	0	0	0	23,28	10,52	18,83	76,72	89,48	81,17	340 369
Employés de type administratif	6,9	0	6,36	3,58	83,34	9,78	89,52	16,66	83,86	24 098
Personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs	0,33	0,24	0,29	0,84	0,12	0,5	98,83	99,64	99,21	605 301
Peu qualifiés non manuels	0,75	0,24	0,52	1,02	0,67	0,86	98,23	99,09	98,62	629 399
Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche	0	0	0	0,27	0	0,23	99,73	100	99,77	571 326
Métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat	0,09	0	0,06	1,1	0	0,71	98,81	100	99,23	345 822
Conducteurs d'installations et de machines, et ouvriers de l'assemblage	1,71	0	1,59	0,1	0	0,09	98,2	100	98,33	73 634
Qualifiés manuels	0,18	0	0,14	0,49	0	0,39	99,33	100	99,47	990 782
Professions élémentaires	0,96	0,52	0,86	26,68	13,32	23,69	72,36	86,16	75,45	229 571
Professions militaires	36,95	44,15	37,65	57,54	55,85	57,38	5,51	0	4,98	9 111
Non qualifiés	2,55	1,25	2,26	28,04	14,03	24,97	69,41	84,72	72,76	238 682
Niger	**0,57**	**0,2**	**0,46**	**7,24**	**3,29**	**6,05**	**92,2**	**96,51**	**93,49**	**2 199 232**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Chapitre 8: Trajectoire et perspectives

Résultats clés

- **Mobilité scolaire**

Les enfants de 15 ans et plus font en moyenne 12 ans d'études, ce qui représente en moyenne moins d'années effectuées que le père (14,1ans) et plus que la mère (10,4 ans) au Niger.

Des deux parents, le père a au moins 3 ans de plus que la mère. Les filles font en moyenne 11,4 ans d'études contre 10,7 années pour leur mère.

41,5% des jeunes âgés de 15 à 24 ans ont effectué un nombre d'années d'études supérieur ou égal à leur père

53,4% des jeunes de 25 à 34 ans ont effectué un nombre d'années d'études supérieur ou égal à leur père, en moyenne 4,1 ans de plus que leur père

- **Mobilité professionnelle**

Les enfants qui exercent la même activité que leur père sont plus nombreux dans l'agriculture (59,9%), dans les services (55,3%) et l'industrie (44,9%). Alors que du côté de la mère ce sont les enfants exerçant dans les secteurs du service (60,5%), de l'agriculture (51,5%) et de l'industrie (37%) qui sont les plus nombreux.

Parmi les enfants dont l'un des parents est cadre, 15,4 sont sans niveau, 70,1% ont un niveau secondaire et 5,8% un niveau supérieur.

Les actifs diplômés de l'enseignement supérieur dont les parents sont cadres ont un taux d'accès de 76% à une profession supérieure ou intermédiaire. Ce taux est plus élevé chez les femmes (83,7%) que chez les hommes (68,6%). Ceux dont les parents sont des employés ont un taux d'accès de 41,4%.

Les enfants dont les parents sont des travailleurs indépendants ont un taux d'accès de 11%. Les femmes ont un taux d'accès (13,7%) plus élevé que les hommes (9,4%).

Les enfants dont les parents sont dans une autre CSP ont un taux d'accès relativement très bas avec 6,5%. Les femmes de ce groupe ont taux nul alors que le taux est de 12,3% pour les hommes de ce groupe.

Les parents sont les premiers acteurs en ce qui concerne le parcours éducatif de leurs enfants. Il existe bien souvent une forte corrélation entre la scolarisation des parents et celle de leurs enfants. Loin d'être symbolique, la prise en compte de la mobilité intergénérationnelle, aussi bien scolaire que socio-professionnelle, dans l'élaboration de politiques publiques justes et équitables revêt une importance particulière. Ce chapitre traite de ces aspects de mobilité sociale, de mobilité professionnelle, de perspective et de trajectoire, permettant d'apprécier les corrélations intergénérationnelles qui ressortent de l'enquête, la trajectoire professionnelle de l'individu ainsi que l'adéquation entre ses projets d'emploi et la réalité au moment de l'enquête.

Dans cette partie, l'analyse porte sur la mobilité sociale, la mobilité professionnelle par rapport au secteur d'activité des parents, la catégorie socio professionnelle des parents, l'impact de l'origine sociale des parents sur la scolarité et l'emploi des enfants et les transferts en espèces et les revenus hors emploi

reçus. L'étude de la mobilité sociale consiste à quantifier et à comprendre les mécanismes de transmission du statut social d'une génération à l'autre.

Trois situations se présentent quand on étudie la mobilité sociale : i) elle est verticale vers le haut lorsque la situation des enfants s'améliore par rapport à celle des parents, ii) verticale vers le bas, lorsque les enfants connaissent une position inférieure à celle de leurs parents, iii) horizontale si les deux générations se transmettent les mêmes valeurs sociales. Dans ce chapitre, deux indicateurs permettent d'apprécier le degré de mobilité sociale : il s'agit du nombre d'années de scolarisation et le statut professionnel des enfants, en comparaison avec ceux de leurs parents biologiques.

8.1. Mobilité scolaire

Cette section met en relation le nombre moyen d'années d'études des enfants de plus de 15 ans et celui de leurs parents (père et mère).

D'après les résultats de l'enquête, les enfants de 15 ans et plus font en moyenne 12 ans d'études, ce qui représente en moyenne moins d'années effectuées que le père (14,1ans) et plus que la mère (10,4 ans) au Niger.

On remarque aussi que des deux parents, le père a au moins 3ans de plus que la mère, en termes de niveau d'instruction.

Un autre constat est qu'on peut penser à une corrélation positive entre les années passées par le père avec celles de l'enfant de 15ans toute catégorie sociodémographique confondue.

On constante aussi que les filles font en moyenne plus (11,4ans) que leur mère (10,7ans), résultats certainement des politiques dynamiques de la scolarisation de la jeune fille. Ce phénomène est aussi visible avec les enfants des migrants et des non-migrants.

Au Niger, on remarque qu'en moyenne en termes d'années d'étude les garçons de 15ans dépassent d'au moins un (1) an les filles. Il en est de même ceux des migrants qui dépassent les non-migrants.

Tableau 8.1:Nombre moyen d'années d'études des enfants de plus de 15 ans et des parents selon les caractéristiques des enfants, Niger, 2017

Caractéristiques socioéconomiques	Nombre année études	Si oui, quelle est la dernière classe qu'il a suivie avec succès ?	Si oui, quelle est la dernière classe qu'elle a suivie avec succès ?	Effectif
Sexe				
Homme	12,5	14,5	10,5	21 101
Femme	11,4	13,4	10,7	15 449
Statut migratoire				
Non migrant	11,6	14	10,7	22 974
Migrant	12,6	14,1	10,5	13 575
Niger	**12**	**14,1**	**10,6**	**36 550**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

L'analyse selon la table de mobilité scolaire entre père et fils révèle que le niveau d'instruction le plus élevé atteint par les enfants est celui du secondaire avec 52,8 % suivi des enfants qui ont un niveau d'instruction supérieur par rapport à leur père (18,3%).

Plus de la moitié de jeunes de 15 - 24 ans et 25-34 ans ont effectué un nombre d'année d'études supérieur ou égal à leur père avec respectivement 41,5% et 53,4%. Ce pourcentage est beaucoup plus marqué au primaire chez les jeunes de 15 à 24 ans qui ont effectué un nombre d'années d'études supérieur ou égal à celui de leur père avec 77,8% suivi du secondaire (47,6%).

Tableau 8.2:Table de mobilité scolaire entre père et fils, Niger, 2017

Niveau d'instruction du père	Niveau instruction					% de jeunes de 15 à 24 ans qui ont effectué un nombre d'années d'études supérieur ou égal à celui de leur père	Nombre d'années d'étude en plus des jeunes de 15 à 24 ans par rapport à leur père [1]	% de jeunes de 25 à 34 ans qui ont effectué un nombre d'années d'études supérieur ou égal à celui de leur père	Nombre d'années d'étude en plus des jeunes de 25 à 34 ans par rapport à leur père [1]
	Aucun	Primaire	Secondaire	Supérieur	Total				
Aucun	62,9	0	37,1	0	100				
Primaire	20,9	28,9	40	10,1	100	77,8	3,7	87,1	6,6
Secondaire	7,5	15,4	60,6	16,5	100	47,6	1,8	60,2	3,3
Supérieur	1,9	11,6	57,7	28,8	100	2,4	0	25,5	0,6
Niger	**10,7**	**18,2**	**52,8**	**18,3**	**100**	**41,5**	**2,9**	**53,4**	**4,1**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

8.2. Mobilité professionnelle

La mobilité professionnelle examinée ici est le changement de statut en termes de secteur d'activité et de catégorie socioprofessionnelle effectué par les enfants par rapport à leurs parents biologiques (père ou mère). L'analyse s'intéresse à tous les actifs occupés de 15 ans et plus au moment de l'enquête et dont le parent travaillait quand ils avaient 15 ans afin d'apprécier les pourcentages des enfants exerçant dans des secteurs par rapport aux secteurs d'activités de leurs parents et les comparer éventuellement (théorie de la reproduction, voir si la relève peut être assurée par secteur).

8.2.1. Par rapport au secteur d'activité des parents

Selon les résultats de l'enquête, au Niger les secteurs d'activités des enfants et ceux des parents sont par ordre d'importance : le primaire (46,1%) les services (22,5%) et l'industrie (17,7%). Du côté de la mère c'est le secteur primaire (38%) suivi par celui de l'industriel (24%) et des services (22,9%). Ainsi, les enfants qui exercent la même activité que leur père sont plus nombreux dans l'agriculture (59,9%), ensuite dans les services (55,3%) et enfin dans l'industrie (44,9%). Alors que du côté de la mère ce sont les enfants exerçant dans les secteurs du service (60,5%), de l'agriculture (51,5%) et de l'industrie (37%) qui sont les plus nombreux.

On remarque que des deux côtés (père et mère) le secteur d'activité qui a le plus faible pourcentage est celui du commerce avec une légère hausse de celui des enfants ayant une mère commerçante (22,4%) par rapport à ceux un père commerçant (23,8%).

Tableau 8.3:Mobilité intergénérationnelle des secteurs d'activité entre le père/la mère et l'enfant de 15 ans et plus actifs occupés, Niger, 2017

Secteur d'activité des parents	Secteur d'activité					Effectif des enfants
	Primaire	Industrie	Commerce	Service	Total	
Agriculture	59,9	14	11,6	14,5	100	632 006
Industrie	5,8	44,9	10,6	38,7	100	21 484
Commerce	26,2	26,5	23,8	23,5	100	141 191
Service	10,1	21,4	13,3	55,3	100	139 634
Ensemble père	46,1	17,7	13,7	22,5	100	934 315
Agriculture	51,5	18,3	12,8	17,4	100	196 372
Industrie	47,7	37	5,4	9,9	100	29 908
Commerce	20,4	34,8	22,4	22,5	100	99 117
Service	8,6	15,2	15,7	60,5	100	40 476
Ensemble mère	38	24	15,1	22,9	100	365 873

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

8.2.2. Par rapport à la catégorie socio professionnelle des parents

Les résultats de l'enquête (Tableau 8.4) montrent quelle que soit la catégorie socioprofessionnelle des parents, les enfants de 15 ans et plus occupés actifs ont plus un statut de travailleur indépendant. Ces pourcentages sont de 67,9% par rapport aux catégories du père et de 73,1% pour la mère.

Selon la catégorie du père après les indépendants avec 72,3% viennent les cadres moyens (54,8%) et les cadres supérieurs (38,6%). Le plus faible pourcentage est celui des enfants ouvriers qualifiés ayant un père ouvrier qualifié. Enfin, les résultats montrent qu'il n'y a pratiquement pas d'enfants de cadres devenus employé semi-qualifié.

Par rapport à la mère, après les indépendants (80,9%) viennent, les enfants ayant le même statut socioprofessionnel que leur mère, 35,7% pour les cadres supérieurs et 33,9% pour les cadres moyens. Ce qui est remarquable aussi ce qu'il n'y a aucun employé semi-qualifié dont la mère employée qualifiée ou semi-qualifiée.

Tableau 8.4: Mobilité intergénérationnelle des catégories socio professionnelle entre le Père/la mère et l'enfant de 15 ans et plus actifs occupés, Niger, 2017

	Statut socioprofessionnel dans l'emploi							
Catégorie socioprofessionnelle des parents	Cadre supérieur, ingénieur et assimilé	Cadre moyen, agent de maitrise	Employé /ouvrier qualifié	Employé/ ouvrier semi qualifié	Travailleur Indépendant (patron, compte propre)	Autres (manœuvre, apprenti ou stagiaire payé, aide familial)	Total	Effectif
Cadre supérieur, ingénieur et assimilé	38,6	38,3	4	0	12,6	6,5	100	9 740
Cadre moyen, agent de maitrise	14,4	54,8	7,1	5,1	16	2,7	100	23 249
Employé /ouvrier qualifié	4,7	19,2	15,7	10,7	40,7	9	100	18 032
Employé/ouvrier semi qualifié	5,2	16,6	14,9	19,1	32	12,2	100	11 936
Travailleur Indépendant (patron, compte propre)	0,6	1,9	1,7	3	72,3	20,4	100	806 618
Autres (manœuvre, apprenti ou stagiaire payé, aide familial)	1,4	6,2	1,3	4,7	52,7	33,6	100	55 772
Ensemble père	1,6	4,4	2,3	3,5	67,9	20,3	100	925 349
Cadre supérieur, ingénieur et assimilé	35,7	55,2	9,2	0	0	0	100	1 508
Cadre moyen, agent de maitrise	35,9	33,9	14,6	1,7	12,1	1,8	100	11 639
Employé /ouvrier qualifié	0	48,6	22,2	0	29,2	0	100	1 702
Employé/ouvrier semi qualifié	0	8,6	15,2	0	76,2	0	100	2 244
Travailleur Indépendant (patron, compte propre)	0,8	1,1	0,3	5,6	80,9	11,2	100	243 149
Autres (manœuvre, apprenti ou stagiaire payé, aide familial)	1,3	3,4	3,6	3,5	63,6	24,6	100	104 244
Ensemble mère	2,2	3,3	1,9	4,8	73,1	14,6	100	364 485

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

8.2.3. Impact de l'origine sociale des parents sur la scolarité et l'emploi des enfants

Suivant le niveau d'études atteint par les jeunes, l'analyse révèle que plus de la moitié des jeunes (75,4%) n'ont aucun niveau d'instruction dont la majorité de l'un ou les deux parents est travailleurs indépendants (79,4% et 79,7%).

L'analyse selon la catégorie socioculturelle des parents montre que parmi les enfants dont les deux parents sont des cadres, il y'a 1,5% qui sont sans niveau d'étude, 5,5% ont un niveau primaire, 50,4% ont un niveau secondaire et 42,6% un niveau supérieur.

Parmi les enfants dont l'un des parents est cadre, 15,4 sont sans niveau, 70,1% ont un niveau secondaire et 5,8% un niveau supérieur. Les enfants dont les parents sont tous deux des travailleurs indépendants, ou l'un est indépendant ou même appartenant à une autre CSP sont majoritairement sans niveau d'étude. Très peu d'entre eux ont un niveau supérieur.

Tableau 8.5: Niveau d'études atteint par les jeunes selon l'origine socioculturelle de leurs parents

	Niveau instruction					Effectif
Catégorie socioprofessionnelle des parents	Aucun	Primaire	Secondaire	Supérieur	Total	
Les deux parents sont cadres	1,5	5,5	50,4	42,6	100	25 244
L'un des parents est cadres	15,4	8,1	70,7	5,8	100	15 334
Les deux parents sont employés	8,3	29,3	51,7	10,7	100	1 956
L'un des parents est employé	13,4	29,8	44	12,8	100	10 286
Les deux parents sont travailleurs indépendants	79,4	11	8,9	0,6	100	513 426
L'un des parents est travailleurs indépendants	79,7	11,3	6,7	2,3	100	213 436
Autres catégories socioprofessionnelles des parents	83,9	9,7	6,4	0	100	69 832
Ensemble	**75,4**	**11**	**11**	**2,5**	**100**	**849 514**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Par rapport au taux d'accès à une profession supérieur ou intermédiaire des diplômés de l'enseignement supérieur en emploi, l'analyse montre que les actifs diplômés de l'enseignement supérieur dont les parents sont cadres ont un taux d'accès de 76% à une profession supérieure ou intermédiaire. Selon le sexe, on constate qu'il est plus élevé chez les femmes (83,7%) que chez les hommes (68,6%). Ceux dont les parents sont des employés ont un taux d'accès de 41,4%. Les enfants dont les parents sont des travailleurs indépendants ont un taux d'accès de 11%. Les femmes ont un taux d'accès (13,7%) plus élevé que les hommes (9,4%).

Le taux d'accès à une profession supérieure ou intermédiaire semble être fortement lié à l'origine sociale des parents. En effet dans la théorie du capital humain, il ressort que l'éducation est un vecteur de la productivité, du gain individuel et d'emplois stables et décents, (Logossah, 1994).

Le capital humain étant immatériel et inséparable de son détenteur, les parents cadres ayant plus de moyens, en général et le sachant, investissent plus dans l'éducation de leurs enfants pour leur garantir ainsi des emplois stables et décents.

Tableau 8.6:Taux d'accès à une profession supérieure ou intermédiaire des actifs diplômés de l'enseignement supérieur suivant le diplôme, le sexe et l'origine sociale des parents

		Sexe			Effectif
		Homme	Femme	Ensemble	
Diplômés de l'enseignement supérieur		Taux d'accès à une profession supérieure ou intermédiaire	Taux d'accès à une profession supérieure ou intermédiaire	Taux d'accès à une profession supérieure ou intermédiaire	
Origine sociale des parents	Enfants de cadres	68,6	83,7	76	13 830
	Enfants d'employés	36,6	59,1	41,4	6 212
	Enfants de travailleurs indépendants	9,4	13,7	11	263 643
	Enfants De parents ayant une autre CSP	12,3	0	6,5	15 460
	Ensemble	12,4	17,6	14,4	299 146

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

8.3. Perspectives

Cette partie donne des informations sur le désir d'emplois exprimé par la population en emploi de 15 ans et plus et les projets d'emplois des jeunes de 15 à 24 ans dans l'avenir.

D'après les données de l'enquête 70,2% des jeunes de 15 à 24 ans cherchant un emploi n'ont pas le choix du secteur. Ils sont prêts à prendre un emploi quel soit le secteur. Il ressort également des résultats de l'enquête que le projet d'avenir de 18,8% des jeunes de 15 à 24 ans est de trouver un premier emploi.

Le pourcentage (97,4%) de la main d'œuvre potentielle qui veut obtenir un emploi est très important ce qui, probablement, va grever la main-d'œuvre en augmentant le nombre de chômeurs. De même celui des chômeurs qui est de 95,6% pour obtenir un emploi est énorme.

Au Niger, l'on constate que la proportion des hommes qui cherchent un premier emploi (20,3%) dépasse celle des femmes (17,7%). Parmi les actifs occupés 53,5% des jeunes de 15 à 24 ans préfèrent garder leur emploi actuel et 32,1% souhaitent obtenir un emploi peu importe le secteur.

Pour les employés à fidéliser on peut miser (en termes de primes ou autres gratifications) sur les hommes car leur proportion (13,3%), à garder leur emploi d'aujourd'hui à l'avenir, fait plus que doubler celle des femmes (6,1%).

Tableau 8.7:Projets d'emploi à venir des jeunes de 15 à 24 ans, Niger, 2017

	Projets d'emploi pour l'avenir						
Caractéristiques socioéconomiques	Obtenir un premier emploi	Obtenir un nouvel emploi dans la même entreprise	Obtenir un nouvel emploi dans une autre entreprise	Garder l'emploi que vous avez maintenant	Obtenir un emploi, peu importe le secteur	Total	Effectif
Sexe							
Homme	20,3	0,6	2,5	13,3	63,3	100	1 033 317
Femme	17,7	0,5	0,7	6,1	75	100	1 461 047
Statut emploi							
Actif occupé	5,7	1,5	7,2	53,5	32,1	100	305 944
Chômeur BT	40,7	2,3	1	1	54,9	100	64 531
MOP	35,4	0,5	1,4	0,8	62	100	499 026
Inactif	15,3	0,3	0,4	3,6	80,5	100	1 624 862
Niger	**18,8**	**0,5**	**1,5**	**9,1**	**70,2**	**100**	**2 494 363**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

L'enquête renseigne également sur les emplois désirés par les individus de 15 ans et plus actuellement en activité selon la catégorie socioprofessionnelle. Ainsi, selon les résultats 70,2% des actifs ont désiré ou désirent travailler pour leur propre compte. Cette situation est observée dans presque toutes les catégories socioprofessionnelles sauf les cadres qui désirent être cadres supérieurs (46,6%) ou le rester (41,9%).

Tableau 8.8: Emplois désirés par les individus de 15 ans et plus actuellement en activité selon la catégorie socioprofessionnelle

Situation d'activité	Catégorie socio professionnelle désirée							
	Cadre supérieur, ingénieur et assimilé	Cadre moyen, agent de maitrise	Employé /ouvrier qualifié	Employé/ouvrier semi qualifié	Travailleur Indépendant (patron, compte propre)	Autres (manœuvre, apprenti ou stagiaire payé, aide familial)	Total	Effectif
Statut emploi								
Actif occupé	4,4	3,8	4,1	5,4	73,9	8,4	100	233 547
Chômeur BT	0,9	10,3	4,3	9,4	64,8	10,2	100	63 866
MOP	0,2	1,4	1,8	4,9	84	7,8	100	594 352
Inactif	16,9	12,6	5,7	4	49,7	11,1	100	425 300
Catégorie socio professionnelle								
Cadre	46,6	41,9	0	0	11,5	0	100	14 719
Ouvrier/manœuvre	7,9	5,3	9,6	9,2	63	4,9	100	20 978
Travailleur Indépendant (patron, compte propre)	0,2	0,5	3,2	6,3	83	6,8	100	150 776
Autres (manœuvre, apprenti ou stagiaire payé, aide familial)	3,4	2,3	6,8	2,5	68,1	16,9	100	42 901
Niger	**6,3**	**5,9**	**3,6**	**4,9**	**70,2**	**9,1**	**100**	**1 317 064**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

La tendance générale est l'évolution vers les catégories socioprofessionnelles des travailleurs indépendants (patron, compte propre). Ainsi, 52,4%des individus de 15 ans et plus actuellement en activité désirent exercer dans l'entreprenariat

Il ressort également que 62% des individus de 15 ans et plus actuellement en activité exerçant dans le secteur public ne désirent pas changer de secteur. Les résultats indiquent que 59,2% des individus de 15 ans et plus actuellement en activité dans les ménages, désirent travailler dans les entreprises privées, PME ou Association.

Le secteur de l'entreprenariat est désiré par 64,5% des individus de 15 ans et plus exerçant au moment de l'enquête dans secteur privé

Tableau 8.9: Emploi désiré par les individus de 15 ans et plus actuellement en activité selon le secteur institutionnel désiré et par secteur institutionnel de l'emploi antérieur

Situation d'activité	Secteur institutionnel désiré					
	Secteur public et parapublic	Société privée/PME/association	Entreprenariat	Ménage	Total	Effectif
Actif occupé	11,5	26,4	59,3	2,8	100	199 929
Chômeur BT	23,5	22,2	52,5	1,8	100	57 590
MOP	5,5	26,8	64,2	3,4	100	518 795
Inactif	37,4	28	32,5	2	100	381 536
Secteur public	62	28,1	9,9	0	100	17 130
Secteur privé	7,1	25,9	64,5	2,6	100	177 147
Ménages	10,9	59,2	19,8	10,1	100	2 379
Niger	**17,9**	**26,9**	**52,4**	**2,8**	**100**	**1 157 850**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

8.4. Transferts en espèces et revenus hors emploi reçus

L'étude des transferts en espèces des revenus hors emplois reçus par la population de 15 ans et plus permet d'appréhender la redistribution des revenus. L'examen des revenus hors emplois met en évidence l'importance des transferts d'un ménage à un autre compte non tenu de sa résidence. Les

revenus des transferts s'inscrivent dans le cadre d'une solidarité sociale dans les traditions et perçue comme une stratégie de survie des ménages au Niger.

La section aborde les revenus qui ne sont pas liés à un emploi comme par exemple une pension de travail, les transferts monétaires reçus, les pensions alimentaires ou de veuvage, etc... Parmi ces revenus, il y a les revenus financiers tels que les dividendes d'action, les intérêts sur placements. Dans le cadre de cette enquête la pension de travail est une pension donnée à une personne qui a pris sa retraite d'un emploi de l'État ou d'une entreprise privée. Quant aux transferts, ils représentent des envois sans contrepartie de fonds d'un agent économique d'un autre ménage résidant ou non à un autre agent économique du ménage enquêté.

Le tableau ci-dessous renseigne sur la répartition de la population âgée de 15 ans et plus selon la source de revenu hors emploi. Les résultats montrent que la proportion de la population âgée de 15 ans et plus bénéficiant de revenu hors emploi est globalement faible et ceci quel que soit le type de revenu considéré. En effet, la proportion de la population bénéficiant d'une pension de travail est estimée à moins de 0,5% au niveau national, tout comme celle qui bénéficie de revenu de propriété ou de revenu financier et même de bourse d'étude. C'est seulement pour les transferts reçus d'autres ménages résidant au Niger ou à l'étranger et pour les autres revenus hors emploi non spécifiés ici que la proportion est respectivement de 2,13%, 3,22% et 2,64%.

L'analyse selon le milieu de résidence relève qu'en milieu urbain la proportion est légèrement supérieure à 1% dans les cas de la pension du travail, du revenu financier, des transferts reçus d'autres ménages et des autres formes de revenus non spécifiés par l'enquête.

Tableau 8.10: Répartition en % de la population âgée de 15 ans et plus bénéficiant d'un revenu hors emploi, Niger, 2017

	Canaux de transfert utilisés					
	Formel	Informel				
Caractéristiques socioéconomiques	% du montant total	% du montant total	Total	Montant (en FCFA) reçu	% du montant total	Effectif
Niamey urbain	66	34	100	711 455 399	5,2	7 643
Autres urbains	77,5	22,5	100	1 202 809 030	8,8	17 040
Ens. urbain	73,2	26,8	100	1 914 264 429	14	24 683
Rural	27,9	72,1	100	11 743 533 481	86	258 824
Niger	**34,3**	**65,7**	**100**	**13 657 797 910**	**100**	**283 507**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Les principales sources de revenus hors emploi sont le revenu de la propriété, le revenu de la pension et les autres types de pensions. Les montants moyens mensuels sont estimés respectivement à 157 880 F.CFA, 122 359 F.CFA et 104 547 F.CFA. Les montants mensuels moyens des transferts reçus des ménages résidant à l'étranger sont les plus faibles. Ils sont estimés à 24 918 F.CFA. Il ressort également des résultats de l'enquête qu'en moyenne un inactif reçoit mensuellement 133 398 F.CFA comme pension de travail, 217 790 comme revenu de la propriété et 106 790 F.CFA comme revenu provenant d'autres pensions.

En moyenne, les actifs occupés bénéficient plus des pensions de travail (122 001 F.CFA) et des revenus de la propriété (101 323 F.CFA) que les autres sources de revenu hors emploi. En milieu urbain une personne gagne en moyenne 53 116 F.CFA comme transferts venant de ménage résidant contre 19 476 F.CFA pour une personne vivant en milieu rural.

Tableau 8.11: Montant moyen des revenus mensuels hors emploi bénéficiés par les personnes âgées de 15 ans et plus, Niger, 2017

Caractéristiques socioéconomiques	Montant mensuel Pensions du travail	Montant mensuel Autres pensions	Montant mensuel Revenu de la propriété	Montant mensuel Revenu financier	Montant mensuel Transfert reçu d'autres ménages résidant	Montant mensuel Transfert reçu d'autres ménages à l'étranger	Montant mensuel Bourses d'études	Montant mensuel Autres revenus	Effectif
Statut d'activité									
Actif occupé	122 001	95 975	101 323	84 958	32 988	28 896	68 903	24 960	2 188 513
Chômeur BT	46 667		30 000	41 524	19 800	33 785	92 918	19 622	189 705
MOP	22 808		20 000	52 327	17 945	21 669		18 804	1 711 140
Inactif	133 398	106 790	217 746	54 223	29 350	24 065	46 453	18 794	4 552 256
Milieu de résidence									
Niamey urbain	146 270	103 982	134 179	45 369	48 191	59 187	65 608	25 489	596 898
Autres urbains	109 338	287 580	335 753	131 763	55 273	32 746	38 686	20 200	928 316
Ens. urbain	136 514	193 121	219 136	60 846	53 116	40 568	53 978	21 261	1 525 214
Rural	73 149	10 248	25 688	69 812	19 476	23 285	11 416	19 159	7 116 400
Niger	**122 359**	**104 547**	**157 880**	**64 513**	**28 432**	**24 918**	**48 953**	**19 508**	**8 641 614**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Le montant annuel des transferts reçus d'autres ménages de l'étranger est estimé à 13 657 797 910F.CFA et au profit de 283 507 personnes. Plus de 10 milliards de ce montant proviennent de l'Afrique de l'Ouest. En considérant le continent comme lieu de provenance, on constate que 93,2% de ces transferts viennent de l'Afrique au profit de 275 386 personnes contre 4,1% qui proviennent des Etats d'Europe au bénéfice d'environ 860 personnes.

Ces transferts de fonds sont essentiellement affectés aux dépenses domestiques. La dépense domestique concerne les dépenses d'alimentation, les dépenses d'habillement, le paiement des loyers etc. En effet, pendant que 88,5% de l'ensemble des transferts sont consacrés aux dépenses domestiques 4,1% sont orientés vers l'éducation (frais scolaires, uniformes, matériel scolaire etc.) et la santé. On note que 2,1% de ces transferts sont affectés à d'autres utilisations (non clairement identifiées). Il est important de souligner que seulement 0,1% de ces transferts sont épargnés.

Pour les transferts venant des pays d'Afrique, 91,8% sont destinées à assurer les dépenses domestiques. La proportion du montant investie dans les activités de commerce représente 1,0% des fonds transférés à partir des pays d'Afrique. La même proportion (1%) est investie dans l'acquisition de parcelles. On peut retenir qu'au Niger la principale destination des transferts venant de l'étranger est la consommation des ménages. L'investissement et l'épargne se font de façon timide.

Tableau 8.12: Principales utilisations des transferts de fonds reçus suivant les pays de provenance (en% de la valeur totale des fonds), Niger, 2017

	Principale utilisation													
	Dépenses domestiques	Soins, santé	Activités commerciales	Education scolaire	Paiement d'un crédit	Achat d'une parcelle	Epargne	Construction d'une maison	Loisirs	Autre investissement	Autre utilisation			
Pays de provenance	% du montant total	% du montant total	% du montant total	% du montant total	% du montant total	% du montant total	% du montant total	% du montant total	% du montant total	% du montant total	% du montant total	Montant (en FCFA) reçu	Pourcentage dans montant total	Effectif
Afrique de l'Ouest-UEMOA	93,6	0,7	2,4	0	0	0	0,2	0	0	0,7	2,3	5 057 983 343	37	126 058
Afrique de l'Ouest-Non UEMOA	88,7	0,3	0	0	0	2,4	0	1,6	1,7	2,2	3	5 141 020 688	37,6	84 658
Afrique Centrale	100	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 012 133 061	7,4	24 828
Autres Etats d'Afrique	91,1	0	0,4	0	3,1	0	0	0	0	4,6	0,7	1 515 512 633	11,1	39 842
Ens. Afrique	91,8	0,4	1	0	0,4	1	0,1	0,6	0,7	1,7	2,2	12 726 649 725	93,2	275 386
Etats Europe	5,8	94,2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	557 809 593	4,1	868
Etats Asie	87,8	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12,2	94 812 404	0,7	694
Etats Amérique du Nord	100	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	17 421 704	0,1	1 017
Etats Amérique du Sud	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Autres Etats non classé ailleurs	100	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	261 104 485	1,9	5 542
Niger	**88,5**	**4,3**	**0,9**	**0**	**0,3**	**0,9**	**0,1**	**0,6**	**0,7**	**1,6**	**2,1**	**13 657 797 910**	**100**	**283 507**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

L'existence de canaux de transferts de fonds sécurisés et à des taux incitants est un élément important pouvant inciter des agents économiques à procéder à de transferts de fonds à partir de l'étranger. Dans cette partie il sera examiné uniquement le type de canal de transferts utilisés indépendamment du coût du service. Ces canaux sont classés en formel et en informel. Les formels sont le compte bancaire, le western union, le money gram, le Wari, le Rapid Transfert, l'Orange money, le Bureau de poste etc... Les envois effectués par le canal des voyageurs et les autres canaux non spécifiés sont considérés comme informel.

Sur cette base, il ressort que 65,7% des transferts de fonds se font par voie informelle et ceci particulièrement lorsque le transfert se fait en direction du milieu rural. Dans les centres urbains, 73,2% des transferts se font par voie formelle. Cette situation pourrait se justifier par la rareté des structures formelles en milieu rural nigérien.

Tableau 8.13:Principaux canaux des transferts de fonds reçus suivant le milieu de résidence (en% de la valeur totale des fonds), Niger, 2017

	Canaux de transfert utilisés					
	Formel	Informel				
Caractéristiques socioéconomiques	% du montant total	% du montant total	Total	Montant (en FCFA) reçu	% du montant total	Effectif
Niamey urbain	66,0	34,0	100,0	711 455 399	5,2	7 643
Autres urbains	77,5	22,5	100,0	1 202 809 030	8,8	17 040
Ens. urbain	73,2	26,8	100,0	1 914 264 429	14,0	24 683
Rural	27,9	72,1	100,0	11 743 533 481	86,0	258 824
Niger	**34,3**	**65,7**	**100,0**	**13 657 797 910**	**100,0**	**283 507**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

SITUATION DU SECTEUR INFORMEL

Chapitre 9: Conditions d'activité du secteur informel

Résultats clés

- En 2017 au Niger montre que le secteur primaire est le principal pourvoyeur d'emplois en occupant 643 208 personnes, soit 29,1% des effectifs du secteur informel ;
- Le secteur tertiaire arrive en première position avec une part de 58,8% des employés ;
- L'analyse des emplois selon le statut dans l'emploi montre que les travailleurs pour compte propre sont les plus nombreux avec plus d'un million de personnes (1 034 341 soit 63,4% de l'effectif total) ;
- L'accès aux services de base reste très faible au Niger :
  - 7,9% des UPI ont accès à un système d'évacuation des déchets ;
  - 22,6% des UPI ont accès à un wc ou des latrines ;
  - 20,2% des UPI ont accès à une eau courante.
- 67,2% des UPI déclarent que leur capital provient de l'épargne propre ou tontine et 12,0% des dons et héritages.

A la suite d'une section méthodologique consacrée à la présentation des différents concepts nécessaires pour mieux cerner cette partie du rapport, les sections suivantes de ce volet informel, décrivent les conditions d'exercice des unités de production informelles (UPI) au Mali notamment le type de local utilisé, la disponibilité des services de base, les caractéristiques de l'UPI, les caractéristiques des chefs des UPI etc. Dans ce chapitre, il est aussi présenté la répartition des emplois dans le secteur informel, les motifs et les moyens de création des UPI de même que les raisons du choix du produit vendu ou du service offert par l'UPI.

9.1. Cadre conceptuel et méthodologique général relatif au secteur informel

Le secteur informel

Les trois premiers critères retenus dans la résolution de la 15ème Conférence internationale des statisticiens du travail (CIST) de 1993 pour définir le secteur informel se réfèrent à : i) l'organisation légale des entreprises, ii) la propriété et iii) le type de comptabilité. L'ensemble des trois critères est intégré au concept des entreprises familiales ou individuelles non constituée en société. Mais cela ne signifie pas que toutes les entreprises familiales de ce type relèvent du secteur informel. Les entreprises du secteur informel comprennent les entreprises familiales pour compte propre et celles qui emploient du personnel rémunéré. Il est précisé que toutes ces entreprises doivent produire des biens et services marchands. Le critère de destination des produits vient donc s'ajouter à l'identification des entreprises du secteur informel.

Deux autres critères s'ajoutent à la définition des entreprises du secteur informel. Il s'agit du type d'activité économique et de la taille de ces entreprises. Mais pour des raisons de comparaison internationale seuls les critères de *non enregistrement*, de la *non tenue de la comptabilité* et de la *production marchande* seront considérés comme les plus importants depuis le SCN 2008.

Non enregistrement des unités de production : l'enregistrement administratif à caractère obligatoire d'une unité de production pour sortir de l'informel diffère selon les pays. En effet, certains pays ont rendu obligatoire l'enregistrement au numéro statistique. Tandis que dans d'autres pays, c'est l'enregistrement fiscal qui est obligatoire pour déclarer l'unité de production formelle. Dans les pays qui pratiquent la politique d'e guichet unique, tous les types d'enregistrement se font à la même place et de façon unique. Dans ce cas, il peut arriver qu'aucun type d'enregistrement n'a de préséance sur

l'autre. Dans tous les cas, il faudrait s'assurer du critère d'enregistrement obligatoire des unités de production dans chaque pays. Dans le cas de Capitale, le critère de l'enregistrement renvoie à l'enregistrement au Numéro d'identification fiscal (NIF).

Non tenue de la comptabilité écrite et formelle : il faudra considérer le système de comptabilité d'entreprise en vigueur dans les pays ou dans les zones d'intégration auxquelles ils appartiennent. On parle de comptabilité écrite d'une unité de production, lorsque celle-ci élabore un document de bilan comptable et un compte d'exploitation.

Production des biens et services marchands : selon la résolution de la 15ème CIST, les unités de production dont la production est destinée uniquement à leur propre utilisation diffèrent dans leur comportement et dans leurs objectives de celles qui produisent pour le marché. Au sens du SCN 1993 ou du SCN 2008, les biens et services marchands sont vendus ou échangés sur le marché. Les unités qui ne produisent pas de ces biens sont exclues du secteur informel.

Les critères d'identification des unités de production informelle (UPI)

De façon opérationnelle, l'algorithme d'identification des unités de production informelle est caractérisé dans le tableau suivant. On remarquera que le processus consiste à identifier les chefs d'unités de production informelle aussi bien dans leur emploi principal que dans leurs différentes activités secondaires. Dans ces conditions, un même individu identifié dans l'enquête Emploi comme chef d'une UPI pourrait en posséder dans d'autres activités secondaires. Il sera alors retenu trois fois lors de l'enquête sur le secteur informel : en activité principale et pour chacune de ses activités secondaires. Bien entendu, tous les chefs d'unités de production informelle identifiés en phase 2 devraient provenir de l'enquête Emploi. C'est un impératif.

Tableau 9.1 : Algorithme d'identification des chefs d'unité de production informelle

	A RENSEIGNER PAR LES EMPLOYEURS (PATRONS) ET LES PERSONNES A COMPTE PROPRE				
Identification dans l'emploi	Quel est votre catégorie socio - professionnelle ? *1. Employeur* *2. Compte propre*	Tenez-vous une comptabilité ? *1. Rien 2. Comptabilité SYSCOA* *3. Comptabilité simplifiée* *4. Cahier de recettes ou autre (préciser)*	Votre établissement est-t-il enregistré officiellement (NIF)? *1. Oui* *2. Non*	L'unité dans laquelle vous travaillez réalise-t-elle une activité de production de biens ou de services ? *1. Oui, et cette production est totalement vendue* *2. Oui, et cette production est partiellement vendue* *3. Non*	L'enquêté (e) est-il (elle) éligible comme chef d'unité de production informelle ? *1. Oui* *2. Non*
En activité principale	(A)	(B)	(C)	(D)	(E)
	|___|	|___|	|___|	|___|	|___|
En activité secondaire					
• 1ère activité secondaire	|___|	|___|	|___|	|___|	|___|
• 2ème activité secondaire	|___|	|___|	|___|	|___|	|___|
	ELIGIBLE COMME CHEF UPI SI ET SEULEMENT SI (A)=7 ou 8 et [(B) =1,4 ou (C)=2] et D = 1,2				

Le champ géographique et thématique de l'enquête sur le secteur informel

L'enquête sur le secteur informel a couvert l'ensemble des régions du pays, aussi bien le milieu urbain que le milieu rural. Mais l'enquête n'a ciblé que les unités de production informelle du secteur non agricole. Les unités de production informelle des secteurs agricoles sont en principe mieux captées dans le cadre des opérations statistiques ciblant spécifiquement ce secteur d'activité.

L'emploi informel

Le concept de l'emploi informel a été adopté par la 17ème CIST de 2003. Sont considérées comme ayant des emplois informels, les personnes dont l'emploi est, en pratique, non soumis à la législation nationale du travail, à la taxation de revenu, à la protection sociale ou au droit à certains avantages (le préavis de renvoi, l'indemnité de licenciement, les congés payés ou les congés de maladies, etc.). Ainsi, l'emploi informel se définit surtout par rapport aux conditions d'exercice des employés aussi bien dans leur emploi principal que secondaire. *De façon opérationnelle, dans les unités de production (formelle, informelle) et dans les ménages, les employés sont considérés être pourvus d'un emploi informel si au moins l'une des conditions suivantes n'est pas remplie (critère d'informalité de l'emploi)* **:**

- Paiement par l'employeur d'indemnité de protection de sécurité sociale ;
- congés de maladie rémunérés ;
- Congés annuels rémunérés ou compensation éventuelle.

En réalité, dans la pratique sur le terrain, la stricte application simultanée des trois critères de l'informalité de l'emploi conduit à une très importante proportion d'emplois informels aussi bien dans le secteur formel que dans le secteur non formel (informel, ménage). *C'est la raison pour laquelle, de façon opérationnelle on conviendra de se limiter au critère qui semble le mieux caractériser les conditions d'emplois plus ou moins formelles. Il s'agit du paiement par l'employeur d'indemnité de protection de sécurité sociale. Dans le cas de Capitale, l'emploi sera dit informel si l'employé ne verse pas une indemnité de protection sociale auprès de la Caisse nationale de sécurité sociale. Autrement, l'emploi est dit formel.*

Les travailleurs dépendants

Ce groupe de travailleurs comprend tous les actifs occupés qui attendent (ou non) une rémunération périodique de leurs prestations par un employeur (cadres, employés, manœuvres, apprentis ou stagiaires payés, aides familiaux, apprentis ou stagiaires non payés).

Les travailleurs indépendants

Cette catégorie comprend tous les autres actifs qui travaillent pour leur compte, soit en employant une main d'œuvre rémunérée (patron), soit seul ou avec une main d'œuvre non rémunérée (travailleur pour compte propre).

Le calcul des coefficients de pondération (extrapolation) du volet secteur informel

En dépit du fait que le dispositif de collecte des données intègre deux enquêtes complémentaires (Emploi, secteur informel) qui se réalisent quasi simultanément, l'on peut avoir une légère déformation de la structure par branche d'activité et statut dans l'emploi des CUPI. En effet, des erreurs fréquentes peuvent apparaître : incorrecte appréciation que le CUPI a de son statut, erreur attribuable à l'enquêteur qui peut ne pas avoir bien saisi le statut du chef, erreur de codification de la branche d'activité par l'enquêteur entre la phase 1 et la phase 2, etc.

En outre, en dépit de la simultanéité de la collecte des données, certaines UPI peuvent disparaître ou tout simplement, certains CUPI peuvent refuser, pour diverses raisons, de répondre aux questions de l'enquête sur le secteur informel. Dans l'une ou l'autre de ces situations, la conséquence est une déformation de la structure par branche d'activité et selon le statut des CUPI entre les deux volets de

l'enquête. Il devient alors nécessaire de redresser les coefficients de pondération de l'enquête sur l'emploi afin de mettre en adéquation la structure par branche d'activité et statut des CUPI de l'échantillon final des UPI de l'enquête sur le secteur informel.

9.2. Effectifs et structure comparée par branche et secteur d'activité des emplois en phase 1 et phase 2

9.2.1. Analyse de la structure des emplois obtenue dans l'enquête Emploi (phase 1)

Les données collectées sur l'activité principale et l'activité secondaire de la population active travaillant dans le secteur informel ont permis d'analyser la structure des emplois et les caractéristiques socioprofessionnelles.

L'emploi dans le secteur informel concerne toutes les personnes en âge de travailler, c'est-a-dire les personnes âgées de 15 ans et plus, qui, au cours de la semaine de référence de l'enquête étaient employées dans des entreprises du secteur informel, que ce soit dans leur activité principale ou dans une autre activité secondaire.

L'analyse des caractéristiques d'emplois par secteur et branches d'activités principales (Tableau 3a), comme observée en 2017 au Niger montre que le secteur primaire est le principal pourvoyeur d'emplois en occupant 643 208 personnes, soit 29,1% des effectifs du secteur informel. Cette prédominance du secteur primaire se traduit aussi par une concentration massive des employés dans le milieu rural avec une part de 97%.

Le secteur des services est le second pourvoyeur d'emplois avec un effectif de 572 686, soit 26% de la population travaillant dans le secteur informel. Ce secteur joue également un rôle prépondérant dans l'absorption de la main d'œuvre du secteur informel. La prédominance des emplois au niveau de ce secteur est observée essentiellement urbain avec une proportion de 47,6 % des employés.

Le secteur secondaire occupe la troisième position avec un effectif de 407 642 (25,5% des employés dans du secteur informel), suivi du commerce avec 19,5% des employés.

Cette répartition des effectifs suivant le secteur d'activité varie en fonction du milieu de résidence. Ainsi, à Niamey, le secteur tertiaire arrive en première position avec une part de 58,8% des employés, suivi du secondaire (22,3%) et des activités de commerce (16,3%). Le secteur primaire n'emploie que 2,9% des effectifs de l'informel.

Au niveau des autres milieux urbains, la répartition est similaire à celle de Niamey : services (40% des employés), activités secondaires (32%) et activités de commerce (24,1%). Quant au primaire, il n'occupe que 3,9% des employés.

Par contre, en milieu rural, le primaire domine largement avec une proportion de 37,7 %, suivi du secondaire (24,7%) et du commerce (19%). Ainsi, le secteur des services arrive en dernière position dans le milieu rural avec une part de 18,6% des employés de l'informel.

Tableau 9.2 : Effectif des emplois, individus de 15 ans et plus (activités principale), Niger, 2017

Secteur et branche d'activité	Strates de résidence				Ensemble
	Niamey urbain	Autres urbains	Ens. urbain	Rural	
Primaire	5 649	11 124	16 773	616 866	633 639
Agriculture, Elevage, Chasse et activités de soutien					
Sylviculture, Exploitation forestière et activités de soutien	738	1 832	2 570	2 437	5 007
Pêche, Pisciculture, Aquaculture	351	0	351	4 211	4 562
Ensemble	**6 738**	**12 955**	**19 694**	**623 514**	**643 208**
Industrie	2 138	3 413	5 551	14 671	20 223
Activités extractives/mines					
Activités de fabrication	34 296	73 271	107 566	354 980	462 547
Activités de production et distribution	920	2 650	3 570	0	3 570
Activités de production et distribution d'eau, assainissement et traitement de déchets	991	1 920	2 911	9 556	12 467
Activités de construction	12 660	24 233	36 893	28 434	65 327
Ensemble	**51 005**	**105 487**	**156 492**	**407 642**	**564 134**
Commerce	4 444	11 625	16 069	11 161	27 230
Commerce et réparation des pièces automobiles					
Commerce de gros	12 525	20 802	33 326	91 575	124 902
Commerce de détail	20 439	47 147	67 587	211 781	279 368
Ensemble	**37 408**	**79 574**	**116 982**	**314 517**	**431 499**
Service	9 566	18 533	28 099	26 284	54 383
Activités de transport					
Activités d'entreposage	3 873	2 522	6 395	8 554	14 949
Activités d'hébergement et de restauration	3 717	7 942	11 659	49 711	61 370
Activités de l'information et de communication	3 400	3 090	6 490	1 650	8 139
Activités financiers et d'assurance	4 464	1 770	6 234	668	6 902
Activités immobiliers	853	334	1 186	0	1 186
Activités spécialisés, scientifiques et techniques	4 942	6 227	11 169	4 765	15 934
Activités de services de soutien et de bureau	10 573	5 149	15 722	2 175	17 897
Activités de l'administration publique	12 944	8 072	21 016	6 770	27 786
Enseignement	23 802	34 713	58 515	25 532	84 047
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	8 369	7 956	16 326	16 385	32 711
Activités artistiques, sportives et récréatives	1 126	53	1 179	5 686	6 865
Autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc.	36 541	30 564	67 105	146 731	213 836
Activités spéciales des ménages	7 982	5 183	13 165	9 512	22 676
Activités des organisations internationales	1 819	0	1 819	2 186	4 004
Ensemble	**133 970**	**132 108**	**266 078**	**306 608**	**572 686**
Total	**229 121**	**330 126**	**559 246**	**1 652 281**	**2 211 527**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Globalement 125 850 employés du secteur informel, représentant 1,2% ont un emploi secondaire en plus de leur emploi principal. Cette proportion est pratiquement le même selon les milieux de résidence (1,4% à Niamey, 1,1% dans les autres milieux urbains et 1,2% pour le milieu rural).

A Niamey, les employés ayant un emploi secondaire dans le secteur informel au nombre de 3 270, sont plus nombreux dans le secondaire (30,74%) et le tertiaire (30,47%). Le secteur primaire occupe 23,1% des emplois secondaires à Niamey, contre 15,7% pour le commerce.

Dans les autres milieux urbains, les emplois secondaires qui concernent 3 687 personnes sont repartis comme il suit : activités de commerce (37,5%), industries (28,5%), services (24,9%) et primaire (9%).

Au niveau du milieu rural, les emplois secondaires concernent 20 476 personnes et se retrouvent en grande partie au niveau du primaire (40,1%) et du commerce (23,4%). La part du secteur tertiaire et celle du secteur secondaire sont respectivement de 20,4% et 16,1%.

Tableau 9.3 : Effectif des emplois, individus de 15 ans et plus (activités secondaire), Niger, 2017

Secteur et branche d'activité	Strates de résidence				Ensemble
	Niamey urbain	Autres urbains	Ens. urbain	Rural	
Primaire					
Agriculture, Elevage, Chasse et activités de soutien	2 475	1 346	3 822	38 878	42 700
Sylviculture, Exploitation forestière et activités de soutien	0	0	0	1 409	1 409
Ensemble	**2 475**	**1 346**	**3 822**	**40 287**	**44 109**
Industrie					
Activités extractives/mines	601	76	676	2 338	3 015
Activités de fabrication	2 482	2 723	5 205	13 094	18 299
Activités de production et distribution	0	494	494	0	494
Activités de construction	216	919	1 135	703	1 838
Ensemble	**3 299**	**4 212**	**7 510**	**16 135**	**23 646**
Commerce					
Commerce et réparation des pièces automobiles	0	734	734	0	734
Commerce de gros	186	586	772	6 964	7 737
Commerce de détail	1 503	4 225	5 727	16 465	22 192
Ensemble	**1 689**	**5 545**	**7 234**	**23 429**	**30 662**
Service					
Activités de transport	202	1 364	1 565	2 407	3 973
Activités d'entreposage	649	0	649	762	1 410
Activités d'hébergement et de restauration	0	122	122	1 593	1 715
Activités de l'information et de communication	406	0	406	0	406
Activités spécialisés, scientifiques et techniques	317	0	317	1 406	1 723
Activités de services de soutien et de bureau	174	0	174	98	273
Enseignement	930	0	930	2 023	2 953
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	0	0	0	2 524	2 524
Activités artistiques, sportives et récréatives	0	0	0	676	676
Autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc	593	2 201	2 794	6 781	9 574
Activités spéciales des ménages	0	0	0	1 478	1 478
Activités des organisations internationales	0	0	0	729	729
Ensemble	**3 270**	**3 687**	**6 957**	**20 476**	**27 433**
Total	**10 733**	**14 790**	**25 522**	**100 328**	**125 850**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

9.2.2. Analyse de la structure des emplois en phase 2 dans l'informel

Globalement, l'analyse des emplois selon le statut dans l'emploi montre que les travailleurs pour compte propre sont les plus nombreux avec plus d'un million de personnes (1 034 341 soit 63,4% de l'effectif total). Quel que soit le milieu de résidence, les travailleurs pour compte propre sont de loin les plus nombreux (55,5% à Niamey, 62,3% dans les autres milieux urbains et 64,6% pour le milieu rural). Quant aux patrons, ils représentent en moyenne, 2% de l'effectif total. Leurs proportions à travers les milieux de résidence sont de 4,1% à Niamey, 1,9% dans les autres centres urbains et 1,7% en milieu rural.

Les employés dépendants non rémunérés constituent 29,2% de l'effectif des employés. Leur part à Niamey est de 20,6%, contre 24,3% dans les autres milieux urbains et 24,6% en milieu rural.

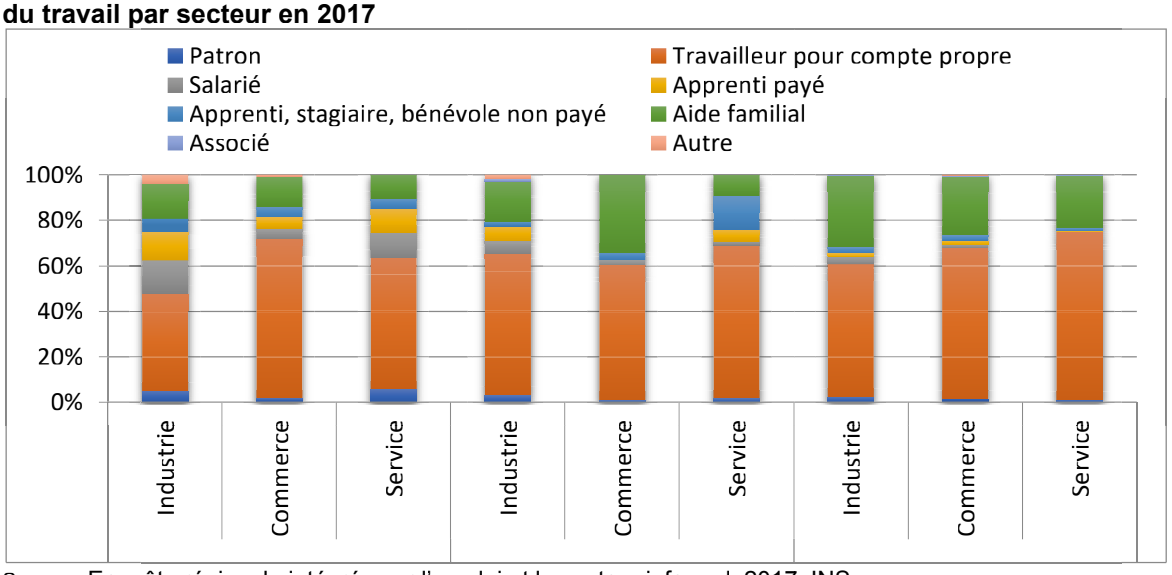
Quant aux employés dépendants rémunérés, leur part dans l'ensemble est de 3,8%. C'est à Niamey qu'ils sont les plus nombreux avec une proportion de 19,8%, contre 6,9% dans les autres milieux urbains et seulement 0,8% en milieu rural.

Tableau 9.4:Effectif et structure de la main d'œuvre dans le secteur informel non agricole par milieu de résidence et secteur d'activité, Niger, 2017

Milieu de résidence et secteur d'activité	Statut dans l'emploi (activité principale et secondaire)								
	Patron	Travailleur pour compte propre	Salarié	Apprenti payé	Apprenti, stagiaire, bénévole non payé	Aide familial	Associé	Autre	Total
Niamey urbain									
Industrie	3 118	25 949	9 169	7 533	3 794	9 048	0	2 640	61 251
Commerce	862	35 833	2 566	2 488	2 444	6 496	100	603	51 392
Service	1 990	19 892	3 713	3 608	1 654	3 593	0	0	34 450
Ensemble	**5 970**	**81 674**	**15 448**	**13 629**	**7 892**	**19 137**	**100**	**3 243**	**147 093**
Autres urbains									
Industrie	3 652	73 508	6752	7 854	2 479	21266	852	2 448	118 811
Commerce	929	63 193	1803	340	3 937	35 677	138	0	106 017
Service	1 102	47563	1 072	3 773	10 647	6 564	0	0	70 721
Ensemble	**5 683**	**184 264**	**9 627**	**11 967**	**17 063**	**63 507**	**990**	**2 448**	**295 549**
Rural									
Industrie	12 067	312 281	14 630	9 883	14 292	166 784	2 146	0	532 083
Commerce	5 418	252 414	5 008	6 512	9 460	97 060	2 156	1 252	379 280
Service	3 206	203 708	613	1 624	3 408	63 479	1 452	0	277 490
Ensemble	**20 691**	**768 403**	**20 251**	**18 019**	**27 160**	**327 323**	**5 754**	**1 252**	**1 188 853**
Ensemble									
Industrie	18 837	411 738	30 551	25 270	20 565	197 098	2 998	5 088	712 145
Commerce	7 209	351 440	9 377	9 340	15 841	139 233	2 394	1 855	536 689
Service	6 298	271 163	5 398	9 005	15 709	73 636	1 452	0	382 661
Ensemble	**32 344**	**1 034 341**	**45 326**	**43 615**	**52 115**	**409 967**	**6 844**	**6 943**	**1 631 495**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Graphique 9.1:Répartition (en %) des emplois des actifs occupés de 15-64 ans sur le marché du travail par secteur en 2017



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Dans l'ensemble, la taille moyenne d'une UPI est de 1,3 personne. Cette moyenne n'atteint pas 2 emplois par unité (UPI), quel que soit le secteur d'activité.

Selon le milieu de résidence, il ressort que la taille moyenne des UPI varie de très peu et n'atteignes pas aussi les 2 personnes.

Tableau 9.5: Effectif moyen de l'UPI au démarrage de ses activités par secteur d'activité selon le milieu de résidence, Niger, 2017

Milieu de résidence	Secteur d'activité dans l'emploi antérieur			
	Industrie	Commerce	Service	Ensemble
Niamey urbain	1,6	1,2	1,5	1,4
Autres urbains	1,2	1,2	1,2	1,2
Ens. urbain	1,3	1,2	1,3	1,3
Rural	1,4	1,2	1,1	1,3
Ensemble	1,4	1,2	1,2	1,3

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Selon les résultats de l'enquête de référence sur le secteur informel en 2017, le nombre d'unités de production informelles dans les branches marchandes non agricoles s'élève à un peu plus de 1,6 millions sur l'ensemble du territoire national, dont près des trois-quarts (¾) soit (72,8%) se trouve en milieu rural contre 27,2% dans les autres villes.

Selon la nature de l'emploi, on constate que la quasi-totalité des employés de ces UPI sont dans l'informel (environ 100%). Toutefois, on note une faible proportion d'emplois formels dans le secteur des services à Niamey (1,2%).

Tableau 9.6:Structure par branche d'activité des unités de production informelles, Niger, 2017

	Nature de l'emploi		Ensemble
Milieu de résidence et secteur d'activité	Emploi non formel	Emploi formel	
Niamey urbain			
Industrie	100		100
Commerce	100		100
Service	98,8	1,2	100
Ensemble	**99,7**	**0,3**	**100**
Autres urbains			
Industrie	100		100
Commerce	100		100
Service	100		100
Ensemble	**100**		**100**
Rural			
Industrie	100		100
Commerce	100		100
Service	100		100
Ensemble	**100**		**100**
Ensemble			
Industrie	100		100
Commerce	100		100
Service	99,9	0,1	100
Ensemble	**100**		**100**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

9.2.3. Matrice des emplois

La répartition des emplois du secteur informel selon le statut montre que les travailleurs pour compte propre (63,4%) sont majoritaires. Cette proportion est plus élevée dans le secteur des services (70,9%) que dans les secteurs commercial et industriel (avec respectivement 65,5% et 57,8%).

Les patrons et associés ne représentent que 2,4% de l'ensemble des emplois, soit 3,1% pour l'industrie, 2,0% pour le service et 1,8% pour le commerce. Les travailleurs dépendants rémunérés (salariés, apprentis payés) représentent 5,5%. Cette proportion est plus importante dans l'industrie (7,8%) que dans les deux autres secteurs. Les travailleurs dépendants non rémunérés, quant à eux, représentent 28,7% de l'effectif total.

Tableau 9.7:Répartition (en %) des emplois des actifs occupés de 15 ans et plus sur le marché du travail

	Statut dans l'emploi (activité principale et secondaire)				
Secteurs d'activité	Patrons, associés	Comptes propres	Travailleurs dépendants rémunérés	Travailleurs dépendants non rémunérés	Total
Industrie	3,1	57,8	7,8	31,3	100,0
Commerce	1,8	65,5	3,5	29,2	100,0
Service	2,0	70,9	3,8	23,3	100,0
Ensemble	2,4	63,4	5,5	28,7	100,0

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Par rapport au secteur d'activité, l'on constate que 43,6% des travailleurs du secteur informel exercent dans le secondaire, 32,9% dans le secteur du commerce et 23,5% dans le secteur des services.

Tableau 9.8:Répartition (en %) des emplois des actifs occupés de 15 ans et plus sur le marché du travail, Niger, 2017

	Statut dans l'emploi (activité principale et secondaire)				
Secteurs d'activité	Patrons, associés	Comptes propres	Travailleurs dépendants rémunérés	Travailleurs dépendants non rémunérés	Total
Industrie	55,7	39,8	62,8	47,5	43,6
Commerce	24,5	34,0	21,0	33,5	32,9
Service	19,8	26,2	16,2	19,0	23,5
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

9.3. Précarité des conditions d'activité dans le secteur informel

Le secteur informel se caractérise généralement par une grande précarité des conditions d'activité : locaux inadaptés, non accès aux principaux services publics (eau, électricité téléphone) La présente enquête montre que la situation n'a pas changé. Les Unités de production Informelles fonctionnent dans des conditions d'hygiène déplorable.

L'analyse suivant la disponibilité des services de base dans les UPI montre que globalement près de 27,0% des UPI ont accès à un service de santé, 20% des UPI disposent de l'eau courante et 18,1% ont accès à l'électricité. Par contre, seulement 1,6% ont un ordinateur, 2,1% ont un téléphone fixe et 4,9% ont une connexion internet.

Concernant l'accès à l'eau et à l'électricité, ces chiffres sont tirés respectivement par le secteur « industrie » avec 22,4% d'UPI ayant accès à l'eau et celui du « commerce » avec 21,1% d'UPI. Le téléphone mobile est possédé par 42,6% d'UPI dans l'ensemble avec une présence importante dans tous les secteurs : « commerce » (54,7%), « industrie » (44,6%) et « service » (32,1%).

Selon le milieu de résidence, les résultats montrent qu'en milieu rural seulement 6,5% et 14,7% des UPI disposent respectivement de l'électricité et de l'eau. Par contre, dans les zones urbaines les pourcentages des UPI ayant accès à l'électricité sont plus importantes, avec 53,6% d'UPI à Niamey urbain et 45,9% dans les autres villes.

Tableau 9.9:Disponibilité des services de base dans les UPI, Niger, 2017

Milieu de résidence et Secteurs d'activité	% ayant accès à un système d'évacuation des déchets	% ayant un WC ou des latrines	% ayant de l'électricité	% ayant une eau courante	% ayant accès à un service de poste	% ayant accès à un service de santé	% ayant une connexion internet	% ayant un ordinateur	% ayant un téléphone mobile	% ayant un téléphone fixe
Niamey urbain										
Industrie	37,9	61,5	56,4	58,5	4,0	43,9	12,5	,0	76,9	2,5
Commerce	36,0	41,8	48,6	41,4	5,0	36,2	23,5	8,3	73,5	2,1
Service	40,1	48,4	58,5	37,5	9,0	41,4	28,3	12,3	77,4	3,5
Ensemble	**37,6**	**49,5**	**53,4**	**46,3**	**5,7**	**39,9**	**21,3**	**6,7**	**75,6**	**2,6**
Autres urbains										
Industrie	17,0	46,1	42,5	30,5	30,4	53,9	7,1	1,4	50,8	4,6
Commerce	4,2	25,5	55,0	36,1	36,4	50,2	7,0	4,9	55,5	10,9
Service	14,7	33,8	38,7	22,0	25,2	52,8	12,9	9,2	52,9	4,3
Ensemble	**11,7**	**35,3**	**45,9**	**30,2**	**31,1**	**52,3**	**8,6**	**4,8**	**53,1**	**6,8**
Rural										
Industrie	2,7	17,5	6,1	17,5	0,5	17,4	1,4	0,0	23,3	0,4
Commerce	5,0	16,6	6,3	12,9	0,7	23,6	2,2	0,1	51,2	0,9
Service	2,1	13,3	7,4	12,1	0,0	16,2	0,9	0,0	38,1	1,1
Ensemble	**3,3**	**16,2**	**6,5**	**14,7**	**0,4**	**19,0**	**1,5**	**0,0**	**36,0**	**0,8**
Ensemble Niger										
Industrie	7,4	25,1	15,8	22,4	6,0	25,3	3,2	0,2	32,1	1,3
Commerce	8,6	21,3	21,1	20,7	8,7	30,3	5,9	2,2	54,7	3,2
Service	7,8	20,2	17,7	15,9	6,0	25,3	6,1	3,1	44,6	2,0
Ensemble Niger	**7,9**	**22,6**	**18,1**	**20,2**	**6,9**	**27,0**	**4,9**	**1,6**	**42,9**	**2,1**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Le secteur informel se caractérise par une grande précarité des conditions d'activité. Dans l'ensemble, un peu plus de deux (2) UPI sur dix (22,3%) exerce dans un local professionnel, tandis que 40,0% des UPI sont sans local professionnel et 37,1% sont logées dans le domicile de leurs propriétaires. Dans la branche industrie près de 2 UPI sur 10 (19,5%) disposent d'un local professionnel.

L'analyse de la disponibilité des locaux pour les activités des UPI selon la zone de résidence montre que plus de la moitié des UPI, qui exercent à Niamey urbain (52,9%), en milieu rural (39,5%) et dans les autres urbains (36,5%), sont sans local. Ce pourcentage d'UPI exerçant sans local est encore plus important dans le secteur commerce des zones urbaines et dans le secteur service en milieu rural. Le pourcentage des UPI logées à domicile est le plus important en milieu rural avec 38,6% d'UPI. La plus forte proportion d'UPI exerçant leur activité à domicile est observée dans la branche de l'industrie des autres villes avec une valeur plafond de 53,1%.

Les UPI avec local professionnel représentent un peu plus de 20% de l'ensemble des UPI dans le secteur des services dans chacune des 3 strates. Le pourcentage d'UPI dans le secteur service est encore plus important dans les autres centres urbains (30,7%).

Selon les secteurs d'activités, on remarque une présence importante de certaines activités s'exerçant sans local notamment dans le commerce avec 54,7% d'UPI. En effet, ces chefs d'UPI sont pour la plupart des cas des ambulants. Ce secteur est suivi par ceux des services et de l'industrie avec respectivement 52,5% et 48,3% d'UPI.

On note aussi que plus de la moitié des chefs d'UPI de certains secteurs d'activités exercent à domicile. Il s'agit notamment des secteurs industriels (53,1%). Toutefois, on enregistre une concentration non négligeable des UPI exerçant dans un local dans le commerce avec 30,9% des UPI.

Tableau 9.10: Disponibilité des locaux pour les activités des UPI, Niger, 2017

Milieu de résidence et Secteurs d'activité	Type de local utilisé pour les activités (en %)			
	Sans local professionnel	Dans un domicile	Dans un local professionnel	Ensemble
Niamey urbain				
Industrie	48,3	36,6	15,1	100
Commerce	54,7	14,4	30,9	100
Service	52,5	30,4	17,1	100
Ensemble	**52,1**	**25,7**	**22,2**	**100**
Autres urbains				
Industrie	24,6	53,1	22,4	100
Commerce	44,7	24,4	30,8	100
Service	44,6	24,7	30,7	100
Ensemble	**36,5**	**36,1**	**27,4**	**100**
Rural				
Industrie	34,2	46,6	19,3	100
Commerce	40,2	31,8	28	100
Service	47	34,7	18,4	100
Ensemble	**39,5**	**38,6**	**21,9**	**100**
Ensemble Niger				
Industrie	33,4	47,1	19,5	100
Commerce	42,5	28,7	28,8	100
Service	47	32,6	20,4	100
Ensemble Niger	**40**	**37,1**	**22,9**	**100**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

9.4. Création brute des unités de production informelles (UPI)

Les chefs UPI sont plus nombreux dans les tranches d'âges de 25 à 34 ans et 35-44 ans. Ils représentent respectivement 25,4% et 26,0% de l'effectif total des chefs UPI. Les plus faibles effectifs sont enregistrés dans les tranches d'âges de 65 ans et plus et de moins de 25 ans avec respectivement de 6,6% et 9,9%. On observe également que la proportion des chefs d'UPI de la tranche d'âge 25 à 34 ans ayant créé des entreprises croit progressivement. Cette tendance est aussi observée pour les chefs d'UPI de la tranche d'âge de 35 à 44 ans jusqu'en 2010. Au-delà de 44 ans, peu de personnes prennent le risque de création d'entreprise dans le secteur informel. En effet, les parts des chefs d'UPI décroit dans ces tranches d'âge pour les entreprises de création récente.

On observe ainsi une tendance de rajeunissement de l'âge moyen des chefs d'UPI. En effet, les résultats de l'enquête montrent que la création d'unité de production informelle évolue également dans le temps selon le groupe d'âge. Aux années antérieures, peu de jeunes se lançaient dans cette aventure. Ces dernières années au contraire, on remarque que les jeunes sont de plus en plus nombreux à vouloir créer eux-mêmes leur unité de production, qu'elle soit informelle ou non. Ainsi, on constate que plus de 38% des chefs d'unités de productions informelles sont âgés de 25 à 34 ans alors qu'il y a presque 30 ans cette tranche d'âge représentait seulement 4,9% des chefs d'UPI. On retrouve rarement de chefs d'UPI de plus de 65 ans (2,9%) et une absence de propriétaires d'entreprises informelles âgées de moins de 25 ans.

Tableau 9.11: Profil par groupe d'âges du chef des UPI « créées » dans le temps, Niger, 2017

Année de création	Groupes d'âges						
	Moins de 25 ans	25 - 34 ans	35 - 44 ans	45 - 54 ans	55 - 64 ans	65 ans et plus	Total
Avant 1990		0,2	4,9	36,7	29,7	28,5	100,0
1990 à 1995		1,0	24,6	17,6	53,9	2,9	100,0
1995 à 2000	4,2	7,9	29,0	33,9	19,0	6,1	100,0
2000 à 2005	5,3	14,1	33,0	24,9	16,8	6,0	100,0
2005 à 2010	5,0	23,9	33,4	24,9	9,8	3,0	100,0
2010 à 2015	15,4	36,6	25,6	13,6	5,3	3,5	100,0
2015 à 2018	22,1	38,0	23,5	7,8	4,8	3,7	100,0
Ne sait pas	6,3	27,4	25,9	19,2	12,1	9,1	100,0
Ensemble	9,9	25,4	26,0	19,9	12,2	6,6	100,0

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Le Tableau 9.12 montre que globalement, les chefs d'UPI sont répartis inégalement dans le temps et suivant le sexe, 41,7 % d'entre eux sont des femmes. Cette proportion est passée de son niveau le plus bas de 21,7 % avant les années 90 à 58,2% entre 2015-2018.

L'âge moyen des entrepreneurs est d'environ 41 ans dans le temps. Cet âge diminue progressivement au cours du temps, passant de 58 ans avant 1990 pour s'établir à 33 ans ces dernières années (2015-2018). Cela montre le rajeunissement tendanciel des chefs d'UPI et l'intérêt à accorder à l'entrepreneuriat des jeunes. Sachant que 94,2% des chefs d'UPI déclarent avoir eux-mêmes créé leurs entreprises de manière individuelle, on comprend facilement l'esprit entrepreneurial qu'ont les actifs occupés nigériens pour évoluer dans le secteur informel.

La durée moyenne d'études de ces entrepreneurs est de 1,2 année, autrement dit, ils n'achèvent pas le plus souvent 2 ans de scolarité du niveau d'études primaires. En outre, les activités entreprises par les UPI sont méconnues des services de l'Etat (seulement 5,2% d'entre elles sont plus ou moins connues des services de l'Etat), elles méritent d'être reconsidérées afin de permettre la mobilité vers le secteur formel en vue des possibilités de création d'emploi.

La proportion relative de chaque secteur d'activité (industrie, commerce, service) varie au cours du temps. Les UPI du secteur du commerce représente (33,7%) de l'ensemble des UPI contre respectivement 40,1% et 26,2% pour ceux du, le secteur industriel (40,1%) et le du secteur service (26,2%) en moyenne.

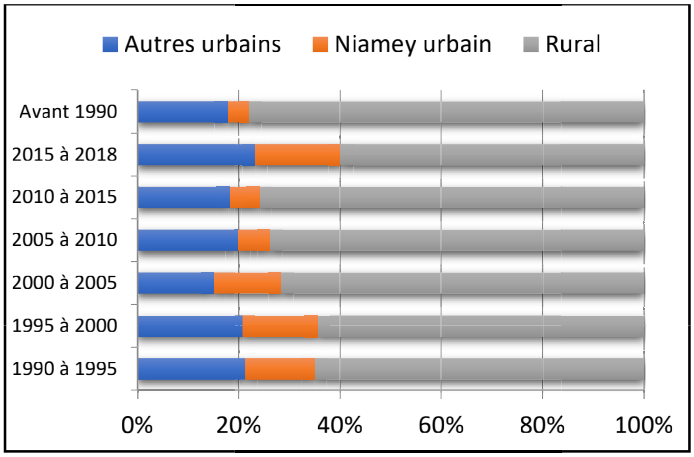
Tableau 9.12:Principales caractéristiques des UPI créées dans le temps, Niger, 2017

Année de création	% secteur Industrie	% secteur commerce	% secteur service	% activités +/- connues de l'Etat	% ayant créé seul leur UPI	% de femmes CUPI	Age	Nombre année étude
Avant 1990	44,0	28,0	28,0	2,7	89,1	21,7	57,8	0,8
1990 à 1995	39,8	34,2	26,0	13,8	86,6	29,4	52,5	1,1
1995 à 2000	38,8	31,9	29,3	3,5	93,6	33,5	47,6	0,7
2000 à 2005	46,9	34,5	18,5	8,3	91,9	29,7	44,2	1,1
2005 à 2010	43,3	36,5	20,1	4,3	95,3	39,6	41,0	0,8
2010 à 2015	38,0	34,3	27,7	3,5	96,3	48,0	35,5	1,4
2015 à 2018	38,4	42,7	18,9	6,7	97,9	52,8	33,5	2,0
Ne sait pas	37,7	25,5	36,8	6,8	91,7	45,2	42,2	1,0
Ensemble	40,1	33,7	26,2	5,2	94,2	41,7	41,0	1,2

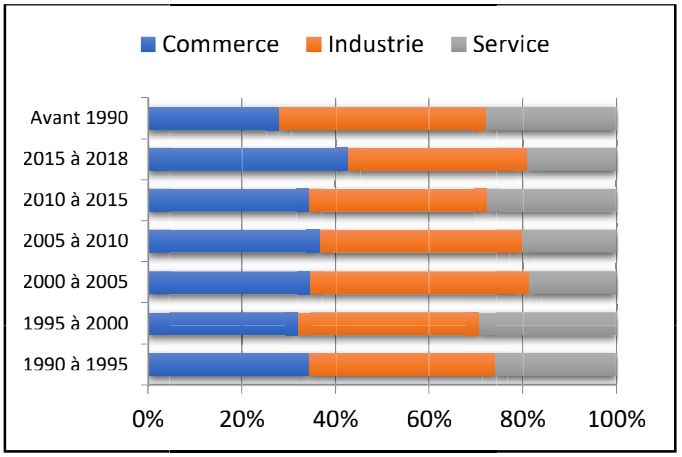
Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Graphique 9.2: évolution de la « création brute » des UPI par année, Niger, 2017

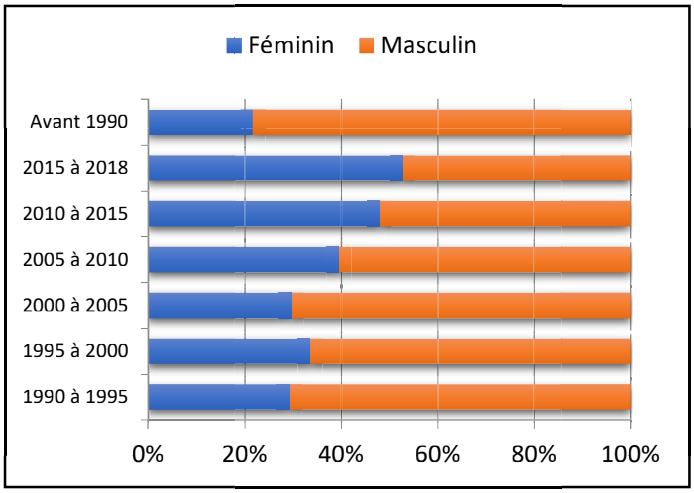
a. Suivant le milieu de résidence



b. **Suivant le secteur d'activité**



c. Suivant le sexe du chef d'UPI



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

9.5. Motif de création de l'UPI par zone et secteur d'activité

Plusieurs raisons peuvent justifier la création d'une UPI. Dans l'ensemble, les principales raisons évoquées par les chefs d'UPI sont, d'abord le souci d'obtenir un meilleur revenu (43,6%), puis le désir de travailler à leur propre compte (23,6%) et enfin la tradition familiale à travers la transmission d'un patrimoine ou d'une compétence technique (15,0%). Par ailleurs, 7,7% des chefs d'UPI déclarent avoir décidé d'exploiter leur unité de production parce qu'ils n'ont pas pu trouver de travail salarié dans les grandes entreprises contre 4,9% pour le compte des petites entreprises.

Les motifs de création des UPI déclarés le plus souvent en milieu rural sont le besoin d'avoir un meilleur revenu quel que soit le secteur d'activités. Par contre, à Niamey et dans les autres grandes villes, les tendances globales sont différentes. On note qu'à Niamey, la plus grande proportion des chefs d'UPI déclare créé une UPI pour travailler à leur propre compte (25,4%). Dans les autres villes, les plus nombreux sont ceux qui ont déclaré vouloir avoir un meilleur revenu représentent (37,8%).

Tableau 9.13: Motifs de création de l'UPI par ville et secteur d'activité, Niger, 2017

Milieu de résidence et secteur d'activité	N'a pas trouvé de travail salarié (grande entreprise)	N'a pas trouvé de travail salarié (petite entreprise)	Pour obtenir un meilleur revenu	Pour être indépendant (son propre chef)	Par tradition familiale	Autre	Total
Niamey urbain							
Industrie	18,9	10,6	21,1	18,9	17,8	12,6	100
Commerce	11,9	7,1	24,6	26,6	13,8	15,9	100
Service	11,8	7,4	26,4	31,7	14,8	7,8	100
Ensemble	**14,2**	**8,3**	**23,9**	**25,4**	**15,4**	**12,8**	**100**
Autres urbains							
Industrie	14,2	6	33,2	30,3	9	7,2	100
Commerce	5,4	3,8	36,8	45,6	3,7	4,6	100
Service	13,1	0,5	46,3	26	6,2	7,8	100
Ensemble	**11**	**3,8**	**37,8**	**34,4**	**6,5**	**6,5**	**100**
Rural							
Industrie	3,4	6,9	43,1	18,6	23,1	4,9	100
Commerce	6,5	3,2	55,4	23	7,1	4,7	100
Service	10,4	3,2	43,2	21,4	19,7	2,1	100
Ensemble	**6,3**	**4,7**	**47,1**	**20,8**	**17**	**4,1**	**100**
Niger							
Industrie	6,4	7	39,9	20,7	20,3	5,8	100
Commerce	6,9	3,7	48,9	27,4	7,2	5,9	100
Service	11	3,1	42,4	23	17	3,6	100
Ensemble	**7,7**	**4,9**	**43,6**	**23,6**	**15**	**5,2**	**100**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

9.6. Principales raisons du choix du produit vendu ou du service rendu par l'UPI

Dans cette section, sont présentées les principales raisons du choix du type de produit ou service que propose l'UPI sur le marché. Il ressort que, dans l'ensemble, 37,6 % des chefs d'UPI ont été guidés par le souci d'un meilleur profit que pour d'autres produits ou services ; 24,4% l'ont choisi par respect de la tradition familiale tandis que 23,6% des UPI déclarent exercer le métier qu'ils connaissent. En outre, 9,0% des UPI visaient l'assurance des recettes plus stables et bien d'autres raisons ont été évoquées.

Selon le secteur d'activité et le milieu de résidence, on constate que, pour la plupart, le souci d'un meilleur profit reste la principale raison qui dicte le choix du produit ou service.

Tableau 9.14 : Principales raisons du choix du produit vendu ou du service rendu par l'UPI Niger, 2017

Milieu de résidence et secteur d'activité	Tradition familiale	Métier connu	Meilleur profit	Recettes stables	Autre	Total
Niamey urbain						
Industrie	21,4	26,9	20,5	6,6	24,6	100,0
Commerce	25,2	24,8	31,4	10,1	8,5	100,0
Service	23,2	22,8	41,0	8,5	4,4	100,0
Ensemble	**23,4**	**25,0**	**30,4**	**8,6**	**12,6**	**100,0**
Autres urbains						
Industrie	16,0	31,8	33,8	12,6	5,9	100,0
Commerce	2,9	25,5	56,9	10,0	4,6	100,0
Service	8,1	35,5	45,3	4,9	6,2	100,0
Ensemble	**9,6**	**30,6**	**44,5**	**9,8**	**5,5**	**100,0**
Rural						
Industrie	38,2	16,2	34,5	5,2	6,0	100,0
Commerce	14,1	28,9	38,7	12,6	5,8	100,0
Service	29,5	21,7	37,7	10,0	1,1	100,0
Ensemble	**28,0**	**21,8**	**36,7**	**8,9**	**4,6**	**100,0**
Niger						
Industrie	33,1	19,7	33,4	6,6	7,2	100,0
Commerce	13,2	27,9	41,2	11,9	5,8	100,0
Service	25,2	24,2	39,3	9,0	2,3	100,0
Ensemble	**24,4**	**23,6**	**37,6**	**9,0**	**5,4**	**100,0**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

9.7. Origine du capital des UPI au démarrage de leurs activités

Au cours de l'enquête, les UPI se sont prononcées sur la principale source de financement du capital de l'unité au démarrage de leurs activités. Ainsi, 67,2% des UPI déclarent que leur capital provient de l'épargne propre ou tontine, 12,0% des dons et héritages et 11,4%des prêts informels auprès des parents ou amis. Quant aux contributions des associés et prêts formels, c'est-à-dire les prêts auprès des banques ou institutions de microfinance, ils sont moins cités comme origine de financement du capital (0,2%).

Ces tendances sont observées quels que soient le secteur d'activité et le milieu d'implantation de l'UPI, autrement dit que l'épargne demeure la principale source de financement du capital dans le secteur informel.

Tableau 9.15: Principales sources du financement du capital des UPI au démarrage de leurs activités, Niger, 2017

	Epargne Propre/tontine	Contributions des associés	Prêts bancaires/ institution de microfinance	Dons, Héritages	Prêts informels	Autres	Total
Niamey urbain							
Industrie	50,7	1,0		18,6	18,8	10,9	100,0
Commerce	53,9	2,8	3,5	12,5	21,0	6,3	100,0
Service	41,9	5,1	0,9	13,3	21,1	17,6	100,0
Ensemble	**49,8**	**2,8**	**1,7**	**14,7**	**20,3**	**10,7**	**100,0**
Autres urbains							
Industrie	65,4	0,9	0,5	17,7	8,8	6,7	100,0
Commerce	79,4	0,1		10,3	5,1	5,0	100,0
Service	55,7			15,2	21,1	8,0	100,0
Ensemble	**67,7**	**0,4**	**0,2**	**14,6**	**10,7**	**6,5**	**100,0**
Rural							
Industrie	63,8	0,5	0,0	12,5	12,5	10,7	100,0
Commerce	72,9		0,2	8,7	11,5	6,7	100,0
Service	72,4			11,8	6,5	9,2	100,0
Ensemble	**69,1**	**0,2**	**0,1**	**11,1**	**10,6**	**9,0**	**100,0**
Ensemble							
Industrie	63,3	0,6	0,1	13,8	12,3	10,0	100,0
Commerce	72,1	0,3	0,5	9,3	11,4	6,4	100,0
Service	67,1	0,4	0,1	12,5	10,2	9,7	100,0
Ensemble	**67,2**	**0,4**	**0,2**	**12,0**	**11,4**	**8,7**	**100,0**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

L'analyse suivant l'origine du capital mobilisé sur fonds propres des UPI montre que la plus grande part provient de la vente des produits agricoles (32,1%), suivie de la vente d'autres biens (bovins, propriétés.) (27,5%). Quant aux petites entreprises et grandes entreprises, elles participent à hauteur de 17,0% et 6,6% respectivement au capital total et bien d'autres sources non négligeables (16,8%).

L'analyse selon le milieu de résidence montre que, les UPI du milieu rural mobilisent leur capital principalement par la vente des produits agricoles. Par contre, à Niamey urbain la principale source des UPI en termes de mobilisation du capital sur fonds propres réside dans les petites entreprises. Tandis que, le capital des UPI des autres villes, provient principalement de la vente des autres biens (bovins, propriétés), notamment dans les secteurs de l'industrie et du commerce. Concernant le secteur des services, la principale source du capital provient des petites entreprises.

Tableau 9.16 : Principales sources du capital mobilisé sur fonds propres par les UPI au démarrage de leurs activités, Niger, 2017

Milieu de résidence et secteur d'activité	Emploi antérieur dans le secteur public/ Grandes entreprises privées	Emplois antérieurs dans le secteur informel / Petites entreprises	Vente des produits agricoles	Vente d'autres biens (bovins, propriétés)	Autre (spécifier)	Total
Niamey urbain						
Industrie	5,5	43,7	5	12,5	33,3	100
Commerce	14,1	30,5	11	17	27,4	100
Service	31,9	36,9	0,2	13	18	100
Ensemble	**15,7**	**36,3**	**6,4**	**14,6**	**27**	**100**
Autres urbains						
Industrie	8,6	25	18,8	33,8	13,7	100
Commerce	8,8	28,1	13,4	32,5	17,3	100
Service	12,8	35,3	18,1	18,9	14,8	100
Ensemble	**9,5**	**28,3**	**16,5**	**30,3**	**15,4**	**100**
Rural						
Industrie	2,2	10,8	37,5	29,7	19,8	100
Commerce	4,7	15,3	39,1	30,4	10,5	100
Service	10,2	12,8	35,9	21,8	19,3	100
Ensemble	**5,3**	**12,9**	**37,6**	**27,8**	**16,4**	**100**
Niger						
Industrie	3,5	15,1	32,4	29,7	19,3	100
Commerce	6,2	18,9	32,1	29,9	13	100
Service	11,7	17,2	31,5	20,9	18,6	100
Ensemble	**6,6**	**17**	**32,1**	**27,5**	**16,8**	**100**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Chapitre 10: Main d'œuvre et emploi dans le secteur informel

Résultats clés

- A l'échelle nationale, l'auto-emploi concerne 65,7% des UPI, contre 60,9% à Niamey, 64,8% dans les autres milieux urbains et 66,4% pour le milieu rural ;
- Moins de 7% des actifs occupés dans le secteur informel ne sont pas apparentés au Chef d'UPI ;
- Plus de 10% des actifs occupés ont moins de 15 ans. Selon le milieu de résidence, les actifs occupés de moins de 15 ans sont plus importants en milieu rural (13,3%) qu'à Niamey (5,9%) ou dans les autres centres urbains (5,1%) ;
- La rémunération mensuelle des actifs du secteur informel s'élève en moyenne à moins de 33 000 FCFA pour 140,2 heures de travail par mois ;

Quatre formes d'organisation du travail des UPI sont mises en évidence dans cette étude : l'auto-emploi où la main-d'œuvre est constituée uniquement de travailleurs à compte propre et des associés ; la forme non-salariale qui n'emploie aucun salarié ; la forme salariale pour laquelle la main-d'œuvre est constituée uniquement de salariés (le dirigeant mis à part) et enfin la forme mixte qui comprend au moins un salarié et un non salarié parmi les emplois dépendants de l'UPI.

Ce chapitre aborde six thèmes :

(i) l'organisation générale du travail dans le secteur informel ;
(ii) la saisonnalité de l'emploi et les chômeurs ;
(iii) les principales caractéristiques des emplois ;
(iv) la rémunération et les horaires de travail ;
(v) les principaux problèmes rencontrés dans la gestion de la main d'œuvre ;
(vi) les (vi) besoins du personnel en termes de formation.

10.1. Organisation du travail dans le secteur informel

Dans l'organisation du travail, les UPI ont recours à l'auto-emploi, à l'emploi salarial, à l'emploi non salarial ou à une combinaison mixte (salarial et non salarial). Ainsi, les UPI de l'auto-emploi sont de loin les plus nombreuses aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. A l'échelle nationale, l'auto-emploi concerne 65,7% des UPI, contre 60,9% à Niamey, 64,8% dans les autres milieux urbains et 66,4% pour le milieu rural.

L'emploi non salarial formé des apprentis et des aides familiaux est également très fréquents, en particulier en milieu rural (29,8%) et dans les autres centres urbains (27,5%). A l'échelle nationale, cet emploi caractérise 28,4% des UPI alors qu'il ne représente que 18,8% des UPI à Niamey. L'emploi salarial, avec une proportion de 20,2% arrive en deuxième position après l'auto-emploi pour les UPI de la capitale.

L'emploi salarial est par contre peu fréquent pour les autres milieux de résidence avec une part de 7,4% dans les autres centres urbains et 3,2% en milieu rural. La part des UPI utilisant une combinaison mixte d'emploi salarial et non salarial est faible (0,4% pour l'ensemble). Ainsi, pour la plupart des cas, la présence d'employés non-salariés exempte les chefs d'UPI à avoir recours à du personnel rémunéré.

En ce qui concerne le niveau de scolarisation du personnel dans les UPI, on note un niveau plus faible pour le milieu rural, avec un taux de 3,2%. Pour les UPI de la capitale, le taux de scolarisation

est de 19,8% contre 11,4% pour les autres milieux urbains. Dans l'ensemble le taux de scolarisation du personnel des UPI est de 5,5%.

Tableau 10.1:Organisation du travail suivant le milieu de résidence et le secteur d'activité (en %), Niger, 2017.

Milieu de résidence et secteur d'activité	Taux de salarisation	Combinaison du travail				Total
		Auto emploi	Non salariale	Salariale	Mixte	
Niamey urbain						
Industrie	27,3	49,6	21,9	28,5		100,0
Commerce	9,8	72,2	17,6	10,0	0,2	100,0
Service	21,3	63,5	15,2	21,3		100,0
Ensemble	**19,8**	**60,9**	**18,8**	**20,2**	**0,1**	**100,0**
Autres urbains						
Industrie	12,3	66,3	20,4	12,6	0,7	100,0
Commerce	2,0	60,5	37,4	2,0	0,1	100,0
Service	6,9	68,8	24,3	6,9		100,0
Ensemble	**7,3**	**64,8**	**27,5**	**7,4**	**0,3**	**100,0**
Ens. urbain						
Industrie	17,4	60,7	20,9	17,9	0,5	100,0
Commerce	4,6	64,3	31,0	4,6	0,2	100,0
Service	11,6	67,1	21,4	11,6		100,0
Ensemble	**11,4**	**63,5**	**24,6**	**11,6**	**0,2**	**100,0**
Rural						
Industrie	4,6	61,0	34,0	4,6	0,4	100,0
Commerce	3,0	68,2	28,2	3,0	0,6	100,0
Service	0,8	74,6	24,1	0,8	0,5	100,0
Ensemble	**3,2**	**66,4**	**29,8**	**3,2**	**0,5**	**100,0**
Ensemble						
Industrie	7,8	60,9	30,8	7,9	0,4	100,0
Commerce	3,5	67,1	29,0	3,5	0,4	100,0
Service	3,8	72,5	23,3	3,8	0,4	100,0
Ensemble	**5,5**	**65,7**	**28,4**	**5,5**	**0,4**	**100,0**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

10.2. Saisonnalité de la main d'œuvre dans le secteur informel au cours des 12 derniers mois

Plus de 80% des employés du secteur informel réside en milieu rural. L'effectif de la main d'œuvre après une légère augmentation principalement en milieu rural entre décembre 2016 et février 2017, reste relativement stable dans tous les secteurs et pour le reste de l'année.

L'analyse de la structure de l'emploi par branche montre que le secteur industrie occupe plus de 40% de l'effectif des employés.

Tableau 10.2:Saisonnalité mensuelle de la main d'œuvre suivant secteur d'activité et le milieu de résidence (en milliers), Niger, 2017

	Novembre 2016	Décembre 2016	Janvier 2017	Février 2017	Mars 2017	Avril 2017	Mai 2017	Juin 2017	Juillet 2017	Août 2017	Sep 2017	oct 2017
Industrie	22,6	22,6	22,6	22,6	23,2	23,2	23,2	23,2	22,6	22,6	22,6	22,6
Commerce	16,1	16,1	16,1	23,2	17,0	17,0	17,0	16,1	15,8	15,8	15,8	15,8
Service	14,6	14,6	15,1	15,1	15,1	15,8	15,8	15,8	15,1	15,1	15,1	15,1
Niamey urbain	5,8	5,8	6,2	6,2	6,2	6,2	6,2	6,2	5,9	5,9	5,9	5,9
Autres urbains	2,6	2,6	2,6	2,6	3,3	3,3	3,3	3,3	2,6	2,6	2,6	2,6
Rural	45,0	45,0	45,0	52,0	45,9	46,6	46,6	45,7	45,0	45,0	45,0	45,0
Ensemble	**53,3**	**53,3**	**53,8**	**60,8**	**55,3**	**56,0**	**56,0**	**55,2**	**53,4**	**53,4**	**53,4**	**53,4**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

10.3. Caractéristiques des emplois dans le secteur informel

Le Tableau 10.3 présente les caractéristiques des actifs occupés dans le secteur informel selon la zone et le secteur d'activité, le mode de rémunération ainsi que le profil des actifs du secteur informel.

L'analyse des caractéristiques des actifs occupés dans le secteur informel selon la zone et le secteur d'activité montre que seulement moins de 7% des actifs occupés dans le secteur informel ne sont pas apparentés au Chef d'UPI. Ce taux est plus important dans l'ensemble du milieu urbain (13,3%) par rapport au milieu rural (4,2%). La proportion des actifs employés non apparentés au Chef d'UPI est encore plus élevée à Niamey (17,3%) et dans les autres centres urbains (11,4%).

Selon le secteur d'activités, la part des actifs occupés non apparentés aux Chefs d'UPI est plus importante respectivement dans l'industrie (8,2%) suivie par le secteur service (6,2%). Dans l'ensemble des centres urbains, c'est le secteur des services qui emploie plus d'actifs non apparentés au Chef UPI du secteur informel (19,2%) suivie de l'industrie (18,2%). Toutefois dans les autres centres urbains, c'est le secteur des services qui domine avec 22% contre 13,2% pour le secteur industrie. A Niamey, cette proportion est de 28,3% pour le secteur industrie suivie des services (12,9%). En ce qui concerne le milieu rural, la part des actifs occupés non apparentés au Chef UPI est de 5,4% pour le secteur commerce, suivie du secteur de l'industrie (4,8%).

Plus de 30% des actifs occupés des UPI ne sont pas rémunérés ou sont payés en nature. Ce taux est relativement plus important en milieu rural (31,8%) par rapport au milieu urbain (30,7%). Il est de 28% à Niamey et près de 32 % en milieu rural.

Selon le secteur d'activités, plus du tiers des actifs occupés (34,5%) ne sont pas rémunérés ou sont payés en nature dans le secteur industrie tandis que pour le commerce cette proportion est de 31,4% contre plus du quart (25,9%) des effectifs dans le secteur des services.

Selon le milieu de résidence, la part des actifs occupés non rémunérés ou payés en nature est plus élevé au niveau du secteur commerce dans les autres centres urbains (37,5%) tandis qu'en milieu rural et à Niamey, c'est dans le secteur industrie que cette proportion d'actifs est plus élevée avec respectivement des taux de 36,1%en milieu rural et 33,0%. à Niamey.

Plus de 10% des actifs occupés ont moins de 15 ans. Selon le milieu de résidence, les actifs occupés de moins de 15 ans sont plus importants en milieu rural (13,3%) qu'à Niamey (5,9%) ou dans les autres centres urbains (5,1%). L'analyse selon le secteur d'activités montre que la part des jeunes de moins de 15 ans est plus élevée dans le secteur industrie aussi bien en milieu rural (15,1%) qu'en milieu urbain (10,3%) avec un taux de 7,9% à Niamey.

Les jeunes de moins de 25 ans représentent moins de 30% des actifs occupés dans le secteur informel (29,4%). Selon le milieu de résidence, cette proportion est plus élevée à Niamey (31,5%) suivie du milieu rural (31,1%) contre 21,0% dans les autres centres urbains.

L'analyse selon le secteur d'activités montre que l'industrie occupe plus de jeunes de moins de 25 ans quelque que soit la zone. Ils représentent 38,7% en milieu rural contre 34,6% à Niamey et 26,7% dans les autres centres urbains. Le secteur service se place en seconde position dans l'emploi des actifs de moins de 25 ans dans toutes les zones après le secteur industrie avec une proportion plus élevée dans le milieu urbain notamment à Niamey (31,3%), que dans le milieu rural (28,0%).

Les femmes représentent moins de 40% (39,2%) des actifs occupés dans le secteur informel. Selon la zone, c'est dans le milieu rural que la proportion des femmes dans les actifs du secteur informel est la plus importante (43%) contre moins de 30% à Niamey et dans les autres centres urbains. Cette proportion des femmes est plus importante dans le secteur industrie (48,1%) suivie du secteur service (36,9%). Elles représentent également plus de 40% des actifs occupés du secteur informel dans le secteur industrie dans toutes les zones particulièrement en milieu rural (50,7%) où la proportion dans

le secteur service occupe la seconde place (43,4%). En milieu urbain, c'est surtout le secteur commerce qui occupe la seconde place avec des taux de près de 25% à Niamey contre 22,4% dans les autres centres urbains.

Les actifs occupés du secteur informel ont en moyenne 8,5 ans d'ancienneté dans leur emploi. Selon la zone, nombre d'années d'ancienneté des actifs est de 8,6 ans en milieu rural et dans les autres centres urbains contre 7,6 ans à Niamey. Ce nombre d'années d'ancienneté des actifs occupés du secteur informel est plus élevé dans le secteur des services quel que soit la zone (le taux variant entre 8,8 ans et 9,1 ans).

Le secteur commerce occupe la seconde place à Niamey et en milieu rural avec un le nombre moyen d'années d'ancienneté des actifs de 7,4 ans et 8,6 ans.

L'âge moyen des actifs occupés du secteur informel est de 34,3 ans. Selon la zone, l'âge moyen des actifs occupés du secteur informel est plus élevé dans les autres centres urbains (près de 37 ans) contre près de 34 ans en milieu rural et à Niamey. Les actifs occupés du secteur informel sont en moyenne moins âgés dans le secteur commerce quelle que soit la zone (moins de 32 ans à l'exception des autres centres urbains où l'âge moyen est de 34,5 ans).

La durée moyenne d'études réussies des actifs occupés du secteur informel est de moins de 2 ans dans tous les secteurs. Selon la zone cette durée est de l'ordre de deux fois élevée en milieu urbain (3 ans) par rapport au milieu rural où il se situe à 1,5 an d'études réussies en moyenne.

La durée moyenne d'études réussies est plus élevée en milieu urbain et particulièrement pour le secteur des services. Le secteur industrie occupe la seconde place. En milieu rural, la durée moyenne d'études réussies est relativement la même pour toute les branches (1,5 an).

Tableau 10.3: Caractéristiques des actifs occupés dans le secteur informel selon la zone et le secteur d'activité, Niger, 2017

Milieu de résidence et secteur d'activité	% non apparenté au chef d'UPI	% non rémunéré ou payé en nature	% de jeunes de moins de 15 ans	% de jeunes de moins de 25 ans	% de femmes	Ancienneté Moyenne dans l'emploi en année	Age moyen des actifs en année	Durée moyenne d'année d'études réussies
Niamey urbain								
Industrie	29	33.5	7.9	35	31.9	7	31.4	3
Commerce	7.5	24.9	4.7	28.1	27.4	7.4	34.4	2.6
Service	12.9	24.1	4.2	31.3	24.8	9	36.4	3.7
Ensemble	**17.8**	**28.3**	**5.9**	**31.7**	**28.7**	**7.6**	**33.6**	**3**
Autres urbains								
Industrie	13.2	28.1	10.3	26.7	44.1	8.6	34.5	2.5
Commerce	2	37.5	1.2	16.6	19.9	8.4	39.1	2.5
Service	22.3	30	2	18.1	17.4	9.1	36.1	3.5
Ensemble	**11.4**	**31.9**	**5.1**	**21**	**29.1**	**8.6**	**36.6**	**2.8**
Ens. Urbain								
Industrie	18.6	29.9	9.5	29.6	39.9	8	33.5	2.7
Commerce	3.8	33.4	2.4	20.4	22.4	8.1	37.6	2.6
Service	19.2	28.1	2.7	22.4	19.8	9.1	36.2	3.6
Ensemble	**13.5**	**30.7**	**5.4**	**24.6**	**29**	**8.3**	**35.6**	**2.8**
Rural								
Industrie	4.8	36.1	15.1	38.8	50.7	8.5	31.5	1.4
Commerce	5.4	30.6	10.9	22.8	31.5	8.6	36.6	1.5
Service	1.3	25.1	13.4	28	43.4	8.8	34.2	1.5
Ensemble	**4,2**	**31,8**	**13,4**	**31,2**	**42,9**	**8,6**	**33,8**	**1,5**
Ensemble								
Industrie	8.3	34.6	13.7	36.4	48	8.4	32	1.7
Commerce	5	31.4	8.4	22.1	28.9	8.5	36.9	1.8
Service	6.2	25.9	10.4	26.4	36.9	8.9	34.8	2.1
Ensemble	**6,7**	**31,5**	**11,2**	**29,4**	**39,1**	**8,5**	**34,2**	**1,8**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Le **Tableau** 10.4 fait ressortir que moins de 0,5% des actifs du secteur informel dispose d'un contrat écrit toutes branches confondues. Selon le milieu de résidence, c'est seulement 3,4% des employés du secteur informel de Niamey qui disposent d'un contrat écrit. Il n'existe pas d'actifs disposant d'un

contrat écrit aussi bien en milieu rural que dans les autres centres urbains. Le contrat écrit est principalement effectué pour les offres d'emplois de la branche service (16,3%).

Moins 0,1% des actifs du secteur informel bénéficie de primes de fin d'année. Ces primes ne sont accordées qu'en milieu urbain principalement à Niamey (1,1%) des actifs. L'analyse selon les branches montre que les 3,6% des actifs de la branche des services en bénéficient contre moins de 1% pour la branche comme commerce (0,7%).

C'est uniquement aussi dans la branche des services que les actifs du secteur informel à Niamey bénéficient d'une sécurité sociale (1,2%) et de congés annuels et congés maladies (3,6%) et même de participation aux bénéfices (1,2%) ou d'autres avantages en nature (1,2%). Ce dernier avantage est quelque peu partagé dans les branches service (1,2%) et industrie (0,9%) en milieu rural.

Près de 85% des actifs du secteur informel dispose d'un emploi permanent. Ce taux est plus important en milieu urbain (90,4%) par rapport au milieu rural (82,5%). Les emplois sont plus permanents dans la branche des services en milieu urbain (96,4%) tandis qu'en milieu rural c'est dans la branche commerce (84,2%) que les emplois sont permanents suivie de la branche service (83,8%).

Tableau 10.4: Caractéristiques des primes et avantages des actifs du secteur informel (% des employés bénéficiaires), Niger, 2017

Milieu de résidence et secteur d'activité	Contrat écrit	Prime de fin d'année	Bénéficiant d'une sécurité sociale	Bénéficiant de congés annuels	Bénéficiant de congés maladie	Bénéficiant de participation aux bénéfices	Bénéficiant d'autres avantages en nature	Avec un emploi permanent
Niamey urbain								
Industrie	0	0	0	0	0	0	0	82,3
Commerce	0	0,7	0	0	0,2	0	0,3	90,4
Service	16,3	3,6	1,2	3,6	3,6	1,2	1,2	94,3
Ensemble	**3,4**	**1,1**	**0,3**	**0,8**	**0,9**	**0,3**	**0,4**	**87,9**
Autres urbains								
Industrie	0	0	0	0	0	0	0,1	88,6
Commerce	0	0	0	0	0	0	0	91,4
Service	0	0	0	0	0	0	0	97,5
Ensemble	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**91,7**
Ens. urbain								
Industrie	0	0	0	0	0	0	0,1	86,4
Commerce	0	0,2	0	0	0,1	0	0,1	91
Service	5,9	1,2	0,4	1,2	1,2	0,4	0,4	96,4
Ensemble	**1,2**	**0,4**	**0,1**	**0,3**	**0,3**	**0,1**	**0,2**	**90,4**
Rural								
Industrie	0	0	0	0	0	0	0,9	80,6
Commerce	0	0	0	0	0	0	0,2	84,2
Service	0	0	0	0	0	0	1,2	83,8
Ensemble	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0,8**	**82,5**
Niger								
Industrie	0	0	0	0	0	0	0,7	82
Commerce	0	0,1	0	0	0	0	0,2	86,2
Service	1,9	0,3	0,1	0,3	0,3	0,1	1	87,2
Ensemble	**0,4**	**0,1**	**0**	**0,1**	**0,1**	**0**	**0,6**	**84,6**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

10.4. Rémunération et horaire de travail dans le secteur informel

La rémunération mensuelle des actifs du secteur informel s'élève en moyenne à moins de 33 000 FCFA. Il existe une disparité de rémunération entre milieu rural et le milieu urbain mais également entre les autres centres urbains et Niamey. Les actifs des autres centres urbains sont les mieux rémunérés et ont un revenu mensuel moyen qui représente plus de dix (10) fois le revenu mensuel moyen en milieu rural et près cinq (5) fois celui de Niamey. Ce revenu mensuel moyen de Niamey représente près plus du double de celui du milieu rural.

L'analyse selon les secteurs d'activités et les milieux de résidence montre que le revenu mensuel est plus élevé pour les actifs du secteur service dans les autres centres urbains. A Niamey, c'est dans le secteur industrie que le revenu mensuel est le plus élevé tandis qu'en milieu rural c'est dans le secteur commerce. Dans les autres centres urbains, les actifs du secteur des services sont plus rémunérés que ceux de la branche industrie.

A Niamey, la rémunération mensuelle moyenne des actifs du secteur industrie et celle du secteur du commerce représentent près de trois (3) fois celle des actifs du secteur des services en milieu rural.

On relève également que la rémunération mensuelle moyenne des hommes est sept (7) fois supérieure à celle des femmes dans le secteur informel.

Selon le niveau d'instruction, les actifs de niveau secondaire ont le revenu mensuel moyen le plus élevé, suivis des actifs n'ayant aucun niveau d'instruction, puis ceux du primaire dont le revenu moyen mensuel représente plus de 2,5 fois celui des actifs de niveau supérieur.

Le nombre moyen d'heures de travail par mois est de 140 heures. Le temps de travail mensuel varie selon les milieux. Il est plus élevé en milieu urbain avec 191 h et à Niamey (157 h) par rapport au milieu rural (121 h).

Selon la branche d'activités, ce sont principalement les activités commerciales qui occupent plus de temps dans toutes les zones (162 h) suivies des activités de la branche service (138 h).

Tableau 10.5:Rémunérations et horaires de travail dans le secteur informel par milieu de résidence et secteur d'activité, Niger, 2017

Caractéristiques socioéconomiques	Revenu Mensuel (en FCFA)		Horaire mensuel (en nombre d'heures)		Horaire Hebdomadaire		Revenu horaire (en
	Moyen	Médian	Moyen	Médian	Moyen	Médian	
Niamey urbain							
Industrie	46 328	0	126.3	32	29.5	7.5	2 460
Commerce	10 848	0	182.3	180	42.5	42	343
Service	16 073	0	172.9	150	40.3	35	713
Ensemble	**26 927**	**0**	**156.7**	**140**	**36.6**	**32.7**	**1 311**
Industrie	16 286	0	182.3	180	42.5	42	205
Commerce	81 508	15 000	244.4	270	57	63	404
Service	356 473	15 000	200.3	210	46.7	49	1 583
Ensemble	**120 885**	**3 000**	**208.9**	**230**	**48.7**	**53.7**	**610**
Industrie	26 576	0	163.1	160	38.1	37.3	988
Commerce	58 321	1 500	224	270	52.3	63	384
Service	244 974	7 000	191.3	180	44.6	42	1 297
Ensemble	**89 514**	**0**	**191.4**	**210**	**44.7**	**49**	**846**
Industrie	6 216	0	112.6	100	26.3	23.3	195
Commerce	20 888	0	135.6	112	31.6	26.1	351
Service	7 981	0	117.8	100	27.5	23.3	187
Ensemble	**11 290**	**0**	**121.1**	**100**	**28.3**	**23.3**	**243**
Industrie	11 378	0	125.4	120	29.3	28	397
Commerce	31 904	0	161.6	150	37.7	35	361
Service	73 033	0	138	120	32.2	28	491
Ensemble	**32 553**	**0**	**140,2**	**120**	**32,7**	**28**	**408**
Sexe							
Masculin	49 708	0	158.1	144	36.9	33.6	533
Féminin	7 060	0	113	90	26.4	21	224
Niveau d'instruction							
Aucun	33 693	0	136.7	120	31.9	28	335
Primaire	23 248	0	133.2	120	31.1	28	823
Secondaire	40 259	1 500	194.2	200	45.3	46.7	393
Supérieur	12 772	0	224.3	240	52.3	56	40
Dans un cadre formel	56 425	360	184.9	180	43.1	42	386
Autres modes de	32 026	0	139	120	32.4	28	408

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

10.5. Problématiques rencontrées dans la gestion de la main d'œuvre dans le secteur informel

L'examen des principaux problèmes rencontrés par les UPI dans la gestion de leur main d'œuvre concerne le mode de fixation des salaires, la stratégie de formation de la main d'œuvre et le mode d'apprentissage du métier dans le secteur informel.

10.5.1. Modes de fixation des salaires

On observe que 28,5% des UPI du secteur informel ne n'emploient pas de salariés. Dans le milieu rural spécifiquement, plus de 40% des chefs UPI n'emploient pas de salariés contre moins de 10% en milieu urbain. Les principaux modes de fixation des salaires dans le secteur informel sont :

(i) la négociation avec chaque employé (40,5%) : cette pratique est surtout observée en milieu urbain principalement pour les secteurs du commerce et de l'industrie ;
(ii) la fixation par le Chef UPI en s'assurant un bénéfice (28,8%) est pratiquée à Niamey et en milieu rural pour tous les secteurs ;
(iii) la fixation du salaire de l'employé selon la grille officielle est pratiquée principalement à Niamey et particulièrement pour les salariés du secteur service (33,6%).

Tableau 10.6: Principaux modes de fixation des salaires dans le secteur informel, Niger, 2017

Milieu de résidence et secteur d'activité	Pas de salarié dans l'établissement	Selon la grille salariale officielle	En les alignant sur les salaires des concurrents	En négociant avec chaque employé	En les fixant soi-même afin de m'assurer un bénéfice
Niamey urbain					
Industrie	18,3			37,6	44,1
Commerce				63,7	36,3
Service		33,6		30,7	35,7
Ensemble	**9,8**	**10,3**		**39,5**	**40,3**
Autres urbains					
Industrie	3,4		2,7	88,5	5,5
Commerce				100	
Service	20,5			79,5	
Ensemble	**6,2**		**1,7**	**88,6**	**3,5**
Ens. urbain					
Industrie	10,1		1,5	65,5	23
Commerce				82,5	17,5
Service	8	20,5		49,8	21,7
Ensemble	**8**	**5,1**	**0,9**	**64,2**	**21,8**
Rural					
Industrie	30			33,2	36,9
Commerce	56,9			11,5	31,6
Service	54,9			24,9	20,2
Ensemble	**40,3**			**26,8**	**32,9**
Niger					
Industrie	22,8		0,5	44,8	31,9
Commerce	40,9			31,6	27,6
Service	32,9	9,6		36,6	20,9
Ensemble	28,5	1,9	0,3	40,5	28,8

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

10.5.2. Gestion de la formation du personnel

Plus de 80% des chefs UPI n'assurent pas la formation de leurs employés. Ce taux est plus important en milieu rural 81% contre 68,3% à Niamey.

L'apprentissage comme mode de formation se fait au profit de moins de 10% des actifs (9,3%) ; il en est de même pour la formation sur le tas (8,5%). L'apprentissage est principalement effectué pour les salariés du milieu urbain (13,9%) contre (7,7%) en milieu rural. Les secteurs de l'industrie et des

services accordent plus de priorité à l'apprentissage comme mode de formation des salariés dans le secteur informel.

Tableau 10.7 : Principal mode de formation du personnel dans le secteur informel (en %), Niger, 2017

Milieu de résidence et secteur d'activité	Pas de formation	Sur le tas	Ateliers de formation organisés	Apprentissage	Autre
Niamey urbain					
Industrie	60,9	9,7	6,2	15,8	7,3
Commerce	78,4	5,6	0,9	13,2	1,9
Service	60,6	4,4	10,4	20	4,5
Ensemble	**68,3**	**6,6**	**5**	**15,8**	**4,3**
Autres urbains					
Industrie	73,2	8,7	0,2	14,9	3
Commerce	89,9	1,6		8,4	0,2
Service	80,3	3,3	0,4	16	
Ensemble	**80,6**	**4,9**	**0,2**	**13**	**1,3**
Ens. urbain					
Industrie	69,9	9	1,8	15,1	4,1
Commerce	85,7	3	0,3	10,1	0,8
Service	74,2	3,7	3,5	17,3	1,4
Ensemble	**76,8**	**5,4**	**1,7**	**13,9**	**2,2**
Rural					
Industrie	79,1	10,3		10,2	0,5
Commerce	84,9	6,9		6,7	1,6
Service	81	12	0,5	4,9	1,5
Ensemble	**81,5**	**9,6**	**0,1**	**7,7**	**1,1**
Niger					
Industrie	76,8	9,9	0,4	11,4	1,4
Commerce	85,1	5,8	0,1	7,6	1,4
Service	79,3	9,9	1,3	8,1	1,5
Ensemble	**80,3**	**8,5**	**0,5**	**9,3**	**1,4**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

S'agissant de l'apprentissage, 77% des employés du secteur informel ont appris tout seul leur métier principalement par la pratique.

Les résultats montrent que seulement 11,8% des employés ont effectué leur apprentissage dans une petite entreprise tous secteurs confondus. Les formations dans les écoles techniques ou écoles professionnelles ou dans les grandes entreprises s'effectuent au profit d'une frange faible des employés principalement pour ceux du milieu urbain notamment ceux de Niamey qui travaillent surtout pour le secteur des services (18,8%).

Tableau 10.8 : Mode d'apprentissage de l'emploi dans le secteur informel (en %), Niger, 2017

Milieu de résidence et secteur d'activité	Ecole technique	Ecole professionnelle	Grande entreprise	Total apprentissages dans un cadre formel	Petite entreprise	Tout seul par la pratique	Autre	Total
Niamey urbain								
Industrie	2,2	2,3	1,2	5,7	16,6	44,4	33,3	100
Commerce	0,7	0,7	0,6	2	4,1	72	21,9	100
Service	5,8	9,5	3,4	18,8	12	39,7	29,5	100
Ensemble	**2,5**	**3,4**	**1,5**	**7,5**	**11,1**	**53,1**	**28,4**	**100**
Autres urbains								
Industrie	2,3	2,1	0,5	4,8	24	58,9	12,3	100
Commerce	4	1		5	7,1	86,6	1,2	100
Service	0,6			0,6	9,4	79,3	10,7	100
Ensemble	**2,5**	**1,2**	**0,2**	**3,9**	**14,5**	**73,7**	**7,9**	**100**
Ens. urbain								
Industrie	2,2	2,2	0,7	5,1	21,6	54	19,3	100
Commerce	2,9	0,9	0,2	4	6,1	81,8	8,1	100
Service	2,3	3,1	1,1	6,6	10,3	66,3	16,9	100
Ensemble	**2,5**	**1,9**	**0,6**	**5,1**	**13,4**	**66,8**	**14,7**	**100**
Rural								
Industrie	0,4	0,5		0,9	17,4	75,3	6,3	100
Commerce	0,3	0,7		1	7	86,6	5,5	100
Service		0,5	0	0,5	5	84,6	9,8	100
Ensemble	**0,3**	**0,6**	**0**	**0,8**	**11,2**	**81,1**	**6,9**	**100**
Niger								
Industrie	0,9	0,9	0,2	1,9	18,5	70	9,6	100
Commerce	1	0,8	0,1	1,9	6,7	85,2	6,3	100
Service	0,6	1,2	0,3	2,2	6,4	79,6	11,8	100
Ensemble	**0,9**	**0,9**	**0,2**	**2**	**11,8**	**77,2**	**9**	**100**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Chapitre 11: Capital, investissement et financement dans le secteur informel

Résultats clés

- Les véhicules sont de loin la composante la plus importante avec plus de 85% de la valeur totale du capital ;
- une grande proportion (94,6 %) du capital est concentrée en milieu urbain et essentiellement dans les autres centres urbains. (88,7 %) ;
- les motos constituent le principal poste de dépenses d'investissement réalisées en 2017 avec plus de 77 %, les machines sont le principal poste d'investissement avec plus de la moitié des investissements (65,1 % dans les autres centres urbains et 56,5 % pour le centre urbain de Niamey).

La viabilité d'une entreprise dépend en partie (sinon en totalité) des investissements que réalise celle-ci et des financements qu'elle reçoit. Ce chapitre s'intéresse à ces deux domaines en présentant d'une par les types d'investissement en capital réalisés par les UPI et d'autre le monde de financement de ces investissements. A cet effet, il traite le capital des UPI c'est-à-dire l'ensemble des biens durables (terrains, locaux, moto, véhicules, brouettes/poussepousse, vélo mobilier, machines, outillage, etc.) dont elles disposent dans l'exercice de leurs activités et aborde la composition et les caractéristiques du capital, son origine et ses modes de financement. Enfin, l'importance et l'utilisation des emprunts des UPI sont également traitées.

11.1. Dotations, structure et caractéristiques du capital des UPI

Cette partie concerne le capital possédé en s'intéressant à la structure et à la qualité de celui-ci. L'analyse sera faite par secteur d'activité et selon le milieu de résidence.

11.1.1. Dotation et structure du capital

La structure du capital d'une UPI présente les différents équipements qui la composent. Elle permet d'apprécier l'importance de chaque catégorie d'équipement dans le capital de l'UPI.

Pour l'ensemble des UPI (tous milieux de résidence confondus) du secteur informel, les véhicules, les motos et les machines constituent en termes de valeur, les principales composantes du capital avec 96,5 % de la valeur totale. Les véhicules sont de loin la composante la plus importante avec plus de 85% de la valeur totale du capital. Les motos viennent en deuxième position avec près de 8% et les machines (3,3%) occupent la troisième place.

En considérant la valeur globale du capital des UPI, une grande proportion (94,6 %) du capital est concentrée en milieu urbain et essentiellement dans les autres centres urbains. (88,7 %). Le milieu rural n'abrite que 5,4 % du capital global des UPI du secteur informel.

Pour le centre urbain de Niamey, les véhicules représentent la composante du capital la plus importante avec près de la moitié (47,2 %) de la valeur totale du capital. Ils sont suivis par les machines (22%) et les motos avec 15,1% se classent en troisième position.

Dans les autres centres urbains, les véhicules représentent de loin, avec 92,1% de la valeur totale du capital, le constituant principal du capital des UPI. Les motos qui occupent le deuxième rang ne représentent que 5,6 % de la valeur du capital des UPI.

En milieu rural, les principaux équipements composant le capital des UPI sont les motos (38%), les machines (21,6 %) et les véhicules (14,6%).

Tableau 11.1:Structure du capital et répartition des UPI du secteur informel selon le milieu de résidence, Niger, 2017

Milieu de résidence et type d'équipement	Montant total du capital (en millions de F CFA)	% par rapport à la zone	% par rapport au total du capital
Niamey urbain			
Terrain	299	1.4	0.1
Local	666	3	0.2
Motos	3 329	15.1	0.9
Vélos	17	0.1	0
Brouettes	230	1	0.1
Véhicules	10 391	47.2	2.8
Mobilier	729	3.3	0.2
Machines	4 844	22.0	1.3
Outillage	1 488	6.8	0.4
Autres	0	0	0
Total	**21 992**	**100**	**5,9**
Autres urbains			
Terrain	704	0,2	0,2
Local	1 519	0.5	0.4
Motos	18 752	5.6	5
Vélos	10	0	0
Brouettes	430	0.1	0.1
Véhicules	307 265	92.1	81.7
Mobilier	420	0.1	0.1
Machines	2 951	0.9	0.8
Outillage	1 409	0.4	0.4
Autres	.	.	.
Total	**333 461**	**100**	**88.7**
Rural			
Terrain	778	3.8	0.2
Local	975	4.8	0.3
Motos	7 768	38.0	2.1
Vélos	117	0.6	0
Brouettes	988	4.8	0.3
Véhicules	2 996	14.6	0.8
Mobilier	1 048	5.1	0.3
Machines	4 427	21.6	1.2
Outillage	1 356	6.6	0.4
Autres	0	0	0
Total	**20 453**	**100**	**5.4**
Niger			
Terrain	1 781	0.5	0.5
Local	3 160	0.8	0.8
Motos	29 849	7.9	7.9
Vélos	144	0	0
Brouettes	1 648	0.4	0.4
Véhicules	320 652	85.3	85.3
Mobilier	2 198	0.6	0.6
Machines	12 222	3.3	3.3
Outillage	4 252	1.1	1.1
Autres	0	0	0
Total	**375 906**	**100**	**100**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Selon le Tableau 11.2, le montant du capital varie également selon le milieu de résidence et le secteur d'activité.

Pour l'ensemble des UPI (tous milieux de résidence confondus), le commerce est le secteur dont les investissements sont les plus importants (85,7 % du capital total). La valeur du capital des UPI exerçant dans le secteur des services représente 10,6 % de la valeur du capital total tandis que le secteur de l'industrie n'a que 3,7 % du capital total.

Au niveau du centre urbain de Niamey, les UPI du secteur des services ont la valeur du capital la plus importante (63,4 %) alors que le commerce et l'industrie ont respectivement 19,5 % et 17,1 % de la valeur du capital total.

Dans les autres centres urbains, la valeur du capital du secteur du commerce représente près de 94 % de la valeur totale du capital contre seulement 4,7 % pour les services et 1,4 % pour l'industrie.

En milieu rural, le montant du capital des UPI du secteur des services représente le double de chacun des secteurs de l'industrie et du commerce.

Tableau 11.2 : Montant (en FCFA) du capital du secteur informel selon la zone et le secteur d'activité, Niger, 2017

Milieu de résidence et secteur d'activité	Montant total du capital (en Millions de FCFA)	% par rapport à la zone	% par rapport au total du capital
Niamey urbain			
Industrie	3 717,0	1	1
Commerce	4 219,9	1,1	1,1
Service	13 745,7	3,7	3,7
Ensemble	**21 682,6**	**5,8**	**5,8**
Autres urbains			
Industrie	5 198,9	1,4	1,4
Commerce	312 613,7	83,2	83,2
Service	15 648,5	4,2	4,2
Ensemble	**333 461,1**	**88,8**	**88,8**
Rural			
Industrie	4 927,5	1,3	1,3
Commerce	5 018,5	1,3	1,3
Service	10 507,3	2,8	2,8
Ensemble	**20 453,3**	**5,4**	**5,4**
Niger			
Industrie	13 843,5	3,7	3,7
Commerce	321 852,1	85,7	85,7
Service	39 901,4	10,6	10,6
Ensemble	**375 597,0**	**100,0**	**100,0**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

11.1.2. Caractéristiques du capital

Les caractéristiques du capital seront analysées en termes de qualité (état du capital) et du mode de propriété du capital.

11.1.2.1. Qualité du capital du secteur informel

La qualité du capital varie selon le milieu de résidence. Pour l'ensemble des UPI (tous milieux de résidence confondus), plus de 90 % l'équipement est acheté étant déjà usagé contre près de 9% pour l'achat à l'état neuf. L'autoproduction (capital produit pour soi-même) est pratiquement nulle (0,2 %).

Pour le centre urbain de Niamey, plus de la moitié (51,2 %) des équipements est acheté à l'état neuf contre une proportion de 48,3 % pour le capital acheté à l'état usagé.

Dans les autres centres urbains, la quasi-totalité (96,6 %) du capital est achetée à l'état usagé. Seulement 3,2 % du capital est acheté à l'état neuf

En milieu rural, plus de la moitié (55 %) du montant du capital des UPI est consacrée à l'achat de matériel ou d'équipement à l'état neuf contre 39 % pour l'achat à l'état usagé. L'autoproduction (capital produit pour soi-même est pratiquement nulle (0,3 %).

La structure du capital selon le milieu de résidence et la qualité de l'équipement est présentée dans le tableau suivant.

Tableau 11.3 : Montant du capital par zone suivant la qualité de l'équipement, Niger, 2017

Milieu de résidence et qualité de l'équipement	Montant total du capital (en millions de FCFA)	Structure (en %) par zone	Structure (en %) par rapport au total
Niamey urbain			
Neuf à l'achat	11 068,7	51,2	3,0
Usagé à l'achat	10 458,6	48,3	2,8
Autoproduction	107,8	0,5	0,0
Non applicable	3,3	0,0	0,0
Total	**21 638,4**	**100,0**	**5,8**
Autres urbains			
Neuf à l'achat	10 772,4	3,2	2,9
Usagé à l'achat	321 282,5	96,6	85,9
Autoproduction	612,0	0,2	0,2
Non applicable	88,1	0,0	0,0
Total	**332 755,0**	**100,0**	**89,0**
Rural			
Neuf à l'achat	10 772,2	54,8	2,9
Usagé à l'achat	7 714,7	39,2	2,1
Autoproduction	59,6	0,3	0,0
Non applicable	1 122,5	5,7	0,3
Total	**19 669,0**	**100,0**	**5,3**
Ensemble			
Neuf à l'achat	32 613,2	8,7	8,7
Usagé à l'achat	339 455,9	90,7	90,7
Autoproduction	779,3	0,2	0,2
Non applicable	1 214,0	0,3	0,3
Total	**374 062,4**	**100,0**	**100,0**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

11.1.2.2. Mode de propriété du capital

Le mode de propriété du capital des UPI varie selon le milieu de résidence. Pour l'ensemble des UPI (tous milieux de résidence confondus), la quasi-totalité (99,5 %) du capital est une propriété personnelle. Les autres modes de propriété (la location, le prêt ou la propriété partagée) concernent moins de 1 % du capital.

Pour le centre urbain de Niamey, presque la totalité (95,2 %) du capital des UPI est en propriété personnelle contre 4% pour le prêt ou la propriété partagée. La location ne concerne que 1 % du capital des UPI.

Dans les autres centres urbains, la totalité (100 %) du capital des UPI est en mode de propriété personnelle. En milieu rural, la quasi-totalité (96,8 %) du capital des UPI est en propriété personnelle contre 1,7 % pour le prêt ou la propriété partagée et 1,5 % pour la location.

La structure du capital selon le milieu de résidence et le mode de propriété est dans le tableau 27 ci-dessous.

Tableau 11.4 : Montant du capital selon le milieu de résidence et le mode de propriété, Niger, 2017

Milieu de résidence et la propriété	Montant total du capital (en millions de F CFA)	% par rapport à la zone	% par rapport au total capital
Niamey urbain			
Propriété personnelle	20 919,10	95,1	5,6
Location	247,5	1,1	0,1
Prêt ou propriété partage	825,3	3,8	0,2
Total	**21 991,9**	**100**	**5,9**
Autres urbains			
Propriété personnelle	333 407,10	100	88,7
Location	24,6	0	0
Prêt ou propriété partage	29,3	0	0
Total	**333 461,1**	**100**	**88,7**
Rural			
Propriété personnelle	19 794,50	96,8	5,3
Location	302,1	1,5	0,1
Prêt ou propriété partage	356,7	1,7	0,1
Total	**20 453,3**	**100**	**5,4**
Ensemble			
Propriété personnelle	374 120,80	99,5	99,5
Location	574,2	0,2	0,2
Prêt ou propriété partage	1 211,3	0,3	0,3
Total	**375 906,3**	**100**	**100**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

11.2. Origine du capital

L'examen du Tableau 11.5 fait ressortir pour l'ensemble des UPI (tous milieux de résidence confondus), une très grande partie (90 %) du capital des UPI provient des ménages ou particuliers. Les petites entreprises privées commerciales participent à hauteur de 5 %. La contribution du secteur public ou parapublic et des grandes entreprises privées commerciales n'atteint pas les 2 %.

Pour le centre urbain de Niamey, le capital des UPI provient essentiellement des ménages ou particuliers (41,3 %), du secteur public ou parapublic (26,5) et des grandes entreprises privées commerciales (15 %).

Dans les autres centres urbains, la quasi-totalité (96,2 %) du capital des UPI provient des ménages ou des particuliers.

En milieu rural, les ménages ou particuliers sont les premiers contributeurs au capital des UPI avec 38 % du capital. Ils sont suivis par les petites entreprises privées commerciales (33,7 %) et les grandes entreprises privées non commerciales (11,4 %). La contribution du secteur public ou parapublic est quasiment nulle (0,1 %).

La structure du capital selon le milieu de résidence et l'origine du capital est présentée dans le tableau 28 ci-après.

Tableau 11.5 : Montant (en CFA) du capital selon le milieu de résidence et l'origine du capital, Niger, 2017

Milieu de résidence et origine	Montant total du capital (en millions de F CFA)	% par rapport à la zone	% par rapport au total du capital
Niamey urbain			
Secteur privé et parapublic	5 828,20	26,5	1,6
Grande entreprise privée commerciale	3 314,50	15,1	0,9
Petite entreprise privée commerciale	1 532,50	7	0,4
Grande entreprise privée non commerciale	.		
Petite entreprise non commerciale	331,5	1,5	0,1
Ménage / particulier	9 077,70	41,3	2,4
Importation directe	1 897,60	8,6	0,5
Autre	9,8	0	0
Total	**21 991,90**	**100**	**5,9**
Autres urbains			
Secteur privé et parapublic	257,4	0,1	0,1
Grande entreprise privée commerciale	1 303,70	0,4	0,3
Petite entreprise privée commerciale	10 822,30	3,2	2,9
Grande entreprise privée non commerciale	.		
Petite entreprise non commerciale	160,7	0	0
Ménage / particulier	320 861,70	96,2	85,4
Importation directe	.		
Autre	55,2	0	0
Total	**333 461,10**	**100**	**88,7**
Rural			
Secteur privé et parapublic	13,7	0,1	0
Grande entreprise privée commerciale	1 950,90	9,5	0,5
Petite entreprise privée commerciale	6 893,80	33,7	1,8
Grande entreprise privée non commerciale	2 324,40	11,4	0,6
Petite entreprise non commerciale	1 105,10	5,4	0,3
Ménage / particulier	7 796,90	38,1	2,1
Importation directe	74,6	0,4	0
Autre	294	1,4	0,1
Total	**20 453,30**	**100**	**5,4**
Niger			
Secteur privé et parapublic	6 099,40	1,6	1,6
Grande entreprise privée commerciale	6 569,20	1,7	1,7
Petite entreprise privée commerciale	19 248,60	5,1	5,1
Grande entreprise privée non commerciale	2 324,40	0,6	0,6
Petite entreprise non commerciale	1 597,20	0,4	0,4
Ménage / particulier	337 736,40	89,8	89,8
Importation directe	1 972,20	0,5	0,5
Autre	359	0,1	0,1
Total	**375 906,30**	**100**	**100**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

11.3. Financement du capital dans le secteur informel

Pour l'ensemble des UPI (tous milieux de résidence confondus), la principale (97,9 % du total) source de financement du capital est constituée par l'épargne, le don ou l'héritage.

En considérant le milieu de résidence, l'épargne, le don ou l'héritage représentent la principale source de financement du capital des UPI. C'est seulement le poids de cette source de financement par rapport à l'ensemble des financements qui varie d'un milieu de résidence à un autre. Le poids le plus élevé de cette source de financement est observé au niveau des autres centres urbains avec 99,3 % et le plus faible au niveau du centre urbain de Niamey avec 82,6 %. En milieu rural, ce poids est de 89,2 %. Pour le centre urbain de Niamey, les tontines constituent la seconde source de financement avec 8,9 % du financement total.

En milieu rural, les tontines contribuent à hauteur de 3 % au financement du capital des UPI et représentent la deuxième source de financement si l'on ne tient pas compte des autres sources de financement.

Tableau 11.6 : Montant (en millions de F CFA) du capital suivant la zone, et la source de financement, Niger, 2017

Milieu de résidence et source de financement	Montant total du capital (en millions de F CFA)	% par rapport à la zone	% par rapport au total du capital
Niamey urbain			
Epargne, don, héritage	18 157,00	82,6	4,8
Emprunt familial	175,1	0,8	0
Emprunt auprès des fournisseurs	70,1	0,3	0
Emprunts auprès des associations de producteurs	644,2	2,9	0,2
Tontine	1 963,50	8,9	0,5
Autre	982	4,5	0,3
Total	**21 991,90**	**100**	**5,9**
Autres urbains			
Epargne, don, héritage	330 967,70	99,3	88
Emprunt familial	527,6	0,2	0,1
Emprunt auprès des fournisseurs	17,3	0	0
Emprunt bancaire	314,1	0,1	0,1
Tontine	559,8	0,2	0,1
Autre	1 074,70	0,3	0,3
Total	**333 461,10**	**100**	**88,7**
Rural			
Epargne, don, héritage	18 236,30	89,2	4,9
Emprunt familial	408,6	2	0,1
Emprunt auprès des fournisseurs	.	.	.
Emprunt bancaire	33	0,2	0
Tontine	590	2,9	0,2
Autre	1 185,40	5,8	0,3
Total	**20 453,30**	**100**	**5,4**
Niger			
Epargne, don, héritage	367 361,00	97,7	97,7
Emprunt familial	1 111,30	0,3	0,3
Emprunt auprès des fournisseurs	87,4	0	0
Emprunts auprès des associations de producteurs	644,2	0,2	0,2
Emprunt bancaire	347	0,1	0,1
Tontine	3 113,30	0,8	0,8
Autre	3 242,10	0,9	0,9
Total	**375 906,30**	**100**	**100**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

11.4. Investissement dans le secteur informel.

Pour l'ensemble des UPI (tous milieux de résidence confondus), les investissements réalisés en 2017 ont porté principalement sur les machines (44,2 %), les motos (29,8 %) et les véhicules (16,3 %). Près de la moitié (45,5 %) de ces investissements sont concentrés au niveau du centre urbain de Niamey. Les autres centres urbains et le milieu rural totalisent chacun 27 % de ces investissements.

La structure de l'investissement réalisé en 2017 varie d'un milieu de résidence à un autre. A l'exception du milieu rural où les motos constituent le principal poste de dépenses d'investissement réalisées en 2017 avec plus de 77 %, les machines sont le principal poste d'investissement avec plus de la moitié des investissements (65,1 % dans les autres centres urbains et 56,5 % pour le centre urbain de Niamey).

Pour le centre urbain de Niamey, les véhicules avec 36 % des investissements réalisés, ont constitué le deuxième poste de dépenses d'investissement en 2017.

Dans les autres centres urbains, les dépenses d'investissement en motos, avec 25,3 % viennent en deuxième position après les dépenses en machines.

En milieu rural, les dépenses d'outillage constituent, avec 14,7 % des dépenses d'investissement en 2017, le deuxième poste de dépenses d'investissement après les motos (77,3 %).

Tableau 11.7 : Montant (en F CFA) du capital investi par les UPI en 2016 (année d'acquisition) selon le milieu de résidence et le type d'équipement

Milieu de résidence et type d'équipement	Montant du capital (en millions de F CFA)	% par rapport à la zone	% par rapport au total du capital
Niamey urbain			
Motos	60,8	3,6	1,6
Brouettes	3,3	0,2	0,1
Véhicules	604,2	36,0	16,3
Mobilier	27,6	1,6	0,7
Machines	946,6	56,5	25,5
Outillage	33,7	2	0,9
Total	**1 676,20**	**100**	**45,2**
Autres urbains			
Local	14,6	1,4	0,4
Motos	255,7	25,3	6,9
Brouettes	32,7	3,2	0,9
Mobilier	0,9	0,1	0
Machines	657,1	65,1	17,7
Outillage	48	4,8	1,3
Total	**1 009,00**	**100**	**27,2**
Rural			
Local	17,4	1,7	0,5
Motos	788,7	77,3	21,3
Mobilier	29,8	2,9	0,8
Machines	34,6	3,4	0,9
Outillage	149,8	14,7	4
Total	**1 020,30**	**100**	**27,5**
Niger			
Local	32	0,9	0,9
Motos	1 105,20	29,8	29,8
Brouettes	36	1	1
Véhicules	604,2	16,3	16,3
Mobilier	58,2	1,6	1,6
Machines	1 638,40	44,2	44,2
Outillage	231,5	6,2	6,2
Total	**3 705,50**	**100**	**100**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Chapitre 12: Production, insertion et concurrence

Résultats clés

- Dans l'ensemble, les ménages arrivent largement en tête en termes de provenance des matières premières utilisées par les UPI avec une proportion de 65,6%. Les petites entreprises commerciales et le secteur public et parapublic suivent ensuite avec des parts de 19,1% et 11% respectivement ;
- Les produits vendus en l'état on comme provenance les ménages avec une proportion de 68,5%, le secteur public et parapublic (12,8%) et les petites entreprises commerciales (11,4%).
- la valeur ajoutée totale des UPI, elle est estimée à 1 477 milliards, avec 628 milliards pour le commerce, 480 milliards pour le secteur secondaire et 370 milliards pour le tertiaire ;
- La productivité du capital est beaucoup plus élevée dans la capitale avec 981 200 FCFA générée par travailleur, suivi des autres milieux urbains (156 300 FCFA) et du milieu rural (69 900 FCFA).

Ce chapitre traite les principaux agrégats économiques du secteur informel, l'insertion des UPI dans le système productif, la concurrence, l'origine des matières premières et produits vendus et la performance économique. Il aborde cinq sections analysant des données relatives aux comptes d'exploitation des unités de production informelle, à leur insertion dans le circuit économique national et à la concurrence qu'elles subissent. Les résultats présentent non seulement l'origine des matières premières consommées par les unités, mais aussi celles des produits qu'elles vendent en l'état ainsi que la commercialisation des produits transformés.

12.1. Origine des matières premières consommées par les UPI en 2017

Les matières premières consommées lors du processus de production peuvent provenir de diverses origines notamment : la cueillette, le secteur public ou parapublic, un achat auprès de grandes ou petites entreprises privées commerciales, de grandes ou petites entreprises privées non commerciales, de ménages, d'importations directes ou de l'UPI elle-même.

A Niamey, la plus grande partie des matières premières utilisées par les UPI proviennent des ménages ou des particuliers suivis du secteur public et parapublic. Dans les autres milieux urbains et en milieu rural, c'est toujours les ménages ou particuliers qui dominent, suivis des petites entreprises commerciales.

Dans l'ensemble, les ménages arrivent largement en tête en termes de provenance des matières premières utilisées par les UPI avec une proportion de 65,6%. Les petites entreprises commerciales et le secteur public et parapublic suivent ensuite avec des parts de 19,1% et 11% respectivement.

Tableau 12.1 : Origine des matières premières consommées par le secteur informel (En valeur du montant total des matières premières achetées en millions de F CFA), Niger, 2017

Milieu de résidence et origine des matières premières	Secteur d'activité dans l'emploi antérieur			Ensemble	Pourcentage
	Industrie	Commerce	Service		
Niamey urbain					
Cueillette	10	0	5	15	0,0
Secteur public para	3	0	7 059	7 062	11,0
Grande entreprise privée commerciale	11	7	24	41	0,1
Petite entreprise commerciale	755	495	95	1 345	2,1
Grande entreprise privée non commerciale	0	19	0	19	0,0
Petite entreprise non commerciale	8	0	0	8	0,0
Ménage / particulier	5 146	6 756	1 138	21 921	34,2
Importation directe	0	0	0	190	0,3
UPI elle-même	0	0	0	0	0,0
Total	5 933	7 278	8 319	30 600	47,7
Autres urbains					
Cueillette	0	8	0	8	0,0
Secteur public para	4	0	0	4	0,0
Grande entreprise privée commerciale	5	1	4	10	0,0
Petite entreprise commerciale	1 606	316	30	1 952	3,0
Petite entreprise non commerciale	4	13	0	18	0,0
Ménage / particulier	502	278	2 684	3 464	5,4
UPI elle-même	42	0	60	102	0,2
Total					8,7
Rural					
Cueillette	299	21	141	461	0,7
Secteur public para	1	0	0	1	0,0
Grande entreprise privée commerciale	287	0	0	287	0,4
Petite entreprise commerciale	7 049	945	977	8 971	14,0
Petite entreprise non commerciale	297	118	0	415	0,6
Ménage / particulier	12 105	3 128	1 483	16 716	26,0
Importation directe	41	110	0	151	0,2
UPI elle-même	837	1	175	1 013	1,6
Autre	8	0	1	9	0,0
Total	20 924	4 323	2 778	28 024	43,7
Ensemble					
Cueillette	310	29	145	484	0,8
Secteur public para	8	0	7 059	7 066	11,0
Grande entreprise privée commerciale	302	8	28	338	0,5
Petite entreprise commerciale	9 410	1 757	1 101	12 268	19,1
Grande entreprise privée non commerciale	0	19	0	19	0,0
Petite entreprise non commerciale	309	131	0	440	0,7
Ménage / particulier	17 753	10 163	5 305	42 102	65,6
Importation directe	41	110	0	341	0,5
UPI elle-même	880	1	235	1 116	1,7
Autre	8	0	1	9	0,0
Total	**29 022**	**12 217**	**13 875**	**64 183**	**100,0**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

12.2. Origine des produits vendus en l'état par les UPI en 2017

Par rapport aux produits vendus en l'état sans transformation, leurs origines pour les UPI de Niamey sont les ménages et le secteur public et parapublic comme pour les matières premières.

Pour les UPI des autres milieux urbains et le milieu rural, les produits vendus en l'état proviennent essentiellement des ménages et des petites entreprises commerciales. Globalement, ces produits vendus en l'état on comme provenance les ménages avec une proportion de 68,5%, le secteur public et parapublic (12,8%) et les petites entreprises commerciales (11,4%).

Tableau 12.2 : Origine des produits vendus en l'état par le secteur informel (Valeur total du chiffre d'affaires des produits vendus en l'état)

Milieu de résidence et origine des matières premières	Industrie	Commerce	Service	Ensemble	
Niamey urbain					
Cueillette	.	39	41	80	0,0
Secteur public para	.	1 428	168 936	170 364	12,8
Grande entreprise privée commerciale	14	31 494	302	31 811	2,4
Petite entreprise commerciale	387	38 996	6 870	46 253	3,5
Grande entreprise privée non commerciale	.	3	.	3	0,0
Ménage / particulier	71 220	72 283	16 453	159 956	12,0
Importation directe	0	1 200	210	1 410	0,1
UPI elle-même	63	.	18	81	0,0
Total	**71 685**	**145 443**	**192 830**	**409 957**	**30,8**
Autres urbains					
Cueillette	.	322	.	322	0,0
Secteur public para	28	1	.	29	0,0
Grande entreprise privée commerciale	151	443	0	594	0,0
Petite entreprise commerciale	1 255	25 554	7	26 816	2,0
Grande entreprise privée non commerciale	.	3 574	.	3 574	0,3
Petite entreprise non commerciale	10	4 784	.	4 793	0,4
Ménage / particulier	64	94 818	1 121	96 003	7,2
Importation directe	.	27	.	27	0,0
UPI elle-même	3	11 027	23	11 053	0,8
Autre	.	7	.	7	0,0
Total	**1 510**	**140 557**	**1 151**	**143 218**	**10,8**
Rural					
Cueillette	355	578	13	946	0,1
Secteur public para	1	49	43	93	0,0
Grande entreprise privée commerciale	18	25 112	.	25 129	1,9
Petite entreprise commerciale	4 786	73 362	176	78 324	5,9
Petite entreprise non commerciale	875	5 916	101	6 892	0,5
Ménage / particulier	5 562	644 946	4 006	654 514	49,2
Importation directe	.	118	.	118	0,0
UPI elle-même	294	9 163	1 309	10 766	0,8
Autre	0	24	.	24	0,0
Total	**11 890**	**759 268**	**5 648**	**776 805**	**58,4**
Ensemble					
Cueillette	355	938	54	1 347	0,1
Secteur public para	28	1 479	168 978	170 485	12,8
Grande entreprise privée commerciale	183	57 049	302	57 534	4,3
Petite entreprise commerciale	6 427	137 912	7 053	151 393	11,4
Grande entreprise privée non commerciale	.	3 577	.	3 577	0,3
Petite entreprise non commerciale	884	10 699	101	11 685	0,9
Ménage / particulier	76 846	812 047	21 579	910 472	68,5
Importation directe	0	1 345	210	1 555	0,1
UPI elle-même	360	20 190	1 350	21 901	1,6
Autre	0	32	.	32	0,0
Total	**85 085**	**1 045 268**	**199 628**	**1 329 981**	**100,0**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

12.3. Commercialisation des produits vendus par les UPI

Les différentes destinations des produits transformés vendus par les UPI peuvent être le secteur public ou parapublic, les grandes entreprises privées commerciales, les petites entreprises commerciales, les petites entreprises non commerciales, les ménages ou particuliers, l'exportation directe ou l'autoconsommation.

A Niamey, les ménages constituent la principale destination des produits transformés, suivis très loin par les petites entreprises commerciales et le secteur public et parapublic. Au niveau des autres milieux urbains et en milieu rural, la même situation se présente, avec une grande partie de la production vendue aux ménages. Ainsi, à l'échelle nationale, jusqu'à 89% des produits transformés par les UPI sont destinés aux ménages. Les autres destinations significatives sont les petites entreprises commerciales avec une part de 8,6% et le secteur public avec une part de 1,7%.

Tableau 12.3 : Principales destinations du chiffre d'affaires des produits transformés vendus par les UPI (Valeur total du chiffre d'affaires des produits vendus en l'état), Niger, 2017

Milieu de résidence et origine des matières premières	Secteur d'activité			Ensemble	Pourcentage
	Industrie	Commerce	Service		
Niamey urbain					
Secteur public ou parapublic	1 890	32	706	2 628	1,7
Grande entreprise privée commerciale	366	0	0	366	0,2
Petite entreprise commerciale	1 165	2 620	711	4 496	2,8
Petite entreprise non commerciale	132	33	0	165	0,1
Ménage/Particulier	31 660	12 022	1 445	58 824	37,2
Total	**35 213**	**14 707**	**2 862**	**66 479**	**42,0**
Autres urbains					
Secteur public ou parapublic	9	0	0	9	0,0
Petite entreprise commerciale	203	52	16	272	0,2
Petite entreprise non commerciale	32	0	0	32	0,0
Ménage/Particulier	12 407	851	428	13 686	8,6
Exportation directe	16	0	0	16	0,0
Autoconsommation	0	0	0	0	0,0
Total	**12 667**	**904**	**444**	**14 014**	**8,9**
Rural					
Secteur public ou parapublic	45	0	0	45	0,0
Grande entreprise privée commerciale	14	409	0	423	0,3
Petite entreprise commerciale	8 189	607	108	8 904	5,6
Petite entreprise non commerciale	10	0	0	10	0,0
Ménage/Particulier	62 564	2 594	3 173	68 331	43,2
Exportation directe	41	0	0	41	0,0
Autoconsommation	0	0	0	0	0,0
Total	**70 864**	**3 610**	**3 281**	**77 755**	**49,1**
Ensemble					
Secteur public ou parapublic	1 944	32	706	2 681	1,7
Grande entreprise privée commerciale	380	409	0	789	0,5
Petite entreprise commerciale	9 557	3 279	836	13 672	8,6
Petite entreprise non commerciale	174	33	0	207	0,1
Ménage/Particulier	106 631	15 467	5 046	140 841	89,0
Exportation directe	58	0	0	58	0,0
Autoconsommation	0	0	0	0	0,0
Total	**118 744**	**19 220**	**6 587**	**158 248**	**100,0**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

12.4. Principaux agrégats du secteur informel

Le tableau suivant présente les principaux agrégats du secteur informel suivant le secteur et la branche d'activité. Ces agrégats sont : le chiffre d'affaire, la production, la valeur ajoutée et le revenu mixte. Le chiffre d'affaire global dégagé par l'ensemble des UPI du Niger est de 3 784 milliards en 2017. Le secteur du commerce vient en première position avec un chiffre d'affaire de 1 547 milliards, suivi du secteur secondaire (largement dominé par les activités de fabrication) avec un chiffre d'affaire de 1 544 milliards. Les services arrivent en dernière position en totalisant un chiffre d'affaire de 658 milliards. La valeur production annuelle des UPI s'élève à 2 383 milliards en 2017 avec 972 milliards pour le secteur secondaire, 753 milliards pour le commerce et 658 milliards pour les services. Quant à la valeur ajoutée totale des UPI, elle est estimée à 1 477 milliards, avec 628 milliards pour le commerce, 480 milliards pour le secteur secondaire et 370 milliards pour le tertiaire. Les UPI dégagent un revenu mixte annuel de 1 182 milliards en 2017 avec un montant de 489 milliards pour le commerce, 379 milliards pour le secteur secondaire et 313 milliards pour le tertiaire.

Tableau 12.4 : Principaux agrégats du secteur informel suivant le secteur et la branche d'activité, Niger, 2017

Secteur et branche d'activité	Chiffre affaire annuel	Production annuelle	Valeur ajoutée annuelle	Revenu mixte annuel
Industrie				
Activités extractives/mines	409 411	260 710	213 935	197 614
Activités de fabrication	1 086 539	668 761	225 510	151 983
Activités de production et distribution	1 338	1 338	1 125	1 092
Eau et assainissement	15 727	9 545	9 180	7 432
Activités de construction	31 849	31 510	30 389	21 581
Total industries	**1 544 864**	**971 864**	**480 139**	**379 701**
Commerce				
Commerce et réparation des pièces automobiles	149 164	97 809	77 466	72 261
Commerce de gros	450 720	239 511	207 833	173 114
Commerce de détail	946 981	416 147	342 442	243 698
Total commerce	**1 546 865**	**753 466**	**627 740**	**489 074**
Service				
Activités de transport	245 357	245 357	96 225	79 513
Activités d'hébergement et de restauration	164 060	160 893	78 873	70 112
Activités de l'information et de communication	14 697	5 553	4 635	3 683
Activités financiers et d'assurance	2 004	2 004	1 102	411
Activités immobiliers	40 418	40 418	38 865	38 865
Activités spécialisés, scientifiques et techniques	4 866	3 976	3 550	2 009
Activités de services de soutien et de bureau	51 086	51 086	25 894	24 871
Enseignement	7 511	7 511	7 428	6 441
Santé humaine et l'action sociale	45 436	35 170	19 597	17 780
Activités artistiques, sportives et récréatives	10 021	10 021	9 559	9 166
Autres activités des services nca	99 748	88 758	76 994	54 544
Activités spéciales des ménages	7 753	7 047	6 861	6 061
Total services	**692 957**	**657 793**	**369 584**	**313 458**
Total	**3 784 686**	**2 383 123**	**1 477 464**	**1 182 233**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

En ce qui concerne la répartition des différents agrégats par milieu résidence, on note la prépondérance de la capitale, avec plus de chiffre d'affaire, de production et donc de valeur ajoutée générée. Le milieu rural arrive en deuxième position en termes de valeur ajoutée créée suivi des autres milieux urbains. Du point de vue des secteurs d'activées, c'est à Niamey que la plus partie de la valeur ajoutée des activités du secteur secondaire est générée. Pour le commerce, une grande partie de la production est issue du milieu rural. Les services sont partagés principalement entre Niamey et le milieu rural.

Tableau 12.5: Principaux agrégats du secteur informel suivant la zone et le secteur d'activité, Niger, 2017

Milieu de résidence et secteur d'activité	Chiffre affaire annuel	Production annuelle	Valeur ajoutée annuelle	Revenu mixte annuel
Niamey urbain				
Industrie	1 271 007	740 394	364 188	328 560
Commerce	251 177	147 121	116 544	106 218
Service	249 445	236 805	149 037	141 956
Total	**1 771 629**	**1 124 319**	**629 768**	**576 735**
Autres urbains				
Industrie	57 643	53 757	22 467	25 948
Commerce	539 956	196 674	150 407	73 131
Service	160 148	150 710	50 828	27 098
Total	**757 747**	**401 141**	**223 701**	**126 177**
Rural				
Industrie	216 213	177 712	93 484	53 090
Commerce	755 732	409 672	360 790	281 829
Service	283 364	270 279	169 720	144 403
Total	**1 255 310**	**857 663**	**623 994**	**479 321**
Ensemble				
Industrie	1 544 864	971 864	480 139	379 701
Commerce	1 546 865	753 466	627 740	489 074
Service	692 957	657 793	369 584	313 458
Total	**3 784 686**	**2 383 123**	**1 477 464**	**1 182 233**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

12.5. Performance économique

12.5.1. Distribution de la valeur ajoutée annuelle moyenne réalisée par les UPI

L'analyse des performances comparées des UPI est basée sur l'examen de la distribution et des principaux indices d'inégalité (indices de Gini, part des UPI et la part de la valeur ajoutée produite). Cette analyse sera décomposée par zone de résidence et secteur d'activité suivant les déciles du niveau de la valeur ajoutée annuelle. Le Tableau 12.6 montre que 10% des UPI les moins performantes ont une valeur ajoutée annuelle moyenne équivalente à seulement 40 869 FCFA. Quant aux 10% des UPI les plus performantes, leur valeur ajoutée annuelle moyenne est estimée à 11 895 426 FCFA en 2017.

Tableau 12.6 : Distribution par décile de la valeur ajoutée annuelle moyenne (en F CFA) et leur inégalité, Niger, 2017

Déciles de la valeur ajoutée	Effectif UPI	Valeur ajouté annuelle moyenne	GINI
10% les plus faibles	10,0	40 869	0,3
2ième décile	10,0	10 972	0,1
3ième décile	10,0	28 196	0,2
4ième décile	10,0	60 017	0,4
5ième décile	10,0	101 560	0,7
6ième décile	10,0	190 906	1,3
7ième décile	10,0	314 535	2,2
8ième décile	10,0	576 604	4,0
9ième décile	10,0	1 301 879	9,0
10% les plus riches	10,0	11 895 426	81,9
Total	100,0	1 449 078	100,0

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Le Tableau 12.7 fait ressortir que les UPI sont de loin plus performantes à Niamey. En effet, les 10% d'UPI les plus faibles génèrent une valeur ajoutée annuelle moyenne de 220 511 FCFA à Niamey, contre seulement 58 760 FCFA dans les autres milieux urbains et 27 600 F CFA en milieu rural. Quant aux 10% d'UPI les plus riches à Niamey, leur valeur ajoutée annuelle moyenne est de 29 millions, contre un peu plus d'un million dans les autres milieux urbains et 791 307 en milieu rural.

Tableau 12.7 : Valeur ajoutée annuelle moyenne (en F CFA) par décile suivant la zone, Niger, 2017

Déciles de la valeur ajoutée	Strates de résidence				Ensemble
	Niamey urbain	Autres urbains	Ens. urbain	Rural	
10% les plus faibles	220 511	58 760	98 352	27 600	40 869
2ième décile	10 393	12 251	11 675	10 876	10 972
3ième décile	26 815	30 556	30 072	27 792	28 196
4ième décile	57 386	61 841	60 518	59 941	60 017
5ième décile	100 844	104 757	103 671	100 833	101 560
6ième décile	184 705	197 907	195 193	189 299	190 906
7ième décile	323 395	301 814	308 867	317 129	314 535
8ième décile	577 692	585 659	583 384	574 077	576 604
9ième décile	1 251 911	1 294 797	1 278 796	1 317 683	1 301 879
10% les plus riches	29 486 455	6 099 106	16 874 667	7 649 713	11 895 426
Total	8 004 329	1 178 369	3 322 929	791 307	1 449 078

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Par rapport au secteur d'activité, les UPI des trois secteurs d'activité ont en moyenne le même niveau de performance. Néanmoins pour les UPI les plus performantes on retrouve surtout le secteur secondaire avec les 10% les plus riches présentant une valeur ajoutée annuelle moyenne de 31,8 millions, contre 8,7 millions pour les services et 8,4 millions pour le commerce. Quant aux UPI les moins performantes, celle des services s'en sortent relativement mieux avec une valeur ajoutée moyenne de 95 609 F CFA, contre 40 008 FCFA pour le commerce et seulement 7 782 pour celles du secondaire.

On note ainsi une forte inégalité dans la formation de la valeur ajoutée au niveau des UPI du secondaire due à l'hétérogénéité des activités exercées : grosses unités de fabrications contre toutes petites structures.

Tableau 12.8: Valeur ajoutée annuelle moyenne (en F CFA) par décile suivant le secteur d'activité, Niger, 2017

Déciles de la valeur ajoutée	Secteur d'activité dans l'emploi antérieur			Ensemble
	Industrie	Commerce	Service	
10% les plus faibles	7 782	40 008	95 609	40 869
2ième décile	10 675	10 742	12 390	10 972
3ième décile	27 591	27 840	30 028	28 196
4ième décile	59 490	61 099	60 021	60 017
5ième décile	103 341	96 158	104 238	101 560
6ième décile	189 580	193 081	189 921	190 906
7ième décile	294 192	326 477	313 203	314 535
8ième décile	597 355	578 824	557 728	576 604
9ième décile	1 239 455	1 342 352	1 286 775	1 301 879
10% les plus riches	31 788 342	8 439 696	8 718 459	11 355 729
Total	1 117 580	1 751 081	1 336 830	1 387 845

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

12.5.2. Décomposition de la valeur ajoutée

Les UPI diffèrent significativement selon leurs structures de production et la répartition des coûts de production.

Les taux de valeur ajoutée sont généralement plus élevés pour les services avec un niveau moyen de 53,3%. Ce taux dépasse même les 90% pour certaines branches d'activités comme les activités immobilières, l'enseignement, les activités artistiques et proche de 80% pour les autres. Pour le commerce, le taux de valeur ajoutée est en moyenne de 40,6%. Bien que faible globalement, le taux de valeur ajoutée du secteur secondaire (31,1%), cache d'énormes disparités. En effet, le faible taux des activités de fabrication (20,8%), due à l'achat des matières premières transformées, fait baisser le niveau global du secteur secondaire. Par contre, pour les autres branches d'activés du secondaire, les taux de valeur ajoutée sont généralement élevés.

Par rapport à la décomposition de la valeur ajoutée, le taux d'EBE est plus pour les services, suivis du secondaire et du commerce. Pour tous les secteurs d'activité, les taux de salaire tournent autour de 20% avec des niveaux plus ou moins élevés pour certaines branches. La part des impôts sur la production demeure faible pour toutes les branches d'activités.

Tableau 12.9: Structure par secteur et branche d'activité de la production et des coûts du secteur informel, Niger, 2017

	Structure par branches (en %)				Décomposition de la valeur ajoutée (en %)			
Secteur et branche d'activité	Chiffre affaire	Production annuelle	Valeur ajouté	**Taux de valeur ajouté**	EBE	Masse salariale	Impôts et taxes	Total
Secondaire								
Activités extractives /mines	10,8	10,9	14,5	52,3	92,4	7,6	0,0	100,0
Activités de fabrication	28,7	28,1	15,3	20,8	67,4	31,7	0,9	100,0
Activités de production et distribution	0,1	0,1	0,1	84,1	97,0	2,7	0,3	100,0
Activités de prod eau et assainissement	0,4	0,4	0,6	58,4	81,0	19,0	0,0	100,0
Activités de construction	0,8	1,3	2,1	95,4	71,0	28,8	0,2	100,0
Ensemble	**40,8**	**40,8**	**32,5**	**31,1**	**79,1**	**20,5**	**0,4**	**100,0**
Commerce								
Commerce et réparation automobiles	3,9	4,1	5,2	51,9	93,3	6,5	0,3	100,0
Commerce de gros	11,9	10,1	14,1	46,1	83,3	14,3	2,5	100,0
Commerce de détail	25,0	17,5	23,2	36,2	71,2	27,6	1,2	100,0
Ensemble	**40,9**	**31,6**	**42,5**	**40,6**	**77,9**	**20,6**	**1,5**	**100,0**
Services								
Activités de transport	6,5	10,3	6,5	39,2	82,6	16,5	0,8	100,0
Hébergement et de restauration	4,3	6,8	5,3	48,1	88,9	10,8	0,3	100,0
Information et de communication	0,4	0,2	0,3	31,5	79,5	20,2	0,3	100,0
Activités financiers et d'assurance	0,1	0,1	0,1	55,0	37,3	54,5	8,2	100,0
Activités immobiliers	1,1	1,7	2,6	96,2	99,0	1,0	0,0	100,0
Activités spécialisés, scientifiques et techn.	0,1	0,2	0,2	72,9	56,6	41,0	2,4	100,0
Activités de services de soutien	1,3	2,1	1,8	50,7	96,0	3,8	0,1	100,0
Enseignement	0,2	0,3	0,5	98,9	86,7	13,3	0,0	100,0
Santé humaine et l'action sociale	1,2	1,5	1,3	43,1	90,7	9,0	0,3	100,0
Activités artistiques, sportives,	0,3	0,4	0,6	95,4	95,9	4,1	0,0	100,0
Autres activités des services nca	2,6	3,7	5,2	77,2	70,8	28,0	1,2	100,0
Activités spéciales des ménages	0,2	0,3	0,5	88,5	88,3	10,1	1,5	100,0
Ensemble	**18,3**	**27,6**	**25,0**	**53,3**	**84,8**	**14,5**	**0,6**	**100,0**
Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**39,0**	**80,0**	**19,0**	**0,9**	**100,0**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Les taux de valeur ajoutée sont généralement plus élevés en milieu rural avec une moyenne de 49,7%, suivi de Niamey avec 35,5% et des autres milieux urbains. Le taux d'EBE est quant à lui plus élevé à Niamey avec un niveau de 91,6%, contre 76,8% en milieu rural et 56,4% dans les autres centres urbains. Pour tous les milieux de résidence, la part de impôts dans la valeur ajoutée est faible (0,5% en moyenne à Niamey et autour de 1% dans les autres milieux).

Tableau 12.10: Structure par zone et secteurs d'activité de la production et des coûts du secteur informel, Niger, 2017

Milieu de résidence et secteur d'activité	Structure par branches (en %)			Taux de valeur ajouté	Décomposition de la valeur ajoutée (en %)			
	Chiffre affaire annuel calculé avec imputation	Production annuelle	VA	VA/Chiffre d'affaire	EBE	Masse salariale annuelle	Impôt annuel	Total
Niamey urbain								
Industrie	71,7	65,9	57,8	28,7	90,2	9,7	0,1	100,0
Commerce	14,2	13,1	18,5	46,4	91,1	7,0	1,9	100,0
Service	14,1	21,1	23,7	59,7	95,2	4,2	0,5	100,0
Ensemble	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**35,5**	**91,6**	**7,9**	**0,5**	**100,0**
Autres urbains								
Industrie	7,6	13,4	10,0	39,0	2,0	95,7	2,3	100,0
Commerce	71,3	49,0	67,2	27,9	67,2	32,2	0,6	100,0
Service	21,1	37,6	22,7	31,7	53,3	44,8	1,9	100,0
Ensemble	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**29,5**	**56,4**	**42,5**	**1,1**	**100,0**
Rural								
Industrie	17,2	20,7	15,0	43,2	56,8	42,0	1,2	100,0
Commerce	60,2	47,8	57,8	47,7	78,1	20,1	1,8	100,0
Service	22,6	31,5	27,2	59,9	85,1	14,5	0,4	100,0
Ensemble	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**49,7**	**76,8**	**21,9**	**1,3**	**100,0**
Niger								
Industrie	40,8	40,8	32,5	31,1	79,1	20,5	0,4	100,0
Commerce	40,9	31,6	42,5	40,6	77,9	20,6	1,5	100,0
Service	18,3	27,6	25,0	53,3	84,8	14,5	0,6	100,0
Ensemble	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**39,0**	**80,0**	**19,0**	**0,9**	**100,0**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

12.5.3. Analyse de la productivité des facteurs de production

La productivité du capital est beaucoup plus élevée dans la capitale avec 981 200 FCFA générée par travailleur, suivi des autres milieux urbains (156 300 FCFA) et du milieu rural (69 900 FCFA). A Niamey, les services affichent la productivité du travail la plus élevé. Pour les autres milieux urbains et le milieu rural par contre, c'est au niveau du commerce que la productivité du travail est la plus élevée.

La productivité du capital est de loin plus élevée à Niamey, suivi du milieu rural et des autres centres urbains. Le capital est plus productif pour le commerce à Niamey à l'opposé du milieu rural où la productivité du capital des services est importante. Quant à la valeur ajoutée générée par heure de travail, Niamey présente de très loin les niveaux les plus élevés avec une moyenne horaire de 71 000 FCFA.

Tableau 12.11: Indicateurs de la productivité des facteurs de production dans le secteur informel, Niger, 2017

Milieu de résidence et secteur d'activité	VA/L (En milliers de FCFA/Mois)	VA/K (En FCFA/ unité de capital)	VA/H (En milliers de FCFA /nombre d'heure de travail dans le mois)
Niamey urbain			
Industrie	995,4	8,8	67,3
Commerce	598,3	340,9	37,0
Service	1605,4	147,4	132,5
Ensemble	**981,2**	**156,6**	**71,0**
Autres urbains			
Industrie	33,4	2,1	0,3
Commerce	289,9	0,1	4,2
Service	175,4	7,9	1,4
Ensemble	**156,3**	**3,2**	**1,9**
Rural			
Industrie	23,0	0,3	1,1
Commerce	134,2	14,3	1,9
Service	63,6	248,1	1,3
Ensemble	**69,9**	**70,7**	**1,4**
Niger			
Industrie	87,4	1,5	5,2
Commerce	209,6	54,2	5,9
Service	205,3	178,7	11,7
Ensemble	**159,2**	**65,2**	**7,2**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Chapitre 13: Le secteur informel et l'Etat

Résultats clés

- A l'échelle nationale, seulement 1,5% des UPI possèdent un numéro d'identification fiscale (NIF) et 8% à Niamey ;
- La première raison de la non inscription au NIF est que la plupart des chefs d'unité de production disent ignorer la possibilité d'une telle opération (67,1% pour l'ensemble et jusqu'à 73,6% pour le milieu rural) ;
- Globalement, plus de sept (7) Chefs d'UPI sur dix (10) (71,4 %) déclarent ne pas avoir d'avis par rapport au principe du guichet unique ;
- Globalement, quatre (4) chefs d'UPI sur cinq (5) se déclarent non disposés à payer l'impôt sur leurs activités contre moins de 13 % qui acceptent à le faire et un peu plus de 7 % qui déclarent avoir déjà payé l'impôt.

Le secteur informel occupe une place importante dans l'économie malienne en termes de création d'emplois et de richesse.

La relation avec l'Etat est une composante essentielle dans l'existence de toute entreprise. Cette relation pourrait être analysée au travers ces quelques points à savoir : l'inscription dans les registres de l'Etat, l'acquittement des obligations fiscales, etc. Le présent chapitre traite de ces problématiques.

Dans ce chapitre, la relation entre l'Etat et le secteur informel est appréhendée à travers la situation de l'inscription des UPI dans les registres administratifs, les raisons de non-enregistrement, et la réintégration dans les circuits officiels.

13.1. Situation de l'inscription des UPI dans les registres administratifs

La situation de l'inscription des UPI dans les registres administratifs est analysée suivant leur possession d'un numéro d'identification fiscale (NIF), d'un numéro de registre de commerce (RC) et d'une immatriculation à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS).

A l'échelle nationale, seulement 1,5% des UPI possèdent un numéro d'identification fiscale (NIF). La proportion est relativement plus élevée pour les UPI exerçant à Niamey (8%). Dans les autres centres urbains et en milieu rural cette proportion est respectivement de 2,1% et 0,6%.

En ce qui concerne la possession d'un numéro de registre de commerce, on note également une part très faible des UPI exerçant en milieu rural et dans les autres centres urbains, avec des proportions de 0,4% et 1,5%. Pour la capitale, 7% des UPI sont inscrites au registre de commerce (RC). Pour l'immatriculation à la CNSS, la situation est similaire à celle du registre de commerce. Ainsi, 7% des UPI de Niamey sont enregistrées à la CNSS, contre seulement 2,4% pour les autres centres urbains et seulement 1,4% pour le milieu rural.

De manière globale, seules 3,4% des UPI sont inscrites dans un registre et 0,5 % dans au moins deux (2) registres. Ainsi, 96,1% des UPI ne sont inscrites dans aucun registre.

Pour le milieu urbain, aucune UPI ne figure sur plus d'un registre, seules 2,4% sont inscrites dans un registre et 97,6% ne figurent sur aucun registre administratif. Pour les autres centres urbains, on note 4,1% des UPI qui sont inscrites dans un registre, 0,9% dans au moins deux registres et 95% ne sont inscrites dans aucun registre.

Dans la capitale, la fréquence d'inscription aux registres administratifs est relativement plus importante avec 11,2% des UPI immatriculées dans un registre, 4,5% dans au moins deux registres, soit une part de 84,4% des UPI qui ne sont inscrites dans aucun registre.

Tableau 13.1 : Situation de l'inscription des UPI dans les registres administratifs, Niger, 2017

				Situation de l'inscription dans les registres administratifs			
Milieu de résidence et secteur d'activité	% UPI avec NIF	% UPI avec RC	% UPI avec N° CNSS	Dans aucun registre	Dans un registre	Dans au moins deux registres	Total
Niamey urbain							
Industrie	2,9	3,3	7,3	87,8	10,9	1,3	100
Commerce	8,2	5,4	2,7	86,4	11,2	2,4	100
Service	14	14,8	13,8	76,6	11,4	12	100
Ensemble	**8**	**7,1**	**7**	**84,4**	**11,2**	**4,5**	**100**
Autres urbains							
Industrie	2,4	0,5	5,4	92,4	7,3	0,3	100
Commerce	3,4	3,9	0,2	94,7	3,1	2,2	100
Service	0	0	0,5	99,5	0,5		100
Ensemble	**2,1**	**1,5**	**2,4**	**95**	**4,1**	**0,9**	**100**
Rural							
Industrie	0	0,8	0,3	98,9	1,1		100
Commerce	1	0,3	3,5	95,2	4,8		100
Service	1	0	0,3	98,7	1,3	0	100
Ensemble	**0,6**	**0,4**	**1,4**	**97,6**	**2,4**	**0**	**100**
Niger							
Industrie	0,6	0,9	1,7	97	2,8	0,1	100
Commerce	2,1	1,5	2,9	94,2	5,2	0,6	100
Service	1,8	1,2	1,4	97,1	1,9	1	100
Ensemble	**1,5**	**1,2**	**2**	**96,1**	**3,4**	**0,5**	**100**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

13.2. Principales raisons du non inscription dans les registres administratifs (NIF, CNSS)

Pour les UPI ne possédant pas encore de NIF, le niveau compliqué des démarches, la cherté du processus, le caractère non obligatoire de l'inscription, le refus de collaborer dans ce sens et la méconnaissance de cette formalité sont autant de raisons avancées.

Ainsi, la première raison de la non inscription au NIF est que la plupart des chefs d'unité de production disent ignorer la possibilité d'une telle opération (67,1% pour l'ensemble et jusqu'à 73,6% pour le milieu rural). La deuxième raison est que pour beaucoup de chefs d'unité, une telle démarche n'est pas obligatoire. On note pour l'ensemble que 21,8% des UPI ont fourni cette justification, 24,3% à Niamey, 28,6% dans les autres milieux urbains et 20% en milieu rural.

Les autres raisons sont la complication des démarches (6,7%), la cherté du processus (2,1%) et le refus de collaborer avec l'Etat (1%).

Tableau 13.2 : Les raisons du non enregistrement au NIF des UPI selon la zone et le secteur d'activité, Niger, 2017

Milieu de résidence et secteur d'activité	Démarche trop compliquée	Trop cher	Inscription en cours	Non obligatoire	Pas collaborer avec Etat	Ne sait pas s'il faut s'inscrire	Autre	Total
Niamey urbain								
Industrie	7,2	4,1	0	25,3	2,2	56,5	4,6	100
Commerce	13	8,3	4,8	18,4	5,9	43	6,6	100
Service	17,9	8,2	1,3	33,2	3,5	30,3	5,5	100
Ensemble	**12,2**	**6,9**	**2,4**	**24,3**	**4,1**	**44,6**	**5,7**	**100**
Autres urbains								
Industrie	14,9	6	0,8	30,5	0	47,8	0	100
Commerce	16,6	5,3	5,3	22,4	2,1	48	0,3	100
Service	10,1	0,3	0	33,4	1,4	54,5	0,2	100
Ensemble	**14,2**	**4,3**	**2,1**	**28,6**	**1,1**	**49,6**	**0,2**	**100**
Ens. urbain								
Industrie	14,9	6	0,8	30,5	0	47,8	0	100
Commerce	16,6	5,3	5,3	22,4	2,1	48	0,3	100
Service	10,1	0,3	0	33,4	1,4	54,5	0,2	100
Ensemble	**14,2**	**4,3**	**2,1**	**28,6**	**1,1**	**49,6**	**0,2**	**100**
Rural								
Industrie	5,6	1,3	0	24,2	0,8	67,9	0,1	100
Commerce	4,6	0,9	0	19,5	0,7	74,3	0	100
Service	2,4	0,9	0	13,9	0,4	81,6	0,8	100
Ensemble	**4,4**	**1,1**	**0**	**20**	**0,7**	**73,6**	**0,3**	**100**
Niger								
Industrie	7,4	2,3	0,1	25,4	0,7	63,7	0,4	100
Commerce	7,5	2,4	1,4	19,9	1,5	66,6	0,7	100
Service	4,8	1,3	0,1	18,7	0,8	73,2	1	100
Ensemble	**6,7**	**2,1**	**0,5**	**21,8**	**1**	**67,1**	**0,7**	**100**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

La non inscription au registre de commerce s'explique aussi principalement par l'ignorance du processus (69,8% des UPI) et le fait que pour beaucoup de chefs d'UPI, cette démarche n'est pas obligatoire (19,6%). L'autre raison avancée est le niveau compliqué des démarches (6,4% des UPI).

Tableau 13.3 : Les raisons du non enregistrement au numéro CNSS des UPI selon la zone et le secteur d'activité, Niger, 2017

Milieu de résidence et secteur d'activité	Démarche trop compliquée	Trop cher	Inscription en cours	Non obligatoire	Pas collaborer avec Etat	Ne sait pas s'il faut s'inscrire	Autre	Total
Niamey urbain								
Industrie	9,1	3,4	1,1	19,6	1,2	60,8	4,7	100,0
Commerce	9,9	2,7	6,1	18,6	2,9	58,0	1,8	100,0
Service	18,9	3	6,7	33,3	5,9	27,9	4,2	100,0
Ensemble	**11,8**	**3,0**	**4,6**	**22,4**	**3,0**	**51,8**	**3,3**	**100,0**
Autres urbains								
Industrie	16,4	6	0,0	28,2	0,0	48,3	1,1	100,0
Commerce	11,1	3,1	7,0	22,8	2,1	53,5	0,3	100,0
Service	11,2	0	0,0	26,5	1,4	60,1	0,8	100,0
Ensemble	**13,2**	**3,4**	**2,4**	**25,9**	**1,1**	**53,2**	**0,8**	**100,0**
Rural								
Industrie	5,3	0,2	0,0	20,9	0,6	71,4	1,7	100,0
Commerce	4,7	0,9	0,0	18,1	0,7	73,8	1,7	100,0
Service	2,1	0	0,0	12,7	0,0	84,5	0,8	100,0
Ensemble	**4,2**	**0,4**	**0,0**	**17,8**	**0,5**	**75,6**	**1,5**	**100,0**
Niger								
Industrie	7,4	1,4	0,1	22,1	0,5	66,7	1,8	100,0
Commerce	6,4	1,5	1,9	19	1,2	68,5	1,4	100,0
Service	4,9	0,2	0,5	16,5	0,7	76,2	1,0	100,0
Ensemble	**6,4**	**1,1**	**0,8**	**19,6**	**0,8**	**69,8**	**1,5**	**100,0**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

13.3. Le secteur Informel et sa réintégration dans les circuits officiels

Pour une perspective d'intégration du secteur informel vers le secteur formel, les chefs d'UPI ont été interrogés sur le mode de fixation des prix, leur intention de se faire enregistrer et les avis sur une fiscalité propre à leur secteur.

13.3.1. Détermination des prix dans les activités du secteur informel

Le tableau 13.4 ci-dessous présente le mode de détermination des prix des produits ou services selon les Chefs d'UPI (CUPI).

Le principal mode de détermination des prix par les UPI est la loi de l'offre et de la demande. Ainsi, pour plus de la moitié (55,4 %) des UPI, c'est ce mode qui est utilisé contre une proportion de 34,3 % pour la fixation des prix par les associations des producteurs et 10,3 % pour la fixation des prix par l'Etat.

En considérant le secteur d'activité, presque trois (3) UPI sur cinq (5) fixent leur prix par loi de l'offre et de la demande dans le commerce (59,3 % des UPI) et dans l'industrie (58,5 % des UPI) contre moins de la moitié (45,3 % des UPI) pour le secteur des services. La fixation des prix par l'association des producteurs est plus utilisée au niveau des services où 43 % des UPI l'utilisent contre une proportion de 34 % pour l'industrie et 28 % au niveau du commerce.

Suivant le milieu de résidence, la loi de l'offre et de la demande est plus utilisée pour la fixation des prix dans le centre urbain de Niamey où elle est appliquée par plus de 67 % des UPI contre une proportion de 59 % dans les autres centres urbains et 53,3 % pour le milieu rural. La fixation des prix par l'association des producteurs est plus utilisée en milieu rural où près de 37 % des UPI l'utilisent alors que ce mode de fixation des prix est utilisé par 33.1 % des UPI dans les centres urbains et seulement 25 % des UPI dans le centre urbain de Niamey. La fixation des prix par l'Etat est plus exercée en milieu rural avec un peu plus de 11 % des UPI alors qu'elle ne concerne qu'environ 8% des UPI dans le milieu urbain.

Tableau 13.4 : Mode de détermination des prix des produits ou services selon les CUPI, Niger, 2017

Milieu de résidence et secteur d'activité	Fixation de prix par l'Etat	Fixation de prix fixé par l'association des producteurs	Fixation de prix fixé par la loi de l'offre et de la demande	Total
Niamey urbain				
Industrie	3,1	26,5	70,4	100
Commerce	7,6	26,3	66,1	100
Service	13,7	20,8	65,6	100
Ensemble	**7,7**	**25,0**	**67,4**	**100,0**
Autres urbains				
Industrie	3,9	24,6	71,6	100
Commerce	15,8	22,7	61,5	100
Service	3,7	60,5	35,8	100
Ensemble	**7,9**	**33,1**	**59,0**	**100**
Rural				
Industrie	8,9	36,7	54,5	100
Commerce	12,3	29,9	57,8	100
Service	13,4	41	45,5	100
Ensemble	**11,2**	**35,6**	**53,3**	**100**
Niger				
Industrie	7,6	33,9	58,5	100
Commerce	12,4	28,3	59,3	100
Service	11,7	42,9	45,3	100
Ensemble	**10,3**	**34,3**	**55,4**	**100**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

13.3.2. Examen de l'intention de se faire enregistrer

Dans l'ensemble, une grande majorité (plus de 86 %) des UPI n'ont même pas l'intention de se faire enregistrer. En effet, près de la moitié (48,5 %) des UPI déclarent ne pas être au courant de l'enregistrement administratif pendant que 38 % disent ne pas avoir le projet de se faire enregistrer.

Les résultats font aussi ressortir que moins de 3% des UPI sont enregistrées ou sont en cours du processus et seulement 11 % des UPI déclarent avoir l'intention de se faire enregistrer prochainement.

Suivant le secteur d'activité, les UPI exerçant dans les services présentent la proportion la plus élevée des UPI enregistrées (4,1 %) et l'industrie la proportion la plus faible (0,8 %). Le commerce a un taux d'enregistrement de 1,3 %.

En considérant le milieu de résidence, le centre urbain de Niamey a la plus grande proportion (9,4 %) d'UPI enregistrées contre 3,7 % pour les autres centres urbains et seulement 0,6 % pour le milieu rural dont plus de la moitié (53,3 %) des UPI ignorent l'existence de l'enregistrement administratif.

Les intentions générales des CUPI par rapport à l'enregistrement administratif sont présentées dans le tableau 13.5 ci-dessous.

Tableau 13.5 : Intentions générales des CUPI par rapport à l'enregistrement administratif, Niger, 2017

Milieu de résidence et secteur d'activité	Déjà enregistré	Procédures en cours	Oui, très prochainement	Pas de programme / projet	Ne sait pas	Total
Niamey urbain						
Industrie	3,4	2,1	10,4	25,8	58,3	100
Commerce	6,4	4,4	23,8	33,8	31,5	100
Service	22,3	0	21,1	32,3	24,3	100
Ensemble	**9,4**	**2,6**	**18,8**	**30,8**	**38,4**	**100,0**
Autres urbains						
Industrie	2,4	0	18,7	50	28,9	100
Commerce	1,4	0,6	20,1	47,5	30,5	100
Service	8,8	0	10,5	37	43,6	100
Ensemble	**3,7**	**0,2**	**17,1**	**45,8**	**33,2**	**100**
Rural						
Industrie	0,2	0,9	8,3	41,5	49,1	100
Commerce	0,6	0	13,9	31,9	53,6	100
Service	1,1	0,5	3,5	35,6	59,3	100
Ensemble	**0,6**	**0,5**	**8,9**	**36,8**	**53,3**	**100**
Niger						
Industrie	0,8	0,8	10,3	42	46,1	100
Commerce	1,3	0,6	16,0	34,9	47,2	100
Service	4,1	0,4	6,1	35,6	53,9	100
Ensemble	**1,8**	**0,6**	**11,1**	**37,9**	**48,5**	**100**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

13.3.3. Principal intérêt de se faire enregistrer

Parmi les UPI non enregistrées, l'écrasante majorité (97,6 %) n'a même pas tenté le processus d'enregistrement au guichet unique tandis qu'une très faible proportion (2,4 %) a tenté l'expérience avec succès pour certaines (2 %) et sans succès pour d'autres (0,2 %). Le tableau suivant présente en détail les résultats des tentatives d'enregistrement au guichet unique.

Tableau 13.6 : Tentative d'enregistrement de l'établissement au guichet unique, Niger, 2017

Milieu de résidence et secteur d'activité	Oui, avec succès	Oui, sans succès	Non	Total
Niamey urbain				
Industrie	4,1	0	95,9	100
Commerce	6,4	3,1	90,5	100
Service	24,3	0	75,7	100
Ensemble	**10,2**	**1,3**	**88,4**	**100,0**
Autres urbains				
Industrie	2,4	0	97,6	100
Commerce	1,4	1,6	97,1	100
Service	8,9	1,8	89,3	100
Ensemble	**3,7**	**1**	**95,4**	**100**
Rural				
Industrie	0,2	0,1	99,7	100
Commerce	0,9	0,4	98,7	100
Service	1,1	0	98,9	100
Ensemble	**0,7**	**0,2**	**99,1**	**100**
Niger				
Industrie	0,8	0,1	99,1	100
Commerce	1,6	0,9	97,5	100
Service	4,3	0,3	95,4	100
Ensemble	**2**	**0,4**	**97,6**	**100**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Le secteur des services enregistre la plus forte proportion d'UPI (4,3 %) ayant tenté et réussi l'enregistrement administratif. C'est dans le milieu rural que l'on enregistre la plus grande proportion des UPI n'ayant même pas tenté le processus d'enregistrement alors que le centre urbain de Niamey a le pourcentage le plus élevé d'UPI ayant tenté et réussi l'enregistrement.

Diverses raisons sont avancées par les Chefs d'UPI (CUPI) comme causes de l'échec de leur tentative d'enregistrement. Globalement, plus de deux (2) Chefs UPI sur cinq (43,1 %) jugent trop complexes les démarches pour se faire enregistrer tandis que 27 % des Chefs UPI estiment les coûts pour l'enregistrement trop élevés. En même temps, 14 % des Chefs UPI pensent qu'il y a trop de corruption alors que 2 % des Chefs UPI lient leur échec à la lenteur administrative.

Tableau 13.7 : Principales raisons du non enregistrement des CUPI qui l'ont essayé sans succès, Niger, 2017

Milieu de résidence et secteur d'activité	Démarches trop complexes	Lenteur administrative	Coûts trop élevés	Trop de corruption	Autre	Total
Niamey urbain						
Industrie	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Commerce	22,1	25,1	52,8	0,0	0,0	100,0
Service	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Ensemble	**22,1**	**25,1**	**52,8**	**0,0**	**0,0**	**100,0**
Autres urbains						
Industrie	74,5	0,0	0,0	0,0	25,5	100,0
Commerce	20,2	0,0	0,0	79,8	0,0	100,0
Service	36,1	0,0	0,0	0,0	63,9	100,0
Ensemble	**45,7**	**0,0**	**0,0**	**16,2**	**38,1**	**100,0**
Rural						
Industrie	58,5	0,0	41,5	0,0	0,0	100,0
Commerce	35,0	0,0	41,1	23,9	0,0	100,0
Service	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Ensemble	**44,6**	**0,0**	**41,2**	**14,2**	**0,0**	**100,0**
Niger						
Industrie	64,2	0,0	26,7	0,0	9,1	100,0
Commerce	30,5	4,3	36,7	28,5	0,0	100,0
Service	36,1	0,0	0,0	0,0	63,9	100,0
Ensemble	**43,1**	**2,1**	**27,0**	**13,7**	**14,1**	**100,0**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Suivant le secteur d'activité, c'est seulement au niveau du secteur du commerce que la corruption et la lenteur administrative sont évoquées comme causes de non enregistrement par respectivement 28,5 % et 4,3 % des CUPI du secteur même si les principales causes déclarées sont les coûts élevés (36,7 %) et les démarches trop complexes (30,5 %). Au niveau de l'industrie, ce sont les démarches jugées trop complexes (64,2 %) et les coûts considérés comme trop élevés (26,7 %) qui sont les principales raisons évoquées. Pour les services, la principale cause évoquée est la complexité des démarches.

Dans le centre urbain de Niamey, le commerce est le seul secteur à avoir évoqué des causes de non enregistrement. Ainsi, les coûts jugés élevés restent la première cause (52,8 %) de non enregistrement. La lenteur administrative (25,1 %) et les démarches trop complexes (22,1 %) sont les autres causes de non enregistrement.

Dans les autres centres urbains, les démarches trop complexes sont évoquées comme cause par près de la moitié (45,7 %) des UPI (CUPI). La corruption est également évoquée (16,2 %) comme cause de non enregistrement dans ce milieu de résidence.

En milieu rural, les principales causes évoquées sont la complexité des démarches (44,6 %) et les coûts trop élevés (41,2 %). La corruption a été évoquée par 14,2 % des Chefs UPI.

Quant à l'intérêt principal pour lequel il faut se faire enregistrer, les réponses des Chefs UPI sont variées. Dans l'ensemble, plus de trois (3) Chefs UPI sur cinq (5) (64,5 %) déclarent méconnaître l'intérêt principal de se faire enregistrer tandis que 16,5 % des Chefs d'UPI disent ne pas avoir intérêt à se faire enregistrer. Les autres intérêts pour se faire enregistrer qui ont été évoqués sont l'accès au crédit (7,7 %), l'accès au meilleur emplacement sur le marché (5,5 %).

La tendance ci-dessus ne varie pas significativement d'un secteur d'activité à un autre. Dans le centre urbain de Niamey, plus de la moitié (54,6 %) des Chefs d'UPI déclarent ignorer l'intérêt à se faire enregistrer alors que 14 % pensent n'avoir aucun intérêt à se faire enregistrer. Parmi les intérêts à se faire enregistrer évoqués, on a, par ordre d'importance l'accès au crédit (17 % des CUPI), l'accès à un meilleur emplacement sur le marché (6 %) et la vente des produits aux grandes sociétés (5,2 %).

Dans les autres centres urbains, alors que 56 % des Chefs d'UPI disent méconnaître l'intérêt à se faire enregistrer, un (1) Chef d'UPI sur cinq (5) déclare n'avoir aucun intérêt à se faire enregistrer. Les intérêts évoqués sont, par ordre d'importance la publicité (7,2%), l'accès à un meilleur emplacement au marché (4 %), la vente des produits aux grandes sociétés (3,8 %) et l'accès au crédit (3,6 %).

En milieu rural, près de sept (7) Chefs d'UPI sur dix (10) déclarent ne pas connaître l'intérêt à se faire enregistrer tandis que 15 % pensent n'avoir aucun intérêt à se faire enregistrer. Les principaux motifs de motivation à se faire enregistrer sont l'accès au crédit (7,7 %) et l'accès au meilleur emplacement dans le marché.

Tableau 13.8 : Principal intérêt selon les UPI de se faire enregistrer, Niger, 2017

Milieu de résidence et secteur d'activité	Accès au crédit	Accès au meilleur emplacement sur le marché	Vente de produits aux grandes sociétés	Publicité	Aucun intérêt	Autre	Ne sait pas	Total
Niamey urbain								
Industrie	12,7	2,2	3,7	2	12,6	1,2	65,6	100
Commerce	15,9	6,6	4,6	0,8	17,6	1,3	53,2	100
Service	22,8	9,7	8,4	5,7	10,3	0	43,2	100
Ensemble	**16,6**	**6**	**5,2**	**2,5**	**14,1**	**0,9**	**54,6**	**100**
Autres urbains								
Industrie	4,5	3,8	3,1	4,7	24,4	0,5	59	100
Commerce	4,2	6,2	7,6	15,3	13,3	0,3	53,1	100
Service	1,3	1,5	0	0,7	41,4	0,8	54,4	100
Ensemble	**3,6**	**4**	**3,8**	**7,2**	**25**	**0,5**	**55,9**	**100**
Rural								
Industrie	7	6,5	1,4	0,8	16	1,9	66,4	100
Commerce	9,2	6,4	1,7	1,7	11,1	1,2	68,7	100
Service	7,1	3,8	0	3,8	17,1	0	68,2	100
Ensemble	**7,7**	**5,8**	**1,2**	**1,9**	**14,7**	**1,2**	**67,6**	**100**
Niger								
Industrie	6,9	5,8	1,9	1,5	17,3	1,6	65	100
Commerce	9	6,4	3,1	4	12,2	1	64,3	100
Service	7,3	3,9	0,7	3,4	20,9	0,1	63,8	100
Ensemble	**7,7**	**5,5**	**2**	**2,9**	**16,5**	**1**	**64,5**	**100**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

13.3.4. Opinions générales par rapport à l'impôt

Les opinions générales par rapport à l'impôt sont analysées à travers l'avis par rapport au principe du guichet unique, la position par rapport à la mise en place d'un guichet unique et la périodicité souhaitée pour le paiement de l'impôt.

Globalement, plus de sept (7) Chefs d'UPI sur dix (10) (71,4 %) déclarent ne pas avoir d'avis par rapport au principe du guichet unique alors que près d'un (1) quart (23,5 %) des Chefs d'UPI ne sont pas favorables à cette idée. En revanche, 5 % des Chefs d'UPI sont favorables au principe du guichet unique.

La tendance ci-dessus ne varie pas significativement d'un secteur d'activité à un autre. En considérant le milieu de résidence, c'est en milieu rural qu'on enregistre la plus grande proportion (74 %) de Chef d'UPI n'ayant pas d'avis par rapport au guichet unique alors que la plus faible proportion est observée dans les autres centres urbains. La plus grande part des Chefs d'UPI favorables au guichet unique est enregistrée à Niamey avec 13,1 % contre 8,6 % pour les autres centres urbains et 3,3 % pour le milieu rural. Les autres centres urbains enregistrent plus d'opinions (28,8 % des Chefs d'UPI) défavorables au guichet unique.

Par rapport à la mise en place d'un impôt unique pour l'activité de l'UPI, dans l'ensemble, plus de neuf (9) Chefs d'UPI sur dix (10) (91,8 %) y sont opposés contre un peu de 8 % des Chefs d'UPI favorables à cette initiative. Selon le milieu de résidence, c'est dans les autres centres urbains que l'on enregistre la plus grande proportion (89,5 %) de Chef d'UPI avec avis défavorables au projet de mise place d'impôt unique pour l'activité exercée. Alors que le plus fort taux d'avis favorables est observé au niveau du centre urbain de Niamey.

Pour la périodicité du paiement de l'impôt, globalement, 45 % des Chefs d'UPI préfèrent l'année la semaine. Cette répartition contre 24,8 % qui optent pour le mois et 19 % pour ne change pas significativement selon le secteur d'activité. Par contre, des variations importantes s'observent en fonction du milieu de résidence. C'est ainsi que la plus grande proportion (64,3 %) des Chefs d'UPI favorables à une périodicité annuelle est enregistrée au niveau du centre urbain de Niamey alors que les autres centres urbains ont la plus grande proportion (33,9 %) des Chefs d'UPI favorables à une

périodicité mensuelle. En revanche, c'est en milieu rural qu'on enregistre, le pourcentage le plus élevé (29,1 %) des Chefs d'UPI optant pour la semaine comme périodicité de paiement de l'impôt.

Tableau 13.9 : Opinions générales des CUPI par rapport à l'impôt, Niger, 2017

Milieu de résidence et secteur d'activité	Êtes-vous favorable au principe du guichet unique ?				Êtes-vous favorable à la mise en place d'un impôt unique sur votre activité ?			Périodicité de paiement de l'impôt désirée ?					
	Oui	Non	Ne sait pas	Total	Oui	Non	Total	Jour	Semaine	Mois	Trimestre	An	Total
Niamey urbain													
Industrie	2,6	15	82,4	100	9,7	90,3	100	21,8	0	16,4	0	61,8	100
Commerce	14,7	22,1	63,2	100	26,2	73,8	100	12,1	0	15,5	7,8	64,6	100
Service	23,6	26,9	49,5	100	19,1	80,9	100	7,3	0	27,4	0	65,2	100
Ensemble	**13,1**	**21,1**	**65,8**	**100**	**19,1**	**80,9**	**100**	**12,6**	**0**	**18,7**	**4,5**	**64,3**	**100**
Autres urbains													
Industrie	11	31,4	57,6	100	10,6	89,4	100	17,4	0	10,1	0	72,5	100
Commerce	9,3	25,7	65	100	13,1	86,9	100	0	0	68,1	0	31,9	100
Service	3,6	26,1	70,3	100	6,8	93,2	100	4,4	35,3	6,1	0	54,2	100
Ensemble	**8,6**	**28,2**	**63,3**	**100**	**10,5**	**89,5**	**100**	**7,9**	**5,9**	**33,9**	**0**	**52,3**	**100**
Rural													
Industrie	2,6	24,8	72,6	100	4,2	95,8	100	5	20,9	28,3	8,4	37,4	100
Commerce	4,8	19,6	75,5	100	9,8	90,2	100	0	33,6	18,1	10,4	37,9	100
Service	2,6	23,2	74,2	100	5,9	94,1	100	1,1	31,3	27,8	6,6	33,3	100
Ensemble	**3,3**	**22,7**	**74**	**100**	**6,5**	**93,5**	**100**	**1,8**	**29,1**	**23,4**	**8,9**	**36,7**	**100**
Ensemble													
Industrie	4,1	25,4	70,5	100	5,7	94,3	100	10,2	13	22,1	5,2	49,5	100
Commerce	6,6	21	72,4	100	12,1	87,9	100	2,7	20	26,5	7,9	42,9	100
Service	4,5	24	71,6	100	7,1	92,9	100	3	25	24,3	4,1	43,7	100
Ensemble	**5**	**23,5**	**71,4**	**100**	**8,2**	**91,8**	**100**	**5,1**	**18,9**	**24,6**	**6,3**	**45,1**	**100**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

La disposition des Chefs d'UPI à payer l'impôt a été également examiné. Globalement, quatre (4) chefs d'UPI sur cinq (5) se déclarent non disposés à payer l'impôt sur leurs activités contre moins de 13 % qui acceptent à le faire et un peu plus de 7 % qui déclarent avoir déjà payé l'impôt.

Tableau 13.10 : Disposition générale des CUPI à payer l'impôt sur leurs activités, Niger, 2017

Milieu de résidence et secteur d'activité	Je paie déjà	Oui	Non	Total
Niamey urbain				
Industrie	8,1	24,7	67,2	100
Commerce	29,4	16,1	54,5	100
Service	27,2	22,4	50,4	100
Ensemble	**22**	**20,5**	**57,5**	**100**
Autres urbains				
Industrie	7,4	18,1	74,6	100
Commerce	15,6	13,8	70,6	100
Service	5,1	10	84,9	100
Ensemble	**9,6**	**14,5**	**75,9**	**100**
Rural				
Industrie	3,9	9,7	86,4	100
Commerce	7,9	15,5	76,6	100
Service	3,7	8,9	87,4	100
Ensemble	**5,2**	**11,4**	**83,5**	**100**
Niger				
Industrie	4,8	12,2	83,1	100
Commerce	11,5	15,2	73,3	100
Service	5,8	10,1	84,1	100
Ensemble	**7,3**	**12,7**	**80**	**100**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

L'opinion des chefs d'UPI par rapport à l'entité qui doit avoir en charge la gestion administrative de l'impôt a été recueillie et les résultats sont présentés dans le Tableau 13.11.

Globalement, près de la moitié (45,7 %) des chefs d'UPI estiment que la gestion administrative de l'impôt doit être confiée à la commune tandis que 29,7 % des chefs d'UPI pensent que l'administration centrale est mieux placée pour gérer l'impôt. Un (1) chef d'UPI sur dix n'a pas d'avis sur la question alors que 9 % optent pour la gestion administrative de l'impôt par le département contre une proportion de 5,7 % pour la région.

Selon le secteur d'activité, l'industrie présente la plus proportion des chefs d'UPI favorables à l'administration centrale (40,6 %) et à la région (11,3 %). La plus grande proportion de chefs d'UPI favorables à la commune (57 %) est enregistrée au niveau du secteur des services tandis que le commerce enregistre la plus grande proportion des chefs d'UPI favorables au département (13,6 %).

Selon le milieu de résidence, le centre urbain de Niamey enregistre la plus grande proportion (35,3 %) des chefs d'UPI n'ayant pas d'avis sur la gestion administrative de l'impôt. Le milieu rural a la plus importante proportion des chefs d'UPI optant pour la commune (55,3 %) et le département (11,8 %) comme entité en charge de la gestion administrative de l'impôt. Quant aux autres centres urbains, ils enregistrent la plus grande proportion de chef d'UPI favorables à l'administration centrale (35,6 %) et à la région (21,6 %) pour la gestion de l'impôt.

Tableau 13.11 : Gestion administrative de l'impôt selon les UPI, Niger, 2017

Milieu de résidence et secteur d'activité	Administration centrale	Région	Département	Commune	Ne sait pas	Total
Niamey urbain						
Industrie	36,1	0,0	0,0	28,9	35,1	100,0
Commerce	27,3	0,7	0,0	31,7	40,3	100,0
Service	22,8	17,1	0,0	36,2	23,8	100,0
Ensemble	**27,5**	**4,8**	**0,0**	**32,4**	**35,3**	**100,0**
Autres urbains						
Industrie	32,9	34,9	15,4	13,2	3,6	100,0
Commerce	35,3	7,9	7,4	49,4	0,0	100,0
Service	43,3	23,1	0,0	33,6	0,0	100,0
Ensemble	**35,6**	**21,6**	**9,4**	**31,9**	**1,5**	**100,0**
Rural						
Industrie	45,9	0,0	6,5	38,1	9,4	100,0
Commerce	16,8	0,0	21,3	57,5	4,4	100,0
Service	30,5	0,0	0,0	69,2	0,3	100,0
Ensemble	**28,2**	**0,0**	**11,8**	**55,3**	**4,7**	**100,0**
Niger						
Industrie	40,6	11,3	8,7	29,1	10,2	100,0
Commerce	22,8	1,7	13,6	49,9	11,9	100,0
Service	30,9	7,1	0,0	56,9	5,1	100,0
Ensemble	**29,7**	**5,7**	**9,0**	**45,7**	**9,9**	**100,0**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Par rapport aux domaines prioritaires souhaités par les chefs d'UPI pour l'affection de l'impôt, il ressort du tableau 13.12 ci-dessous que, dans l'ensemble, près de quatre (4) chefs d'UPI sur cinq (5) (77,4 %) préfèrent que l'impôt soit utilisé dans les domaines des services de base (éducation et santé) contre une proportion de 18 % pour les infrastructures économiques et sociales comme les routes et les marchés. L'alimentation d'un fonds d'appui aux micro-entreprises a été souhaitée par 3,2 % des chefs d'UPI.

Le secteur de l'industrie enregistre la plus grande proportion (88,6 %) des chefs d'UPI favorables à l'affection de l'impôt au domaine prioritaire des services sociaux de base.

Le souhait de l'affection de l'impôt dans le domaine des services sociaux de base est plus important au niveau du centre urbain de Niamey (80,1 %) et celui de l'affectation de l'impôt au domaine des

infrastructures est plus important en milieu rural (20 %). L''utilisation de l'impôt pour l'alimentation d'un fonds d'appui aux micro-entreprises est plus souhaité dans les autres centres urbains (7,4 %).

Tableau 13.12 : Domaines prioritaires d'affectation de l'impôt souhaités par les CUPI, Niger, 2017

Milieu de résidence et secteur d'activité	Education, santé	Infrastructures (routes, marchés, etc.)	Salaire des fonctionnaires	Autres dépenses de fonctionnement de l'Etat	Alimentation d'un fonds d'appui microentreprises	Autre	Total
Niamey urbain							
Industrie	62,7	20,6	16,7	0,0	0,0	0,0	100,0
Commerce	82,7	11,3	3,0	3,0	0,0	0,0	100,0
Service	84,9	9,7	0,0	5,1	0,3	0,0	100,0
Ensemble	**80,1**	**12,3**	**4,4**	**3,1**	**0,1**	**0,0**	**100,0**
Autres urbains							
Industrie	93,3	2,0	0,0	0,0	4,7	0,0	100,0
Commerce	61,6	35,3	0,0	0,0	1,0	2,1	100,0
Service	63,8	6,1	0,0	0,0	30,1	0,0	100,0
Ensemble	**75,0**	**16,7**	**0,0**	**0,0**	**7,4**	**0,9**	**100,0**
Rural							
Industrie	90,7	8,4	0,0	0,0	1,0	0,0	100,0
Commerce	76,7	18,3	0,0	0,0	5,0	0,0	100,0
Service	64,7	35,3	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Ensemble	**77,4**	**19,9**	**0,0**	**0,0**	**2,6**	**0,0**	**100,0**
Niger							
Industrie	88,6	7,6	1,8	0,0	2,1	0,0	100,0
Commerce	75,1	20,0	0,7	0,7	3,1	0,4	100,0
Service	68,8	25,4	0,0	1,0	4,8	0,0	100,0
Ensemble	**77,4**	**17,8**	**0,8**	**0,6**	**3,2**	**0,2**	**100,0**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Chapitre 14: Problèmes et perspectives

Résultats clés

- Globalement, 38,8% des chefs d'UPI déclarent être confrontés à un manque de clientèle et le problème d'accès au crédit touche 27,6% des UPI ;
- Environ un quart des UPI de la capitale et celles du milieu rural déclarent être confrontées à un problème d'approvisionnement en matières premières (24,2% et 25,2% respectivement) ;
- En cas d'obtention d'un crédit potentiel, en moyenne 63,7% des chefs des UPI expriment un désir d'accroitre leur stock de matières premières.

Le secteur informel rencontre d'importantes difficultés ou problèmes qui peuvent être regroupés en six blocs thématiques (économiques, managériales, techniques, gestion, cadre légal, autres). Ces blocs thématiques de problèmes résument autant d'aspects dont la prise en compte permet de mieux comprendre les orientations stratégiques des profils d'UPI analysés.

14.1. Principaux problèmes rencontrés par les UPI

Les difficultés d'ordre économique rencontrées par les UPI se rapportent au manque de clientèle, au manque de places ou de local adapté, à l'inaccessibilité au crédit et la cherté du crédit.

Globalement, 38,8% des chefs d'UPI déclarent être confrontés à un manque de clientèle. C'est à Niamey que ce problème de clients se pose le plus selon les chefs d'UPI, car un peu plus de la moitié, soit 50,9% estiment être confrontés au manque de débouchés pour leurs produits. Cette proportion est de 39,6% pour les autres centres urbains et 36,6% pour les UPI exerçant en milieu rural.

En ce qui concerne le manque de places ou de local, la proportion d'UPI qui déclare rencontrer cette difficulté est moindre. Ainsi, seuls 4,5% des chefs d'UPI évoquent le manque de place ou de local. Cette proportion est de 11,1% à Niamey et 6% dans les autres milieux urbains. Elle est encore plus faible en milieu rural avec seulement une part de 4,5%.

Pour l'ensemble, le problème d'accès au crédit touche 27,6% des UPI. C'est à Niamey que les UPI qui déclarent avoir plus de difficulté d'accès au crédit avec une proportion de 37,6%. Dans les autres centres urbains et en milieu rural, ce pourcentage est respectivement de 27,4% et 26,5%. La même tendance est constatée pour la cherté du crédit. En effet, 25,7 % des UPI de la capitale trouvent les crédits octroyés plus chers en termes d'intérêts, contre 12,7 % pour les autres milieux urbains et 15,3% pour le milieu rural, soit un pourcentage moyen de 15,7% pour l'ensemble des UPI.

Tableau 14.1 : Difficultés par rapport aux considérations d'ordre économique, Niger, 2017

Milieu de résidence et secteur d'activité	Positionnement concurrentiel		Gestion de la trésorerie	
	Manque de clientèle	Manque de place, de local adapté	Difficultés d'accès au crédit	Crédit trop cher
Niamey urbain				
Industrie	50,2	10,4	39,2	20,0
Commerce	55,9	12,8	42,4	34,3
Service	43,3	9,3	27,6	18,3
Ensemble	**50,9**	**11,1**	**37,6**	**25,7**
Autres urbains				
Industrie	47,4	10,6	35,2	15,9
Commerce	44,7	0,2	27,3	10,9
Service	20,6	6,5	15,0	10,1
Ensemble	**39,6**	**6,0**	**27,4**	**12,7**
Rural				
Industrie	40,8	3,1	33,2	17,1
Commerce	36,9	4,4	25,0	15,3
Service	29,5	2,9	17,7	12,6
Ensemble	**36,6**	**3,5**	**26,5**	**15,3**
Niger				
Industrie	42,6	4,9	34,0	17,0
Commerce	40,2	4,5	27,2	16,5
Service	29,0	4,0	18,0	12,6
Ensemble	**38,3**	**4,5**	**27,6**	**15,7**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Les difficultés d'ordre technique et légal rencontrées par les UPI concernent les problèmes de maitrise des techniques de fabrication, le manque de machines et d'équipements, l'obsolescence des équipements, le problème d'accès à l'énergie, le problème d'approvisionnement en matières premières, des réglementions trop sévères ou des niveaux d'imposition élevés.

En ce qui concerne le problème de maitrise des techniques de fabrication, c'est plutôt en milieu urbain qu'il se fait ressentir avec une proportion d'UPI de 34,7% à Niamey et 32,6 % dans les autres milieux urbains. En milieu rural, la part des UPI qui déclarent rencontrer ce problème sont de l'ordre de 22,8% et pour l'ensemble des UPI la proportion est de 25,5%.

Le manque de machines et d'équipements touche plus les UPI de la capitale avec un pourcentage de 39,9% à Niamey et 19,2% dans les autres centres urbains, contre 14,2% en milieu rural. Dans l'ensemble 17,2% des UPI sont confrontées au manque de matériel de travail. L'obsolescence des équipements se rencontre également au niveau des UPI de Niamey (14,1%) et dans une moindre mesure dans les autres centres urbains (4,8%). Pour le milieu rural, seul 1,6% des UPI estiment être confrontées à une obsolescence des équipements. Ce qui donne une moyenne nationale 3,2%.

Le problème d'accès à l'énergie touche en moyenne 8,9% des UPI avec à peu près la même ampleur par milieux de résidence. Ainsi, ce problème concerne 10% des UPI de la capitale, 11,6% de celles des autres milieux urbains et 8,1% des UPI du milieu rural.

Environ un quart des UPI de la capitale et celles du milieu rural déclarent être confrontées à un problème d'approvisionnement en matières premières (24,2% et 25,2% respectivement). Dans les autres centres urbains cette part semble être plus faible avec 16,4%. Dans l'ensemble le problème d'approvisionnement en matières premières touche 16,4% des UPI.

Par rapport à la réglementation et à l'imposition c'est surtout dans la capitale que les UPI évoquent les niveaux très élevés avec une proportion de 20,1%. Dans les autres localités urbaines et en milieu rural, la part des UPI qui se plaignent de ces niveaux de réglementation et d'imposition est respectivement de 6,6% et 5,7%, soit une moyenne nationale de 7%

Tableau 14.2 : Difficultés par rapport aux considérations d'ordre technique et légal, Niger, 2017

Milieu de résidence et secteur d'activité	Préoccupations d'ordre technique					Trop de réglementation, d'impôts et de taxes
	Difficultés techniques de fabrication	Manque de machine, d'équipements	Obsolescence des équipements	Problèmes d'énergie	Approvisionnement en matières premières	
Niamey urbain						
Industrie	32,1	37,2	7,7	9,3	17,7	20,6
Commerce	33,8	40,6	15	10,5	31,2	23,1
Service	39,7	42,2	20,6	9,9	20,8	14,4
Ensemble	**34,7**	**39,9**	**14,1**	**10**	**24,2**	**20,1**
Autres urbains						
Industrie	48,3	21,5	3	19,6	22,9	8,8
Commerce	28,6	16,8	7,5	3,1	13,4	6,3
Service	12,9	19	4,2	10,2	10,3	3,4
Ensemble	**32,6**	**19,2**	**4,8**	**11,6**	**16,4**	**6,6**
Rural						
Industrie	23,3	15,2	1,6	10,2	26,2	3,8
Commerce	24,9	13,7	1,7	5,3	26,8	7,1
Service	19,5	13,5	1,4	8,3	21,5	6,9
Ensemble	**22,8**	**14,2**	**1,6**	**8,1**	**25,2**	**5,7**
Niger						
Industrie	28,3	17,7	2,3	11,8	25,1	5,8
Commerce	26,5	17	4,1	5,4	24,9	8,6
Service	19,9	16,7	3,4	8,7	19,5	6,9
Ensemble	**25,5**	**17,2**	**3,2**	**8,9**	**23,6**	**7**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Les préoccupations d'ordre managérial et diverses concernent le manque de personnel qualifié, l'instabilité du personnel, les difficultés d'organisation et de gestion, le manque de compétence en gestion et les problèmes de sécurité.

Globalement 8,8% des UPI décalent être confrontées à un manque de personnel qualifié. Le problème est beaucoup plus accentué dans la capitale avec une proportion de 18,1%. Dans les autres milieux urbains et en milieu rural, la part des UPI confrontées à une insuffisance de personnel qualifié se situe à 6,8% et 8,2% respectivement.

L'instabilité du personnel se constate également plus à Niamey avec une fréquence de 20,4% contre 1,5% dans les autres milieux urbains et seulement 0,8% en milieu rural. De manière globale, seul 2,5% des UPI sont confrontée à une instabilité du personnel.

Dans la capitale, la part des UPI qui font face à des difficultés d'organisation et de gestion ou de manque de compétence de gestion par rapport aux activités exercées est relativement plus importante comparativement aux autres milieux. En effet, 15,9% des UPI à Niamey déclarent être confrontées à des difficultés d'organisation et de gestion et 12,1% évoquent un manque de compétence de gestion. Par contre dans les autres milieux urbains et en milieux, on note pour les difficultés d'organisation et de gestion respectivement 6,5% et 5,9% et pour le manque de compétence en gestion, respectivement 4,6% et 3,2% des UPI.

Globalement, 6,9% des UPI éprouvent des difficultés d'organisation et de gestion et 4,2% sont confrontées à un manque de compétence en gestion.

Le problème de sécurité semble plus toucher également les UPI de la capitale, avec une ampleur de 22,4%, contre 4% pour les autres localités urbaines et 4,2% pour le milieu rural. Au niveau national, il ressort une proportion d'UPI déclarant un problème d'insécurité de 5,6%.

Tableau 14.3 : Difficultés par rapport aux préoccupations d'ordre managérial et diverses, Niger, 2017

Milieu de résidence et secteur d'activité	Préoccupations d'ordre managérial				Préoccupations diverses: problème de sécurité
	Manque de personnel qualifié	Instabilité du personnel	Difficultés d'organisation, de gestion	Manque de compétence en gestion	
Niamey urbain					
Industrie	13,4	15,8	14,3	9,9	16,1
Commerce	20,0	22,2	13,8	13,1	23,2
Service	20,6	23,2	21,5	13,4	29,0
Ensemble	**18,1**	**20,4**	**15,9**	**12,1**	**22,4**
Autres urbains					
Industrie	9,4	0,4	14,3	7,0	4,5
Commerce	6,7	2,5	0,6	3,4	3,3
Service	2,8	1,8	2,2	2,5	4,2
Ensemble	**6,8**	**1,5**	**6,5**	**4,6**	**4,0**
Rural					
Industrie	7,1	0,4	7,0	3,1	3,4
Commerce	10,6	1,3	3,3	3,0	2,0
Service	7,0	0,9	7,6	3,8	8,2
Ensemble	**8,2**	**0,8**	**5,9**	**3,2**	**4,2**
Niger					
Industrie	7,9	1,4	8,8	4,3	4,4
Commerce	10,9	3,7	3,9	4,1	4,4
Service	7,3	2,8	7,7	4,3	9,1
Ensemble	**8,8**	**2,5**	**6,9**	**4,2**	**5,6**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

14.2. Principaux appuis souhaités par les UPI par domaine thématique

Les appuis souhaités par les UPI se rapportent aux domaines de la gestion, de la stratégie commerciale et aux domaines techniques, légaux et divers.

Les appuis souhaités dans les domaines de la gestion et de la stratégie commerciale sont : la formation à l'organisation et aux comptes, l'assistance pour l'approvisionnement, l'accès au crédit, l'accès aux informations sur le marché, l'accès à de grosses commandes et la publicité pour les nouveaux produits.

Par rapport à la formation à l'organisation et aux comptes, les UPI exprimant un besoin constituent 29,4% de l'ensemble du pays. C'est surtout dans les autres milieux urbains que le besoin se fait le plus ressentir avec 39,9% des UPI, contre 28,7% dans la capitale et 26,9% pour le milieu rural.

Une large proportion des UPI exprime un besoin d'assistance pour l'approvisionnement (89,9%) aussi bien en milieu urbain (90,5 pour Niamey et 91,3% pour les autres centres urbains) qu'en milieu rural (89,3%). Les UPI souhaitent également accéder plus facilement aux crédits avec une proportion de 80,7% pour l'ensemble, 71% pour la capitale, 74,7% pour les autres milieux urbains et 83,9% pour le milieu rural.

Dans les domaines de la stratégie commerciale, le besoin se fait également ressentir dans tous les milieux de résidence. En effet, 88,3 % des UPI souhaitent avoir plus accès aux informations sur le marché, 85,7% à des grosses commandes et 73,7% à promouvoir leurs nouveaux produits.

Tableau 14.4 : Appuis souhaités par les UPI dans les domaines de la gestion et de la stratégie commerciale, Niger, 2017

	Dans le domaine de la Gestion			Dans le domaine de la stratégie commerciale		
Milieu de résidence et secteur d'activité	Formation à l'organisation et aux comptes	Assistance pour l'approvisionnement	Accès au crédit	Accès aux informations sur le marché	Accès à de grosses commandes	Publicité pour les nouveaux produits
Niamey urbain						
Industrie	21,0	84,9	59,6	70,6	67,3	77,0
Commerce	31,9	92,1	83,8	75,9	93,0	65,3
Service	33,2	92,2	59,4	76,5	76,5	67,8
Ensemble	**28,7**	**90,5**	**71,2**	**74,9**	**82,4**	**68,7**
Autres urbains						
Industrie	43,2	89,0	66,3	79,0	88,3	84,7
Commerce	33,7	90,7	71,2	100,0	91,8	92,2
Service	42,8	95,7	91,8	99,0	89,3	89,0
Ensemble	**39,9**	**91,3**	**74,7**	**90,5**	**89,6**	**88,0**
Rural						
Industrie	26,5	95,3	80,7	88,2	86,6	76,9
Commerce	30,6	87,5	89,2	92,3	85,9	67,4
Service	23,0	81,3	80,6	85,6	79,2	57,9
Ensemble	**26,9**	**89,3**	**83,9**	**89,1**	**84,7**	**69,1**
Niger						
Industrie	29,2	93,2	76,0	85,0	86,2	79,0
Commerce	31,3	88,6	85,2	92,0	87,8	71,9
Service	27,3	86,2	81,6	88,4	81,7	67,5
Ensemble	**29,4**	**89,9**	**80,7**	**88,3**	**85,7**	**73,7**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Les appuis souhaités par les UPI dans le domaine technique, légal et divers concernent la formation technique, l'accès à des machines modernes et l'enregistrement de leurs activités.

En ce qui concerne la formation technique, le besoin se fait ressentir avec une proportion moyenne de 38,6% pour l'ensemble des UPI. A Niamey, la part des UPI souhaitant un appui en termes de formation technique est de 34,4% contre 46,8 pour les autres localités urbaines et 37,1% pour le milieu rural.

Pour l'appui à l'accès à de machines modernes, 74,7% des UPI expriment un besoin à des niveaux de proportions proches pour les différents milieux de résidence (71% pour Niamey, 78, 5% pour les autres centres urbains et 73,8% pour le milieu rural). La même situation se présente pour les besoins d'enregistrement des activités avec 70,5% des UPI exprimant ce besoin, dont 65,2% à Niamey, 79,6% pour les autres milieux urbains et 67,9% pour le milieu rural.

Tableau 14.5 : Appuis souhaités par les UPI dans le domaine technique, légal et divers, Niger, 2017

Milieu de résidence et secteur d'activité	Formation technique	Accès à des Machines modernes	Enregistrement de l'activité
Niamey urbain			
Industrie	32,5	90,3	60,3
Commerce	31,9	66,0	61,5
Service	41,0	63,9	75,2
Ensemble	**34,4**	**71,0**	**65,2**
Autres urbains			
Industrie	56,2	83,5	84,8
Commerce	33,6	61,5	67,3
Service	49,5	88,1	83,9
Ensemble	**46,8**	**78,5**	**79,6**
Rural			
Industrie	38,0	74,9	64,6
Commerce	34,0	67,7	74,4
Service	39,5	81,6	63,0
Ensemble	**37,1**	**73,8**	**67,9**
Niger			
Industrie	40,9	77,8	69,8
Commerce	33,7	66,4	71,7
Service	41,4	81,7	69,9
Ensemble	**38,6**	**74,7**	**70,5**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

14.3. Perspectives de l'utilisation d'un crédit potentiel par les UPI

Par rapport à la perspective d'utilisation d'un crédit potentiel, les UPI ont indiqué les secteurs d'activité dans lesquels elles ouvriraient un autre établissement, ainsi que la manière dont ce crédit sera utilisé pour exercer l'activité.

Le Tableau 14.6 montre que parmi les UPI exerçant dans le secondaire, la plus grande partie souhaiterait ouvrir un établissement dans le secteur du commerce (63,3%) et dans le secteur primaire (30,7%) en cas d'obtention d'un crédit. Seul 6% ont émis le souhait d'ouvrir un établissement dans le secteur d'origine, à savoir le secteur secondaire et aucun n'a exprimé le désir d'exercer dans une activité du tertiaire.

Pour les UPI exerçant une activité de commerce, 69,4% ont émis le désir d'ouvrir un autre établissement dans le même secteur en cas d'obtention d'un crédit et 30,6% opteraient pour le secondaire. Aucune parmi ces UPI n'a mentionné le primaire ou le tertiaire comme secteurs dans lesquels elles ouvriraient un nouvel établissement.

Enfin les UPI exerçant dans le secteur tertiaire opteraient d'abord pour les activités du commerce (61,9%), le primaire (26,7%) et dans une moindre mesure le secondaire (10,5%). Par contre ces UPI n'ont pas exprimé d'intérêt pour l'ouverture d'un autre établissement dans le même secteur (seul 0,8% des UPI).

Tableau 14.6 : Secteurs dans lesquels l'UPI ouvrirait un autre établissement si elle bénéficiait d'un crédit potentiel, Niger, 2017

Branche d'activité d'origine	Branches d'activé dans laquelle l'UPI ouvrirait un autre établissement				Effectif
	Primaire	Industrie	Commerce	Service	
Industrie	30,7	6,0	63,3	0,0	13 268
Commerce	0,0	30,6	69,4	0,0	5 088
Service	47,7	0,0	47,7	4,6	3 977
Ensemble	**26,7**	**10,5**	**61,9**	**0,8**	**22 334**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

En ce qui concerne l'utilisation de crédit, potentiels, les principales dépenses catégorisées sont : l'accroissement du stock de matières premières, l'amélioration du local ou de l'emplacement, l'amélioration des machines, des mobiliers et autres outils, le recrutement de personnel, l'engagement des dépenses en dehors de l'établissement, l'ouverture d'un autre établissement dans la même activité ou l'ouverture d'un autre établissement dans une autre activité.

En moyenne 63,7% des chefs des UPI expriment un désir d'accroitre leur stock de matières premières. C'est surtout en milieu rural que ce besoin est le plus exprimé avec 67,9% des UPI contre 43% à Niamey et 55,7% pour les UPI des autres centres urbains. Une part plus faible des UPI manifeste une volonté d'amélioration du local où de l'emplacement (4,2%), à l'exception des UPI de la capitale ou la proportion est de 18,1%.

Pour l'amélioration des machines, mobiliers et autres outils, le besoin est exprimé dans l'ensemble à hauteur de 8,2% avec une fréquence plus marquée pour les autres milieux urbains (14,3%). Les UPI évoquent peu d'intention par rapport aux dépenses à engager en dehors de l'établissement et pour l'ouverture d'un autre établissement dans la même activité ou dans une autre activité. En effet, elles sont respectivement 7,2%, à exprimer le désir d'effectuer des dépenses en dehors de l'établissement, 6% à ouvrir un autre établissement dans la même activité et 2% à ouvrir un autre établissement dans une autre activité.

Enfin très peu d'UPI formulent le vœu d'utiliser les crédits potentiels pour le recrutement du personnel avec une proportion de 0,7%, légèrement significative pour Niamey (3,8%) et beaucoup faibles pour les autres milieux urbains (1,2%) et le milieu rural (0,3%).

Tableau 14.7 : Perspectives d'utilisation d'un crédit potentiel par les UPI, Niger, 2017

Milieu de résidence et secteur d'activité	Accroitre votre stock de matières premières	Améliorer le local, emplacement	Améliorer les machines, mobilier, outils	Embaucher	Engager des dépenses en dehors de l'établissement	Ouvrir autre établissement dans la même activité	Autre établissement dans autre activité	Autre
Niamey urbain								
Industrie	40	19,5	12,3	3,5	3,6	4,9	1,8	14,7
Commerce	54,2	17,7	1	2,2	2,6	12,6	1,9	7,8
Service	28,1	17,1	11,7	6,8	4,8	11,7	3,5	16,4
Ensemble	**43**	**18,1**	**7,3**	**3,8**	**3,4**	**9,9**	**2,3**	**12,2**
Autres urbains								
Industrie	48,4	0,7	17,3	3	2,8	13,2	1,7	12,9
Commerce	76,5	4,2	1,4	0	2,3	9,7	1,2	4,8
Service	40	4,2	26,6	0	7	2,9	0	19,3
Ensemble	**55,7**	**2,8**	**14,3**	**1,2**	**3,7**	**9,4**	**1,1**	**11,8**
Rural								
Industrie	64,4	2,5	7,9	0,4	9,9	4,1	3,4	7,4
Commerce	77,1	1,4	2,5	0	4,6	7,8	1,1	5,5
Service	61,9	6	11,4	0,5	10,7	2,6	1,6	5,2
Ensemble	**67,9**	**3**	**7**	**0,3**	**8,4**	**5**	**2,2**	**6,2**
Niger								
Industrie	60	3,2	9,8	1,1	8,2	5,8	3	8,9
Commerce	74,6	3,5	2,2	0,2	4	8,6	1,2	5,6
Service	55,4	6,5	14,1	0,9	9,6	3,4	1,4	8,6
Ensemble	**63,7**	**4,2**	**8,4**	**0,7**	**7,2**	**6,1**	**2**	**7,7**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

ETAT DE LA GOUVERNANCE, DE LA PAIX ET DE LA SECURITE

Chapitre 15: Démocratie et droits de l'homme

Résultats clés

- **« Pourcentage des individus de 18 ans et plus satisfaits du fonctionnement de la démocratie » : «** Près de 74% des individus de 18 ans et plus déclarent être satisfaits du fonctionnement de la démocratie au Niger. Cette proportion est de 66,2% en milieu urbain contre 75,3% en milieu rural. Les femmes en sont plus satisfaites (75,3%) comparativement aux hommes (71,9%) ».
- **« Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que les 9 principes démocratiques sont respectés » : «** Dans l'ensemble, plus de la moitié des nigériens (55,6%) estiment que les neuf (9) principes démocratiques sont respectés. En milieu rural, ce pourcentage demeure plus élevé (59,1%) par rapport au milieu urbain (49,1%). Cet indicateur a un niveau particulièrement bas à Niamey urbain, la capitale avec 25,4% ».
- **« Proportion des individus de 18 ans et plus ayant déclaré avoir personnellement fait objet de discrimination ou de harcèlement pour des motifs interdits par le droit » : «** 17,4% des nigériens ont déclaré avoir personnellement fait l'objet de discrimination ou de harcèlement pour motifs interdits par le droit. Ce phénomène est beaucoup plus fréquent à Niamey urbain (31,4%) et dans les centres urbains (24,4%) par rapport au milieu rural (15,9%). Il affecte aussi bien les hommes (18,5%) que les femmes (16,5%) ».
- **« Indice de Droit civils et politiques » : «** l'indice de droits civils et politique se trouve à un niveau favorable (0,796) dans l'ensemble du pays. Son niveau est plus élevé en milieu rural (0,819) qu'en milieu urbain (0,754). En revanche, à Niamey, il s'établit à 0,587 ».
- **« Indice de participation » :** « Avec un indice de participation de 0,703, les nigériens de 18 ans et plus estiment en grande partie participer librement aux activités politiques dans le pays. Cet indice s'établit à 0,612 en milieu urbain contre 0,723 en milieu rural et se trouve à 0,515 à Niamey urbain.».
- **« Indice d'absence de discrimination et d'inégalités de sexe » :** « La valeur de cet indicateur dans l'ensemble du pays (0,667) traduit la présence de quelques discriminations et inégalités de sexe au Niger, mais à un niveau faible. Cet indicateur s'établit à 0,594 à Niamey urbain, la capitale ».

  « Indice de droit de l'homme et participation » : « Globalement, au Niger, les droits de l'homme et la libre participation des individus aux activités politiques sont respectés puisque la valeur de l'indicateur s'établit à 0,728. Il est de 0,747 en milieu rural contre 0,639 en milieu urbain et 0,548 à Niamey urbain ».

Depuis plus d'une dizaine d'années, de nombreux pays du continent ont entrepris des reformes pour la consolidation de la démocratie qu'ils ont adopté comme système de gouvernance depuis les années 1990. Globalement, il est attendu de ces réformes que les institutions publiques appliquent de manière accrue les principes de gouvernance démocratique et des droits de l'homme.

Ce chapitre rend compte des résultats relatifs à l'opinion de la population sur le fonctionnement et le respect des principes fondamentaux de la démocratie de même que ceux des droits de l'homme. Il met également en exergue le choix des principes que les populations jugent essentiels.

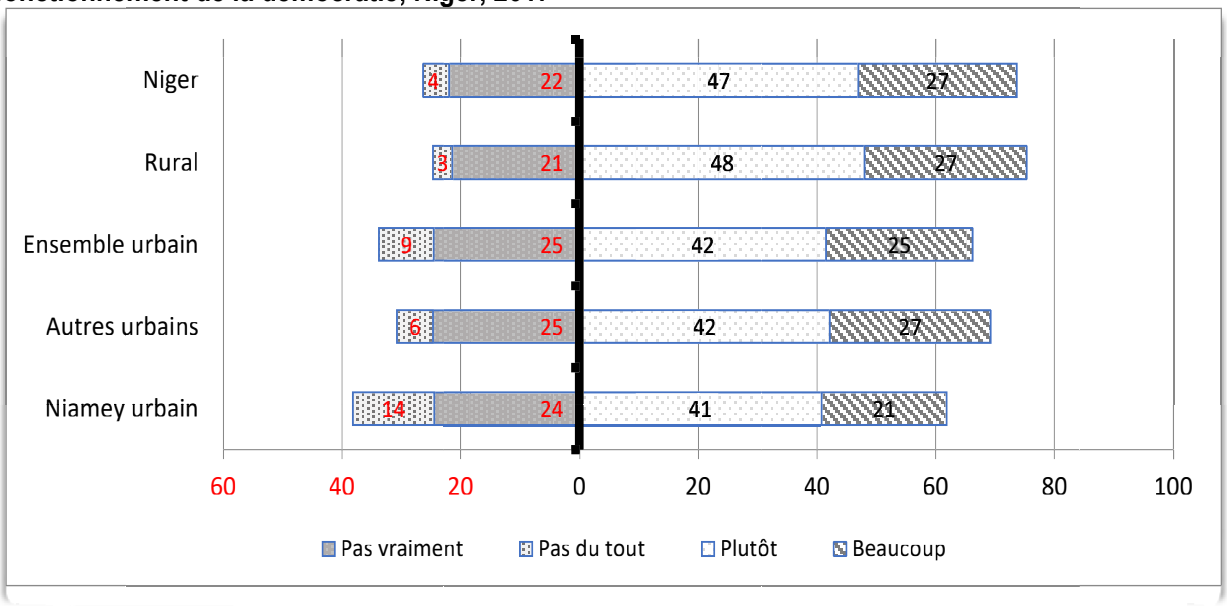
15.1. Adhésion à la démocratie et ses principes fondateurs

Le fonctionnement de la démocratie est souvent associé aux caractéristiques suivantes : liberté d'expression, liberté de la presse, égalité devant la loi, liberté politique (choix de son parti), élections libres et transparentes, liberté de voyager, liberté de culte, liberté d'association, absence de discrimination.

Les résultats du graphique 15.1 indiquent la répartition des nigériens âgés de 18 ans et plus par rapport à leur appréhension sur le fonctionnement de la démocratie. Ainsi, près de 3 nigériens sur 4 (74%) estiment que la démocratie fonctionne bien. Parmi eux, 27% pensent qu'elle fonctionne très bien. A l'opposé, seuls 4% des nigériens disent qu'elle ne fonctionne pas vraiment bien.

Selon le milieu de résidence, 75% des personnes vivant en milieu rural et 67% de celles vivant en milieu urbain ont une opinion favorable sur le fonctionnement de la démocratie au Niger.

Graphique 15.1:Répartition en % des individus de 18 ans et plus selon leur opinion sur le fonctionnement de la démocratie, Niger, 2017



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Par rapport à la satisfaction du fonctionnement de la démocratie au Niger, près de 3 de la population de 18 ans et plus sur 4 (73,7%), âgés de 18 ans et plus, déclarent être satisfaits du fonctionnement de la démocratie. Selon le milieu de résidence, ce taux est de 75,5% en milieu rural et 66,2% en milieu urbain. A Niamey, la capitale, 61,9% estiment être satisfaits du fonctionnement de la démocratie.

Quel que soit le niveau d'instruction, le fonctionnement de la démocratie est bien apprécié par la population. Ainsi, cette appréciation passe de 60,8% chez les personnes ayant un niveau supérieur d'enseignement, et à 75,5% chez celles qui n'ont aucun niveau d'instruction.

La satisfaction des nigériens de 18 ans et plus par rapport au fonctionnement de la démocratie est indépendante du groupe d'âges. En effet, quel que soit le groupe d'âges considéré, la proportion des personnes satisfaites du fonctionnement de la démocratie varie entre 72,5% et 74,7%.

Il en est de même pour l'appréciation du fonctionnement de la démocratie entre les hommes et les femmes : 71,9% des hommes et 75,3% des femmes déclarent être satisfaits du fonctionnement de la démocratie nigérienne.

Tableau 15.1: Opinion des individus de 18 ans et plus sur le fonctionnement de la démocratie et sur les différents systèmes politiques pour gouverner le pays selon les caractéristiques sociodémographiques, Niger, 2017

Caractéristiques sociodémographiques	Pourcentage des individus de 18 ans et plus satisfait du fonctionnement de la démocratie	Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que les systèmes politiques suivants sont souhaitables				Effectif
		Avoir à sa tête un homme fort qui n'a pas à se préoccuper du parlement ni des élections	Que ce soient des technocrates, et non des hommes politiques, qui décident ce qui est bon pour le pays	Que l'armée dirige le pays	Avoir un système politique démocratique	
Sexe						
Homme	71,9	27,8	48,7	31,8	78,7	3 073 654
Femme	75,3	27,0	51,7	30,8	80,5	3 615 831
Groupe d'âges						
18-24 ans	72,5	25,8	51,0	29,9	80,8	1 093 940
25-34 ans	73,9	25,8	49,4	29,0	79,9	1 902 132
18 - 34 ans	73,4	25,8	50,0	29,4	80,2	2 996 072
35-44 ans	74,7	27,8	49,6	29,9	80,4	1 501 324
45-54 ans	73,7	28,9	50,3	33,8	79,3	966 020
55 ans et Plus	73,4	29,6	51,9	35,4	78,0	1 226 069
35 ans et plus	74,0	28,7	50,5	32,7	79,3	3 693 412
Niveau d'instruction						
Aucun	75,5	26,6	49,5	31,0	80,2	5 481 300
Primaire	68,4	29,6	56,0	33,5	75,7	609 235
Secondaire	64,0	30,2	50,2	30,5	77,8	483 686
Supérieur	60,8	39,2	58,8	36,9	86,4	111 177
Milieu de résidence						
Niamey urbain	61,9	53,0	64,1	42,6	78,0	489 708
Autres urbains	69,3	25,7	52,3	32,5	79,3	692 049
Ensemble. urbain	66,2	37,0	57,2	36,7	78,8	1 181 758
Rural	75,3	25,3	48,8	30,1	79,9	5 507 726
Niger	**73,7**	**27,4**	**50,3**	**31,2**	**79,7**	**6 689 484**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Les nigériens âgés de 18 ans et plus ont été appelés à se prononcer sur les systèmes politiques suivants :

- Avoir à sa tête un homme fort qui n'a pas à se préoccuper du parlement ni des élections ;
- Que ce soient des technocrates et non des hommes politiques, qui décident ce qui est bon pour le pays ;
- Que l'armée dirige le pays ;
- Avoir un système politique démocratique.

Dans l'ordre des préférences des systèmes politiques, près de 8 personnes sur 10 (80%) ont porté leur choix sur un système politique basé sur la démocratie, 50,3% se penchent sur le choix des technocrates et non des hommes politiques qui décident ce qui est bon pour le pays, 31,2% pour le régime militaire et 27,4% pour un régime dictatorial (homme fort qui n'a pas à se préoccuper du parlement ni des élections). Cet ordre est indépendant de la caractéristique sociodémographique considérée.

Globalement, au moins 80% des populations nigériennes, âgées de 18 ans et plus, jugent essentielles neuf (9) principes fondamentaux (cf. Tableau 15.2) pour un bon fonctionnement de la démocratie. Globalement, les populations jugent que ces principes généralement respectés quelle que soit la caractéristique sociodémographique telles que le sexe, le groupe d'âge, le niveau d'instruction, le milieu de résidence et le niveau de vie.

Tableau 15.2: Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que les principes fondamentaux de la démocratie sont essentielset respectés selon les caractéristiques sociodémographiques, Niger, 2017

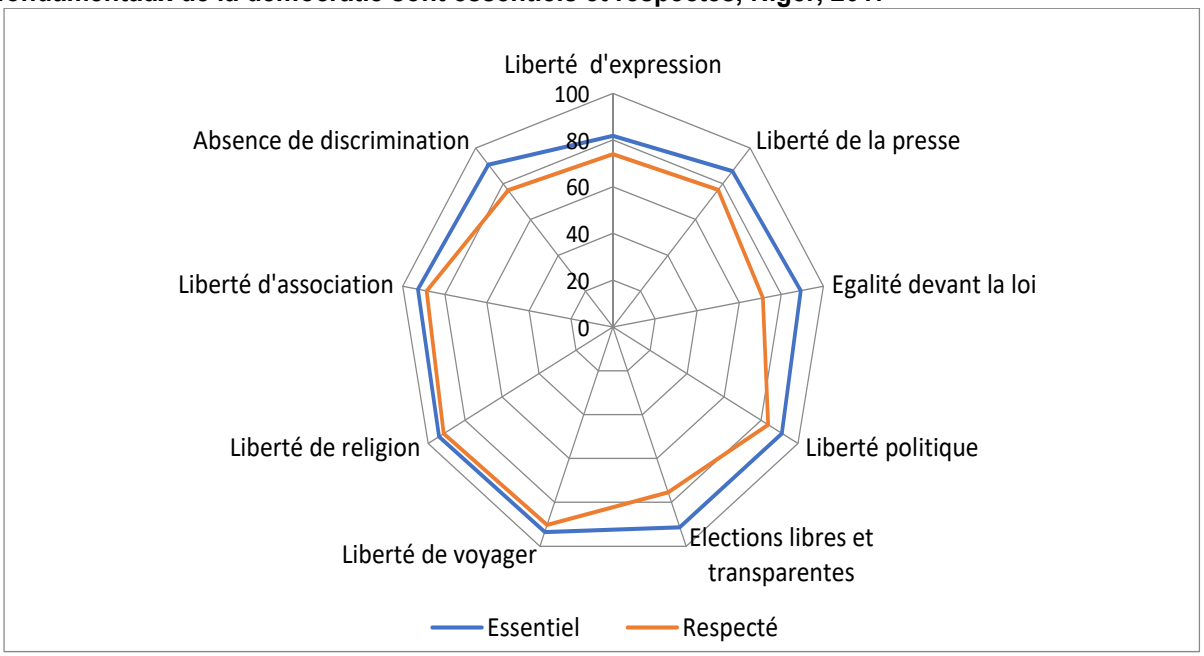
Caractéristiques sociodémographiques	Liberté expression		Liberté de la presse		Egalité devant la loi		Liberté politique (choix de son parti)		Elections libres et transparentes		Liberté de voyager		Liberté de religion		Liberté d'association		Absence de discrimination		Effectif
	Essentiel	Respecté	Essentiel	Respecté	Essentiel	Respecté	Essentiel	Respecté	Essentiel	Respecté	Essentiel	Respecté	Essentiel	Respecté	Essentiel	Respecté	Essentiel	Respecté	
Sexe																			
Homme	82,5	72,8	87,4	74,8	89,3	69,3	91,7	83,5	91,7	73,1	93,8	89,7	94,5	91,1	93,4	87,9	91,1	74,8	3 073 885
Femme	81,2	75,0	86,8	78,1	89,2	73,0	91,0	84,3	91,1	77,5	93,3	90,7	93,7	91,9	92,4	89,3	90,5	77,7	3 616 068
Groupe d'âge																			
18-24 ans	81,1	74,7	85,4	76,5	87,6	70,2	90,4	83,1	90,2	73,9	93,0	89,3	93,1	91,7	92,4	88,9	90,0	76,1	1 093 940
25-34 ans	83,0	74,8	87,6	76,4	89,8	70,1	91,5	83,8	91,7	75,0	93,4	90,1	93,8	91,5	92,4	88,8	90,4	76,1	1 902 132
18 - 34 ans	82,3	74,8	86,8	76,4	89,0	70,2	91,1	83,5	91,2	74,6	93,2	89,8	93,5	91,6	92,4	88,8	90,2	76,1	2 996 072
35-44 ans	82,3	74,7	87,4	76,3	88,7	71,5	91,2	84,0	91,2	74,8	93,3	90,2	93,7	91,2	92,1	88,4	90,4	75,8	1 501 324
45-54 ans	81,6	71,4	88,5	75,7	91,3	72,7	93,5	84,1	93,7	76,0	95,3	90,4	95,7	90,9	94,6	88,6	93,0	77,0	966 252
55 ans et Plus	80,1	73,1	86,3	77,8	89,0	72,7	90,4	84,8	90,1	77,9	92,9	91,2	94,4	92,2	93,3	88,5	90,5	77,2	1 226 307
35 ans et plus	81,4	73,3	87,3	76,6	89,5	72,2	91,5	84,3	91,5	76,2	93,7	90,6	94,5	91,5	93,2	88,5	91,1	76,6	3 693 882
Niveau d'instruction																			
Aucun	80,9	75,9	86,4	78,7	88,7	73,8	90,8	85,3	90,8	78,3	93,0	90,8	93,6	92,1	92,3	89,4	90,1	78,1	5 481 770
Primaire	84,4	68,7	90,0	70,7	90,7	62,8	93,2	79,1	93,8	67,0	95,8	88,2	95,9	90,0	94,9	87,6	93,2	71,2	609 235
Secondaire	87,1	63,8	89,9	64,8	93,4	59,0	95,1	78,1	94,4	61,1	96,2	87,5	96,2	88,6	95,9	83,9	93,9	67,4	483 686
Supérieur	90,1	54,9	92,4	54,6	93,7	47,9	95,1	71,3	93,1	48,0	95,1	85,6	96,0	84,1	94,6	79,1	93,2	58,0	111 177
Milieu de résidence																			
Niamey urbain	87,4	52,8	90,2	52,8	91,4	43,8	93,6	64,4	92,6	43,8	94,4	79,7	94,5	79,7	94,4	74,6	93,2	50,8	490 178
Autres urbains	85,6	70,6	89,6	71,3	92,6	63,7	94,2	79,3	94,8	68,4	95,9	90,4	96,3	91,5	95,8	86,8	94,3	70,3	692 049
Ensemble Urbain	86,4	63,2	89,8	63,6	92,1	55,5	93,9	73,1	93,9	58,2	95,3	85,9	95,5	86,6	95,2	81,7	93,9	62,2	1 182 228
Rural	80,8	76,3	86,5	79,3	88,7	74,7	90,8	86,3	90,8	79,2	93,1	91,2	93,7	92,6	92,3	90,1	90,1	79,4	5 507 726
Niger	**81,8**	**74,0**	**87,1**	**76,5**	**89,3**	**71,3**	**91,3**	**83,9**	**91,4**	**75,5**	**93,5**	**90,2**	**94,1**	**91,5**	**92,8**	**88,6**	**90,7**	**76,4**	**6 689 954**
Quintile de niveau de vie																			
Le plus pauvre	92,7	71,9	94,2	72,3	94,6	60,9	95,6	80,1	95,9	70,1	97,0	88,8	97,0	90,0	96,6	87,0	96,8	66,0	213 356
Second	85,2	72,2	90,2	72,7	93,7	63,6	94,7	79,2	95,2	64,7	95,8	88,4	95,7	90,5	96,0	85,2	94,6	69,9	228 484
Moyen	81,2	59,2	84,3	59,8	88,4	53,7	90,5	69,5	91,0	55,9	93,3	83,2	94,1	84,8	93,0	79,9	90,7	60,6	232 363
Quatrième	87,6	59,1	91,4	59,4	91,6	50,7	93,0	70,0	93,0	54,0	93,9	84,0	94,2	84,2	95,0	79,6	92,4	60,0	243 233
Le plus riche	86,1	60,8	90,2	62,0	92,6	56,0	94,9	72,3	94,1	55,8	95,5	85,4	95,9	85,2	94,5	80,2	94,7	63,3	297 429

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Par rapport au principe « absence de discrimination », 90,7% le jugent essentiel pour le bon fonctionnement de la démocratie et 76,4% pensent que ce principe est respecté dans le pays.

Quant à celui de l'égalité devant la loi, 71,3% de la population âgée de 18 ans et plus pensent que ce principe est respecté et 89,3% le jugent pourtant essentiel pour la démocratie. Concernant la tenue des élections libres et transparentes**,** 91,4% de la population trouve ce principe essentiel à la démocratie. Ainsi, 75,5% de cette population qui le trouve respecté dans le pays. S'agissant des principes « liberté d'expression », « liberté de la presse », et « liberté politique », respectivement 81,8%, 87,1% et 91,3% de la population pensent que ceux-ci sont essentiels pour la démocratie et plus de 75% de cette population estiment que ces principes sont respectés dans le pays.

Graphique 15.2:Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que les principes fondamentaux de la démocratie sont essentiels et respectés, Niger, 2017



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Plus de la moitié de la population nigérienne (55,6%) pensent que les neuf (9) principes fondamentaux de la démocratie sont respectés. Cependant, il faut signaler que 5% pensent qu'aucun principe fondamental en démocratie n'est respecté au Niger. Ce taux est de 11,5% à Niamey (soit plus du double du niveau national).

L'analyse selon le sexe indique que 57,5% des femmes pensent que tous les principes sont respectés. Cette proportion est de 53,4% chez les hommes. Selon le milieu de résidence, près de 60% (59,1%) des personnes vivant en milieu rural pensent que l'ensemble des principes fondamentaux de la démocratie sont respectés. Par contre, cette proportion est de 39,1% dans les centres urbains. A Niamey la capitale, elle n'est seulement que de 25,4%.

Par niveau d'instruction, le nombre des principes respectés est diversement apprécié. En effet, 31,2% des populations ayant un niveau d'instruction supérieur pensent que tous les principes sont respectés. Par contre, cette proportion est de 58,3% chez les personnes n'ayant aucun niveau d'instruction, 46,4% des populations pour le niveau primaire et 42,7% pour le niveau secondaire. Il ressort de cette analyse que plus les populations ont un niveau d'instruction élevé, moins elles pensent que tous les principes fondamentaux sont respectés en démocratie.

Tableau 15.3: Répartition en % des individus de 18 ans et plus selon le nombre de principes fondamentaux respectés par caractéristiques sociodémographiques, Niger, 2017

Caractéristiques sociodémographiques	Nombre de principes respectés											
	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	Total	Effectif
Sexe												
Homme	5,2	1,6	1,9	3,3	4,9	5,0	6,5	8,2	10,0	53,4	100,0	3 073 885
Femme	4,9	1,1	1,9	2,7	4,4	4,5	4,9	7,8	10,4	57,5	100,0	3 616 068
Groupe d'âges												
18-24 ans	5,2	1,5	1,5	2,7	5,2	5,0	6,0	8,0	9,6	55,2	100,0	1 093 940
25-34 ans	5,3	1,2	1,9	3,2	4,5	5,2	5,2	8,0	9,5	56,1	100,0	1 902 132
35-44 ans	5,3	1,0	2,1	3,1	4,2	4,7	5,7	8,6	9,8	55,6	100,0	1 501 324
45-54 ans	5,4	1,4	2,2	2,5	5,4	4,1	5,1	5,9	12,6	55,4	100,0	966 252
55 ans et Plus	4,0	1,6	1,7	3,0	4,2	4,4	6,3	8,9	10,4	55,5	100,0	1 226 307
Niveau d'instruction												
Aucun	4,7	1,2	1,8	2,5	4,2	4,0	5,2	8,0	10,2	58,3	100,0	5 481 770
Primaire	5,8	1,4	2,5	4,5	5,5	7,5	7,0	8,9	10,6	46,4	100,0	609 235
Secondaire	7,1	2,4	2,1	5,2	7,2	7,6	8,3	7,9	9,5	42,7	100,0	483 686
Supérieur	7,2	4,0	2,7	7,2	12,6	11,8	9,2	5,3	8,7	31,2	100,0	111 177
Milieu de résidence												
Niamey urbain	11,2	4,2	4,5	8,1	12,3	7,9	7,8	8,4	10,2	25,4	100,0	490 178
Autres urbains	5,8	2,0	2,1	4,3	6,1	5,7	6,7	7,9	10,4	49,1	100,0	692 049
Ensemble urbain	8,0	2,9	3,1	5,9	8,7	6,7	7,1	8,1	10,3	39,3	100,0	1 182 228
Rural	4,4	1,0	1,6	2,3	3,8	4,3	5,3	8,0	10,1	59,1	100,0	5 507 726
Niger	**5,0**	**1,3**	**1,9**	**3,0**	**4,6**	**4,7**	**5,6**	**8,0**	**10,2**	**55,6**	**100,0**	**6 689 954**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

15.2. Droit de l'homme

Cette section intitulée « droit de l'homme » présente les résultats relatifs à l'opinion des personnes de 18 ans et plus sur le respect des droits de l'homme au Niger.

Les résultats de l'enquête montrent que les nigériens ont une bonne opinion sur le respect des droits de l'homme. En effet, 76,5% d'entre eux pensent que les droits de l'homme sont respectés, dont 31,8% les jugent beaucoup respectés dans le pays.

L'analyse selon le sexe indique que 78,4% des femmes estiment que ses droits sont respectés. Cette proportion est de 74,7% chez les hommes.

Selon le milieu de résidence, 78,5% des personnes vivant en milieu rural ont une bonne opinion quant au respect des droits de l'homme. Cette proportion est de 74,5% en milieu urbain, et 68,7% à Niamey.

Tableau 15.4: Pourcentage des individus de 18 ans et plus selon leur opinion sur le respect des droits de l'homme selon les caractéristiques sociodémographiques, Niger, 2017

Caractéristiques sociodémographiques	Opinion des individus de 18 ans et plus sur le respect des droits de l'homme					
	Beaucoup	Plutôt	Pas vraiment	Pas du tout	Total	Effectif
Sexe						
Homme	31,0	43,7	20,0	5,3	100,0	3 074 404
Femme	32,5	45,9	17,4	4,3	100,0	3 618 302
Groupe d'âges						
18-24 ans	34,9	43,4	17,4	4,4	100,0	1 095 064
25-34 ans	30,6	44,9	19,3	5,2	100,0	1 903 242
35-44 ans	31,0	45,4	18,8	4,7	100,0	1 501 324
45-54 ans	32,1	43,8	20,0	4,2	100,0	966 252
55 ans et Plus	31,6	46,3	17,4	4,8	100,0	1 226 825
Niveau d'instruction						
Aucun	32,0	46,1	17,8	4,1	100,0	5 484 420
Primaire	32,2	40,0	20,8	7,0	100,0	609 235
Secondaire	31,4	39,0	22,4	7,2	100,0	483 788
Supérieur	20,7	37,5	29,2	12,7	100,0	111 177
Milieu de résidence						
Niamey urbain	15,8	42,9	31,0	10,2	100,0	490 280
Autres urbains	35,1	39,4	20,6	4,9	100,0	692 049
Ensemble urbain	27,1	40,9	24,9	7,1	100,0	1 182 330
Rural	32,8	45,7	17,3	4,2	100,0	5 510 376
Niger	**31,8**	**44,9**	**18,6**	**4,7**	**100,0**	**6 692 706**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Le respect des droits de l'homme suppose également l'absence de discriminations liées à certaines caractéristiques individuelles ou collectives telles que l'ethnie, la religion, la région d'origine, la situation économique, le genre et la présence d'handicap. Ainsi, il a été demandé aux individus âgés de 18 ans et plus d'une part, leurs opinions sur l'existence de discriminations et d'autre part s'ils en ont été victimes.

Très peu d'individus estiment l'existence de discriminations au Niger. En effet, moins de 10% des adultes pensent qu'il y a une discrimination liée à l'ethnie, à la religion, à la région d'origine, au genre ou à la présence d'handicap. Il est cependant à relever que plus d'une personne sur cinq (20,4%) pensent qu'il existe une discrimination liée à la situation économique (pauvreté). Cette forme de discrimination est importante selon l'opinion des populations, quelle que soit la caractéristique démographique considérée.

Selon le sexe, 23,5% des femmes et 20,4% des hommes pensent qu'il existe une discrimination liée à la pauvreté. Selon le niveau d'instruction, ce pourcentage est de 27,9% chez les personnes ayant un niveau supérieur contre 21,2 % chez celles sans niveau d'instruction. La discrimination liée au niveau de pauvreté dépend enfin du milieu de résidence. En effet, 20,4 % des personnes vivant en milieu rural estiment l'existence d'une discrimination selon la situation économique. Cette proportion est de 28,2% en milieu urbain et 33,3% à Niamey urbain.

Parmi les personnes ayant déclaré l'existence de discriminations selon certaines caractéristiques, très peu de personnes ont déclaré avoir été discriminées à cause de leur ethnie (5,7%), de leur religion (3,7%), de leur région d'appartenance (6,1%), de leur sexe (4,6%) ou à cause de la présence d'un handicap (3,4%). Selon le niveau de scolarisation, les personnes ayant le niveau supérieur, victimes de discrimination selon leur situation économique représentent 16,6% de cet effectif.

Globalement, au niveau national, 17,4% des personnes âgées de 18 ans et plus ont déclaré avoir personnellement fait objet de discrimination ou de harcèlement pour des motifs interdits par le droit international. Cette situation a concerné 18,5% des hommes contre 16,5% des femmes. Elle varie selon le niveau d'instruction. En effet, plus le niveau d'instruction est élevé plus nombreuses étaient les personnes ayant déclaré avoir été victimes de ces types de discriminations. Ces proportions sont de 16,5% les personnes sans niveau d'instruction discriminés pour ces motifs interdits par le droit international, 18,7% pour le niveau primaire et près de 26% pour le niveau supérieur.

Selon le milieu de résidence, 15,9% des personnes vivant en milieu rural, 24% pour l'ensemble du milieu urbain et 31,4% à Niamey urbain ont déclaré avoir été victimes de discrimination ou de harcèlement pour des motifs interdits par le droit international.

Tableau 15.5:Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant qu'il y a discrimination et pourcentage ayant subi des discriminations par sources de discrimination selon les caractéristiques sociodémographiques, Niger, 2017

Caractéristiques sociodémographiques	Ethnicité		Origine régionale		Religion		Situation économique (pauvreté)		Genre/Sexe		Handicap		Proportion des individus de 18 ans et plus ayant déclaré avoir personnellement fait objet de discrimination ou de harcèlement pour des motifs interdits par le droit international des droits de l'homme [1]	Effectif
	Opinion	Victime	Opinion	Victime	Opinion	Victime	Opinion	Victime	Opinion	Victime	Opinion	Victime		
Sexe														
Homme	11,2	6,2	12,3	6,3	9,9	3,6	23,5	13,4	10,3	3,9	9,7	3,1	18,5	3 072 522
Femme	8,1	5,2	10,2	5,8	8,9	3,7	20,4	11,6	9,5	5,1	8,6	3,6	16,5	3 615 512
Groupe d'âges														
18-24 ans	8,7	6,0	10,0	5,7	7,7	4,0	20,7	12,3	9,1	5,1	8,9	4,0	17,6	1 093 622
25-34 ans	10,0	6,4	12,0	6,2	9,7	3,7	23,2	13,3	10,2	4,9	9,7	3,0	18,4	1 902 132
35-44 ans	10,3	5,7	12,3	5,9	10,2	3,7	21,9	12,6	9,7	4,4	8,8	3,3	16,6	1 501 324
45-54 ans	8,2	4,3	9,4	7,0	7,9	3,7	19,6	11,3	8,7	4,3	8,1	2,9	16,7	966 020
55 ans et Plus	9,7	5,2	10,9	5,5	10,6	3,2	22,3	12,0	11,2	3,9	9,6	4,1	17,3	1 224 938
Niveau d'instruction														
Aucun	8,7	5,2	10,2	5,7	8,8	3,4	21,2	12,2	9,1	4,0	8,2	3,1	16,9	5 479 850
Primaire	12,2	7,7	13,0	6,6	10,8	4,5	23,8	12,9	11,7	6,1	12,1	4,6	18,7	609 235
Secondaire	13,6	7,4	16,7	7,5	12,2	4,6	25,3	14,0	14,5	6,9	13,0	4,5	19,3	483 686
Supérieur	18,5	12,0	24,6	13,0	20,2	10,2	27,9	16,6	18,7	12,0	20,4	8,0	25,9	111 177
Milieu de résidence														
Niamey urbain	23,4	13,2	29,0	15,2	26,2	13,0	33,3	22,0	24,9	17,4	25,7	12,5	31,4	489 708
Autres urbains	10,7	7,9	11,5	6,4	6,7	2,9	25,2	14,9	10,7	4,3	10,6	3,2	19,4	690 918
Ensemble urbain	16,0	10,1	18,8	10,0	14,8	7,1	28,6	17,9	16,6	9,7	16,9	7,1	24,4	1 180 627
Rural	8,1	4,7	9,5	5,2	8,2	2,9	20,4	11,3	8,4	3,4	7,5	2,6	15,9	5 507 408
Niger	**9,5**	**5,7**	**11,2**	**6,1**	**9,4**	**3,7**	**21,8**	**12,4**	**9,9**	**4,6**	**9,1**	**3,4**	**17,4**	**6 688 035**
Quintile du niveau de vie														
Le plus pauvre	13,6	7,6	12,5	6,3	8,8	3,3	27,7	15,3	12,1	6,7	14,1	6,4	20,1	212 886
Second	14,6	9,6	17,2	10,1	11,6	6,8	27,2	19,2	13,1	7,0	13,4	4,9	25,1	228 484
Moyen	16,9	11,8	19,5	12,1	15,8	8,9	30,8	17,9	19,1	11,4	18,1	8,7	27,7	232 363
Quatrième	22,3	12,8	24,9	12,8	20,5	8,6	31,5	20,7	23,1	12,8	22,6	8,5	27,8	243 233
Le plus riche	12,2	8,0	17,1	8,5	14,3	6,9	23,0	12,5	14,0	8,8	12,9	6,0	18,5	297 429

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS
[1] Indicateur ODD 10.3.1

15.3. Indicateurs des droits de l'homme et participation

Le respect des droits de l'homme est un élément essentiel dans un régime démocratique. Il s'agit de l'absence de discrimination, de la liberté d'expression, de la liberté de la presse, de l'égalité devant la loi, de la liberté politique et de l'organisation des élections libres et transparentes.

C'est ainsi que les opinions des personnes des groupes d'âges 18 à 34 ans et 35 ans et plus ont été demandées par rapport au respect des droits de l'homme et en fonction de leur milieu de résidence.

Ainsi, 80% des personnes vivant en milieu rural et appartenant au groupe d'âges 35 ans et plus, pensent qu'il n'y a pas de discrimination au Niger. Ce taux est de 62% en milieu urbain et 51% à Niamey urbain pour le même groupe d'âges.

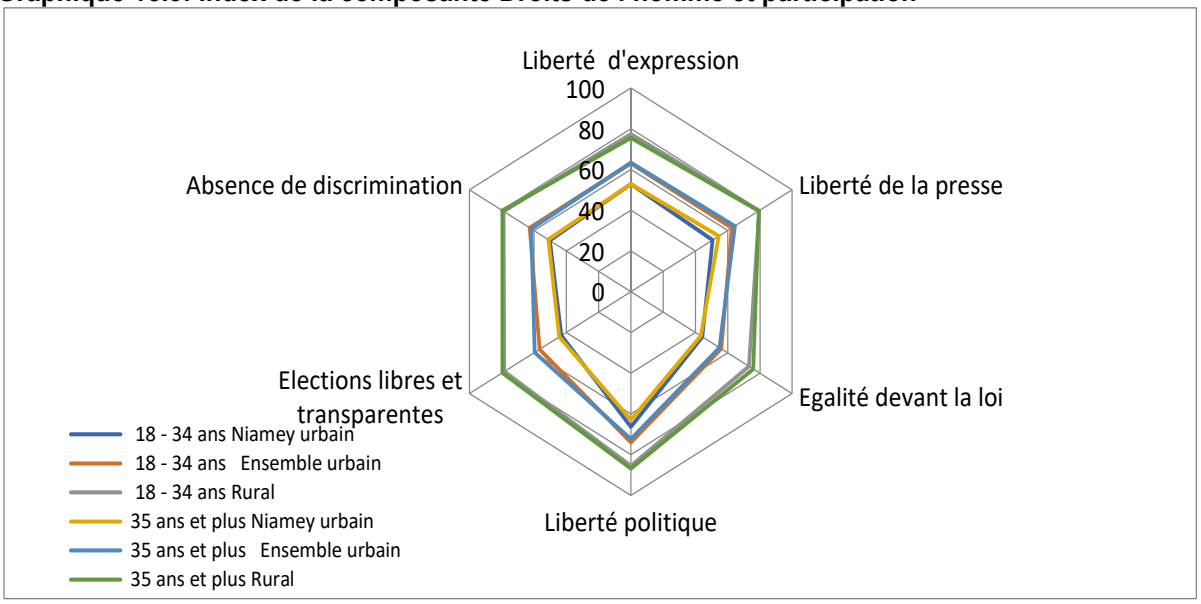
Par rapport à la liberté de la presse, 79%, 64% et 55% des personnes du même groupe d'âge vivant respectivement en milieu rural, en milieu urbain et à Niamey urbain pensent que cette liberté est une réalité. Pour la majorité des personnes âgées de 35 ans et plus, la liberté d'expression existe également au Niger. En effet, plus de 7 nigériens sur 10 (75%) en milieu rural estiment que ce principe de droits de l'homme existe. Ils sont 63% en milieu urbain et 53% à Niamey urbain.

Les Nigériens sont également libres de manifester politiquement et d'adhérer au parti politique de leur choix. En effet, ils sont 87% en milieu rural, 72% en milieu urbain et 63% à Niamey urbain, les citoyens qui estiment que la liberté politique existe au Niger.

Ensuite, pour 76% des personnes de ce groupe d'âges vivant en milieu rural, les citoyens sont égaux devant la loi. Ce taux est de 55% en milieu urbain et seulement 43% à Niamey. Ainsi, 57% des personnes vivant dans la capitale estiment qu'il n'y a pas d'égalité des nigériens devant la loi,

Enfin, si pour 80% des nigériens vivant en milieu rural et âgés de 35 ans et plus, les élections ont été libres et transparentes, en milieu urbain, seulement 60% abondent dans le même sens. A Niamey urbain, plus d'une (1) personne sur deux (56%) appartenant au groupe d'âges précités estiment que les élections n'ont jamais été libres et transparentes au Niger.

Graphique 15.3: Index de la composante Droits de l'homme et participation



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

L'indice d'appréciation de l'état des droits de l'homme et participation par les individus de 18 ans sont des indices qui mesurent le niveau du respect de droit de l'homme dans un pays donné. La valeur de cet indice est comprise entre 0 et 1. Quant à l'interprétation de cet indice, on retient que lorsque la valeur de l'indice est proche de 1, le droit de l'homme est beaucoup plus respecté et lorsqu'il s'éloigne de 1, le droit de l'homme est moins respecté.

Les droits de l'homme en général et les droits civils en particulier ainsi que les principes de la démocratie sont respectés au Niger. Globalement, cet indice d'appréciation de l'état des droits de l'homme et participation se situe à 0,796, ce qui signifierait que les droits civils et politiques sont respectés au Niger et que les citoyens à travers les chefs de ménage sont satisfaits de la manière dont fonctionne la démocratie dans leur pays. Il est de 0,806 chez les chefs de ménage jeunes (appartenant au groupe d'âge 18-34 ans). Toutefois, il diffère selon le milieu de résidence des chefs des ménages. Ainsi, il est de 0,819 en milieu rural, 0,687 pour l'ensemble urbain et 0,587 à Niamey urbain.

Cet indice permet également d'évaluer le niveau ou l'absence de discrimination et d'inégalité selon le genre. Concernant le principe des droits de l'homme, la valeur de l'indice est de 0,667. Quelle que soit la caractéristique du chef de ménage considérée, la valeur de cet indice est supérieure à 0,500. Ainsi, pour la majorité des chefs des ménages, il n'y a pas de discrimination ou d'inégalité liée au sexe au Niger.

S'agissant du respect des droits de l'homme et les libertés démocratiques, les nigériens se sentent libres de s'exprimer, d'adhérer au parti politique de leur choix et de voter pour qui ils veulent sans pression. Globalement l'indice dit « indice des droits de l'homme et participation » est de 0,728. Cela signifie qu'il y a une pleine, libre et volontaire participation des chefs des ménages aux activités politiques. Cet indice de libre participation des populations aux activités politiques est important et dépasse 0,600 quelle que soit la caractéristique démographique prise en compte, sauf à Niamey urbain où il est de 0,548.

Tableau 15.6:Indicateur des droits de l'homme, participation et ses composantes selon les caractéristiques sociodémographiques

Caractéristiques sociodémographiques	Sous-indice droits civils et politiques	Sous-indice participation	Absence de discrimination et d'inégalités de sexe	Indice des droits de l'homme et participation
Sexe				
Homme	0,793	0,701	0,662	0,725
Femme	0,824	0,720	0,712	0,751
Groupe d'âges				
18 - 34 ans	0,806	0,712	0,669	0,736
35 - 59 ans	0,793	0,704	0,670	0,728
60 ans et plus	0,794	0,693	0,657	0,720
Niveau d'instruction				
Aucun	0,809	0,711	0,667	0,736
Primaire	0,753	0,685	0,657	0,703
Secondaire	0,754	0,670	0,673	0,697
Supérieur	0,634	0,589	0,676	0,614
Milieu de résidence				
Niamey urbain	0,587	0,515	0,594	0,548
Autres urbains	0,754	0,676	0,673	0,700
Ensemble urbain	0,687	0,612	0,642	0,639
Rural	0,819	0,723	0,672	0,747
Niger	**0,796**	**0,703**	**0,667**	**0,728**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Encadré 3 : Méthodologie de construction de l'indice Gouvernance, paix et sécurité

L'objectif est de construire un indice gouvernance, paix et sécurité dont les valeurs sont comprises entre 0 et 1, les valeurs élevées indiquant une bonne perception de la gouvernance, paix et sécurité.

La méthodologie de création de l'indice gouvernance, paix et sécurité (I_{GPS}) et des indices de ses composantes est inspirée de l'approche adoptée pour le calcul de l'Indice de Gouvernance Mondiale (2009) et de l'approche de Alkire et Foster (2015) pour l'analyse de la pauvreté multidimensionnelle. L'indice GPS est composé de 3 indicateurs :

- Droit de l'homme et participation composé sous-indicateurs et 9 index ;
- Etat de droit composé 2 sous-indicateurs et 3 index ;
- Paix et sécurité composé 2 sous-indicateurs et 7 index.

Dans le cadre de la création de l'indice gouvernance, paix et sécurité, nous considérons comme :

- Unité d'observation : les personnes de 18 ans et plus ;
- Unité d'analyse : les ménages.

Le passage de l'unité d'observation à l'unité d'analyse (ménage) se fait par la moyenne des réponses fournies par toutes les personnes interrogées dans le ménage et par normalisation avec les notations suivantes:

- Variables (l= 1 à L) ; Index (k=1 à K) ; Sous-indicateur (j=1 à J) et Indicateur (i=1 à N)
- $\boldsymbol{L_{ijk} = nombre\ de\ variables\ de\ l'index\ k\ du\ sous-indicateur\ j\ de\ la\ composante\ i}$
- $\boldsymbol{I_{ijk} = valeur\ de\ l'index\ k\ du\ sous-indicateur\ j\ de\ la\ composante\ i}$

Soit $\boldsymbol{S_{ij}}$ la moyenne des valeurs de la variable *i* obtenue sur toutes les personnes interrogées dans le ménage *j*, la normalisation de la variable *i* au niveau du ménages *j* notée $\boldsymbol{I_{ij}}$ est donnée par :

- $\boldsymbol{I_{ij} = \frac{S_{ij} - \min_k\{S_{ik}\}}{\max_k\{S_{ik}\} - \min_k\{S_{ik}\}}}$ si la variable a un impact positif sur l'indice ou le sous-indice.
- $\boldsymbol{I_{ij} = \frac{\max_k\{S_{ik}\} - S_{ij}}{\max_k\{S_{ik}\} - \min_k\{S_{ik}\}}}$ si la variable a un impact négatif sur l'indice ou le sous-indice.

Avec $\boldsymbol{\min_k\{S_{ik}\}}$ la valeur minimale de $\boldsymbol{S_{ij}}$ obtenue sur l'ensemble des ménages et $\boldsymbol{\max_k\{S_{ik}\}}$ la valeur maximale de $\boldsymbol{S_{ij}}$ obtenue sur l'ensemble des ménage pour la variable *i*.

L'indice gouvernance, paix et sécurité noté I_{GPS} est la moyenne arithmétique pondérée par le nombre de variables contenues dans les indicateurs qui le composent.

$$\boldsymbol{I_{GPS} = \sum_{i=1}^{3} \frac{P_i}{\sum_i P_i} I_i}$$

Avec chaque indicateur comme la moyenne arithmétique pondérée par le nombre de variables contenues dans les sous-indicateurs qui le composent.

$$\boldsymbol{I_i = \frac{\sum_{j=1}^{J_i} L_{ij} I_{ij}}{\sum_{j=1}^{J_i} L_{ij}}\ avec\ L_{ij} = \sum_{k=1}^{K_{ij}} L_{ijk}}$$

Liste des variables utilisées pour le calcul de l'indice gouvernance, paix et sécurité

Composantes (i)	Sous-indicateur (j)	Index (nombre de variables) (k)	Questions
1- Droit de l'homme et participation (14 variables)	Droits civils et politiques (5 variables)		G2. La démocratie est souvent associée aux caractéristiques suivantes. b) sont-elles respectées dans le pays ?
		Violences contre les médias (1)	A. Liberté d'expression
		Liberté de la presse (1)	B. Liberté de la presse (média)
		Respect des droits civils (1)	C. Egalité devant la loi
		Liberté politique (1)	D. Liberté politique (choix de son parti)
		Liberté de religion (1)	G. Liberté de religion
	Participation (9 variables)	Participation à la vie politique (4)	G17. Dans ce pays, vous sentez-vous libre de …: A. De dire ce que vous pensez B. D'adhérer à l'organisation politique de votre choix
			G20.Etes-vous membre (dirigeant ou non) d'une association? F. Parti politique
			G16a. Avez-vous voté aux dernières élections présidentielles?
		Processus électoral et pluralisme (2)	G17. Dans ce pays, vous sentez-vous libre de …: C. De choisir pour qui voter sans pression
			G2. La démocratie est souvent associée aux caractéristiques suivantes. b) sont-elles respectées dans le pays ? E. Elections libres et transparentes
		Culture politique (3)	F. Liberté d'association
			G22. Etes-vous intéressé par la politique?
			G23. Vous arrive-t-il souvent de parler de politique avec vos proches (famille, amis, relations)?
	Absence de discrimination et d'inégalités de sexe (2)	Droits sociaux des femmes (2)	G5a_E Pensez-vous qu'il y a discrimination liée au genre/sexe ?
			G6b. Selon vous, les femmes devraient-elles avoir les mêmes chances que les hommes ?
2- Etat de droit (12 variables)	Système judiciaire (2 variables)	Indépendance (1)	G7. b) Leur faites-vous confiance ? (B. La justice)
		Efficacité (1)	G14. Pensez-vous que les groupes suivants sont impliqués dans la corruption? (D. Les juges, magistrats, personnels de la justice)
	Absence de corruption (10 variables)	Indice de perception de la corruption (10)	G12. Pensez-vous que la corruption constitue un problème pour le pays ?
			G14. Pensez-vous que les groupes suivants sont impliqués dans la corruption? (Sauf D. Les juges, magistrats, personnels de la justice)
3- Paix et sécurité (41 variables)	Sécurité nationale (2 variables)	Conflits (3)	P9a. De nos jours, pensez-vous que le degré de tension ou de violence qui existe-entre les différents groupes vivant dans votre localité est important?
			P9c. Si vous considérez votre localité, au cours des 12 derniers mois, le risque de violence entre les différents groupes a-t-il augmenté ?
			P9d. A votre avis, pensez-vous que la situation va s'améliorer au cours des 12 prochains mois?

Composantes (i)	Sous-indicateur (j)	Index (nombre de variables) (k)	Questions
	Sécurité publique (38 variables)	Degré de confiance à l'Etat (1)	P11. Faites-vous confiance à l'Etat pour assurer votre protection, celle de votre ménage et de vos biens contre la criminalité et la violence?
		Degré de confiance entre citoyens (14)	P12a. Dans votre pays, êtes-vous capables de faire confiance à la plupart des gens qui vous entourent?
			P12b. De manière spécifique, avez-vous confiance à … :
			P2. Vous sentez-vous en sécurité dans les situations suivantes ?
		Criminalité violente (7)	P4a. Au cours des 12 derniers mois, vous a-t-on menacé avec une arme à feu?
			P4b. Vous a-t-on menacé avec un autre type d'arme (ex. couteau, machette)?
			P3a. Au cours des 12 derniers mois, avez-vous vécu les situations suivantes (A-E ci-dessous)?
		Discrimination par les forces de l'ordre (12)	P6a. Pensez-vous que les forces de l'ordre de ce pays font de la discrimination sur la base de ...?
			P6b. Avez-vous déjà été victime de discrimination du fait de votre...?
		Efficacité des Forces de l'ordre face au problème de sécurité (3)	P7. Dans l'ensemble, diriez-vous que les forces de l'ordre dans ce pays sont efficaces dans la résolution des problèmes de sécurité?
		Appréciation globale par rapport à la sécurité (1)	P13. Tout compte fait, diriez-vous que vous vous sentez: A. En sécurité?

Chapitre 16: Qualité des institutions et corruption

Résultats clés

- **« Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant été en contact et qui ont confiance aux institutions de la république par type » : «** On constate que cet indicateur a des valeurs globalement favorables dans l'ensemble du pays avec 73,7% (Administration Générale), 53,6% (Justice), 58,1% (Police), 90,6% (système de santé publique) et 84,9% (système public d'éducation).
- **« Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que la corruption est importante dans le pays » : «** 67,6% des nigériens estiment que la corruption est importante dans le pays. Cette proportion est de 70,6% en milieu urbain contre 66,9% en milieu rural. La perception de la corruption au Niger est plus élevée chez les hommes (69,2%) que chez les femmes (66,2%) ».
- **« Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que les citoyens sont consultés dans la prise de décision » : «** Seulement 31,7% des nigériens estiment que les citoyens sont consultés dans la prise de décision. Cette proportion est de 33,2% en milieu urbain contre 31,3% en milieu rural. A Niamey urbain, cette proportion est la plus élevée (40,0%) ».
- **« Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant voté aux dernières élections » : «**80,6% des nigériens de 18 ans et plus ont voté aux dernières élections parmi lesquels 81,4% sont des hommes et 79,9% des femmes. Cette participation au vote est plus élevée en milieu rural (82,9%) qu'en milieu urbain (70,6%). Dans la capitale, elle est de 54,1% ».
- **« Pourcentage des individus de 18 ans et plus appartenant à un parti politique » : «** seulement 10,2% des nigériens appartiennent à un parti politique parmi lesquels 12,7% d'hommes et 8,0% de femmes, dans l'ensemble. ».
- **« Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que les autorités centrales prennent en compte les préoccupations » : «**40,0% des individus de 18 ans et plus estiment que les autorités centrales prennent en compte leurs préoccupations. En milieu rural, cette proportion est de 39,6% contre 42,2% en milieu urbain. ».

Certaines institutions, de par leur mission sont au contact des populations pour l'offre des services de proximité. Dans les faits, l'offre de service se fait avec de nombreuses difficultés, des pratiques illégales s'établissent au point d'entraver les missions assignées à ces services. La corruption prend de l'ampleur au point que la lutte contre ce phénomène est inscrite dans les ODD. Cette lutte fait l'objet de la cible 16.5 à savoir réduire nettement la corruption et la pratique des pots-de-vin sous toutes leurs formes.

La qualité des institutions intervenant dans la GPS se mesure par l'accès des populations aux services délivrés, par la réactivité, la perception et la confiance des citoyens par rapports aux institutions. Dans ce chapitre, les résultats de l'enquête sur ces différents aspects sont présentés.

Le troisième chapitre de ce document porte sur l'accès et confiance dans les institutions et la situation de la corruption dans le pays.

16.1. Accès et confiance dans les institutions

La qualité des institutions et des services de l'Etat dépend de leur accessibilité, de la satisfaction qu'on en tire et surtout de la confiance que les populations placent en elles. Ainsi, pour apprécier l'accessibilité de ces institutions, il a été demandé aux populations si elles ont fréquenté au cours des 12 derniers mois ayant précédé l'enquête, les institutions comme l'administration générale, la justice, la police les services de santé et d'éducation, le fisc, etc.

Très de peu de nigériens ont fréquenté ces institutions au cours des douze derniers mois ayant précédé l'enquête. Cette proportion varie de 7,5% à 48,9%. Elle diffère aussi selon la nature de l'institution. En effet, la proportion des personnes ayant fréquenté les services de santé était de 48,9%, 28,5% pour les services publics d'éducation, seulement 7,5 % pour les services de justice et 9,2% pour la police. Cette différence s'observe également selon certaines caractéristiques sociodémographiques de la population. Ainsi, selon le milieu de résidence, les populations vivant en milieu rural, fréquentent plus les services de santé et d'éducation. Par contre, elles fréquentent moins l'administration (10,5%) que celles vivant en milieu urbain (32,4%) ou à Niamey urbain (47,2%).

Selon le niveau d'instruction, les populations ayant un niveau supérieur d'enseignement fréquentent plus l'administration (63,9%) que celles qui sont sans niveau d'instruction (11%). Ces différences pourraient s'expliquer par l'absence de nécessité de fréquenter certaines de ces institutions ou simplement par l'absence de ces institutions dans certaines localités.

Plus de six (6) personnes sur dix (10) ont une bonne confiance aux institutions et services de l'Etat. Ce niveau de confiance varie de 67% (fisc) à 88,6% (armée). Ce niveau de confiance est surtout affirmé au niveau des services sociaux de base (santé et éducation). Ainsi, 87,9% des femmes, 88,1% des gens sans niveau d'instruction et 88,6 % des personnes vivant en milieu rural, déclarent leur confiance aux services de santé. Pour l'éducation, les taux sont de 84,2% pour hommes, pour les femmes 84,5% et 84,4% pour le niveau national.

Le niveau de confiance à l'armée est presqu'un plébiscite puisque la population ayant confiance en elle dépasse les 80% sauf à Niamey urbain où cette proportion est de 77,7%. Ainsi, 89% des nigériens sans niveau d'instruction ont confiance en leur armée. Cette proportion est de 86% chez les personnes vivant en milieu urbain, 89,1% chez celles du milieu rural.

Quant au parlement (assemblée), il obtient la confiance de 78,8% des populations dont 80,4% de celles sans niveau d'instruction, 81,2% de celles du milieu rural. Cependant, moins de trois(3) personnes sur cinq(5) ayant le niveau supérieur (58,2%) ou vivant à Niamey urbain (56,6%) ont confiance à l'assemblée nationale.

Enfin, le Président de la République a la confiance de 86,4% des personnes âgées de 18 ans et plus. Cette proportion semble être élevée quelle que soit la caractéristique démographique. Ainsi, 87,2% des femmes (contre 85,5% des hommes) lui font confiance. Il obtient aussi la confiance de 88,5% des personnes vivant en milieu rural et 88,1% des personnes n'ayant jamais fréquenté l'école.

Tableau 16.1:Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant été en contact et le pourcentage de ceux ayant confiance aux institutions de la république par type d'institutions selon les caractéristiques sociodémographiques, Niger, 2017

Caractéristiques sociodémographiques	L'administration (en général)		La justice		La police		Le système de santé public		Le système public d'éducation		Le fisc (impôt, douanes)		Le système de sécurité sociale		Information / Média officiels		L'armée	Le Parlement	Le Président	Effectif
	Contact	Confiance	Contact	Confiance	Contact	Confiance	Contact	Confiance	Contact	Confiance	Contact	Confiance	Contact	Confiance	Contact	Confiance	Confiance	Confiance	Confiance	
Sexe																				
Homme	17,4	74,3	9,0	75,1	11,7	74,7	47,8	86,9	30,9	84,2	12,7	65,5	12,1	72,1	14,7	77,5	88,7	77,5	85,5	3 072 248
Femme	11,8	76,1	6,3	77,5	7,2	78,5	49,9	87,9	26,4	84,5	8,6	68,4	10,0	73,0	12,1	79,0	88,4	79,9	87,2	3 614 303
Groupe d'âges																				
18-24 ans	12,1	74,8	6,8	77,5	8,2	77,2	48,1	87,4	24,5	83,2	9,0	66,6	10,1	71,9	13,3	79,2	88,2	78,3	86,1	1 093 347
25-34 ans	12,9	75,8	6,1	77,7	8,5	76,8	51,3	88,3	26,9	85,0	9,7	66,9	10,2	72,1	13,1	77,9	88,4	78,1	85,9	1 900 922
35-44 ans	16,2	75,1	8,3	75,3	10,8	76,4	49,3	86,6	31,0	84,7	11,8	68,1	11,2	72,8	13,8	79,4	89,5	80,6	87,4	1 501 324
45-54 ans	17,4	76,4	8,1	77,2	11,1	76,7	47,6	87,6	33,8	84,8	12,5	67,0	13,8	72,6	14,9	78,7	88,8	78,1	85,5	966 020
55 ans et Plus	14,1	74,0	9,0	74,2	8,1	76,7	46,6	86,8	27,1	83,9	10,1	66,6	10,7	73,7	11,6	76,6	87,7	78,7	87,0	1 224 938
Niveau d'instruction																				
Aucun	11,0	76,0	5,6	77,4	6,8	78,0	47,3	88,1	24,4	84,8	8,5	68,1	8,9	73,3	11,7	78,9	89,0	80,4	88,1	5 479 576
Primaire	19,9	73,0	11,8	73,3	15,7	73,3	54,5	85,1	40,5	82,7	16,2	63,2	17,0	69,2	15,5	76,8	86,6	73,5	80,3	608 508
Secondaire	34,2	72,2	16,8	72,3	21,5	70,0	56,1	84,2	49,8	83,7	19,6	62,1	20,3	69,0	22,3	75,4	87,5	71,4	79,6	483 204
Supérieur	63,9	68,1	36,3	64,7	38,0	62,7	68,8	81,3	69,6	75,3	38,6	55,2	41,4	68,2	40,3	68,9	81,1	58,2	66,3	111 177
Milieu de résidence																				
Niamey urbain	47,2	59,7	36,7	56,6	38,8	55,2	67,4	72,8	62,5	71,9	39,6	47,5	40,2	56,4	41,1	58,2	77,7	56,6	64,2	489 708
Autres urbains	21,9	77,2	10,2	77,4	13,7	76,3	54,7	88,5	39,8	86,5	15,1	70,7	16,1	75,7	16,7	80,8	92,3	74,9	85,8	690 435
Ensemble urbain	32,4	69,9	21,2	68,8	24,1	67,6	59,9	82,0	49,2	80,5	25,3	61,1	26,1	67,7	26,8	71,4	86,2	67,3	76,9	1 180 144
Rural	10,5	76,4	4,6	78,0	6,1	78,7	46,6	88,6	24,0	85,2	7,4	68,3	7,8	73,6	10,4	79,8	89,1	81,2	88,5	5 506 407
Niger	**14,4**	**75,3**	**7,5**	**76,4**	**9,2**	**76,7**	**48,9**	**87,4**	**28,5**	**84,4**	**10,5**	**67,0**	**11,0**	**72,6**	**13,3**	**78,3**	**88,6**	**78,8**	**86,4**	**6 686 551**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Les résultats du **Erreur ! Source du renvoi introuvable.** montrent que les institutions auxquelles les ersonnes ont plus de contact sont : Le système de santé public (90,6%), le système public d'éducation (84,9%) et l'administration (en général) (73,7%).

Dans l'ensemble, plus d'une personne (1) sur deux (2) ont confiance aux institutions de la République qu'elles ont fréquentées au cours des douze derniers mois ayant précédé l'enquête. Cette proportion varie de 53,6% à 90,6%. Ce sont surtout les institutions offrant des services sociaux de base qui ont la confiance d'une grande majorité de la population et ceci quelle que soit la caractéristique démographique considérée.

Selon le sexe, la proportion des personnes ayant été en contact avec le système de santé publique est de 92,2% chez les femmes et 88,2% chez les hommes. Selon le groupe d'âges, la proportion des individus faisant confiance aux services de la santé tourne autour de 90% dont 92% pour les personnes âgées de 25-34 ans. Cette proportion est de 91,8% chez les personnes sans niveau et 81,6% chez les personnes de niveau supérieur. Enfin, la proportion des personnes ayant confiance au système de santé et vivant en milieu rural est de 92,3% contre 84,4% en milieu urbain et 74,9% à Niamey urbain.

Par rapport à l'éducation, on se rend compte que 84,9% de la population fait confiance au système public d'éducation. Selon le sexe, cette proportion est de 85,5% chez les femmes et 84,2% chez les hommes. Selon le niveau d'instruction, bien que n'ayant jamais été à l'école, 85,3% des personnes sans niveau d'instruction font confiance aux services d'éducation. Cette proportion est de 78,6% chez les personnes ayant le niveau supérieur, 86,4% des personnes du milieu rural et 81,5% du milieu urbain.

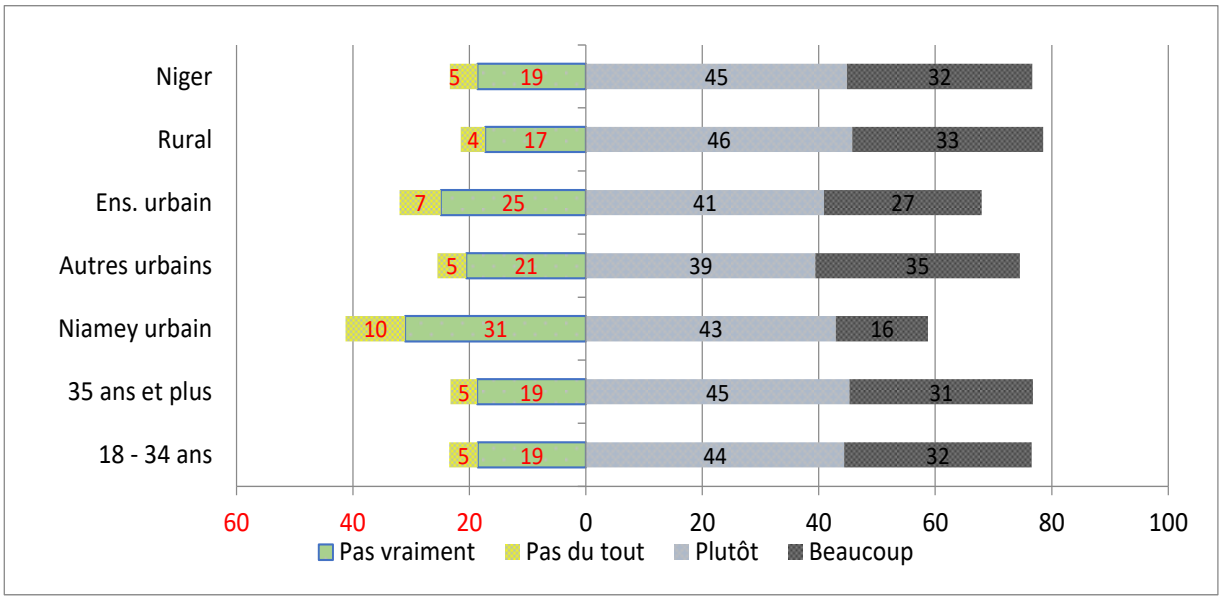
Il faut relever des perceptions contrastées pour certaines institutions de la République. Ainsi, seulement 53,6%, 58,1% et 58,3% des personnes ont confiance respectivement à la justice, à la police et aux services du fisc. Par exemple, moins d'une personne pauvre sur deux (47,7%) a confiance à la justice. Cette proportion est de 44,1% à Niamey urbain. A Niamey urbain seules 37,7% des personnes ont confiance au fisc (impôts et douanes).

Tableau 16.2:Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant été en contact et qui ont confiance aux institutions de la république par type d'institutions selon les caractéristiques sociodémographiques, Niger, 2017

Caractéristiques sociodémographiques	L'administration (en général)	La justice	La police	Le système de santé publique	Le système public d'éducation	Le fisc (impôt, douanes)	Le système de sécurité sociale	Information / Média officiels
Sexe								
Homme	73.6	54.8	58.8	88.6	84.2	60.5	66.2	70.1
Femme	73.7	52.1	57.2	92.2	85.5	55.4	63.4	72.6
Groupe d'âges								
18-24 ans	76.3	51.0	54.5	90.4	81.8	54.5	63.0	74.1
25-34 ans	73.2	58.1	59.3	92.0	85.4	58.1	67.1	74.2
35-44 ans	72.5	54.7	56.2	90.1	87.2	62.7	65.6	70.8
45-54 ans	78.9	62.1	59.8	89.4	82.8	57.3	65.1	71.4
55 ans et Plus	68.7	43.2	60.7	90.0	85.4	56.1	61.7	64.4
Niveau d'instruction								
Aucun	73.7	53.0	59.0	91.8	85.3	61.7	65.0	73.7
Primaire	76.3	51.3	59.6	87.4	84.9	57.6	63.4	65.7
Secondaire	71.9	53.5	54.3	86.0	84.2	48.8	63.1	64.2
Supérieur	73.1	61.6	54.7	81.6	78.6	43.4	69.7	65.9
Milieu de résidence								
Niamey urbain	57.4	44.1	46.9	74.9	74.2	37.7	51.2	50.9
Autres urbains	79.1	69.5	69.2	92.7	89.7	76.6	86.5	76.2
Ensemble urbain	66.0	51.2	54.3	84.4	81.5	51.3	63.9	60.1
Rural	78.7	55.9	61.4	92.3	86.4	63.4	65.5	77.6
Niger	**73.7**	**53.6**	**58.1**	**90.6**	**84.9**	**58.3**	**64.8**	**71.4**
Le plus pauvre	66.6	47.7	59.0	89.4	83.2	60.3	66.7	59.8
Second	69.5	51.1	52.8	88.3	87.6	52.1	74.3	66.0
Moyen	62.9	50.1	51.2	84.0	82.2	49.5	58.0	55.0
Quatrième	62.0	49.5	55.5	82.7	79.9	45.1	62.0	52.8
Le plus riche	70.9	54.1	51.8	80.4	75.7	51.2	59.2	61.9

Globalement le Graphique 16.1 fait ressortir que les nigériens ayant été en contact avec les institutions de la république leur accordent un bon degré de confiance. Ainsi, 77% de ces personnes font confiance à ces institutions dont 32% qui leur font beaucoup confiance. Ce degré de confiance diffère cependant selon le milieu de résidence, 79% des personnes en milieu rural, 68% en milieu urbain font confiance à ces institutions, et 59% à Niamey urbain. On n'observe pas de différence significative entre les personnes appartenant aux groupes d'âges 18-43 ans et 35 ans et plus.

Graphique 16.1:Degré de confiance de la population de 18 ans et plus ayant été en contact avec les institutions



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

16.2. Situation de la corruption

- **Perception de la corruption par les citoyens**

La corruption est perçue par 67% des personnes âgées de 18 ans et plus comme étant un problème important pour le pays. Ainsi, près de 45% la trouvent comme étant un problème beaucoup important. Cette perception de la corruption est d'acuité quelle que soit la caractéristique démographique. Ainsi, 69,2% des hommes et 66,2% des femmes trouvent le phénomène important au Niger. Cette proportion est de 73,6% chez les personnes de niveau primaire dont 52,5% trouvent la corruption beaucoup importante. Selon la situation économique, 74,1% des personnes cherchant du travail pensent que la corruption est importante ; 49,1% la trouvent d'ailleurs beaucoup plus préoccupante. Selon le milieu de résidence, 68% des personnes vivant en milieu urbain, 66,9% en milieu rural et 68% à Niamey urbain pensent que la corruption constitue un problème pour le pays. Enfin, selon le profil migratoire, 73,1% des personnes concernées par la migration interne et 70,5% par la migration internationale perçoivent la corruption importante.

Cependant, très peu de personnes de 18 ans et plus ayant eu, au moins une fois, affaire à des agents publics ont déclaré leur avoir versé un pot-de-vin ou que ces derniers leur ont demandé un pot-de-vin au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête. En effet, seulement 2,5% de ces personnes ont été victimes de ce phénomène. Les victimes de ce type de corruption se retrouvent parmi les hommes (4,5%), les personnes ayant un niveau secondaire ou supérieur (5,1%), les personnes à la recherche d'emploi et celles concernées par les migrations internationales (5%).

Tableau 16.3 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que la corruption est importante dans le pays (G12) et incidence de la petite corruption (G13a et G13d) selon les caractéristiques, sociodémographiques, Niger, 2017

	Perception de la corruption comme un problème pour le pays							Individus de 18 ans et plus ayant eu, au moins une fois, affaire à un agent public auquel ils ont versé un pot-de-vin ou qui leur a demandé un pot-de-vin au cours des 12 mois précédents							
Caractéristiques socio-démographiques	Beaucoup	Plutôt	% des individus de 18 ans et plus estimant que la corruption est importante dans le pays	Pas vraiment	Pas du tout	Total	Effectif	Souvent	Parfois	Rarement	% des individus de 18 ans et plus ayant eu au moins une fois affaire à un agent public auquel ils ont versé un pot de vin [1]	Jamais	ne sait pas	Total	Effectif2
Sexe															
Homme	46,8	22,5	69,2	25,2	5,6	100	3 070 909	0,9	1,5	2,1	4,5	95,5	0,1	100	2 188
Femme	42,7	23,5	66,2	28,2	5,7	100	3 613 839	0,1	0,3	0,3	0,7	99,1	0,1	100	2 513
Groupe d'âges															
18-24 ans	44,9	23,8	68,7	25,1	6,2	100	1 093 347	0,5	0,3	1	1,8	98,1	0,1	100	758 207
25-34 ans	46	22,7	68,6	26,1	5,3	100	1 900 922	0,5	1,2	1,5	3,2	96,8	0,1	100	1 341
35-44 ans	44,9	22,8	67,7	26,7	5,6	100	1 501 324	0,6	0,8	1,2	2,5	97,5	0,1	100	1 042
45-54 ans	45,2	21,4	66,6	28,4	5	100	964 450	0,5	0,9	0,8	2,1	97,7	0,2	100	670 347
55 ans et Plus	41	24,4	65,4	28,3	6,3	100	1 224 704	0,4	0,8	1,1	2,3	97,7	0,1	100	889 271
Niveau															
Aucun	43,1	23,4	66,4	27,9	5,7	100	5 478 202	0,4	0,7	0,8	2	97,9	0,1	100	3 819
Primaire	52,5	21,1	73,6	21	5,3	100	608 313	0,8	1,2	2,3	4,3	95,7	0	100	435 259
Secondaire	50	22,2	72,2	22,3	5,5	100	483 204	0,9	1,1	3,1	5,1	94,8	0,1	100	364 428
Supérieur	52,1	19,6	71,7	23,5	4,8	100	110 943	1,5	2,8	0,8	5,1	94,9	0	100	81 055
Situation d'activité															
Actif occupé	48,6	22,9	71,5	24,3	4,2	100	1 932 195	0,9	1,7	1,8	4,4	95,6	0	100	1 410
Chômeur BIT	53	25,8	78,8	18,1	3,1	100	148 304	0,3	1,6	2,6	4,6	95,4	0	100	102 136
Inactif	37,9	24,5	62,4	31	6,6	100	3 288 442	0,4	0,5	0,9	1,7	98,2	0,1	100	2 327
Cherche du	49,1	25	74,1	22,4	3,5	100	37 805	0	1,2	3,8	5	95	0	100	27 489
Pas chercher du	56,8	19,9	76,7	17,8	5,5	100	781 208	0	0,3	0,6	1	98,9	0,2	100	512 781
Pas chercher du	50,6	17,6	68,2	26,1	5,7	100	496 793	0,1	0,6	0,5	1,2	98,8	0	100	321 766
Profil migratoire															
Natif	43,9	23,3	67,3	27	5,8	100	6 220 312	0,5	0,8	1	2,3	97,6	0,1	100	4 368
Migration interne	53,9	19,2	73,1	23,3	3,6	100	279 285	1,3	1	2,1	4,3	95,6	0,1	100	195 800
Migration	56,3	14,3	70,5	25	4,4	100	152 541	0,2	3	3,3	6,5	93,5	0	100	108 250

Tableau 16.4 (suite) : Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que la corruption est importante dans le pays (G12) et incidence de la petite corruption (G13a et G13d) selon les caractéristiques, sociodémographiques, Niger, 2017

	Perception de la corruption comme un problème pour le pays							Individus de 18 ans et plus ayant eu, au moins une fois, affaire à un agent public auquel ils ont versé un pot-de-vin ou qui leur a demandé un pot-de-vin au cours des 12 mois précédents							
Caractéristiques sociodémographiques	Beaucoup	Plutôt	% des individus de 18 ans et plus estimant que la corruption est importante dans le pays	Pas vraiment	Pas du tout	Total	Effectif	Souvent	Parfois	Rarement	% des individus de 18 ans et plus ayant eu au moins une fois affaire à un agent public auquel ils ont versé un pot de vin [1]	Jamais	ne sait pas	Total	Effectif2
Milieu de résidence															
Niamey urbain	42,2	25,8	68	25,1	6,8	100	489 010	1,5	0,4	2,2	4,1	95,7	0,2	100	362 054
Autres urbains	54	18,5	72,5	22,8	4,7	100	690 435	0,8	2,4	1,9	5	95	0	100	483 187
Ensemble urbain	49,1	21,5	70,6	23,8	5,6	100	1 179 445	1,1	1,5	2	4,6	95,3	0,1	100	845 241
Rural	43,6	23,3	66,9	27,5	5,6	100	5 505 302	0,3	0,7	0,9	2	97,9	0,1	100	3 856 950
Niger	**44,5**	**23**	**67,6**	**26,8**	**5,6**	**100**	**6 684 747**	**0,5**	**0,8**	**1,1**	**2,5**	**97,4**	**0,1**	**100**	**4 702 191**
Quintile de niveau de															
Le plus pauvre	55,9	18	73,9	21,3	4,8	100	212 886	0	0,6	0,4	1	98,9	0,2	100	155 508
Second	50	18,8	68,8	26,4	4,8	100	228 001	0,6	1,3	1,9	3,9	96,1	0	100	151 805
Moyen	42,2	26,2	68,4	24,1	7,6	100	232 363	2,3	3,1	3,3	8,6	91,2	0,2	100	164 866
Quatrième	43,2	25	68,2	25,7	6,1	100	242 804	0,7	1,2	2,4	4,2	95,8	0	100	173 672
Le plus riche	51,1	20,7	71,8	23,1	5,1	100	297 160	1,6	1,3	1,8	4,7	95,1	0,2	100	226 612

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS
[1] Indicateur ODD 16.5.1

- **Degré de corruption des institutions**

Pour les populations, la corruption semble être un phénomène réel qui touche, à des degrés différents, toutes les institutions et services de la République. Ainsi, pour plus de 30% des personnes âgées de 18 ans et plus, les institutions les plus corrompues sont les fonctionnaires (cités par 38,7% des Nigériens), les agents des douanes et impôts (37,2%), les autorités communales (33,7%), la police (33,6%), les députés (33,2%) et les magistrats et juges (32,6%). Pour respectivement 16% et 20,4% des nigériens, les structures les moins touchées par la corruption sont les autorités religieuses et les chefs traditionnels.

Le degré de corruption au sein des institutions dépend de certaines caractéristiques démographiques de la population. En effet, si, selon le sexe et le groupe d'âges, certaines populations classent les fonctionnaires en tête de liste des institutions les plus corrompues, pour d'autres par contre, les agents du fisc sont les plus corrompus. Ainsi, pour plus de 7 personnes sur 10 (74,4%) vivant à Niamey urbain ou ayant un niveau supérieur (76%), pour plus d'une personne pauvre sur 2 (51,2%) ou ayant un niveau secondaire (52,6%) ou encore chômeur (51,1%), les agents des douanes et des impôts sont les plus corrompus.

Tableau 16.5: Degré de la corruption au sein des institutions de la république selon les caractéristiques sociodémographiques, Niger, 2017

Caractéristiques sociodémographiques	Les fonctionnaires (en général)	La police	Les agents du fisc (impôt, douanes)	Les juges, magistrats, personnels de la justice	Le Président	Les ministres	Les députés / membre du parlement	Les autorités communales	Les autorités religieuses	Les leaders/chefs traditionnels	Effectif
Sexe											
Homme	41,8	37,8	41,2	35,3	24	29,4	35,6	36,5	18	22,8	3 070 909
Femme	36	30,1	33,9	30,3	19,3	24,6	31,1	31,4	14,3	18,4	3 613 605
Groupe d'âge											
18-24 ans	40	34,3	37,3	32	22,5	28,4	34	33,6	15,4	19	1 093 347
25-34 ans	39,5	34,6	38,5	32,4	21,4	27,6	33,7	35,5	15,2	20,1	1 900 922
35-44 ans	39,5	34,4	38,4	33	21,8	26,9	33,8	35	16,8	21,1	1 501 324
45-54 ans	38,2	31,9	35,7	33,2	20,7	24,5	31,3	30,8	15,2	19,1	964 216
55 ans et Plus	35,6	31,8	35,1	32,7	20,7	25,7	32,5	31,7	17,5	22,3	1 224 704
Niveau d'instruction											
Aucun	36,5	30,6	34,3	30,1	19,2	24,2	30,9	32	14,6	19	5 478 202
Primaire	42,4	42,7	44,7	38,5	25,9	32,7	38,3	36,5	18,5	22,9	608 313
Secondaire	51,5	48,8	52,6	46,9	34,4	41,7	46,3	44,6	24,3	29,1	482 969
Supérieur	73,2	68,7	76	64,4	50,8	58,5	62,4	57,6	35,8	39,3	110 943
Situation d'activité											
Actif occupé	41,7	37,7	41,9	35,9	23,4	29,3	34,5	35	17,1	21,6	1 931 961
Chômeur BIT	41,3	46,1	51,1	42,6	29,9	38,6	40,8	45,5	20,6	26,6	148 304
Inactif	38,3	30,9	35,2	31,5	21	25,9	33,9	33,9	16,1	19,8	3 288 442
Population de moins de 15 ans											
Cherche du travail mais pas	37,6	32,9	34,7	27,3	25,3	26,2	31,9	26,9	8,9	17,5	37 805
Pas chercher du travail mais	35,8	35,6	36,9	32,2	19,8	24,9	28,5	29,8	16,4	22	781 208
Pas chercher du travail et pas	33,4	28,9	29,4	25,6	16,3	22,5	28,4	30,5	9,7	15,3	496 793
Profil migratoire											
Natif	38,3	32,9	36,5	32,1	20,8	26,2	32,6	33,6	15,6	20	6 220 078
Migration interne	50,1	49,4	54,1	45,7	34,9	38	45,2	40,4	26,8	32,1	279 285
Migration internationale	36,3	34,5	33,8	30,5	20,1	25,2	29,4	25,7	13	17	152 541
Milieu de résidence											
Niamey urbain	71,3	67	74,4	66,3	53	60,5	65,4	57,3	37,4	43	488 776
Autres urbains	43,1	43,1	42,3	38	28,2	35,9	43,1	45,3	20,8	27,4	690 435
Ens. Urbain	54,8	53	55,6	49,7	38,5	46,1	52,3	50,3	27,7	33,9	1 179 211
Rural	35,2	29,5	33,3	29	17,8	22,6	29,1	30,2	13,5	17,5	5 505 302
Quintile de niveau de vie											
Le plus pauvre	29,6	28,4	31,2	25,6	16,7	20,9	28,6	29	11,9	16,7	1 128 070
Second	38,1	32,7	36,2	32,1	21,3	27,4	34,1	34,9	15	21,2	1 254 176
Moyen	41,7	34,7	37,9	33	20,1	25	30,6	32	16,5	20,5	1 370 467
Quatrième	41,4	35,1	40	35,4	23,7	29,4	37	36,4	17,5	22,3	1 401 951
Le plus riche	40,7	35,8	39,4	35,4	24,2	29,8	34,7	35,3	17,9	20,7	1 529 849
NIGER	**38,7**	**33,6**	**37,2**	**32,6**	**21,4**	**26,8**	**33,2**	**33,7**	**16**	**20,4**	**6 684 513**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Au Niger, moins d'une (1) personne sur cinq (18,2%) âgée de 18 ans et plus a connaissance de l'existence des structures chargées de la lutte contre la corruption. Cette proportion varie selon le sexe : elle est de 22,1% pour les hommes contre 14,9% pour les femmes. Elle varie également selon le niveau d'instruction. En effet, plus le niveau augmente, plus nombreuses sont les personnes qui ont connaissance de l'existence des structures anti-corruption. De 13,9% pour les individus sans niveau d'instruction, la proportion des personnes connaissant l'existence de structures anti-corruption passe à 46,2% pour les personnes ayant le niveau secondaire et 71% pour celles ayant le niveau supérieur.

La proportion des personnes ayant connaissance de ces structures diffère également selon le milieu de résidence. Cette proportion est de 41,9% à Niamey urbain, 33,7% pour l'ensemble du milieu urbain et seulement 14,9% en milieu rural.

Les résultats montrent que très peu de ces personnes disposent d'informations sur les stratégies mises en œuvre par le gouvernement dans le cadre de la lutte contre la corruption. En effet, seulement 14,1% des personnes sont au courant des efforts du gouvernement dans la lutte contre la corruption. Ce pourcentage varie également selon le niveau d'instruction et dans une moindre mesure selon le milieu de résidence. Pourtant, 62,8% de ces personnes estiment que le gouvernement est efficace dans la lutte contre la corruption. Ce pourcentage varie selon le milieu de résidence. Ainsi, en milieu urbain cette proportion est de 57,3%, elle est de 50% à Niamey urbain et 64,2% en milieu rural.

Enfin, l'on constate que plus le niveau d'instruction est élevé, moins sont les personnes qui estiment que le Gouvernement est efficace dans la lutte anti-corruption. En effet, 63,7% des personnes sans niveau d'instruction estiment efficaces les stratégies gouvernementales de lutte contre la corruption. Cette proportion est de 59,9% pour les personnes ayant le niveau secondaire et 55,3% pour celles ayant le niveau supérieur.

16.6:Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant une connaissance des structures anti-corruption et des stratégies de lutte contre la corruption selon les caractéristiques sociodémographiques, Niger, 2017

Caractéristiques sociodémographiques	Ayant connaissance de l'existence de structures anti-corruption	Estimant que le gouvernement est efficace dans la lutte contre la corruption	Disposant d'informations sur les efforts du gouvernement dans la lutte anti-corruption	Effectif
Sexe				
Homme	22,1	62,3	16,7	3 070 651
Femme	14,9	63,5	11,8	3 613 605
Groupe d'âges				
18-24 ans	19,2	63,4	13,9	1 093 347
25-34 ans	17,2	62,8	12,6	1 900 922
35-44 ans	19,1	64,1	15,5	1 501 066
45-54 ans	18,7	61,6	14,7	964 216
55 ans et Plus	17,5	62,4	14,2	1 224 704
Niveau d'instruction				
Aucun	13,9	63,7	11,9	5 478 202
Primaire	24,6	59,8	17,9	608 313
Secondaire	46,2	59,9	27,4	482 969
Supérieur	71,0	55,3	42,8	110 686
Milieu de résidence				
Niamey urbain	41,9	50,0	21,4	488 776
Autres urbains	27,9	62,4	19,8	690 178
Ensemble urbain	33,7	57,3	20,4	1 178 954
Rural	14,9	64,2	12,7	5 505 302
Niger	**18,2**	**62,9**	**14,1**	**6 684 256**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Chapitre 17: Etat de la gouvernance

Résultats clés

- « **Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que l'autorité centrale prenne en compte les préoccupations des groupes minoritaires » :** « 38,2% des nigériens de 18 ans et plus estiment que l'autorité centrale prenne en compte les préoccupations des groupes minoritaires. Ce pourcentage est de 42,6% en milieu urbain contre 37,2% en milieu rural. A Niamey urbain, il est de 45,7%.
- **« Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que l'autorité centrale prenne en compte les préoccupations des partis politiques d'opposition »** : « 40,0% des nigériens de 18 ans et plus estiment que l'autorité centrale prenne en compte les préoccupations des groupes minoritaires. Ce pourcentage est de 42,2% en milieu urbain contre 39,6% en milieu rural. A Niamey urbain, il est de 44,6%.
- **« Sous-indice système judiciaire » :** « Dans l'ensemble du pays, cet indice a une valeur supérieure à la moyenne (0,681). C'est une situation favorable même si beaucoup reste encore à faire. En milieu rural, cet indice s'établit à 0,700 contre 0,585 en milieu urbain. La valeur de cet indice à Niamey urbain est de 0,464, valeur inférieure à la valeur nationale ».
- **« Sous-indice absence de corruption » :** « Globalement, cet indice a une valeur supérieure à la moyenne (0,601). C'est une situation favorable même si beaucoup reste encore à faire. En milieu rural, cet indice s'établit à 0,624 contre 0,496 en milieu urbain. La valeur de cet indice à Niamey urbain est de 0,416 ».
- **«Sous-indice Etat de droit » :** « Au Niger, cet indice a une valeur supérieure à la moyenne (0,614). En milieu rural, cet indice s'établit à 0,636 contre 0,511 en milieu urbain. A Niamey urbain, il est de 0,424 ».

De nombreux pays ont entrepris des reformes en vue de la consolidation de l'état de droit. Dans ce processus, il est nécessaire de procéder à l'évaluation de l'état de gouvernance. C'est l'objectif de ce chapitre qui présente les résultats relatifs à l'appréciation des citoyens sur les thématiques de l'état de la gouvernance : i) la gouvernance administrative par l'écoute des aspirations de la population notamment celles des minorités par les autorités et l'opinion des populations sur la gouvernance locale, ii) la participation citoyenne et politisation ainsi que iii) la perception de l'état de droit.

17.1. Gouvernance administrative

Selon leurs opinions, 36,7% de la population nigérienne déclarent que les députés font de leur mieux pour être à leur écoute tandis que 19,8% disent que ces députés ne font pas du tout de leur mieux pour être à leur écoute. Les résultats montrent qu'une majorité des personnes parmi les plus pauvres (65,1%) estiment que les députés ne font pas de leur mieux pour être à leur écoute. Cette proportion est de 53,5% chez les personnes les plus riches.

L'analyse selon le milieu de résidence révèle que 63,9 % des personnes vivant en milieu rural estiment que les députés ne font pas de leur mieux pour être à leur écoute. Quant à la population vivant en milieu

urbain, cette proportion s'établit à 59,9%. A Niamey urbain, c'est la moitié de la population qui partage cette même opinion.

Selon le sexe, la proportion d'hommes, qui estiment que les députés ne font pas de leur mieux pour être à l'écoute de leurs concitoyens, s'établit à 64%. Cette proportion est de l'ordre de 62,5% chez les femmes.

Au niveau décentralisé, plus de la majorité de la population âgée de 18 ans et plus (60,4%) estime que les conseillers municipaux ne font pas de leur mieux pour être à leur écoute dont 18,4% pensent que ces élus n'en font rien du tout.

Les profils économiques de la population laissent entrevoir que 64,6% des personnes les plus pauvres déclarent que les conseillers municipaux ne font pas de leur mieux pour être à leur écoute. Cette proportion est à la baisse chez les personnes les plus riches avec 56,8% de la population.

Par rapport au milieu de résidence, l'insuffisance d'efforts consentis par les conseillers municipaux est perçue de façon presque similaire par la population vivant en milieu rural et celle vivant en milieu urbain. En effet, 60,4% de la population rurale et 60,5% de la population urbaine pensent que les élus locaux ne font pas de leur mieux pour être à leur écoute. A Niamey la capitale, plus de la moitié de la population (52,8) partagent ces mêmes opinions.

En se référant aux tranches d'âges, le résultat indique que ce phénomène social touche quasiment de la même manière aussi bien la catégorie des personnes âgées que celle des jeunes. Alors que 59,3% des populations jeunes (18-24 ans) déclarent que les conseillers ne font pas de leur mieux pour être à l'écoute des populations, cette proportion est de 61,7% chez les personnes âgées (55 ans et plus).

Autorités traditionnelles reconnues officiellement par l'Etat, les chefs traditionnels sont les gardiens des valeurs traditionnelles et ancestrales, et sont les garants de leur respect. Ils veillent entre autres, à la protection des droits et libertés individuelles et collectives des citoyens et des communautés dont ils ont la charge, à la sauvegarde de l'harmonie et de la cohésion sociale, au respect des lois et règlements, au respect de la tolérance religieuse et des pratiques coutumières pour autant que ces pratiques ne perturbent pas l'ordre public et ne portent atteinte aux droits et libertés des autres membres de la communauté. Les chefs traditionnels sont les représentants de la population qui défendent les intérêts des citoyens et des communautés dans leurs rapports avec l'administration et les tiers.

Les résultats de l'enquête indiquent que la majorité des nigériens estiment que les chefs traditionnels sont beaucoup plus à l'écoute de leurs concitoyens par rapport aux députés nationaux et aux conseillers municipaux. En effet, 66,4% des personnes de 18 ans et plus déclarent que les chefs traditionnels font de leur mieux pour être à leur écoute. En outre, plus d'une personne sur quatre (25,9%) estiment que ces chefs traditionnels en font beaucoup. Cette tendance reste globalement identique chez les personnes les plus pauvres 65,5% et 61,4% chez les personnes les plus riches.

En milieu rural, 32,5% des personnes pensent que les chefs traditionnels ne font pas de leur mieux pour être à l'écoute de leurs concitoyens. Cette proportion est de 38,9% chez les populations vivant en milieu urbain.

Ces résultats traduisent incontestablement que les chefs traditionnels sont les autorités traditionnelles les plus proches de la population puisqu'elles consentent plus d'efforts, d'après la population, à mieux être à leur écoute. C'est dire que les chefs traditionnels bénéficient d'une meilleure image vis-à-vis de leurs électeurs par rapport aux députés nationaux et aux élus locaux même s'ils ne sont pas totalement à l'abri, eux-mêmes, de certaines critiques.

Tableau 17.1:Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que les autorités font de leur mieux pour être à l'écoute de la population par type d'autorités selon les caractéristiques sociodémographiques, Niger, 2017

Caractéristiques sociodémographiques	Pensez-vous que les personnes suivantes font de leur mieux pour être à votre écoute													
	Les députés				Les conseillers (élus)				Les chefs traditionnels					
	Beaucoup	Plutôt	Pas vraiment	Pas du tout	Beaucoup	Plutôt	Pas vraiment	Pas du tout	Beaucoup	Plutôt	Pas vraiment	Pas du tout	Total	Effectif
Sexe														
Homme	8,4	27,5	43,6	20,4	7,9	30,5	42,4	19,1	25,5	39,7	27,2	7,5	100,0	3 070 909
Femme	9,0	28,5	43,3	19,2	8,0	32,5	41,6	17,9	26,2	41,2	25,4	7,2	100,0	3 613 839
Groupe d'âges														
18-24 ans	8,4	29,4	43,7	18,4	7,2	33,5	42,2	17,1	26,1	39,4	26,2	8,2	100,0	1 093 347
25-34 ans	7,3	28,0	44,9	19,7	6,6	30,9	44,2	18,3	24,4	42,4	26,6	6,7	100,0	1 900 922
35-44 ans	8,6	28,8	42,9	19,7	8,3	32,4	40,3	19,1	26,5	40,9	25,9	6,7	100,0	1 501 324
45-54 ans	11,6	27,1	41,3	20,0	10,2	32,0	40,6	17,2	28,0	40,4	24,6	7,1	100,0	964 450
55 ans et Plus	9,0	26,6	43,5	20,8	8,6	29,7	41,7	20,0	25,8	38,2	27,4	8,5	100,0	1 224 704
Niveau d'instruction														
Aucun	8,3	28,0	44,6	19,1	7,7	31,5	43,1	17,7	26,1	40,9	26,1	6,9	100,0	5 478 202
Primaire	8,7	29,2	39,4	22,7	8,6	33,1	35,8	22,6	26,0	40,3	24,8	8,9	100,0	608 313
Secondaire	11,5	26,9	39,4	22,2	9,4	31,1	38,9	20,7	23,6	37,3	29,2	10,0	100,0	483 204
Supérieur	18,9	26,8	27,7	26,6	10,0	31,6	33,6	24,8	24,5	37,1	27,0	11,4	100,0	110 943
Milieu de résidence														
Niamey urbain	21,7	28,3	26,4	23,6	11,8	35,3	29,8	23,0	23,5	38,3	27,5	10,8	100,0	489 010
Autres urbains	7,7	25,5	42,5	24,4	7,4	26,6	42,4	23,6	23,7	37,0	30,4	8,9	100,0	690 435
Ensemble Urbain	13,5	26,7	35,8	24,1	9,2	30,2	37,1	23,4	23,6	37,5	29,2	9,7	100,0	1 179 445
Rural	7,7	28,3	45,1	18,8	7,7	31,9	43,0	17,4	26,4	41,1	25,6	6,9	100,0	5 505 302
Niger	**8,7**	**28,0**	**43,5**	**19,8**	**8,0**	**31,6**	**42,0**	**18,4**	**25,9**	**40,5**	**26,2**	**7,4**	**100,0**	**6 684 747**
Quintile de niveau de vie														
Le plus pauvre	9,5	25,5	40,9	24,2	7,8	27,6	37,5	27,1	33,2	32,3	24,5	9,9	100,0	212 886
Second	11,2	26,2	37,9	24,7	10,1	31,2	36,5	22,2	21,2	40,1	29,5	9,3	100,0	228 001
Moyen	13,3	25,4	36,9	24,4	7,3	31,5	39,3	22,0	16,6	40,8	33,8	8,8	100,0	232 363
Quatrième	16,3	26,1	36,5	21,1	9,5	33,0	37,2	20,4	21,3	41,7	29,6	7,4	100,0	242 804
Le plus riche	14,3	32,2	30,3	23,2	8,8	34,3	32,4	24,4	23,3	38,1	27,0	11,6	100,0	297 160

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Les résultats du tableau 17.2 ci-dessous présentent la répartition des opinions des populations de 18 ans et plus sur la gouvernance des autorités locales. En particulier, il s'agit ici d'appréhender le niveau d'accessibilité d'informations des citoyens sur les programmes d'action et budgets, ainsi que sur les consultations des citoyens dans la prise des décisions des autorités locales. Précisons que la transparence dans la gestion de la chose publique, la participation des citoyens dans toutes de décisions les concernant et la redevabilité à leur égard sont des vertus cardinales de la bonne gouvernance et de l'Etat de droit. Dans l'ensemble, 63,8% des citoyens âgés de 18 ans et plus, estiment ne pas avoir des informations sur les programmes d'action et les budgets de leur commune et 21,7% déclarent ne pratiquement pas du tout en être informés.

L'analyse selon le quintile du niveau de vie précise que près de 7 personnes les plus pauvres sur 10 (67,7%) estiment qu'ils ne sont pas informés des programmes d'action et des budgets de leur entité communale. Cette proportion est de 55,8% chez les personnes très riches. Ce constat laisse présager que les populations les plus pauvres ont moins de chances d'être informées des activités au sein de leur entité administrative que leurs congénères les plus riches.

Par milieu de résidence, les habitants qui vivent en milieu rural sont les plus désavantagés dans l'accessibilité aux informations sur les activités de leurs communes. En effet, 64,1% des personnes vivant en zone rurale estiment ne pas être informées des programmes d'actions et des budgets communaux. Cette proportion est de 62,8% chez celles du milieu urbain. Même si ce phénomène est moindre à

Niamey urbain par rapport aux autres régions de résidence, sa tendance reste néanmoins élevée (55,4%).

L'analyse selon le niveau d'instruction des citoyens par rapport à l'accès aux informations sur les activités communales fait ressortir une proportion de 60,3% des personnes du niveau supérieur et de 64% des personnes n'ayant aucun niveau déclarant ne pas en être informés. Cela signifie que l'accès à l'information sur les programmes d'action et de budget n'est pas lié au niveau d'instruction. Il en est de même pour ce qui concerne le groupe d'âges et le sexe des citoyens. La prise en compte des aspirations des citoyens dans toute prise des décisions qui les concernent est un gage d'une meilleure efficacité dans les actions des autorités élues et est caractéristique de la bonne marche de la démocratie. Dans l'ensemble, seuls 31,7% des citoyens nigériens âgés de 18 ans et plus, estiment être consultés dans la prise de décision des autorités locales élues.

L'insuffisance des consultations des concitoyens dans la prise des décisions par les autorités locales est remarquée quelle que soit la caractéristique sociodémographique : le sexe (30,9% chez les hommes et 32,3% chez les femmes), le groupe d'âges (31,7% chez les jeunes de 18-24 ans contre 32,9% chez les personnes âgées de 55 ans et plus), le niveau d'instruction (31,6% chez les citoyens qui n'ont aucun niveau d'instruction contre 34,5% chez les personnes ayant un niveau supérieur).

En définitive, plus de 6 nigériens sur 10 dénoncent l'insuffisance de la transparence que font les autorités locales en matière d'informations sur les programmes et les budgets communaux. Par ailleurs, moins de 32% seulement estiment qu'elles sont consultées lors de la prise des décisions des autorités locales.

Tableau 17.2 : Opinion des individus de 18 ans et plus sur la gouvernance des autorités locales et communales, Niger, 2017

	Opinion sur la gouvernance des autorités locales										
	Informations des citoyens sur les programmes d'action et les budgets				Consultation des citoyens dans la prise des décisions						
Caractéristiques sociodémographiques	Beaucoup	Plutôt	Pas vraiment	Pas du tout	Beaucoup	Plutôt	% estimant que les citoyens sont consultés dans la prise de décision [1]	Pas vraiment	Pas du tout	Total	Effectif
Sexe											
Homme	6,9	28,6	42,9	21,6	5,9	25,0	30,9	44,1	25,0	100,0	3 070 909
Femme	7,1	29,6	41,5	21,9	5,5	26,8	32,3	42,9	24,8	100,0	3 613 839
Groupe d'âges											
18-24 ans	6,1	30,4	40,1	23,4	4,6	27,1	31,7	42,3	26,0	100,0	1 093 347
25-34 ans	6,2	28,2	44,5	21,1	5,1	23,9	29,0	46,2	24,8	100,0	1 900 922
35-44 ans	7,4	30,0	41,1	21,6	6,1	27,8	34,0	41,6	24,4	100,0	1 501 324
45-54 ans	8,4	28,5	41,8	21,3	6,1	25,7	31,7	44,0	24,3	100,0	964 450
55 ans et Plus	7,4	29,0	41,9	21,8	6,5	26,4	32,9	42,0	25,1	100,0	1 224 704
Niveau d'instruction											
Aucun	6,6	29,5	43,1	20,9	5,6	26,0	31,6	44,4	24,1	100,0	5 478 202
Primaire	8,1	28,1	36,4	27,3	6,2	26,5	32,7	36,6	30,7	100,0	608 313
Secondaire	8,4	27,7	40,6	23,3	4,9	25,8	30,7	43,1	26,2	100,0	483 204
Supérieur	14,6	25,0	32,2	28,1	7,8	26,7	34,5	36,5	29,0	100,0	110 943
Milieu de résidence											
Niamey urbain	19,9	24,7	31,0	24,4	9,5	30,5	40,0	31,3	28,6	100,0	489 010
Autres urbains	6,8	25,1	44,8	23,3	4,9	23,4	28,3	44,1	27,6	100,0	690 435
Ens. urbain	12,2	24,9	39,1	23,7	6,8	26,4	33,2	38,8	28,0	100,0	1 179 445
Rural	5,9	30,0	42,8	21,3	5,4	25,9	31,3	44,5	24,2	100,0	5 505 302
Niger	**7,0**	**29,1**	**42,1**	**21,7**	**5,7**	**26,0**	**31,7**	**43,5**	**24,9**	**100,0**	**6 684 747**
Quintile du niveau de vie											
Le plus pauvre	9,4	23,0	41,7	26,0	7,1	22,5	29,7	39,9	30,5	100,0	212 886
Second	9,1	25,9	42,8	22,1	6,1	25,6	31,7	38,3	30,0	100,0	228 001
Moyen	12,5	23,6	40,4	23,5	5,7	25,7	31,4	40,5	28,1	100,0	232 363
Quatrième	15,8	22,2	39,2	22,8	7,9	27,2	35,2	37,3	27,5	100,0	242 804
Le plus riche	11,0	33,2	32,6	23,2	5,3	34,7	40,0	35,7	24,3	100,0	297 160

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS
[1] Proxy ODD 16

17.2. Participation citoyenne et politisation

Le bon fonctionnement d'un régime démocratique suppose la tenue des élections périodiques, libres et transparentes, qui traduisent la volonté et les aspirations populaires. Les citoyens sont ainsi appelés à participer massivement aux échéances électorales pour installer effectivement toutes les institutions républicaines. Alors, une forte participation électorale est plus que jamais souhaitable.

Globalement, plus de 8 nigériens sur 10 âgés de 18 ans et plus, (80,6%) ont déclaré avoir pris part aux dernières élections. La participation aux dernières échéances électorales a enregistré plus d'affluences chez les personnes de 18 ans et plus, vivant en milieu rural (82,9%) que ceux résidant dans les centres urbains (70,3%). Cette participation a une proportion encore moindre à Niamey la capitale où c'est seulement 54,1% des citoyens qui ont participé au vote.

L'analyse par région révèle qu'en dehors de la région de Niamey (55%), plus de 7 citoyens sur 10 ont participé au vote lors des dernières échéances électorales. La région de Tahoua a enregistré le taux de participation électorale le plus élevé (88,4%). Par ailleurs, il est enregistré une proportion plus élevée chez les personnes les plus pauvres (79%) contre 69,4% chez les personnes les plus riches dans la participation aux dernières échéances électorales.

Selon le niveau d'instruction, les citoyens qui n'ont aucun niveau ont le plus participé à ces dernières élections (81,3%) contre 71,5% pour ceux ayant un niveau supérieur.

La non-participation électorale des citoyens est en grande partie liée à leur non-enregistrement sur la liste électorale. Au Niger, l'enrôlement des individus est une condition nécessaire pour participer au vote. 37,5% des nigériens évoquent leur non-enregistrement sur la liste électorale comme motif de leur non-participation aux dernières échéances électorales. Pour expliquer leur non-participation électorale une minorité des citoyens (3,8%) estiment qu'il n'y a pas eu de candidats qui répondent à leurs aspirations. Il faut cependant remarquer que 41% des nigériens n'ayant pas voté aux dernières élections ont évoqué d'autres raisons.

En analysant la situation de résidence, on constate que les centres urbains sont les plus touchés par le problème de non-enregistrement sur la liste électorale puisque 44,2% des individus vivant en milieu urbain pointent du doigt ce problème. Plus d'un quart (26,3%) estiment que « voter ne sert à rien ». Près de 25 % (24,9%) préfèrent plutôt recourir à d'autres raisons. C'est surtout dans la capitale, Niamey, que cette proportion est la plus élevée (44,5%). En milieu rural, le non-enregistrement sur la liste électorale est évoqué par 35,1% de personnes. Près de 15% (14,5%) des populations rurales avancent que « voter ne sert à rien » tandis que 47% d'entre eux optent pour d'autres raisons.

L'analyse du profil des électeurs par rapport à leur niveau d'instruction indique que les personnes du niveau supérieur citent en premier (41,8%) le problème de non-enregistrement sur la liste électorale comme motif de leur non-participation aux élections. 31,1% d'entre eux pensent que voter ne sert à rien tandis qu'une minorité affirme ne pas avoir des candidats qui répondent à leurs demandes. Chez les personnes qui n'ont aucun niveau d'instruction, le motif de non-enregistrement est évoqué par 36,8%. Les résultats ont également affiché que 39,5% des femmes et 46,9% des jeunes de 18-24 ans brandissent l'argument de leur non-enregistrement comme raison principale de leur non-participation aux dernières échéances électorales.

Les citoyens nigériens ne s'intéressent pas beaucoup à la politique. C'est ainsi que, parmi les individus de 18 ans et plus, 36,9% déclarent être intéressés par la politique. Les régions de Dosso, Tahoua et Zinder abritent les individus qui affichent beaucoup plus leur intérêt par rapport à la politique avec respectivement des proportions de 45,5%, 45,2% et 41,6%. A Niamey, 21,6% seulement des personnes de18 ans et plus s'intéressent à la politique. Les résultats indiquent que les adultes âgés de 35-44 ans (40,7%), les individus n'ayant aucun niveau d'instruction (37,7%) et ceux ayant un niveau de vie moyen (31,1%) sont les catégories des personnes qui s'intéressent beaucoup à la politique par rapport à leurs homologues respectifs.

Comme précédemment, peu d'individus de 18 ans et plus accordent d'intérêt à la politique au Niger. Les résultats du tableau 17.2 confirment que seulement 10,2% des nigériens âgés de 18 ans et plus, ont déclaré leur appartenance à un parti politique. Cette appartenance à un parti politique est plus importante dans les régions de Tahoua (25,6%) et Dosso (11,1%) ; beaucoup plus en milieu rural (11%) qu'en milieu urbain (6,1%). Les individus qui déclarent leur adhésion aux partis politiques ont généralement un niveau d'instruction supérieur (14,8%) et primaire (13,5%). Ces personnes appartiennent aux tranches d'âges de 45-54 ans (13,3%) et 35-44 ans (12,1%). Les hommes (12,7%) adhèrent plus aux partis politiques que les femmes (8%).

Tableau 17.3 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant voté aux dernières élections et motifs d'abstention selon les caractéristiques sociodémographiques, Niger, 2017

Caractéristiques sociodémographiques	Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant voté aux dernières élections	Effectif	Motifs d'abstention					Pourcentage des individus de 18 ans et plus intéressés par la politique	Pourcentage des individus de 18 ans et plus appartenant à un parti politique	Effectif1
			Pas de candidat représentant vos demandes	Voter ne sert à rien	Pas enregistré sur les listes électorales	Autre raison	Total			
Sexe										
Homme	81,4	3 069	4,2	17,5	34,7	43,6	100,	42,6	12,7	3 069 653
Femme	79,9	3 613	3,4	17,9	39,8	39,0	100,	32,1	8,0	3 613 605
Groupe d'âge										
18-24 ans	74,0	1 092	4,6	17,5	46,9	30,9	100,	31,6	7,0	1 092 349
25-34 ans	82,9	1 900	3,8	18,7	37,7	39,9	100,	37,3	8,9	1 900 922
35-44 ans	84,2	1 501	3,7	18,4	34,0	43,9	100,	40,7	12,1	1 501 066
45-54 ans	84,7	964	3,9	17,6	35,1	43,4	100,	38,6	13,3	964 216
55 ans et Plus	75,4	1 224	2,9	16,2	32,5	48,4	100,	35,1	10,0	1 224 704
Niveau d'instruction										
Aucun	81,3	5 478	3,4	16,0	36,8	43,8	100,	37,7	9,6	5 478 202
Primaire	80,1	607	4,0	22,4	37,0	36,6	100,	35,1	13,5	607 315
Secondaire	75,1	482	5,4	23,8	43,3	27,5	100,	31,5	11,6	482 969
Supérieur	71,5	110	9,0	31,1	41,8	18,2	100,	33,4	14,8	110 686
Milieu de résidence										
Niamey urbain	54,1	488	5,6	28,9	44,5	20,9	100,	21,6	4,2	488 776
Autres urbains	81,7	690	2,7	21,7	43,6	32,0	100,	29,8	7,4	690 178
Ens. urbain	70,3	1 178	4,6	26,3	44,2	24,9	100,	26,4	6,1	1 178 954
Rural	82,9	5 504	3,4	14,5	35,1	47,0	100,	39,2	11,0	5 504 304
Région										
Agadez	76,6	221	1,5	25,4	35,6	37,5	100,	14,9	7,8	221 454
Diffa	81,7	215	5,5	19,0	51,9	23,6	100,	31,6	4,3	215 015
Dosso	84,3	645	3,1	15,5	50,1	31,3	100,	45,5	11,1	645 941
Maradi	82,8	1 333	1,4	14,5	20,5	63,6	100,	39,7	2,9	1 333 555
Tahoua	88,4	1 339	4,2	3,4	37,0	55,3	100,	45,2	25,6	1 339 905
Tillabéry	76,5	1 097	5,8	18,6	43,2	32,5	100,	25,3	7,6	1 097 127
Zinder	82,5	1 325	2,2	17,4	34,1	46,3	100,	41,6	7,2	1 325 792
Niamey	55,0	504	5,7	28,9	44,6	20,9	100,	21,6	4,1	504 467
Niveau de vie										
Le plus pauvre	81,8	1 127	4,4	16,1	36,9	42,6	100,	38,7	10,1	1 127 072
Second	82,9	1 254	4,5	19,8	37,2	38,4	100,	36,4	7,6	1 254 176
Moyen	77,5	1 370	2,9	15,8	31,3	50,0	100,	39,7	10,5	1 370 467
Quatrième	80,4	1 401	3,8	19,0	41,5	35,7	100,	35,5	11,1	1 401 951
Le plus riche	80,9	1 529	3,6	18,0	41,1	37,3	100,	34,9	11,1	1 529 592
Niger	**80,6**	**6 683**	**3,8**	**17,7**	**37,5**	**41,0**	**100,**	**36,9**	**10,2**	**6 683 258**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

La démocratie est « le gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple », (selon Abraham Lincoln (16ème président des États-Unis de 1860 à 1865). A ce titre, les gouvernants doivent informer le peuple (transparence dans la gestion des affaires publiques), doivent le consulter (participation citoyenne) et tenir compte de ses préoccupations dans toute prise de décision le concernant.

Au Niger, moins de la moitié des individus de 18 ans et plus (46%) estiment que l'autorité centrale prenne en compte les préoccupations de la population. Le profil économique des citoyens fait ressortir, que peu de personnes parmi les plus pauvres (40,4%) estiment, que l'autorité centrale prenne en compte les préoccupations de la population, contre 48,4% chez les personnes les plus riches.

L'analyse par milieu de résidence révèle que la proportion des individus estimant que l'autorité centrale prend en compte les préoccupations de la population est légèrement plus élevée en milieu rural (46,2%) qu'en milieu urbain (45%). C'est à Niamey la capitale que cette proportion est élevée (48%), dépassant la moyenne nationale (46%).

Il faut aussi noter que les individus de niveau supérieur (47,4%), ceux n'ayant aucun niveau d'instruction (46,2%) et ceux âgées de 55 ans et plus (46,6%), indépendamment du sexe semblent être plus satisfaits des décisions de l'autorité centrale par rapport aux autres. Précisons que beaucoup de jeunes de 18-24 ne sont pas très contents du mode de prise de décision par l'autorité centrale car 44,9% d'entre eux estiment qu'elle ne tient pas compte des préoccupations de la population.

Concernant le jeu démocratique, il fonctionne avec d'une part, un parti ou une coalition des partis ayant gagné les élections que l'on nomme majorité et d'autre part, un parti ou une coalition des partis ayant perdu les élections et qui ont choisi d'être le contre-pouvoir que l'on nomme opposition, et éventuellement des partis politiques qui ne sont ni avec la majorité ni avec l'opposition, appelés les non affiliés. A la question posée aux citoyens de 18 ans et plus, de savoir si le parti qui gouverne donne de la place aux voix des partis politiques de l'opposition, seulement 40% des nigériens répondent par l'affirmative.

Ainsi, plus de la moitié des personnes les plus riches (50,5%) estiment que le parti au pouvoir prend en compte les voix de l'opposition contre (41,8%) chez les personnes les plus pauvres.

Selon le milieu de résidence, 39,6% des populations vivant en milieu rural, 42,2% de celles vivant dans les centres urbains se trouve au-dessus de la moyenne nationale et, 44,6%des habitants de Niamey estiment que le parti au pouvoir tient compte des préoccupations de l'opposition dans la prise des décisions.

Le principe du respect des groupes minoritaires constitue un élément essentiel dans les systèmes démocratiques. Il est commode aux régimes démocratiques de prendre en considération les préoccupations et les points de vue des groupes minoritaires dans la gestion publique de l'Etat.

L'enquête révèle que seuls 38,2% des nigériens pensent que le pouvoir élu tient compte des préoccupations des groupes minoritaires dans les prises de décisions. Cette opinion est partagée par plus de la moitié des individus les plus riches (50,5%) contre 40,2% des plus pauvres. Le même point de vue est repris par les individus résidant en milieu urbain (42,6%),t ceux du milieu rural (37,2%) ; ceux ayant un niveau d'instruction supérieur (40,8%) et ceux n'ayant aucun niveau (37,5%), indépendamment de leur groupe d'âges et de leur sexe.

Tableau 17.2:Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que l'autorité centrale prenne en compte les préoccupations de la population et des groupes minoritaires selon les caractéristiques sociodémographiques, Niger, 2017

Caractéristiques sociodémographiques	Beaucoup	Plutôt	Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que l'autorité centrale prenne en compte les préoccupations de la population	Pas vraiment	Pas du tout	Total	Les partis politiques d'opposition	Les groupes minoritaires	Effectif
Sexe									
Homme	16,5	29,2	45,6	34,2	20,2	100,0	39,8	37,7	3 069 653
Femme	16,9	29,4	46,3	34,9	18,8	100,0	40,2	38,6	3 613 605
Groupe d'âges									
18-24 ans	16,7	28,2	44,9	35,7	19,4	100,0	39,7	38,6	1 092 349
25-34 ans	15,6	29,1	44,7	35,9	19,4	100,0	40,1	37,6	1 900 922
35-44 ans	17,4	29,6	47,0	33,1	19,9	100,0	40,8	38,4	1 501 066
45-54 ans	18,1	29,4	47,6	34,3	18,1	100,0	40,1	39,3	964 216
55 ans et Plus	16,4	30,2	46,6	33,4	20,0	100,0	39,1	37,6	1 224 704
Niveau d'instruction									
Aucun	16,7	29,4	46,2	35,1	18,7	100,0	40,0	37,5	5 478 202
Primaire	16,1	28,7	44,9	33,4	21,8	100,0	39,2	41,5	607 315
Secondaire	17,2	28,3	45,5	32,3	22,2	100,0	40,7	40,6	482 969
Supérieur	16,1	31,3	47,4	24,5	28,1	100,0	42,3	40,8	110 686
Milieu de résidence									
Niamey urbain	14,1	33,9	48,0	24,9	27,1	100,0	44,6	45,7	488 776
Autres urbains	14,8	28,1	42,9	35,1	22,0	100,0	40,4	40,4	690 178
Ensemble urbain	14,5	30,5	45,0	30,9	24,1	100,0	42,2	42,6	1 178 954
Rural	17,2	29,1	46,2	35,4	18,4	100,0	39,6	37,2	5 504 304
Niger	**16,7**	**29,3**	**46,0**	**34,6**	**19,4**	**100,0**	**40,0**	**38,2**	**6 683 258**
Quintile du niveau									
Le plus pauvre	12,7	27,6	40,4	35,6	24,0	100,0	41,8	40,2	212 886
Second	15,4	30,8	46,1	30,2	23,7	100,0	39,4	41,4	228 001
Moyen	13,7	31,5	45,2	28,9	25,9	100,0	40,6	38,5	232 363
Quatrième	14,7	31,4	46,1	30,8	23,2	100,0	39,3	41,2	242 570
Le plus riche	17,4	30,9	48,4	28,3	23,3	100,0	50,5	50,9	296 902

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

17.3. Indice de perception de l'état de droit

La perception de l'état de droit s'est évaluée par la qualité du système judiciaire et l'absence de corruption. Le **Erreur ! Source du renvoi introuvable.** présente l'indice d'appréciation de l'état de droit esuré par les index d'appréciation du système judicaire et de l'absence de corruption.

Les résultats du graphique 17.1 présentent les trois (3) indices qui sont les composantes de l'indice de l'Etat de droit. L'efficacité, l'indépendance de la justice et la perception de la corruption dans un pays sont généralement les composantes fondamentales qui sont liés à l'instauration d'un Etat de droit et aussi d'une bonne gouvernance.

- **Indépendance de la justice**

Au Niger, le constat est que les populations âgées de 18 ans et plus ont une très bonne appréciation de l'indépendance de la justice. En effet, le sous-indice traduisant la perception des populations par rapport à l'indépendance de la justice nigérienne s'établit à 0,8 sur une échelle de 0 à 1. Ce sous-indice dépasse

la moyenne qui est de 0,5 et par conséquent, contribue énormément à la constitution de l'indice Etat de droit.

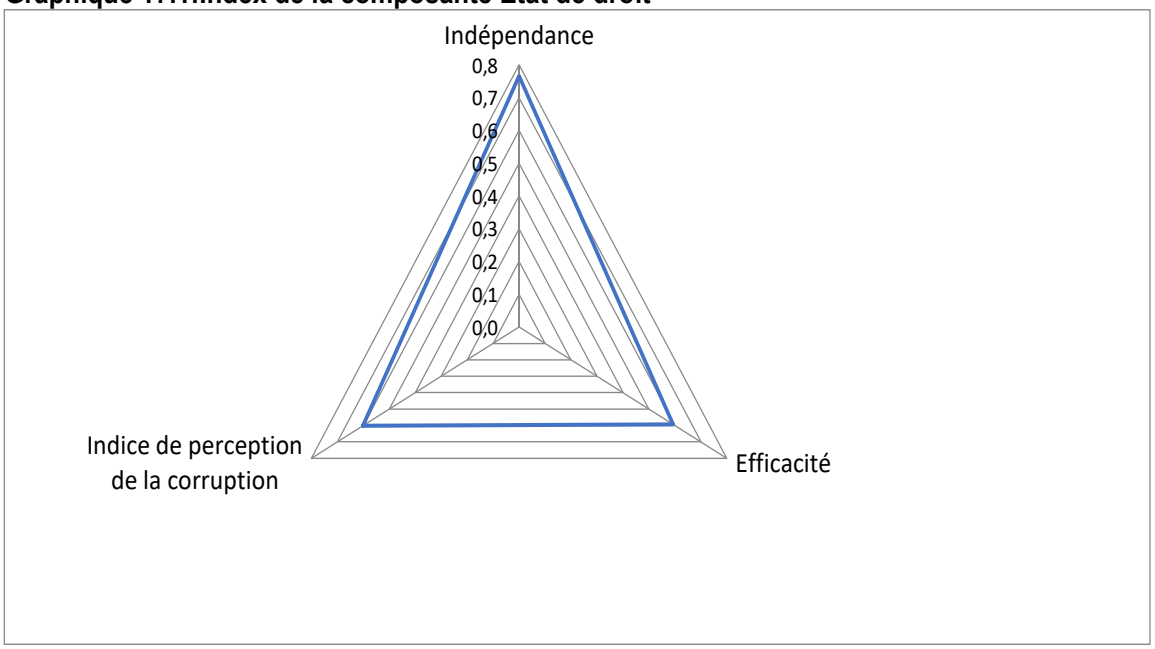
- **Efficacité de la justice**

La justice nigérienne est, certes perçue comme indépendante, mais beaucoup d'efforts restent à consentir par le gouvernement quant à son efficacité. Le sous-indice d'efficacité de la justice est de 0,6 sur une échelle de 0 à 1, soit un score de 60%.

- **Perception de la corruption**

La corruption est un phénomène social qui entrave le bon fonctionnement des institutions et qui agit négativement sur le développement économique et social d'un pays. C'est une composante sociale majeure à laquelle la bonne gouvernance doit en faire face. Pour évaluer le niveau de corruption basé sur les opinions de la population, un indice de perception de la corruption a été conçu. Il varie de 0 à 1. Autrement, un score plus proche de 0 correspond à plus de corruption dans le pays et un score plus proche de 100 (ou 1) à moins de corruption. Le niveau d'indice de perception de la corruption s'établit à 0,6 (donc dépassant la moyenne qui est de 0,5).

Graphique 17.1:Index de la composante Etat de droit



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Le tableau17.3 présente la répartition de l'indicateur Etat de droit et ses composantes selon les caractéristiques du chef de ménage. De manière générale, les sous-indices : système judiciaire et absence de corruption s'établissent respectivement à 0,680 et 0,601. Quant à l'indice Etat de droit, il est de 0,614.

Par milieu de résidence, les personnes âgées de 18 ans et plus, vivant en milieu rural ont les indices les plus élevés. En effet, en milieu rural, les sous-indices système judiciaire, absence de corruption et l'indice Etat de droit ont respectivement 0,700, 0,624 et 0,636. En revanche, ces indices ne se comportent pas de la même manière en milieu urbain. Pendant que l'indice Etat de droit est de 0,511, les sous-indices système judiciaire et absence de corruption sont respectivement de 0,585 et 0,496. A Niamey la capitale, l'indice Etat de droit est inférieur à la moyenne nationale (0,424).

L'analyse par niveau d'instruction indique une relation décroissante entre l'évolution des sous-indices et de l'indice Etat de droit et le niveau d'instruction des chefs de ménage. En effet, on constate que plus le niveau d'instruction du chef de ménage n'est faible, plus le score des indices est élevé. Ainsi, les chefs de ménages ayant un niveau primaire ont un indice Etat de droit de 0,626. A l'opposé, les chefs de ménage ayant un niveau supérieur ont un indice Etat de droit de 0,567.

Il n'y a pas de différence significative dans le score des indices en fonction des groupes d'âges car quel que soit le groupe d'âges, les scores des indices tournent autour de 0,6 (qui sont aussi très proches de la moyenne nationale). Cette tendance reste également identique dans l'analyse selon le sexe. Ainsi, l'indice Etat de droit s'établit à 0,610 chez les chefs de ménages homme et 0,655 chez les chefs de ménages femmes. En définitive, il faut noter que l'indice Etat de droit est certes légèrement au-dessus de la moyenne (0,6) quelles que soient les caractéristiques sociodémographiques du chef de ménage, mais il reste encore très insuffisant dans l'édification d'un régime démocratique.

17.3:Indicateur de l'Etat de droit et ses composantes selon les caractéristiques du chef de ménage, Niger, 2017

Caractéristiques sociodémographiques du chef de ménage	Sous-indice système judiciaire	Sous-indice absence de corruption	Etat de droit
Sexe			
Homme	0,675	0,597	0,610
Femme	0,721	0,642	0,655
Groupe d'âges			
18 - 34 ans	0,695	0,607	0,622
35 - 59 ans	0,682	0,595	0,609
60 ans et plus	0,662	0,611	0,619
Niveau d'instruction			
Aucun	0,690	0,613	0,626
Primaire	0,655	0,578	0,591
Secondaire	0,651	0,550	0,567
Supérieur	0,518	0,423	0,439
Milieu de résidence			
Niamey urbain	0,464	0,416	0,424
Autres urbains	0,665	0,550	0,569
Ensemble urbain	0,585	0,496	0,511
Rural	0,700	0,624	0,636
Niger	**0,680**	**0,601**	**0,614**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Chapitre 18: Paix et sécurité

Résultats clés

- **« Pourcentage des individus de 18 ans et plus considérant qu'il n'y a pas de danger à se déplacer seules à pied dans leur zone de résidence » :** « 61,0% des nigériens de 18 ans et plus considèrent qu'il n'y a pas de danger à se déplacer seuls à pied dans leur zone de résidence. Cette proportion est de 63,3% chez les hommes contre 59,0% chez les femmes ».
- **« Pourcentage des individus de 18 ans et plus menacées avec une arme au cours des 12 derniers mois » : «** Globalement, cet indicateur à une valeur faible au Niger (0,4). A Niamey urbain sa valeur (1,4%) dépasse celle du niveau national ».
- **« Pourcentage des individus de 18 ans et plus menacées avec un autre type d'arme (ex, couteau, machette,) au cours des 12 derniers mois » : «** Moins de 1% des individus de 18 ans et plus ont déclaré être menacées avec un autre type d'arme (ex, couteau, machette) au cours des 12 derniers mois. Cette proportion est plus élevée à Niamey avec 1,5% **».**
- **« Pourcentage des individus de 18 ans et plus victimes de violences physiques, psychologiques ou sexuelles au cours des 12 mois précédents » : «** 6,6% seulement des nigériens de 18 ans et plus sont victimes de violences physiques, psychologiques ou sexuelles au cours des 12 mois précédents. Ce phénomène se présente avec plus d'ampleur à Niamey urbain avec une proportion près de 20% (19,6%), où les victimes masculins (21,1%) sont plus nombreux que les victimes féminins (18,8%) **».**
- **« Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant qu'il est probable qu'elle soit victime de criminalité » : «** Globalement,9,2% des nigériens de 18 ans et plus estiment qu'il est probable qu'ils soient victimes de criminalité. Cette proportion est plus élevée en milieu urbain (17,4%) qu'en milieu rural (7,4%). Elle est particulièrement plus élevée dans la capitale, à Niamey urbain (32,9%) **».**
- **« Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant confiance à l'Etat pour assurer la sécurité » : «** Près de 78% des individus de 18 ans et plus déclarent avoir confiance à l'Etat pour assurer la sécurité. En milieu urbain, cette proportion est de 79% alors qu'elle est de 77,6% en milieu rural. A Niamey urbain, cet indicateur a une valeur égale 74,2% ».

La paix et la sécurité participent à la dignité et à l'épanouissement de chaque individu tout en étant une condition du développement des pays. L'ODD 16 porte sur la promotion de l'avènement de sociétés pacifiques.

La paix et la sécurité, la démocratie, le respect des droits de l'homme et de manière générale la gouvernance sont indissociables. La paix et la sécurité participent per se à la dignité et à l'épanouissement de chaque individu tout en étant une condition du développement des pays. D'un point de vue concret, les principes démocratiques ne peuvent véritablement être respectés et les institutions auront du mal à être performantes dans un environnement où la paix et la sécurité ne sont pas assurées. Inversement, les insatisfactions concernant le fonctionnement de la démocratie, le respect des droits de l'homme ou la qualité de la gouvernance sont susceptibles de générer des fractures sociales productrices à terme de violences ou de conflits et de criminalités.

18.1. Menace générale et sentiment de sécurité

- **Violence, conflit et terrorisme**

Globalement, la proportion des individus âgés de 18 ans à plus qui estiment être inquiétés dans leur vie quotidienne par la menace de violence d'ordre criminel est de 33,5%. Selon le milieu de résidence, cette proportion est de 42,3% en milieu urbain et 31,6% en milieu rural. 34,3% des hommes et 32,6% des femmes. Au moins la moitié des individus interrogés à Niamey (56,6%) et Tillabéri (50,7%) affirment redouter les violences criminelles. Il en est de même à Dosso (45,5%) et à Agadez (47,9%). L'inquiétude face à la menace des violences criminelles est plus atténuée dans les régions Tahoua, Maradi, Diffa et Zinder. Dans ces régions les proportions d'individus qui affirment leur inquiétude face à la menace des violences criminelles se situent entre 13.1% et 29.9%.

Environ un (1) nigérien sur 3 (33.8%), âgé de 18 ans à plus, estime être inquiet dans sa vie quotidienne des menaces de violence entre communautés. Cette inquiétude est plus marquée en zone urbaine (42,4%) qu'en milieu rural (32%). Ce sont aussi 34,3% des hommes et 33,4% des femmes qui déclarent être inquiets dans leur vie quotidienne à cause des menaces de violence entre communautés. Cette violence intercommunautaire inquiète plus de trois (3) individus sur cinq (5) à Niamey (60.5%). Elle préoccupe plus de 2 individus sur 5 dans les régions Tillabéri, Agadez, Dosso et Tahoua. Elle est beaucoup moins inquiétante à Zinder et Diffa.

Dans l'ensemble, plus d'un (1) nigérien sur 4 (34,5%), âgé de 18 ans à plus estiment être inquiets dans leur vie quotidienne par menace de violences contre les femmes. Cette menace est plus importante en milieu urbain (43,2%) et qu'en milieu rural (32,6%). Selon le genre, 34,3% des hommes et 33,4% des femmes pensent être inquiets dans leur vie quotidienne par menace de violence contre les femmes. Cette violence contre les femmes inquiète plus de 2 nigériens sur 5 à Niamey. Elle préoccupe, plus de 2 nigérien sur 5 âgés de 18 ans à plus à Dosso, Agadez, Tillabéri et près d'1 nigérien sur 3 à Maradi et Tahoua. A Diffa et Zinder, elle préoccupe moins d'un (1) nigérien sur 5.

La proportion des personnes âgées de 18 ans à plus qui déclarent être inquiètes dans leurs vies quotidiennes par menace de conflit armé ou guerre préoccupe est de 34,6%. Selon le milieu de résidence, cette est plus importante en milieu urbain (43,2%) qu'en milieu rural (32,6%). Ce sont 34,9% des hommes et 34,4% des femmes qui pensent être inquiets dans leur vie quotidienne par menace de conflit armé ou guerre. Cette situation préoccupe plus 2 nigériens sur 5 Niamey (50,7%), plus de 2 nigériens sur 5 à Dosso, Tillabéri et Agadez et plus de 1 nigérien sur 5 à Maradi et Tahoua. Elle est moins importante à Zinder (13,6%) et Diffa (16,5%) où elle concerne moins d'un 1 nigérien sur 5.

Les résultats montrent que 38,4% des personnes âgées de 18 ans à plus s'estiment être inquiètes dans leur vie quotidienne par menace de Terrorisme. Selon le milieu de résidence, cette proportion est plus importante en milieu urbain (48,1%) qu'en milieu rural (36,3%). Ce sont 38,7% des hommes et 38,1% des femmes qui déclarent être inquiets dans leur vie quotidienne par menace de Terrorisme. La menace de terrorisme préoccupe moins de 3 nigériens sur 5 à Niamey, Agadez et Tillabéri ; plus de 2 nigériens sur 5 à Dosso ; moins de 2 nigériens sur 5 à Maradi, Tahoua et Diffa. Cette menace est moins importante à Zinder ou elle touche moins d'1 nigérien sur 5 (16,4%).

- **Pauvreté, chômage et expulsion du lieu de résidence / terre**

Plus de 4 nigériens sur 5, âgés de 18 ans et plus s'estiment être inquiets dans leur vie quotidienne par menace de Pauvreté (82,6%). Cette préoccupation est plus importante en milieu urbain (75,4%) qu'en milieu Rural (83,2%). Ce sont 83,3% des hommes et 82% des femmes qui pensent être inquiets dans

leur vie quotidienne par menace de Pauvreté. Elle inquiète plus de 4 nigériens sur 5 à Dosso, Zinder et Tillabéri ; plus de 3 nigériens sur 5 à Agadez, Niamey, Tahoua et Diffa. Par ailleurs, cette situation est plus importante et concerne plus de 9 nigériens sur 10 à Maradi (93,2%).

Globalement, plus de 3 nigériens sur 5, âgés de 18 ans à plus pensent être inquiets dans leur vie quotidienne par menace de chômage. Cette menace est plus importante en milieu Rural (76,7%) qu'en milieu urbain (69,3%). Ce sont 77,8% des hommes et 73,4% des femmes qui s'estiment être inquiets dans leur vie quotidienne par menace de chômage. Cette situation préoccupe plus de 4 nigériens sur 5 à Dosso, Tillabéri et Maradi ; plus 3 nigériens sur 5 à Niamey, Diffa et Zinder. Par ailleurs, elle concerne plus de 2 nigériens sur 5 à Agadez et à Tahoua.

Un nigérien sur 4 (25,3%), âgé de 18 ans et plus estime être inquiet dans sa vie quotidienne par menace d'expulsion du lieu de résidence/terre. Cette inquiétude est plus marquée en milieu urbain (39,5%) et qu'en milieu Rural (22,3%). Ce sont 82,7% des hommes et 82,8% des femmes qui pensent être inquiets dans leur vie quotidienne par menace d'expulsion du lieu de résidence / terre. Cette situation préoccupe plus de 2 nigériens sur 5 à Niamey (56,8%) ; 1 nigérien sur 5 à Agadez, Tahoua, Maradi, Dosso et, plus 1 nigérien sur 5 à Tillabéri. Elle est moins importante à Diffa (10,4%) et Zinder (9,4%).

18.1:Pourcentage des individus de 18 ans et plus inquiets dans leur vie quotidienne par type de menaces selon les caractéristiques sociodémographiques, Niger, 2017

Caractéristiques sociodémographiques	Violence d'ordre criminel	Violence entre communautés	Violence contre les femmes	Conflit armé ou guerre	Terrorisme	Mort ou blessures dues à des catastrophes naturelles	Risques pour la santé	Pauvreté	Chômage	Faim	Expulsion (de votre lieu de résidence / votre terre)	Effectif
Sexe												
Homme	34,3	34,3	34,4	34,9	38,7	41,4	63,2	83,3	77,8	82,7	25,8	3 120 521
Femme	32,8	33,4	34,5	34,4	38,1	40,6	63	82	73,4	82,8	24,9	3 656 697
Milieu de												
Niamey urbain	57,3	61,3	61,6	63	65,3	65,9	65,9	73,8	73,2	74,6	57,7	492 969
Autres urbains	31,9	29,1	30,2	30	35,9	34,4	57,6	76,5	66,5	67,1	26,7	706 597
Ensemble urbain	42,3	42,4	43,2	43,6	48,1	47,4	61	75,4	69,3	70,2	39,5	1 199 566
Rural	31,6	32	32,6	32,7	36,3	39,6	63,5	84,2	76,7	85,4	22,3	5 577 653
Région												
Agadez	47,9	45,2	46,6	49,5	53,8	48,1	58,4	63,4	55,2	62,3	26,6	225 090
Diffa	21	14,6	14	16,5	37,6	14,6	56,4	78,6	75,1	66,9	10,4	217 650
Dosso	45,5	43,1	42	43,3	45,1	49,5	55,1	81	80,7	81,4	29,5	658 715
Maradi	28,5	31,2	32,5	32,4	35,3	39,7	67,8	93,2	84,7	94,2	23	1 349 936
Tahoua	29,9	33,8	33,7	33,8	35,8	44,8	63	74,1	57,2	75,4	21,4	1 357 240
Tillabéri	50,7	46,9	49,4	46,5	53	51,4	63,3	87,3	83,8	89,6	38	1 110 806
Zinder	13,1	12,2	12,3	13,6	16,4	19,3	62,8	84,7	79	82,7	9,4	1 349 123
Niamey	56,6	60,5	61,4	62,4	65	65,8	65,9	74,1	73,2	74,8	56,8	508 659
Niger	**33,5**	**33,8**	**34,5**	**34,6**	**38,4**	**41**	**63,1**	**82,6**	**75,4**	**82,8**	**25,3**	**6 777 218**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

- **Marcher seul le jour ou la nuit**

Trois (3) personnes sur 5 (67%), âgés de 18 ans et plus estiment se sentir en sécurité en marchant seuls dans le quartier le jour. Ce sont 66,4% des hommes et 67,7% des femmes qui pensent être dans cette situation. Dans les régions, on note qu'à Dosso, 88,8% des personnes affirment être en sécurité en marchant dans leur quartier le jour, à Niamey 65,8%, Tahoua (73,7%), Tillabéri (67,9%), Maradi (64,4%)

et Zinder (59,0%). Cette situation concerne plus de 2 personnes sur 5 à Diffa et Agadez et elle touche un peu plus de 3 personnes sur 5 quel que soit le niveau de vie (les plus pauvres, les pauvres, les moyens, les riches et les plus riches).

Un peu plus de 3 nigériens sur 5 (64,4%), âgés de 18 ans et plus, déclarent se sentir en sécurité en marchant seul dans le quartier la nuit. Ce sont 65,4% des hommes et 63,5% des femmes qui l'affirment. Cette situation touche plus de 4 personnes sur 5 à Dosso (85,5%), plus de 3 personnes sur 5 à Niamey (63,2%), Tillabéri, Maradi et Tahoua. Elle concerne moins de 2 personnes sur 5 à Diffa (38,2%) et 2 personnes sur 5 à Agadez (41%). Quel que le niveau de vie de la population, plus de 3 personnes sur 5 (60%) déclarent être en sécurité en marchant seul dans le quartier la nuit.

Au niveau des régions, le jour ou la nuit, au moins 3 personnes sur 5 âgées de 18 ans et plus se sentent en sécurité marchant seuls à Maradi, Tahoua, Tillabéri et Niamey. Cet état de fait est affirmé par plus de 4 personnes sur 5 à Dosso, 2 personnes sur 5 Agadez, moins d'une personne sur 4 à Diffa et un peu plus de 2 personnes sur 5 à Zinder.

- **Être seul à la maison le jour ou la nuit**

Un peu plus de 3 personnes sur 5 (67,7%), âgées de 18 ans et plus déclarent se sentir en sécurité quand elles sont seules à la maison le jour où seules à la maison la nuit. Ce sont 67,6% des hommes et 67,8% des femmes qui le sont aussi. Selon le groupe d'âges, un peu plus de 3 personnes sur 5, âgées de 18 ans à plus, quel que soit le sexe, affirment se sentir en sécurité quand elles sont seules à la maison la nuit.

Quel que soit le niveau de vie de la population, plus de 3 personnes sur 5 (60%), âgés de 18 ans à plus se déclarent en sécurité lorsqu'elles sont seules à la maison le jour ou la nuit. Plus de 3 personnes sur 5 (60%) âgés de 18 ans et plus pensent aussi être en sécurité au moment d'être seules à la maison, le jour ou la nuit à Maradi, Tahoua, Tillabéri et Niamey. Cette situation concerne aussi plus de 4 personnes sur 5 à Dosso (86,9%) et à Agadez (87,7%).

- **Se déplacer seul, le jour ou la nuit**

Un peu plus d'une (1) personne sur 5 (29,5%), âgée de 18 ans et plus pensent qu'il n'y a pas de danger à se déplacer seuls à pied. Ce sont 30,2% des hommes et 29,1% des femmes qui le pensent également. Quel que soit le niveau de vie considéré, Plus d'1 nigérien sur 5 confirme se sentir en sécurité c'est-à-dire sans danger en se déplaçant seuls, le jour ou la nuit. Cette situation est estimée par moins de 2 nigériens sur 5 à Maradi, Zinder, Tahoua, Tillabéri et Niamey. Ce sont plus de 2 nigériens sur 5 à Agadez et Diffa qui déclarent cette situation. Cette situation est moins importante à Dosso avec moins d'1 personne sur 5 (9,9%).

- **En attente ou être dans un transport public, être au lieu de travail**

Les résultats montrent que 3 nigériens sur 5 (62,9%), âgés de 18 ans et plus déclarent se sentir en sécurité lorsqu'ils attendent ou qu'ils sont en transport public. Ce sont 63,3% des hommes et 62,6% des femmes qui pensent être dans cette situation. Quel que soit le niveau de vie considéré cette situation touche plus de 3 personnes sur 5 c'est-à-dire au moins 60%.

Par ailleurs, 3 personnes sur 5 (63,3%), âgés de 18 ans et plus estiment se sentir en sécurité à leurs lieux de travail (Champs, atelier etc.). Ce sont 63,8% des hommes et 62,8% des femmes qui déclarent se

sentir en sécurité à leurs lieux de travail. Par ailleurs, au moins 3 personnes sur 5, âgés de 18 ans et plus le sont également quel que soit leur niveau de vie (plus pauvre, pauvre, moyen, riche et plus riche).

18.2: Pourcentage des individus de 18 ans et plus se sentant en sécurité par type de situation selon les caractéristiques sociodémographiques, Niger, 2017

Caractéristiques sociodémographiques	Quand vous marchez seul dans votre quartier, le jour	Quand vous marchez seul dans votre quartier, la nuit	Quand vous êtes seul à la maison, le jour	Quand vous êtes seul à la maison, la nuit	Quand vous attendez ou êtes dans un transport public (dans votre localité)	A votre lieu de travail (ex : champs, marché, atelier, etc.)	Pourcentage des individus de 18 ans et plus considérant qu'il n'y a pas de danger à se déplacer seules à pied dans leur zone de résidence [1]	Effectif
Sexe								
Homme	67,7	65,4	67,6	66,0	63,3	63,8	63,3	3 085 668
Femme	66,4	63,5	67,8	65,1	62,6	62,8	59,0	3 631 932
Région								
Agadez	48,8	41,0	47,3	47,0	46,5	44,8	36,8	223 019
Diffa	42,4	38,2	42,8	38,4	40,8	41,2	34,7	216 131
Dosso	88,8	85,5	90,1	86,9	87,7	86,5	84,1	648 850
Maradi	64,4	65,8	65,4	65,2	60,2	62,1	62,5	1 339 790
Tahoua	73,7	71,8	74,2	72,9	73,8	73,4	70,0	1 340 778
Tillabéri	67,9	65,6	70,2	68,1	55,6	55,3	60,1	1 102 876
Zinder	59,0	52,9	59,5	52,8	57,3	57,0	50,3	1 339 409
Niamey	65,8	63,2	64,1	67,1	57,3	61,0	55,6	506 749
Niveau de vie								
Le plus pauvre	67,2	65,8	67,7	66,6	63,5	63,6	62,6	1 135 922
Second	67,9	65,1	68,7	65,9	63,0	64,7	62,1	1 259 027
Moyen	67,9	66,9	68,6	67,5	65,3	64,6	62,8	1 373 344
Quatrième	66,3	63,1	67,1	64,2	61,9	61,7	59,5	1 409 803
Le plus riche	66,0	61,6	66,7	63,8	61,3	62,1	58,5	1 539 505
Niger	**67,0**	**64,4**	**67,7**	**65,5**	**62,9**	**63,3**	**61,0**	**6 717 601**

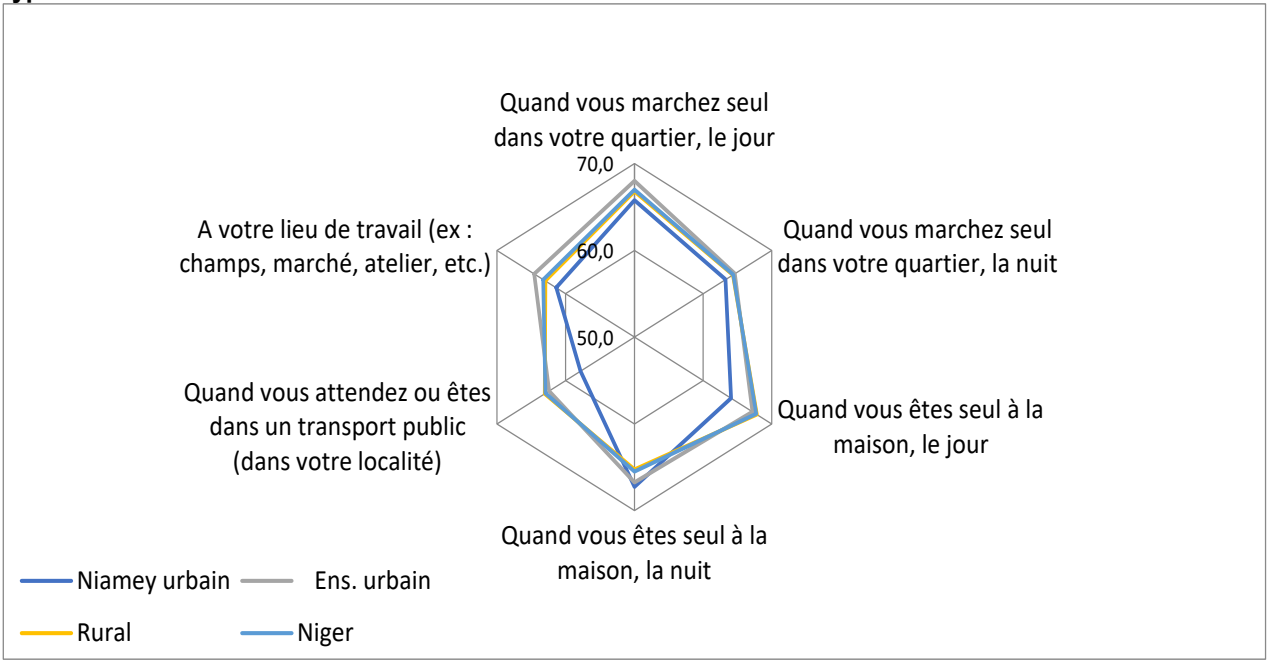
Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS
[1] ODD 16.1.4

Il ressort des résultats de l'enquête que 67% des personnes âgées de 18 ans et plus estiment ne pas se sentir en sécurité en marchant seul dans le quartier le jour. Quel que soit le milieu de résidence, cette préoccupation touche 3 nigériens sur 5 (au moins 60%). Pour ce qui concerne les individus âgés de 18 ans et plus ne sentant pas en sécurité seuls à la maison le jour, elle concerne plus de 3 nigériens sur 5 quel que soit le milieu de résidence.

Plus de de trois nigériens sur cinq âgés de 18 ans et plus estiment se sentir en insécurité en marchant seuls dans le quartier la nuit ou lorsqu'ils sont à la maison, la nuit. Quel que soit le milieu de résidence, 3 nigériens sur 5 âgés de 18 ans et plus déclarent cette même menace.

Une proportion de 62,9% des personnes âgées de 18 ans et plus déclarent ne pas se sentir en sécurité en attente ou en transport public de leur localité. Cette préoccupation touche 3 nigériens sur 5 en milieu rural et ensemble urbain A Niamey urbain, les individus se sentent plus en sécurité avec moins de 3 nigériens sur 5 qui déclarent sentir cette menace.

Graphique 18.1: Pourcentage de la population de 18 ans et plus ne se sentant pas en sécurité par type de situation selon le milieu de résidence



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

18.2. Criminalité

L'incidence de la criminalité par introduction d'un individu dans une résidence sans la permission du propriétaire et volant ou essayant de voler quelque chose est de 4%. Ce taux est de 8,4% en milieu urbain, 3,1% en milieu rural et 12,3% à Niamey urbain. Selon le sexe du chef de ménage, elle est de 4,9% chez les hommes et 3,3% chez les femmes. Ce taux est de 3,1% pour les plus pauvres, 4,4% pour les pauvres, 3,9% pour les moyens, 4,3% pour les riches et 4,4% pour les plus riches.

L'incidence de la criminalité par quelqu'un qui a délibérément détruit ou endommagé une maison, une boutique ou tout autre bien privé ou appartenant au ménage est de 1,2% au niveau national. Ce taux est de 4,3% en milieu urbain, 0,6% en milieu rural et 7,3% à Niamey urbain. Selon le sexe du Chef de ménage, ce taux est de 1,6% chez les hommes et 1% chez les femmes. Il est de 1% pour les plus pauvres, 0,9% pour les pauvres, 0,9% pour les moyens, 1,4% pour les riches et 1,8% pour les plus riches.

Seulement 2% de nigériens se déclarent victimes du de vol à l'extérieur de leur lieu de résidence. Ce taux passe du simple au double en partant du milieu rural au milieu urbain. Il atteint 4,1% à Niamey urbain. Selon le sexe du Chef de ménage, ce taux est de 2,9% chez les hommes et 1,2% chez les femmes. Selon le niveau de vie, il est de 1,6% pour les plus pauvres, 1,8% pour les pauvres, 1,6% pour les moyens, 2,2% pour les riches et 2,5% pour les plus riches.

L'incidence de la criminalité par agression physique (blessé, giflé, bousculé, coup de poing, etc.) est de 1,3%. L'agression physique se rencontre davantage en zone urbaine où elle a est de 3,6%. A Niamey urbain, elle passe même à 7.3% alors qu'elle n'est que de 0,8% en milieu Rural. Selon le sexe du chef de ménage, ce taux est de 1,7% pour les hommes et 0,9% pour les femmes. Elle affecte un peu plus les riches que les pauvres. En effet, cette incidence est de 1,4% pour les plus pauvres, 0,5% pour les pauvres 1,4% pour les moyens, 1,5% pour les riches et 1,5% pour les plus riches.

Le taux de l'incidence du harcèlement sexuel (tentative de viol ou autres formes d'harcèlement est de 0,5% dans l'ensemble du pays. Il est plus élevé en milieu urbain (2,7%) qu'en milieu rural. A Niamey, il culmine à 6%. Selon le sexe du chef de ménage, il est de 0,5% pour les hommes et 0,6% pour les femmes. Il touche moins les pauvres que les mieux nantis d'autant plus que ce taux est de 0,3% pour les plus pauvres, 0,4% pour les pauvres, 0,6% pour les moyens, 0,5% pour les riches et 0,9% pour les plus riches.

Au cours des 12 mois précédents, 6,6% de nigériens de 18 ans et plus déclarent avoir été victimes de violences physiques, psychologiques ou sexuelles Ils sont 13,1% en milieu urbain, 5,1% en milieu rural. Ce taux est de loin plus élevé à Niamey où les victimes sont estimées à 19,9%. Selon le sexe du chef de ménage, ce taux est de 8,4% chez les hommes et 5,1% chez les femmes. En outre, il est de 5,2% pour les plus pauvres, 6,2 pour les pauvres, 5,9% pour les moyens, 7,3% pour les riches et 7,9% pour les plus riches.

L'incidence des menaces avec une arme au cours des 12 derniers mois est moins fréquente. Elle est de 0,4%. Ce taux est de 0,7% en milieu urbain, 0,3% en milieu rural et 1,4% à Niamey. Selon le sexe du chef de ménage, ce taux est de 0,5% pour les hommes et 0,2% pour les femmes. Par ailleurs, ce taux est de 0,4% pour les plus pauvres, 0,2% pour les pauvres, 0,4% pour les moyens, 0,5% pour les riches et 0,5% pour les plus riches.

L'incidence des individus de 18 ans et plus menacées avec un autre type d'arme (ex, couteau, machette) au cours des 12 derniers mois à un niveau est de 0,6% au Niger. Elle est de 0,9% en milieu urbain, 0,5% en milieu rural et 1,5% à Niamey urbain. Par ailleurs, il est de 0,8% chez les chefs de ménage hommes et 0,4% chez les chefs de ménage femmes. Par ailleurs, son taux est de 0,5% pour les plus pauvres, 0,2% pour les pauvres, 0,5% pour les moyens, 0,7% pour les riches et 0,8% pour les plus riches.

Tableau 18.3 : Incidence de la criminalité par type d'incident selon les caractéristiques sociodémographiques, Niger, 2017

Types d'incident	Caractéristiques sociodémographiques											
	Sexe		Milieu de résidence					Quintile de niveau de vie				
	Homme	Femme	Niamey urbain	Autres urbains	Ens. urbain	Rural	Niger	Le plus pauvre	Second	Moyen	Quatrième	Le plus riche
Quelqu'un s'est introduit dans votre résidence sans permission et a volé ou essayé de voler quelque chose	4,9	3,3	12,3	5,6	8,4	3,1	4,0	3,1	4,4	3,9	4,3	4,4
Quelqu'un a délibérément détruit ou endommagé votre maison, boutique, ou tout autre bien vous appartenant ou appartenant à votre ménage	1,6	1,0	7,3	2,2	4,3	0,6	1,2	1,0	0,9	0,9	1,4	1,8
Quelqu'un vous a volé à l'extérieur de votre lieu de résidence	2,9	1,2	4,1	3,0	3,4	1,7	2,0	1,6	1,8	1,6	2,2	2,5
Vous avez été victime d'agression (blessé, giflé, bousculé, coup de poing, etc.)	1,7	0,9	7,3	0,9	3,6	0,8	1,3	1,1	0,5	1,4	1,5	1,6
Vous avez été victime d'harcèlement sexuel (e.g. viol, tentative de viol ou autres formes d'harcèlement)	0,5	0,6	6,0	0,4	2,7	0,1	0,5	0,3	0,4	0,6	0,5	0,9
Pourcentage des individus de 18 ans et plus victimes de harcèlement physique ou sexuel [1]	1,8	1,2	8,5	1,3	4,3	0,8	1,5	1,2	0,7	1,6	1,6	2,0
Pourcentage des individus de 18 ans et plus victimes de violences physiques, psychologiques ou sexuelles au cours des 12 mois précédents [2]	8,4	5,1	19,9	9,0	13,5	5,1	6,6	5,2	6,2	5,9	7,3	7,9
Pourcentage des individus de 18 ans et plus victimes de violences ayant signalé les faits aux autorités compétentes ou recouru à d'autres mécanismes de règlement des différends officiellement reconnus [3]	32,2	38,0	65,3	38,7	54,9	23,1	34,7	25,6	32,9	35,4	30,4	43,3
Pourcentage des individus de 18 ans et plus menacées avec une arme au cours des 12 derniers mois	0,5	0,2	1,4	0,3	0,7	0,3	0,4	0,4	0,2	0,4	0,5	0,5
Pourcentage des individus de 18 ans et plus menacées avec un autre type d'arme (ex, couteau, machette,) au cours des 12 derniers mois	0,8	0,4	1,5	0,5	0,9	0,5	0,6	0,5	0,2	0,5	0,7	0,8

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS
[1] ODD 11.7.2
[2] ODD 16.1.3
[3] ODD 16.3.1, des individus ayant été victimes et ont rapporté au moins une fois les faits

Il ressort globalement du tableau 18.5 ci-dessous que les structures officielles de règlement de conflit sont beaucoup moins sollicitées par les victimes d'incidents. Quelle que soit leur nature moins de 50% des incidents sont rapportés à ces structures. Les forces de l'ordre ne sont sollicitées qu'à un maximum de 16.2% de victimes. Les structures communautaires, quant à elles, sont sollicitées par un maximum de 26.4% de victimes d'incidents.

Les structures informelles de règlement de conflits semblent être mieux utilisées par les victimes. Les incidents leur sont parfois rapportés par près des 2/3 des victimes d'incidents. Elles sont beaucoup sollicitées en particulier par les victimes de harcèlement sexuel (67.1%) et d'agression non armé (48.6%).

La fréquence des incidents non rapportés est très élevée dans le cas des vols ou tentatives de vols à domicile (avec ou sans effraction) ou en dehors du lieu de résidence des victimes où elle varie entre 40.3% et 65.3%. Environ 30% des victimes de harcèlement sexuel ne le déclarent ni aux structures formelles de règlement de conflit ni aux structures non formelles.

De manière générale et indépendamment du type d'incident, la proportion des femmes qui rapportent les incidents aux structures formelles de règlement des différends dépasse celle du sexe fort.

Le taux de satisfaction des plaignants rapportant les incidents aux structures formelles varie entre 43,4% pour les individus victimes de vol en dehors de leur lieu de résidence et 83.4% ceux victimes des harcèlements sexuels.

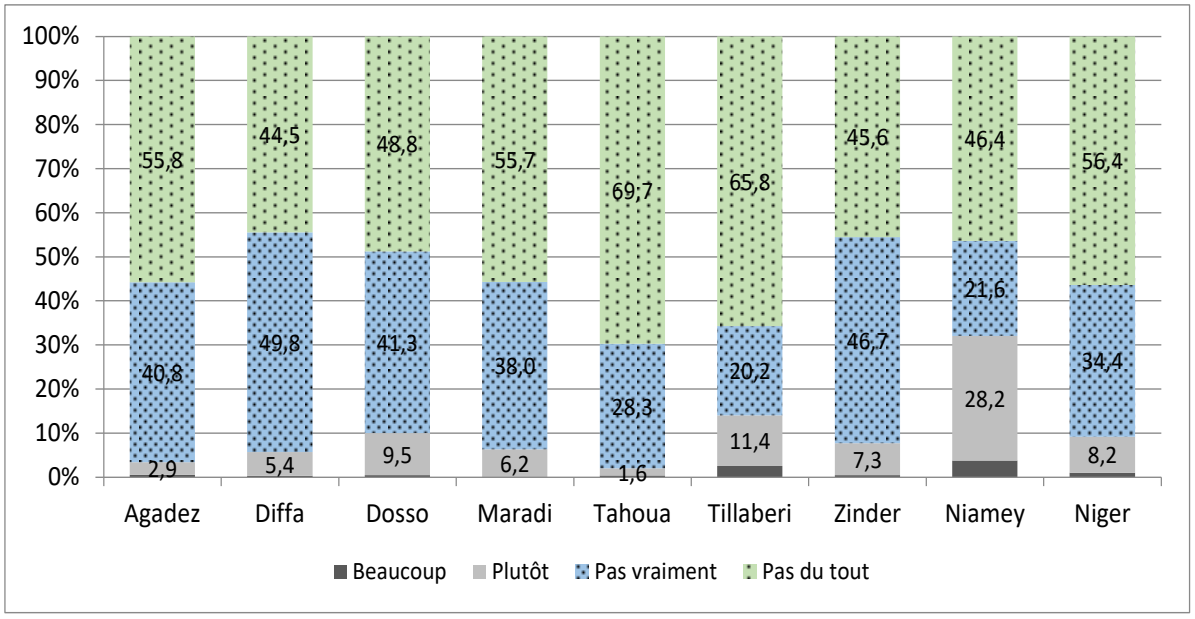
Tableau 18.4 : Pourcentage d'incidents rapportés et taux de satisfaction des incidents rapports selon les types d'incidents, Niger, 2017

	Structures de règlement des différends						Pourcentages Sexe			
	Aux forces de l'ordre	Aux structures communautaires	Total structures officiellement reconnues	A la milice	Pas rapporté	Total	Homme	Femme	Total	Taux de satisfaction
Quelqu'un s'est introduit dans votre résidence sans permission et a volé ou essayé de voler quelque chose	16,2	11,4	27,7	7,1	65,3	100,0	31,4	39,0	34,7	53,5
Quelqu'un a délibérément détruit ou endommagé votre maison, boutique, ou tout autre bien vous appartenant ou appartenant à votre ménage	15,2	26,4	41,5	18,2	40,3	100,0	46,0	76,3	59,7	62,2
Quelqu'un vous a volé à l'extérieur de votre lieu de résidence	15,1	14,1	29,2	6,5	64,3	100,0	33,9	39,4	35,7	43,4
Vous avez été victime d'agression (blessé, giflé, bousculé, coup de poing, etc.)	7,9	13,8	21,7	48,6	29,7	100,0	67,7	73,5	70,3	78,8
Vous avez été victime d'harcèlement sexuel (e.g. viol, tentative de viol ou autres formes d'harcèlement)	11,9	7,9	19,8	67,1	13,2	100,0	86,6	87,1	86,8	84,3

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Cependant, moins d'1 nigérien sur 5 (20%), âgés de 18 ans estiment s'inquiéter d'être victimes de criminalité à Tahoua, Maradi, Diffa, Zinder, Dosso et plus d'1 nigérien sur 5 à Tillabéri et Niamey. Au niveau national, cette préoccupation touche moins d'1 nigérien sur 5 (8,2%).

Graphique 18.2 : Répartition en % des individus de 18 ans et plus selon leur opinion sur le risque d'être victime de criminalité



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

18.3. Conflits et mode de résolution

- **Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant qu'il est probable qu'elle soit victime de criminalité**

Le pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant qu'il est probable qu'ils soient victimes de criminalité est de 9,2% au Niger. Ce taux est de 9,7 chez les hommes et 8,7 chez les femmes. Il serait plus probable d'être victime de criminalité en milieu urbain (17,4%) qu'en milieu rural où seulement 7,4% d'individus redouterait la criminalité. Environ 32,9% des individus déclarent qu'ils sont probables victimes de criminalité et à Niamey. Outre Niamey, la criminalité serait plus probable dans les régions de l'Ouest du pays, Tillabéri et Dosso où respectivement14% et 10% d'individus estiment être menacés par la criminalité. Les populations des régions du Nord et Centre-Nord, en l'occurrence Agadez et Tahoua sont celles qui pensent être moins exposées à la criminalité. Selon le niveau de résidence, il est de 5,3% chez les plus pauvres, 8,5% chez pauvres, 8,8% chez les moyens, 1,1% chez les riches et enfin, 11% chez les plus riches.

Le pourcentage des individus de 18 ans et plus qui se déclarent victimes de discrimination de la part des forces de l'ordre du fait de leur appartenance ethnique est de 2,2%. Ce taux est de 2,8% chez les hommes et 1,8% chez les femmes. Le taux le plus élevé est observé à Niamey (7,2%). Ce taux est de 4,6% dans le milieu urbain et 1,7% dans le milieu rural. Au niveau des autres régions, le taux le plus bas est enregistré plus bas à Dosso (0,6%), tandis que le plus élevé, soit 2,7%, est observé dans les 3 régions d'Agadez, Zinder, et Tillabéri. Selon le niveau de vie, ce taux se situe à 1,8% chez les plus pauvres et pauvres, à 1,9% chez les moyens, à 2,7% chez les riches et à 2,8% chez les plus riches.

Globalement, le pourcentage des individus de 18 ans et plus qui estiment être victimes de discrimination de la part des forces de l'ordre du fait de leur religion est de 1,4%. Ce taux est de 1,5% chez les hommes et 1,2% chez les femmes. Ce taux est de 3,7% en milieu urbain et 0,9% en milieu rural. Moins de 1% des populations de Dosso, Tahoua et Zinder estiment être victime de discrimination du fait de la religion. Les

taux les plus élevés sont notés à Niamey (7%) et Agadez (2.1%). Chez les plus pauvres, il est de 0,6%, 1,4% chez les pauvres et les moyens, 1,8 %chez les riches et 1,5% chez les plus riches.

La discrimination selon le genre, de la part des forces de l'ordre, est déclarée par 2,1% de nigériens. Les femmes (2.2%) s'estiment plus victimes de discrimination que les hommes (2%). Selon les milieux de résidence, ce taux est de 6,0% en milieu Urbain et 1,3% en milieu rural. Par région, il est moins élevé à Dosso (0,3%) et Diffa (0,9%). Il est plus élevé à Niamey (11,7%) et Tillabéri (2,5%).La proportion des nigériens de 18 ans et plus, victimes de discrimination de la part des forces de l'ordre du fait de leur handicap, est de 1,5%. Ce taux est de 1,4% chez les hommes et 1,5% chez les femmes. Elle est de loin plus élevée en milieu urbain (4%) qu'en milieu rural où elle n'atteint que 0.9% de la population. Selon les régions, cette discrimination culmine à Niamey (6.9%). Pour les autres régions ; elle est relativement plus élevée Tillabéri, Zinder, Agadez et Tahoua et très faible à Dosso, Maradi et Diffa. Chez les plus pauvres, il est de 1,4%, 1,3% chez les pauvres, 1,6% chez les moyens, 1,8 chez les riches et 1,2% chez les plus riches.

- **Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que les forces de l'ordre n'ont pas la capacité de faire face aux problèmes sécuritaires**

Plus de 4 nigériens de 18 ans et plus sur 5 pensent que les forces de l'ordre n'ont pas la capacité de faire face aux problèmes sécuritaires contre toutes les formes de violence. Cette opinion est un peu plus marquée chez les femmes (83.4%) que chez les hommes (82.6%).

Selon le milieu de résidence, il est de 77,6% à Niamey urbain, 82,0% en milieu urbain et 80,6% en milieu rural. Par région, il est de 72,8% à Dosso, 86,4% à Zinder, 85,3% à Diffa, 86,7% à Maradi, 76,6% à Tahoua, 68,3% à Agadez, 81,1% à Tillabéri et 77,3% à Niamey. Chez les plus pauvres, il est de81,3%, 80,4% chez les pauvres, 78,5% chez les moyens, 80,2% chez les riches et 83,5% chez les plus riches.

Le pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que les forces de l'ordre n'ont pas la compacité de faire face aux problèmes sécuritaires face aux violences contre les femmes est de 83% c'est-à-dire 4 nigériens sur 5. Ce taux est de 80,6% chez les hommes et 80% chez les femmes. Selon le milieu de résidence, ce taux est de 75,4% à Niamey urbain, 82% en milieu Urbain et 83,3% en milieu rural.

En outre, le pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que les forces de l'ordre n'ont pas la compacité de faire face aux problèmes sécuritaires contre les violences faites aux enfants est de 84%. Ce taux est de 83,4% chez les hommes et 84,6% chez les femmes. Selon les milieux de résidence, il est de 75,8% à Niamey urbain, 82,4% en milieu urbain et 84,4% en milieu rural.

Tableau 18.5 : Incidence de la criminalité par type d'incident selon les caractéristiques sociodémographiques, Niger, 2017

Caractéristiques sociodémographiques	Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant qu'il est probable qu'elle soit victime de criminalité	Pourcentage des individus de 18 ans et plus victimes de discrimination de la part des forces de l'ordre du fait de leur ;							Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que les forces de l'ordre n'ont pas la capacité de faire face aux problèmes sécuritaires			
		Ethnicité	Origine régionale	Religion	Situation économique (pauvreté)	Genre/Sexe	Handicap	**Effectif**	Toutes les formes de crime	Violence contre les femmes	Violence contre les enfants	**Effectif**
Sexe												
Homme	9,7	2,8	2,9	1,5	6,7	2,0	1,4	3 079 910	80,6	82,6	83,4	3 079 910
Femme	8,7	1,8	2,7	1,2	5,2	2,2	1,5	3 627 637	81,0	83,4	84,6	3 624 192
Milieu de résidence												
Niamey urbain	32,9	7,2	8,5	7,2	14,1	12,0	7,1	491 058	77,6	75,4	75,8	490 720
Autres urbains	6,4	2,7	2,4	1,2	7,5	1,7	1,8	694 257	85,2	86,6	87,0	694 257
Ensemble. urbain	17,4	4,6	4,9	3,7	10,2	6,0	4,0	1 185 315	82,0	82,0	82,4	1 184 977
Rural	7,4	1,7	2,3	0,9	4,9	1,3	0,9	5 522 232	80,6	83,3	84,4	5 519 125
Région												
Agadez	3,4	2,7	2,5	2,1	5,2	1,7	1,2	222 257	68,3	70,5	67,1	222 257
Diffa	5,7	2,1	1,7	1,1	8,2	,9	0,7	215 329	85,3	84,5	85,4	215 329
Dosso	10,0	0,6	0,5	0,4	2,9	0,3	0,2	648 026	72,8	75,8	75,7	647 558
Maradi	6,3	1,2	2,6	1,1	5,5	1,1	0,6	1 337 756	86,7	89,3	91,8	1 336 263
Tahoua	2,0	1,3	0,9	0,6	1,6	1,1	1,2	1 339 905	76,6	82,3	84,5	1 339 905
Tillabéri	14,0	2,7	2,7	1,2	4,8	2,5	1,4	1 102 080	80,1	81,0	82,0	1 100 934
Zinder	7,7	2,7	4,3	0,8	9,5	1,4	1,3	1 335 445	86,4	87,4	87,3	1 335 445
Niamey	32,0	7,0	8,3	7,0	14,0	11,7	6,9	506 749	77,3	75,3	75,8	506 411
Niveau de vie												
Le plus pauvre	5,3	1,8	2,0	0,6	4,9	1,5	1,4	1 132 277	81,3	83,3	84,5	1 131 131
Second	8,5	1,8	2,2	1,4	6,6	1,7	1,3	1 258 248	80,4	83,4	85,1	1 258 248
Moyen	8,8	1,9	3,7	1,4	5,8	2,0	1,6	1 372 344	78,5	81,9	82,2	1 372 344
Quatrième	11,1	2,7	3,2	1,8	6,5	2,7	1,8	1 407 444	80,2	82,3	83,9	1 405 978
Le plus riche	11,0	2,8	2,7	1,5	5,5	2,6	1,2	1 537 234	83,5	84,2	84,7	1 536 401
Niger	**9,2**	**2,2**	**2,8**	**1,4**	**5,9**	**2,1**	**1,5**	**6 707 547**	**80,8**	**83,0**	**84,0**	**6 704 102**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

- **Existence et sources de tension**

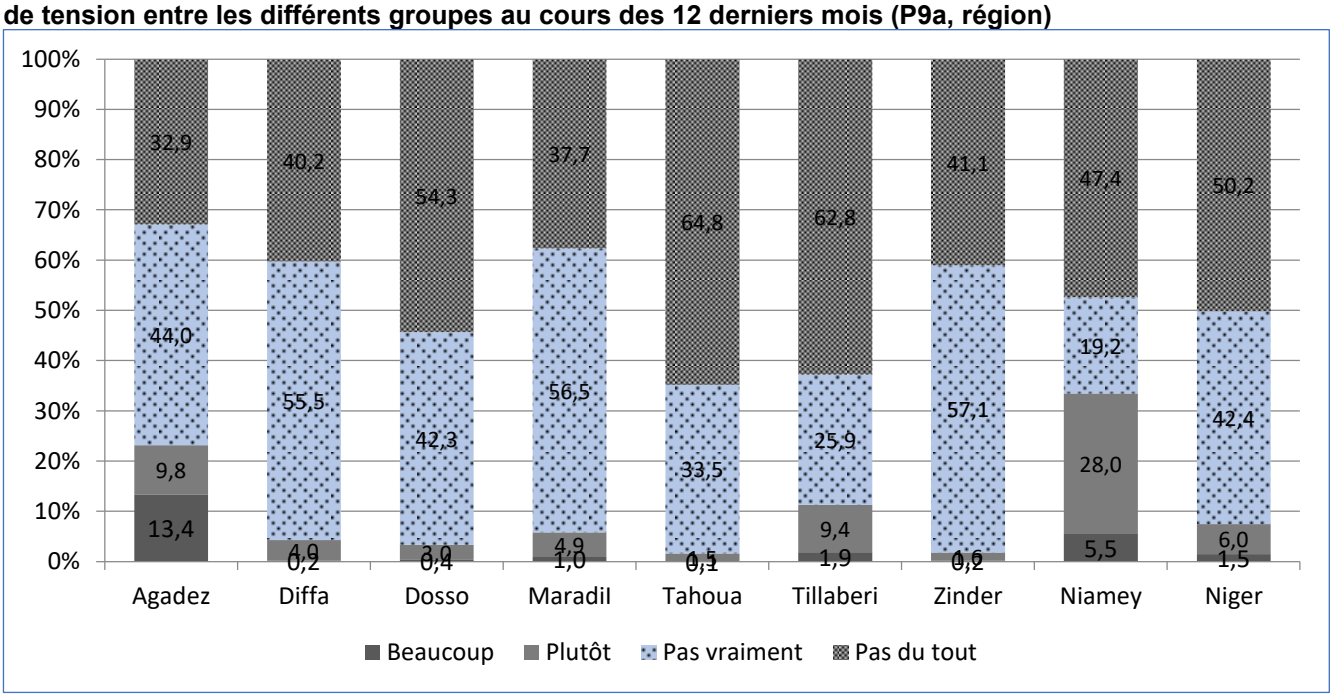
Apprécier l'état de la paix et la sécurité dans un territoire suppose l'inexistence de tensions entre les différentes communautés qui y cohabitent. Au niveau national, seuls 7,5% des individus de 18 ans et plus estiment que le degré de tension entre les différents groupes est important. Cette proportion, qui est assez proche de celle des jeunes de 18-24 ans (7.6%), des autres zones urbaines hors Niamey (7.3%) et du quintile le plus riche (7.3%), ne diverge pas significativement selon le sexe (6.7% pour les femmes et 8.3% pour les hommes), l'âge (entre 6.3% à 8.1%) ou le niveau de vie (entre 6.3% à 8.9%). C'est à Niamey qu'on enregistre la proportion la plus élevée des individus de 18 ans et plus estimant que le degré de tension entre les différents groupes est important (34.5%).

Les sources de tensions les plus fréquemment citées sont la compétition économique (23,1%), les différences linguistiques (20.6%) et la rareté des ressources naturelles (20.0%). Il en est de même lorsque l'on considère les différentes caractéristiques sociodémographiques.

La compétition économique constitue la plus grande source de tension pour les femmes et les hommes et ceci quel que soit l'âge. Elle l'est cependant moins pour les nigériens vivant en zone rurale car en milieu rural ce sont la rareté des ressources et les différences linguistiques qui constituent les principales sources de tensions entre les groupes. Pour les individus ayant un niveau de vie moyen (quintile central), la principale source de tension est plutôt la langue.

Les facteurs politiques et les disputes territoriales sont moins considérés par les individus enquêtés comme des sources de tensions. Cependant, les facteurs politiques comme sources de tensions sont préoccupants pour les jeunes de 18-24 ans (20.2%) et les autres centres urbains du pays (25.8%).

Graphique 18.3:Répartition en % des individus de 18 ans et plus selon leur opinion sur le degré de tension entre les différents groupes au cours des 12 derniers mois (P9a, région)



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Tableau 18.6 **: Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que le degré de tension entre les différents groupes est important, répartition selon les sources des tensions, pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que le risque de violence a augmenté et pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que la situation va améliorer selon les caractéristiques sociodémographiques, Niger, 2017**

		Sources des tensions							Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que.	
Caractéristiques sociodémographiques	% des individus de 18 ans et plus estimant que le degré de tension entre les différents groupes est important	Compétition économique	Rareté des ressources naturelles	Différences linguistiques	Facteurs politiques	Disputes territoriales	Sans objet	Effectif	Le risque de violence a augmenté au cours des 12 derniers mois	La situation va s'améliorer au cours des 12 prochains mois
Sexe										
Homme	8,3	24,7	18,9	21,4	11,4	9,7	13,8	3 078 780	9,1	64,3
Femme	6,7	21,6	21,0	19,9	15,5	8,4	13,6	3 621 170	8,7	67,7
Groupe âge										
18-24 ans	7,6	25,1	18,0	13,5	20,2	9,3	13,9	1 096 243	8,7	72,8
25-34 ans	8,0	25,1	17,2	17,2	12,3	11,6	16,6	1 905 694	9,4	65,6
35-44 ans	8,1	21,6	13,3	27,4	13,9	10,2	13,5	1 501 733	9,6	66,9
45-54 ans	6,8	20,6	34,6	17,0	9,9	5,3	12,6	969 455	8,2	60,5
55 ans et Plus	6,3	22,6	22,0	26,4	12,0	6,6	10,4	1 226 825	7,8	63,6
Milieu de résidence										
Niamey urbain	34,5	37,5	17,6	31,0	5,0	0,9	8,0	490 720	33,3	80,4
Autres urbains	7,3	26,8	17,9	6,7	25,8	11,5	11,3	692 924	7,3	59,6
Ensemble urbain	18,6	34,5	17,7	24,2	10,8	3,8	8,9	1 183 644	18,1	75,5
Rural	5,1	17,9	21,0	19,0	14,8	11,5	16,0	5 516 307	6,9	60,9
Niveau de vie										
Le plus pauvre	6,3	29,9	20,9	10,6	12,0	13,3	13,3	1 129 798	7,1	65,9
Second	6,6	32,9	14,4	15,9	16,4	5,3	15,0	1 257 283	6,3	77,4
Moyen	7,9	14,7	20,4	31,9	11,1	9,9	11,9	1 372 344	9,3	62,7
Quatrième	8,9	26,5	21,5	15,7	11,3	6,6	18,3	1 404 848	11,5	64,2
Le plus riche	7,3	19,9	20,9	20,5	17,5	10,4	10,8	1 535 677	9,5	64,9
Niger	**7,5**	**23,1**	**20,0**	**20,6**	**13,5**	**9,0**	**13,7**	**6 699 951**	**8,9**	**66,1**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Le pourcentage des individus de 18 ans et plus, qui estiment que pensent que le risque de violence aurait augmenté, est de 8.9%. Cette opinion est cependant différente selon le milieu de résidence notamment en zone urbaine. En effet, un tiers des individus vivant à Niamey et 18.1% de ceux vivant dans les autres zones urbaines pensent que le risque de violence aurait augmenté dans les 12 derniers mois.

- **Résolution des conflits**

Moins de la moitié des citoyens de 18 ans et plus ont connaissance de l'existence d'un comité local pour résoudre les conflits. Cette connaissance est plus importante en zone rurale (37.9%) qu'en zone urbaine (30.7%). 38.5% des hommes et 35.1% des femmes ont connaissance de l'existence d'un comité de résolution des conflits.

Selon la région, la proportion des individus de 18 ans et plus ayant connaissance de l'existence d'un comité local pour résoudre les conflits est de loin plus élevée à Diffa, dans le sud-est nigérien en proie à la lutte contre Boko Harem. Elle est relativement importante dans les régions du sud et du nord du pays, notamment à Zinder, Dosso, Maradi et Agadez où ces proportions sont respectivement de 49.5%, 48.8%, 47.2% et 40.4%. L'existence des mécanismes de résolution des conflits est moins connue des individus de 18 ans et plus des régions de Tillabéri et Tahoua où cette proportion ne serait respectivement que de 20.2% et 18.7%. A Niamey, la capitale, c'est environ 1 personne sur 4 (24.3%) des individus de 18 ans et plus qui aurait connaissance de l'existence d'un comité local de résolution des conflits.

Les mécanismes sont jugés plus efficaces par les populations de la capitale que par celles des autres zones urbaines et rurales du pays. En effet, un tiers des populations de Niamey jugent que le mécanisme de résolutions de conflits qu'ils connaissent est efficace. Les habitants des autres zones urbaines et rurales n'apprécient cette efficacité que pour 7.3% et 6.9% respectivement. Selon les régions, les mécanismes connus seraient quasiment inefficaces à Tahoua, Diffa et Zinder où seulement 1.2%, 2.5% et 4.5% d'individus pensent que leurs mécanismes de gestion de conflits sont efficaces. Ils sont jugés plus efficaces à Agadez (18.3%, Tillabéri (12.9%) et Dosso (10.0%).

- **Mode d'assistance**

Les leaders traditionnels constituent le mode d'assistance le plus sollicité pour résoudre les conflits. C'est 62.1% des individus de 18 ans et plus qui leur font appel en cas de conflit. Non moins importantes, les forces de l'ordre et les comités locaux interviendraient pour respectivement 22.6% et 10.1%.

Selon les caractéristiques sociodémographiques, les forces de l'ordre et les leaders traditionnels seraient les plus connus. Les forces armées sont essentiellement sollicitées dans le milieu urbain (65.3%) tandis que les leaders traditionnels domineraient le milieu rural (72.0%).

Par région, les forces de l'ordre seraient le principal mode d'assistance à Agadez (54.1%) et Niamey (67.9), sans doute du fait de la prédominance des populations urbaines dans leur peuplement. Seul 7.2% des habitants de Niamey citent les autorités traditionnelles comme mode de résolution de conflits.

Tableau 18.7 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant connaissance de l'existence d'un comité local pour résoudre les conflits et pourcentage des individus de 18 ans et plus selon le mode de résolution des conflits selon les caractéristiques sociodémographiques, Niger, 2017

Caractéristiques sociodémographiques	Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant connaissance de l'existence d'un comité local pour résoudre les conflits	Pourcentage des individus de 18 ans et plus qui estiment que le mécanisme est efficace	Pourcentage des individus de 18 ans selon leur connaissance du mode d'assistance pour								
			Forces de l'ordre	Comité local	Milice	Leaders politiques	Leaders traditionnels	Leaders religieux	Autre	Total	Effectif
Sexe											
Homme	38,5	9,1	23,6	10,4	0,4	0,9	60,9	3,0	0,8	100,0	3 078 404
Femme	35,1	8,7	21,7	9,7	0,3	0,9	63,2	3,5	0,6	100,0	3 620 761
Milieu de résidence											
Niamey urbain	23,9	33,3	62,6	12,4	4,0	0,5	6,1	12,7	1,7	100,0	490 720
Autres urbains	35,5	7,3	67,2	6,9	0,2	0,8	22,8	1,6	0,4	100,0	692 548
Ensemble urbain	30,7	18,1	65,3	9,2	1,8	0,7	15,9	6,2	1,0	100,0	1 183 268
Rural	37,9	6,9	13,4	10,2	0,0	0,9	72,0	2,7	0,7	100,0	5 515 897
Région											
Agadez	40,4	18,3	54,1	1,0	0,0	1,0	38,9	0,7	4,2	100,0	222 257
Diffa	76,9	2,5	22,4	3,5	0,0	0,3	72,9	0,9	0,0	100,0	215 169
Dosso	48,8	10,0	22,1	21,8	0,0	0,8	54,2	0,6	0,6	100,0	646 424
Maradi	47,2	7,4	14,2	14,6	0,1	1,1	66,0	3,7	0,2	100,0	1 334 554
Tahoua	18,7	1,4	12,2	7,9	0,1	0,5	77,4	1,8	0,2	100,0	1 339 905
Tillabéri	20,2	12,9	17,3	10,2	0,1	2,0	64,4	4,3	1,7	100,0	1 100 934
Zinder	49,5	4,5	25,7	3,6	0,0	0,5	67,9	2,2	0,1	100,0	1 333 511
Niamey	24,3	32,3	61,9	12,4	3,9	0,5	7,2	12,6	1,6	100,0	506 411
Niger	**36,7**	**8,9**	**22,6**	**10,1**	**0,3**	**0,9**	**62,1**	**3,3**	**0,7**	**100,0**	**6 699 165**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

- **Confiance en l'Etat et à son entourage**

Près de 4 individus sur 5 de 18 ans et plus déclarent avoir confiance en l'Etat pour assurer leur sécurité contre la criminalité et la violence. Cette confiance est indépendante du sexe des individus enquêtés, de leur milieu de résidence et de leur région de résidence. Toutefois, cette confiance est plus marquée dans les autres centres urbains du pays (82.4%), dans la région de Diffa située dans le sud-est du pays (85.5%) ainsi que dans la région de Zinder, dans le centre-est du pays.

Le Tableau 18.9 fait ressortir que globalement 83,9% des individus de 18 ans et plus déclarent avoir confiance à l'entourage de l'Etat pour assurer la sécurité. Il en est ainsi quel que soit le milieu de résidence ainsi que dans quasiment toutes les régions du pays à l'exception d'Agadez où environ 3 individus sur 5 (59,8%) déclarent avoir confiance en leur entourage immédiat pour assurer leur sécurité contre la criminalité et la violence.

Tableau 18.8 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant confiance à l'Etat pour assurer la sécurité et à son entourage selon les caractéristiques sociodémographiques, Niger, 2017

	Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant confiance à :	Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant confiance à :								
Caractéristiques sociodémographiques	L'Etat pour assurer la sécurité	Son entourage	Votre famille	Vos voisins	Personnes de religion autre que la vôtre	Personnes d'une ethnie autre que la vôtre	Personnes d'une nationalité autre que la vôtre	Personnes ayant une affiliation politique autre que la vôtre	Personnes parlant une langue autre que la vôtre	Effectif
Sexe										
Homme	78,9	83,8	94,2	92,4	66,1	74,0	65,0	71,6	66,2	3 078 066
Femme	77,0	84,0	93,6	92,3	64,5	71,6	62,6	70,2	63,8	3 620 761
Milieu de résidence										
Niamey urbain	74,2	83,1	89,2	85,8	79,4	83,0	74,0	72,3	75,3	490 382
Autres urbains	82,4	84,6	96,5	93,6	66,7	76,1	68,6	73,1	71,4	692 548
Ensemble urbain	79,0	84,0	93,5	90,4	72,0	78,9	70,9	72,8	73,0	1 182 930
Rural	77,6	83,9	94,0	92,7	63,8	71,4	62,1	70,4	63,1	5 515 897
Région										
Agadez	70,1	59,8	96,5	87,2	57,0	60,6	51,6	53,0	53,2	222 257
Diffa	85,5	85,6	97,2	95,3	62,2	59,1	51,5	54,9	53,1	215 169
Dosso	73,2	86,9	90,1	93,2	90,7	92,3	87,0	92,0	85,7	646 424
Maradi	82,5	81,2	95,4	95,8	62,3	69,5	57,7	70,5	60,6	1 334 554
Tahoua	75,8	94,9	99,1	98,3	60,7	75,7	70,4	77,3	66,5	1 339 905
Tillabéry	72,4	74,8	91,6	86,4	61,3	64,6	57,9	56,9	59,2	1 100 934
Zinder	83,5	85,8	91,6	90,0	60,6	70,8	56,7	71,0	62,4	1 333 511
Niamey	74,3	83,1	89,4	85,9	78,5	82,2	73,2	71,5	74,4	506 073
Niger	**77,9**	**83,9**	**93,9**	**92,3**	**65,2**	**72,7**	**63,7**	**70,8**	**64,9**	**6 698 827**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Cette confiance est beaucoup plus accordée aux membres de la famille et aux voisins (au moins 9 individus sur 10). Elle l'est un peu moins (entre 63,7% et 72.7%) en considérant les autres critères, notamment la religion, l'ethnie, la nationalité, l'affiliation politique et la langue. C'est dans les régions d'Agadez (Nord du pays), Diffa (Sud-est) et Tillabéri que la confiance basée sur ces critères est moins accordée à l'entourage, sans doute à cause de l'insécurité violente prévalant dans ces régions. En effet, la région d'Agadez, qui a connu de nombreux épisodes de rébellions au cours des 30 dernières années, constitue un centre de transit pour les migrants africains vers l'Europe et connait des foyers d'insécurité résultant de la situation d'instabilité en Libye voisine. Quant à la région de Diffa, elle subit

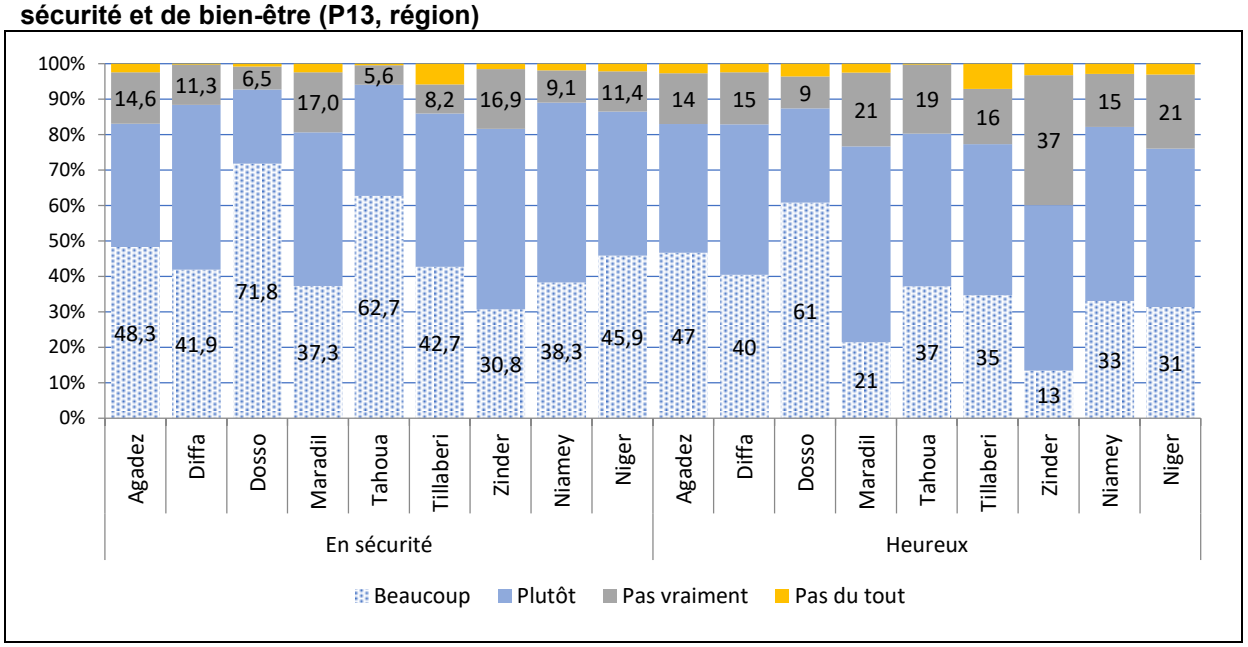
depuis une dizaine d'année une insécurité violente à cause de la présence des Boko Haram dans la région du Lac Tchad, région qu'elle partage avec la Nord-est nigérian et l'ouest tchadien. Enfin, la Région de Tillabéry, situé à l'Ouest du territoire nigérien à la frontière avec le Mali et le Burkina Faso, connait, depuis la chute du Président libyen Kadhafi une insécurité liée à la montée de l'islamisme dans le nord malien.

Les confiances des populations enquêtées sont beaucoup moins accordées aux personnes d'une autre ethnie (72.7%), d'une autre affiliation politique (70.8%), d'une autre religion (65.2%), parlant une autre langue (64.9%) et d'une autre nationalité (63.7%). Au total, pour plus de la moitié des nigériens, la religion, l'ethnie, la nationalité, l'affiliation politique et la langue ne constituent pas des critères qui sapent la confiance en matière de sécurité.

Les résultats montrent que plus 4 nigériens sur 5 (86,5%), âgés de 18 ans et plus pensent se sentir en sécurité. Cette situation est affirmée par au moins 80% des personnes dans toutes les régions du Niger à l'exception de la région d'Agadez. Au niveau national, la proportion des individus ne sentant pas en sécurité est de 2,2%. Cette proportion est de 17% à Agadez, 11,6% à Diffa, 6,5% à Dosso, 19,4% à Maradi, 5,6% à Tahoua, 14,1% à Tillabéri, 18,4% à Zinder et 11% à Niamey.

Il ressort de l'analyse que **75,7%** des personnes **âgées de 18 ans et plus déclarent se sentir heureux au Niger. Cet**te situation concerne au **moins 80%** des personnes **à Niamey, Diffa, Agadez, Tahoua et Dosso.** Par ailleurs**, 3** individus **sur 5 s'estiment heureux à Maradi (76,1%) et Tillabéri (77,6%). Comparativement aux autres régions, les** individus « **malheur**eux » se trouvent à Zinder (59,6%**) avec moins de 3 nigériens sur 5.**

Graphique 18.4 : Répartition en % des individus de 18 ans et plus selon leur sentiment de sécurité et de bien-être (P13, région)



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

18.4. Indice de perception de la paix et de la sécurité

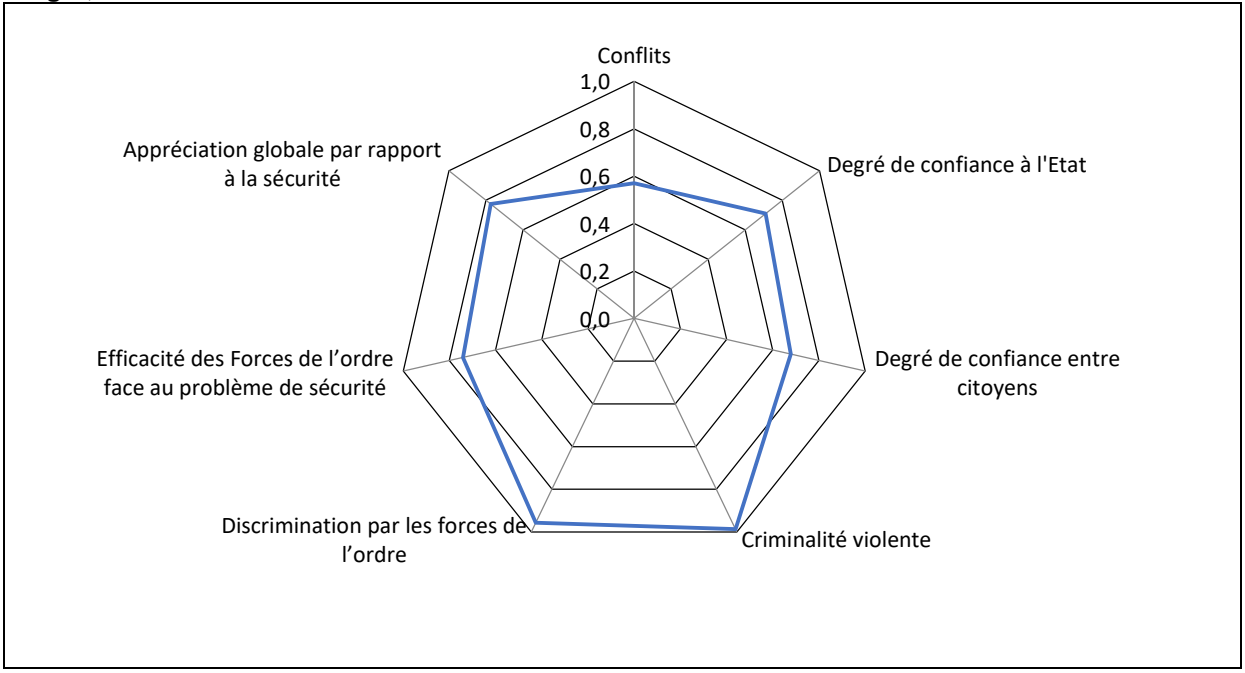
La paix et la sécurité sont globalement appréciées par la criminalité violente, la discrimination par les forces de l'ordre, l'efficacité des forces de l'ordre face au problème de sécurité, l'appréciation globale par rapport à la sécurité, les conflits, le degré de confiance à l'Etat et le degré de confiance entre les citoyens.

Dans l'ensemble, la valeur de l'Indice composite paix et sécurité a un niveau de :

- 1 pour la criminalité violente et la discrimination par les forces de l'ordre. Ce qui signifie qu'il n'existe pas de criminalité violente et criminalité par les forces de l'ordre au Niger.
- 0,8 pour l'appréciation globale par rapport à la sécurité. La sécurité globale a une bonne appréciation au Niger.
- 0,7 pour l'efficacité des forces de l'ordre face au problème de sécurité, le degré de confiance à l'Etat et le degré de confiance entre les citoyens. L'efficacité des forces à l'ordre face au problème de sécurité, le degré de confiance à l'égard de l'Etat ainsi que le degré de confiance entre citoyens sont jugés bon au Niger.
- 0,6 pour les conflits. La présence des conflits est jugée négligeable.

Quel que l'aspect considéré, les valeurs de l'indice paix et sécurité sont comprises entre 0,6 et 1. A la lumière de ces résultats, l'aspect paix et sécurité se porte bien au Niger suivi d'une bonne confiance entre les citoyens ainsi qu'une bonne confiance des individus majeurs à l'égard de l'Etat.

Graphique 18.5:Index de la composante paix et sécurité par les individus de 18 ans et plus, Niger, 2017



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

18.5. Indice de gouvernance, paix et sécurité par région

NB : les sous-indices et l'indice paix et sécurité nationale ont une valeur comprise entre 0 et 1. Quand la valeur tend vers 1, cela exprime une bonne performance. Toute valeur supérieure ou égale à 0,7 juge bon le niveau de l'indice. Une valeur comprise entre 0,5 et 0,6 exprime moyennement le niveau de l'indice considéré.

Globalement, le niveau d'appréciation de l'état de la paix et sécurité à travers l'Indice Paix et sécurité est de 0,81. Quel que soit le sexe du Chef de ménage, son niveau est de 0,81 chez les chefs de ménages. En outre, quel que soit le groupe d'âge du chef de ménage, le niveau de l'Indice Paix et sécurité est de 0,81. Par ailleurs, ce niveau (0,81) est le même pour tous les niveaux d'instruction des chefs de ménages à l'exception de ceux qui ont un niveau supérieur avec un indice paix et sécurité de 0,79. Le niveau de l'indice paix et sécurité est de 0,76 à Niamey urbain, 0,80 en milieu urbain et 0,81 en milieu rural.

Le niveau de l'appréciation de l'indice sécurité nationale par les chefs de ménage est de 0,5 au Niger. Ces mêmes personnes ont un niveau national d'appréciation de 0,83 pour l'Indice Sécurité Publique. Selon le sexe du chef de ménage, le niveau de l'Indice de Sécurité nationale est de 0,57 chez les hommes et 0,58 chez les femmes tandis que le niveau de l'Indice Sécurité Publique est de 0,83 quel que soit le sexe du Chef de ménage. Le niveau du sous-indice sécurité nationale est 0,56 pour le groupe d'âges de 18-34 ans et 0,57 pour les autres groupes d'âges tandis que le niveau du Sous-indice sécurité publique est de 0,53 quel que soit le groupe d'âges. Aussi, le niveau du sous-indice sécurité nationale est de 0,57 quel que soit le niveau d'instruction du chef de ménages sauf celui des chefs de ménage ayant un niveau primaire (0,58) tandis que pour les chefs de ménages n'ayant aucun niveau ou ayant le niveau primaire, la valeur du sous-indice sécurité publique est de 0,83. Son niveau est de 0,82 et 0,81 pour les chefs de ménages ayant respectivement le niveau secondaire ou supérieur.

Selon le milieu de résidence, le niveau du sous-indice sécurité nationale est de 0,54 à Niamey urbain, 0,56 en milieu urbain et 0,57 en milieu rural. Le niveau du sous-indice sécurité publique est de 0,82 dans le milieu urbain, 0,83 en milieu rural et 0,77 à Niamey urbain.

18.9:Niveau d'appréciation de l'état de la paix et sécurité par les individus de 18 ans et plus selon les caractéristiques du chef de ménage, Niger, 2017

Caractéristiques sociodémographiques du chef de ménage	Sous-indice sécurité nationale	Sous-indice sécurité publique	Indice paix et sécurité
Sexe			
Homme	0,57	0,83	0,81
Femme	0,58	0,83	0,81
Groupe âges			
18 - 34 ans	0,56	0,83	0,81
35 - 59 ans	0,57	0,83	0,81
60 ans et plus	0,57	0,83	0,81
Niveau d'instruction			
Aucun	0,57	0,83	0,81
Primaire	0,58	0,83	0,81
Secondaire	0,57	0,82	0,81
Supérieur	0,57	0,81	0,79
Milieu de résidence			
Niamey urbain	0,54	0,77	0,76
Autres urbains	0,58	0,85	0,83
Ensemble urbain	0,56	0,82	0,80
Rural	0,57	0,83	0,81
Niger	**0,57**	**0,83**	**0,81**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Chapitre 19: Lien entre niveau de vie et les perceptions de la population sur la gouvernance, paix et sécurité

Résultats clés

- **« Sous-indice sécurité nationale » : «** Globalement, cet indice a une valeur(0,571)légèrement supérieure à la moyenne de 0,5.En milieu rural, il s'établit à 0,563 contre 0,573 en milieu urbain. La valeur de cet indice à Niamey urbain est de 0,542 ».
- **« Sous-indice sécurité publique » : «** Dans l'ensemble du pays, cet indice s'établit à 0,831. Son niveau le plus élevé est observé en milieu rural (0,834) contre 0,820 en milieu urbain. A Niamey urbain, il est de 0,775.»
- **« Sous-indice paix et sécurité » : «** Au Niger, le sous-indice paix et sécurité s'établit à 0,812. En milieu rural, la valeur de cet indice est de 0,814 contre 0,801 en milieu urbain. A Niamey urbain, il est de 0,758.**»**

Globalement, les résultats obtenus sur l'indice gouvernance, paix et sécurité traduisent une situation favorable des perceptions de la population sur ces aspects de la démocratie et même du développement ; puisque sa valeur dépasse le cap de 0,5 (moyenne sur l'échelle de 0 à 1). En effet, Cet indice s'établit à 0,8, soit de l'ordre de 80% au Niger.

L'analyse des profils régionaux de cet indice indique qu'il reste toujours au-dessus de la moyenne (0,5). En effet, il varie de 0,7 (son niveau le plus bas) à Agadez, Diffa, Tillabéry, Zinder et Niamey à 0,8 (son niveau le plus élevé) à Dosso, Maradi et Tahoua.

L'analyse globale des dix (10) sous-indices servant de composantes à l'indice gouvernance, paix et sécurité fait ressortir des écarts qui varient de 0,6 (absence de corruption, Etat de droit, sécurité nationale) à 0,8 (Droits civiques et politiques, sécurité publique, paix et sécurité).

Précisons qu'à Niamey, la capitale, les sous-indices absence de corruption, Etat de droit, sécurité nationale et système judiciaire s'établissent respectivement à 0,4 ; 0,4 ; 0,5 et 0,5.

S'il apparait, globalement, que les chiffres obtenus sont positivement appréciés par rapport à la gouvernance, paix et sécurité du pays, il n'en demeure pas moins que des efforts doivent être consentis par le gouvernement dans le domaine de la corruption

19.1 : Profils régionaux de l'indice GPS et ses composantes, Niger, 2017

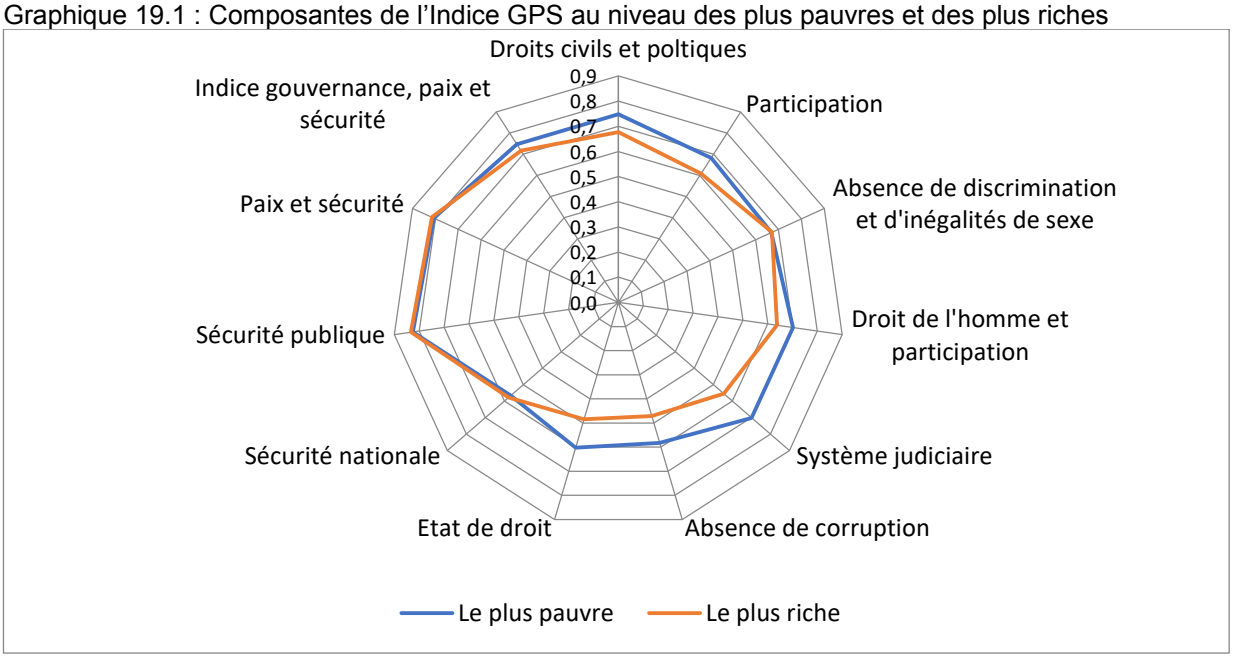
Région	Droits civils et politiques	Participation	Absence de discrimination et d'inégalités de sexe	Droit de l'homme et participation	Système judiciaire	Absence de corruption	Etat de droit	Sécurité nationale	Sécurité publique	Paix et sécurité	Indice gouvernance, paix et sécurité
Agadez	0,6	0,6	0,6	0,6	0,7	0,5	0,6	0,5	0,8	0,8	0,7
Diffa	0,8	0,7	0,7	0,7	0,7	0,6	0,7	0,5	0,8	0,8	0,7
Dosso	0,8	0,7	0,7	0,7	0,7	0,6	0,7	0,6	0,9	0,9	0,8
Maradi	0,8	0,7	0,6	0,7	0,7	0,6	0,6	0,6	0,8	0,8	0,8
Tahoua	0,9	0,8	0,8	0,8	0,8	0,7	0,7	0,6	0,9	0,9	0,8
Tillabéry	0,7	0,6	0,6	0,7	0,6	0,6	0,6	0,6	0,8	0,8	0,7
Zinder	0,8	0,7	0,7	0,8	0,7	0,6	0,6	0,6	0,8	0,8	0,7
Niamey	0,6	0,5	0,6	0,6	0,5	0,4	0,4	0,5	0,8	0,8	0,7
Niger	0,8	0,7	0,7	0,7	0,7	0,6	0,6	0,6	0,8	0,8	0,8

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Les résultats présentés dans le graphique 19.1 indiquent les niveaux des composantes de l'indice GPS selon, en particulier, les perceptions des personnes les plus pauvres et les plus riches, âgées de 18 ans et plus.

De manière globale, les personnes les plus pauvres ont une appréhension beaucoup plus favorable que les personnes les plus riches dans la plupart des composantes de l'indice GPS. En effet, les plus pauvres présentent les scores les plus élevés que les plus riches au niveau des sous-indices suivant : participation, droit de l'homme et participation, système judiciaire (0,6 chez les plus pauvres contre 0,7 chez les plus riches). Il en est de même pour ce qui est de l'absence de corruption et Etat de droit (0,6 chez les plus pauvres contre 0,5 chez les plus riches). Concernant l'indice gouvernance, paix et sécurité et les sous-indices : paix et sécurité, sécurité nationale et sécurité publique, leurs niveaux s'établissent respectivement à 0,7 ; 0,8 ; 0,6 et 0,8 quel que soit le niveau de vie des populations.

Graphique 19.1 : Composantes de l'Indice GPS au niveau des plus pauvres et des plus riches



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

L'indice de gouvernance, paix et sécurité reste identique quel que soit le quintile de niveau de vie des populations (0,7). En général, la tendance se maintient au niveau de tous les autres sous-indices. Précisons qu'au niveau des personnes les plus riches, le score de l'absence de corruption, de l'Etat de droit et de la sécurité nationale reste faible et s'établit respectivement à 0,417, 0,485 et 0,577.

Tableau 19.2 : Niveau de vie et indice GPS

Quintile du niveau de vie	Droits civils et politiques	Participation	Absence de discrimination et d'inégalités de sexe	Droit de l'homme et participation	Système judiciaire	Absence de corruption	Etat de droit	Sécurité nationale	Sécurité publique	Paix et sécurité	Indice gouvernance, paix et sécurité
Le plus pauvre	0,748	0,683	0,669	0,702	0,702	0,582	0,602	0,566	0,826	0,807	0,747
Second	0,750	0,638	0,626	0,672	0,639	0,530	0,548	0,555	0,833	0,812	0,734
Moyen	0,663	0,598	0,609	0,620	0,574	0,485	0,500	0,565	0,813	0,795	0,702
Quatrième	0,656	0,590	0,638	0,616	0,539	0,469	0,480	0,548	0,796	0,778	0,689
Le plus riche	0,677	0,609	0,672	0,638	0,555	0,471	0,485	0,577	0,834	0,815	0,716

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Bibliographie

BIT. (2018). Directives concernant la mesure de l'inadéquation des qualifications et des compétences des personnes en emploi, 20ème Conférence internationale des statisticiens du travail Genève, 10-19 octobre 2018.

BIT. (2013). Résolution I concernant les statistiques du travail, de l'emploi et de la sous-utilisation de la main d'œuvre, 19ème conférence internationale des statisticiens du travail, Genève, 2-11 octobre 2013.

BIT. (2012). Les indicateurs du travail décent en Afrique : une première évaluation à partir des sources nationales. Bureau international du Travail. Genève, Suisse.

BIT. (1998). Résolution concernant la mesure du sous-emploi et des situations d'emploi inadéquat, adoptée par la seizième Conférence internationale des statisticiens du travail, Genève, 6-15 octobre 1998.

Christel Gilles. (2007). Réduire la segmentation du marché du travail selon le genre et accroître les taux d'emploi féminin : à court terme, est-ce compatible ?. La note de veille N°72. Centre d'analyse stratégique.

Commission Economique pour l'Afrique (CEA). (2016). Rapport sur la gouvernance en Afrique IV. Mesurer la corruption en Afrique : prendre en compte la dimension internationale. Addis-Abeba, Éthiopie.

Conseil économique et social. (2017). Commission de statistique. Quarante-huitième session 7-10 mars 2017. Point 3 a) de l'ordre du jour provisoire. Questions soumises à la Commission pour examen et décision : données et indicateurs relatifs au Programme de développement durable à l'horizon 2030. Rapport du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable. Nations Unies.

Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES). (2015). Ségrégation professionnelle et écarts de salaires femmes-hommes. Dares Analyses. Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social. Paris, France.

Direction de la Statistique et des Etudes Démographiques (DISED). (2016). Enquête djiboutienne sur l'emploi, le secteur informel et la consommation des ménages, 2015-2016 : Situation de l'emploi à Djibouti en 2015. Djibouti, Djibouti.

Direction de la Statistique et des Etudes Démographiques (DISED). (2016). Enquête djiboutienne sur l'emploi, le secteur informel et la consommation des ménages, 2015-2016 : Analyse du secteur informel. Djibouti, Djibouti.

Forum pour une nouvelle gouvernance mondiale. (2011). L'indice de gouvernance mondiale, IGM. Pourquoi évaluer la gouvernance mondiale et pour quoi faire ?. version 2.0 Rapport 2011. Série Cahiers de propositions.

Institut de statistique de l'UNESCO. (2013). Classification Internationale Type de l'Éducation CITE 2011. Montréal, Québec H3C 3J7, Canada.

Joseph Deutsch, Yves Flückiger et Jacques Silber. (2005). Recensement fédéral de la population 2000. Les ségrégations sur le marché Suisse du Travail : Analyse des inégalités selon le sexe, la nationalité et l'âge, de 1970 à 2000. Office fédéral de la statistique. Neuchâtel, Suisse.

Pôle de Dakar. (2017). Recueil des principaux indicateurs d'analyse des relations Education/formation & emploi. IIPE Pôle de Dakar - Unesco, 2017.

Sabina Alkire and James Foster. (2011). Understandings and Misunderstandings of Multidimensional Poverty Measurement. OPHI WORKING PAPER NO. 43. University of Oxford 3 Mansfield Road, Oxford OX1 3TB, UK.

Annexe A : Plan de sondage

1.1 Plan de sondage

Les principales caractéristiques du plan de sondage concernent la base de sondage, la taille de l'échantillon des ménages, le mode de tirage des unités d'échantillonnage, les opérations de cartographie et de dénombrement des ménages et le calcul des différents coefficients de pondération.

L'enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel a été réalisée à partir d'un sondage probabiliste aréolaire à deux degrés avec stratification au premier degré. L'objectif de l'enquête était de produire des estimations statistiquement fiables des indicateurs, au niveau national, pour les milieux urbain et rural, et pour chacun des huit (8) régions du pays, à savoir : Agadez, Diffa, Dosso, Maradi, Tahoua, Tillaberi, Zinder et Niamey

1.1.1 Base de sondage et domaine d'étude

Les unités primaires (UP) sont les zones de dénombrement (ZD) définies lors des travaux cartographiques censitaires réalisés dans le cadre du RGPH (Recensement général de la population et de l'habitat) de 2012. La base de sondage pour le tirage des unités primaires d'échantillonnage contient 21019 zones de dénombrement (ZD).

Un échantillon d'unités primaires (UP) est tiré au premier degré. Les unités statistiques du deuxième degré ou unités secondaires (US) sont constituées par les ménages des unités primaires tirées au premier degré. Elles définissent la base de sondage du deuxième degré du sondage.

Un domaine d'étude est une partie de l'univers sondé pour laquelle sont recherchés des résultats significatifs, c'est-à-dire des estimations séparées et d'une précision suffisante. Chaque région est traitée comme domaine d'étude, de même que l'ensemble du milieu urbain et l'ensemble du milieu rural.

Les différentes strates sont obtenues en combinant les huit (8) régions avec les deux milieux de résidence (urbain, rural). Au total, seize (16) strates d'enquête ont été définies parmi lesquelles Agadez urbain, Diffa urbain, Dosso urbain, Maradi urbain, Tahoua urbain, Tillaberi urbain, Zinder urbain et Niamey urbain la capitale ont été chacune définie comme une strate urbaine.

Tableau 1 : Structure de la base de sondage au RGPH-2012

Région	Nombre de grappes			Nombre de ménages		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Agadez	248	447	695	33835	48118	81953
Diffa	82	481	563	13185	61359	74544
Dosso	199	2361	2560	27041	222584	249625
Maradi	477	3671	4148	54575	361099	415674
Tahoua	359	3999	4358	15654	269892	285546
Tillaberi	126	2581	2707	55026	501953	556979
Zinder	431	4298	4729	158690	6116	164806
Niamey	1209	50	1259	49981	450751	500732
Niger	**3131**	**17888**	**21019**	**407987**	**1921872**	**2329859**

1.1.2 Echantillonnage

Taille de l'échantillon des ménages

Le nombre de domaines à retenir et la taille de l'échantillon de la phase 1, tiennent compte des contraintes budgétaires et de la précision des indicateurs du marché de travail, en l'occurrence le taux de chômage ou le taux de sous-utilisation de la main d'œuvre. Le coefficient de variation maximum de l'indicateur a été fixé à 10%.

Avant le tirage, il a été procédé à une répartition spatiale de l'échantillon. Au sein de chaque strate, les échantillons des ZD et des ménages ont été répartis selon les plus grandes entités du découpage administratif du pays et le milieu de résidence.

Au premier degré, 625 ZD ont été tirées avec une probabilité proportionnelle au nombre de ménages. Au deuxième degré, un nombre variable de 12 à 14ménages a été sélectionné dans chacune des ZD retenues au premier degré avec trois (3) ménages de remplacement. La taille de l'échantillon de l'ERI-ESI est de 7500 ménages.

Tableau 2: Répartition de l'échantillon des grappes et des ménages

Région	Nombre de grappes			Nombre de ménages		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Agadez	32	43	75	385	515	900
Diffa	14	61	75	162	738	900
DOSSO	8	67	75	97	803	900
Maradi	10	65	75	118	782	900
Tahoua	7	68	75	90	810	900
Tillaberi	4	71	75	49	851	900
Zinder	7	68	75	89	811	900
Niamey	96	4	100	1155	45	1200
Niger	**179**	**446**	**625**	**2146**	**5354**	**7500**

Mode de tirage

Le tirage des unités primaires ou des grappes sont tirées selon le mode de tirage systématique avec des probabilités proportionnelles aux tailles des unités et de façon indépendante dans chaque strate de sondage (région ou département croisé avec le milieu de résidence). Soient :

- m_h le nombre de grappes à sélectionner dans la strate h
- X_{ih} le nombre de ménages ou l'effectif de population de la grappe i dans la strate h
- X_h le nombre total de ménages ou l'effectif de population de la strate h

Avant de procéder au tirage de l'échantillon des grappes, il faudra s'assurer que la propriété suivante est vérifiée pour toute grappe i : $X_{ih} \leq \frac{X_h}{m_h}$

Dans le cas où les effectifs de ménages dans certaines grappes sont supérieures à ce rapport, on sera amené à procéder à une segmentation à priori de ces grappes avant le tirage.

Les grappes sélectionnées ont été dénombrées et l'opération de dénombrement a été réalisée en utilisant un support tablette.

Pour les tirages du deuxième degré, c'est-à-dire les tirages des ménages, il est fait appel à un sondage aléatoire simple sans remise ou à un tirage systématique avec probabilités égales. Un nombre variable de ménages, soit xx12 à 14 ménages, est tiré dans chaque ZD tirée au premier degré.

Travaux cartographiques avant le tirage des unités primaires

La base de sondage pour l'ERI-ESI est le fichier du dernier recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) réalisé en 2012. Ce fichier comprend en général une liste exhaustive des zones de dénombrement ainsi que l'effectif des ménages par milieu de résidence.

L'analyse de la qualité de la base de sondage a été réalisée et a permis d'identifier des ZD de petites tailles qu'il faudra regrouper, de grandes tailles à segmenter et d'autres susceptibles de sous dénombrement lors des enquêtes post censitaires dont il faudra suivre particulièrement le déroulement de l'opération d'énumération au cas où elles sont sélectionnées. Toutefois, le travail ne consistera pas à refaire toute la cartographie mais à étudier les possibilités d'une révision à la marge. La priorité a été donnée à la mise à jour cartographique en milieu urbain.

1.1.3 Probabilité d'inclusion et poids de sondage initiaux des unités de sondage

Cette section rappelle brièvement la méthodologie de calcul des différents types de coefficients de pondération pour les différents modules du questionnaire.

Pondérations appliquées aux données sur les ménages et les populations

Les probabilités de sondage brutes sont calculées pour chaque degré de tirage et dans chaque strate. Pour chaque strate *h*, les notations sont les suivantes :

*P*1*hi* : probabilité de sondage au premier degré de la ZD *i* de la strate h.
*P*2*hi* : probabilité de sondage au deuxième degré des ménages i dans la ZD *i* de la strate h.

Soient les notations suivantes :

a_h le nombre de grappes tirées dans la strate *h* ;
M_{hi} le nombre de ménages de la ZD *i* ;
M_h le nombre total de ménages de la strate *h*.

Au premier degré, la probabilité d'inclusion de cette grappe *i* dans l'échantillon est donnée par :

$$\boldsymbol{P_{1hi} = \frac{a_h \times M_{hi}}{M_h}}$$

Au deuxième degré, un nombre b_{hi} de ménages sont initialement tirés à partir des L_{hi} ménages nouvellement dénombrés dans la grappe *i* de la strate *h* lors de l'opération de mise à jour de la liste des ménages dans cette unité primaire. Donc :

$$\boldsymbol{P_{2hi} = \frac{b_{hi}}{L_{hi}}}$$

Mais à la suite de l'enquête à proprement dite, on constate que seulement $\boldsymbol{b'_{hi}}$ (avec $\boldsymbol{b'_{hi} <= b_{hi}}$) ont effectivement répondu à l'enquête. Il convient donc de tenir compte de cette non-réponse partielle afin de corriger les coefficients de pondération bruts avec le ratio $\boldsymbol{C_{hi}}$ suivant :

$$\boldsymbol{C_{hi} = \frac{b'_{hi}}{b_{hi}}}$$

Finalement la probabilité $\boldsymbol{P_{hi}}$ de tirer effectivement un ménage i dans une strate h s'exprime comme suit :

$$\boldsymbol{P_{hi} = C_{hi} \times (P_{1hi} \times P_{2hi})}$$

On en déduit la valeur du coefficient de pondération final (Pond) W_{hi} comme suit :

$$W_{hi} = Pond_{hi} = \frac{1}{P_{hi}}$$

Pondérations appliquées aux données du volet Emploi

S'agissant spécifiquement du questionnaire sur l'emploi, il devra être administré à tous les individus membres des ménages, âgés de 10 ans et plus. Mais la population en âge de travailler définie pour l'analyse des résultats sera restreinte aux personnes âgées de 15 ans et plus, conformément aux recommandations du BIT. Dans le cas où dans certains ménages, des individus en âge de travailler ne seraient pas enquêtés sur le volet emploi (pour une raison ou une autre), il est nécessaire de recalculer des coefficients de pondération corrigés pour le module « emploi », en prenant en compte le facteur de correction de la non réponse partielle.

Cela justifie d'appliquer au coefficient de pondération Pond un coefficient de redressement ki appliqué à chaque grappe et correspondant au ratio suivant :

$$ki = \frac{\text{Effectif des individus de 15 ans et plus dans le fichier individus dans la grappe i}}{\text{Effectif des individus de 15 ans et plus dans le module Emploi dans la grappe i}}$$

Le coefficient de pondération appliqué au module Emploi (Pondemp), pour une grappe i donné est donc estimé comme suit :

$$Pondemp_{hi} = Pond_{hi} \times k_i$$

Pondérations appliquées aux données du module GPS

Dans la même logique que pour le module Emploi, le module Gouvernance, Paix et Sécurité (GPS) cible tous les individus de 18 ans et plus dans le ménage. De même, le coefficient de pondération appliqué à ce module (Pondgps) est estimé comme suit :

$$ci = \frac{\text{Effectif des individus de 18 ans et plus dans le fichier individus dans la grappe i}}{\text{Effectif des individus de 18 ans et plus dans le module GPS dans la grappe i}}$$

$$Pondgps_i = Pond_i \times c_i$$

Pondérations appliquées aux données du secteur informel (Pondupi)

L'enquête sur l'emploi et le secteur informel sont des enquêtes intégrées. Les informations sur le secteur informel et les chefs d'unité de production informelle (CUPI) proviennent du module Emploi. Il ne serait donc pas concevable que l'effectif des CUPI identifiés en phase 2 ne corresponde pas à celui identifié dans le module Emploi. Il est donc essentiel de tenir compte du respect de la structure par branche d'activité et par statut dans l'emploi (patron, travailleur pour compte propre) de ces CUPI entre les deux phases (Emploi, Secteur informel), mais aussi de l'effectif total extrapolé de ces chefs d'Upi provenant du module Emploi. En réalité, ces informations peuvent varier légèrement pour diverses raisons (erreur de déclaration au niveau du module Emploi, soit de la part de l'enquêteur, soit de la part de l'enquêté qui par exemple n'aurait compris la différence entre le Patron et le Travailleur pour compte propre, non réponse totale au niveau du CUPI lors de l'enquête sur le secteur informel, etc.).

Il est donc essentiel de redresser la structure finale des CUPI identifiés en phase 2 (par branche d'activité, par statut dans l'emploi) en la calant sur l'effectif total extrapolé des CUPI tels qu'identifiés dans le module Emploi.

Annexe B : Taux de réponse et coefficient de variation

Taux de réponse des enquêtes

Parmi les 7500 ménages sélectionnés pour l'échantillon, 6607 ont été trouvés occupés par un ménage. Parmi ceux-ci, 6607 ont été interrogés avec succès, soit un taux de réponse des ménages de 88,1%.
Dans les ménages interrogés, 22408 individus de 10 ans et plus et 17287 individus de 15 ans et plus ont été enregistrées. Parmi les individus de 15 ans et plus, 16938 ont été interrogées avec succès, soit un taux de réponse de 98,0% au sein des ménages interrogés.
L'enquête a également enquêté les individusde 18 ans et plus à partir du module GPS intégré au questionnaire emploi. Dans les ménages interrogés, l'enquête ménage a identifié 14880 individus de 18 ans et plus et 16938 enquêtés avec succès, ce qui correspond à un taux de réponse de 97,6%.
En ce qui concerne le questionnaire secteur informel, les chefs d'unités de production informelles ont été identifiés à partir du questionnaire secteur informel. L'algorithme d'identification des chefs d'unité de production informelle a permis d'identifié 1866 chefs d'unités de production informel (CUPI). Parmi les CUPI identifiés, 1634 ont été interviewés avec succès soit un taux de réponse de 87,6%.

Tableau 1 : Résultats des enquêtes auprès des ménages, des individus et des chefs d'unités de production informelle, Niger, 2017

	Milieu			région							
	Total	Urbain	Rural	AGADEZ	DIFFA	DOSSO	MARADI	TAHOUA	TILLABERI	ZINDER	NIAMEY
Ménages											
Echantillonnés	7500	2146	5354	900	900	900	900	900	900	900	1200
Enquêtés	6607	1930	4677	732	696	806	814	814	824	847	1074
Taux de réponse des ménages	88,10%	89,90%	87,40%	81,30%	77,30%	89,60%	90,40%	90,40%	91,60%	94,10%	89,50%
Module emploi											
Eligibles de 15 ans et plus	17287	5333	11954	1778	1682	2251	2351	1804	2338	2023	3060
Enquêtés de 15 ans et plus	16938	5191	11747	1721	1674	2232	2318	1763	2290	1982	2958
Taux de réponse pour le module emploi	98,00%	97,30%	98,30%	96,80%	99,50%	99,20%	98,60%	97,70%	97,90%	98,00%	96,70%
Module GPS											
Eligibles	14880	4581	10299	1577	1464	1925	1989	1600	1962	1732	2631
Enquêtés	14522	4423	10099	1522	1452	1910	1951	1562	1914	1696	2515
Taux de réponse pour le module GPS	97,60%	96,60%	98,10%	96,50%	99,20%	99,20%	98,10%	97,60%	97,60%	97,90%	95,60%
Secteur informel											
CUPI identifiés	1866	704	1162	315	187	224	299	122	183	237	299
CUPI enquêtés	1634	655	979	265	163	194	257	96	168	209	282
Taux de réponse du secteur informel	87,60%	93,00%	84,30%	84,10%	87,20%	86,60%	86,00%	78,70%	91,80%	88,20%	94,30%

Précisions des résultats

Le sondage aléatoire entraine une marge d'incertitude sur les résultats statistiques, mesurée, pour une variable donnée, par le coefficient de variation noté CV. Il renseigne sur l'écart relatif possible entre la valeur donnée par l'enquête et la vraie valeur. En termes statistiques, il correspond au rapport de l'écart-type d'un paramètre K à la valeur de ce paramètre. Le paramètre K peut être une moyenne, un total ou une proportion. En considérant β l'estimateur du paramètre K, la vraie valeur de K sera comprise dans 95% des cas dans la l'intervalle : [β (1 – 2CV) ; β (1 + 2 CV)]. D'après statistique Canada, les appréciations suivantes sont données au coefficient de variation :

0%	à	4.9%	:	Excellent
5.0%	à	9.9%	:	Très bien
10.0%	à	14.9%	:	Bon
15.0%	à	24.9%	:	Acceptable
Supérieur à 25 %			:	Faible

Dans le cadre de l'ERI-ESI, le coefficient de variation a été calculé pour le nombre d'emplois estimés et pour le taux de chômage qui constituent les variables d'intérêt essentielles de cette enquête. Ce coefficient de variation global est de4,0% pour le nombre d'emplois estimés et de 8,0% pour le taux de chômage. On conclut donc que les estimations au niveau national sont très bien. L'analyse selon les régions relève que les estimations du taux de chômage dans les régions de Niamey (15%), Zinder(15), Maradi 15%) Agadez (18) Tillaberi (19%), Agadez (19%) et Dosso (22%) sont acceptables et sont faibles dans les régions, Diffa (27%) et Tahoua (30%)

Tableau 2: Estimation et coefficient de variation du taux de chômage et du nombre d'emplois

Région	Coefficient de variation du nombre d'emplois estimés	Coefficient de variation du taux de chômage estimé
Agadez	0,08	0,19
Diffa	0,08	0,27
Dosso	0,08	0,22
Maradi	0,08	0,18
Tahoua	0,10	0,30
Tillabéry	0,10	0,19
Zinder	0,09	0,15
Niamey	0,09	0,15
Ensemble	0,04	0,08

Annexe C : Mesure des principaux agrégats du secteur informel

a) La production totale des unités de production informelles

La détermination de la production permet de mettre en lumière un problème conceptuel qui est bien souvent passé sous silence alors que ses conséquences sur les agrégats estimés sont très importantes. Il est important de raisonner en terme de production totale au lieu de production marchande (valeur de la production totale excluant l'autoconsommation) afin d'assurer la cohérence globale de la structure des comptes avec les charges effectivement supportées par l'UPI (collectées auprès des UPI) ainsi que la production totale qui leurs sont associées.

Production Totale	=	Valeur totale du chiffre d'affaires des produits vendus après transformation (y compris autoconsommation)	+	(Valeur totale du chiffre d'affaires des produits vendus en l'état (y compris autoconsommation)	-	Coût des produits vendus en l'état	+	Valeur totale du chiffre d'affaires pour les services fournis (y compris autoconsommation)

En principe, on devrait prendre en compte la variation des stocks dans l'estimation de la production totale. Mais dans les activités du secteur informel, il est très difficile voire quasiment impossible de saisir de façon rigoureuse cette variable. En omettant de prendre en compte cette information, nous conviendrons donc que la variation de stock est nulle.

b) La consommation intermédiaire

La consommation intermédiaire représente la valeur des produits qui sont détruits lors du processus de production. C'est une consommation productive. Seuls les biens et services marchands peuvent être enregistrés en consommation intermédiaires car par convention, les services non marchands ne peuvent faire l'objet de consommation intermédiaire.

A propos de la prime d'assurance, en réalité, il s'agit de la valeur de la prestation de services qui est en réalité incluse dans la dépense totale des frais d'assurance. Vu que cette prestation n'est généralement pas mise en évidence dans le paiement du total de la dépense d'assurance, l'équipe d'analyste du pays peut se rapprocher du taux indicatif que représente cette dépense par rapport à la dépense totale d'assurance. Seule cette fraction des dépenses d'assurance figurera au titre des consommations intermédiaires de l'UPI.

$$\textit{Consommation intermédiaire} = \sum_{i=4}^{15} \square\square\square\square\square\square|$$

Avec :

$Depenses_4$ = Valeurs totales des achats de matières premières

$Depenses_5$ = Dépenses de loyer

$Depenses_6$= Dépenses de loyer des non locataires du lieu de travail

$Depenses_7$ = Dépenses d'eau

$Depenses_8$ = Dépenses en gaz

$Depenses_9$ = Dépenses en électricité

$Depenses_{10}$ = Dépenses en téléphone, Internet

$Depenses_{11}$ = Dépenses en combustibles, carburant, éclairage

$Depenses_{12}$ = Dépenses en petits outillages et fournitures

$Depenses_{13}$ = Dépenses de transport/manutention, assurances

$Depenses_{14}$ = Dépenses de réparations

$Depenses_{15}$ = Dépenses autres services

En principe, l'estimation de la consommation intermédiaire devrait tenir compte de la déduction de la variation des stocks des matières premières, du traitement de la formation de capital fixe (*est-il systématiquement entièrement utilisé au cours d'une même période comptable ?*) ainsi que du traitement qui est fait de la rémunération des salariés (les biens et services fournis aux salariés sont-ils destinés à leur consommation propre ou à être utilisé dans le processus de production. En omettant involontairement (techniquement difficilement mesurable) de prendre en compte tous ces aspects, on crée un biais dans l'estimation de la consommation intermédiaire par rapport à celle fournie par la comptabilité nationale.

c) La masse salariale

Masse salariale	=	Valeur totale des rémunérations des travailleurs (dépendants, indépendants)	+	Valeur totale des primes et avantages perçus par ces Travailleurs (y compris cotisations sociales)

L'estimation de la masse salariale ne concerne en effet que les travailleurs dépendants. Même si les travailleurs indépendants (patrons, comptes propres, associés) sont rémunérés par leur revenu mixte, ils peuvent souvent déclarer être aussi rémunérés.

d) La valeur ajoutée brute

La mesure directe des agrégats du secteur informel permet en effet d'estimer la valeur ajoutée brute. Cette valeur ajoutée ne prend en effet pas en compte la consommation de capital fixe dont dispose les UPI. Cette dernière mesure en réalité la valeur de la dépréciation de ce capital. En l'absence de toute information sur le taux de dépréciation des différentes composantes du capital des UPI, cet aspect n'est pas pris en compte dans le traitement. Lors du traitement des données de l'enquête, on suppose donc que la consommation de capital fixe est nulle.

Valeur ajoutée brute	=	Production totale	-	Consommation intermédiaire

e) Les impôts

$$Impôts = \sum_{i=18}^{21} \square_i$$

Avec :

X_{18} = Impôts (patentes, impôt libératoire)
X_{19} = Taxes (impôts locaux, ticket, etc.)
X_{20} = Droit d'enregistrement et de bail
X_{21} = Autres impôts et taxes

f) Revenu mixte

Revenu mixte	=	Valeur ajoutée brute	-	Masse salariale (rémunération des salariés et travailleurs dépendants)	-	Autre impôts sur la production	-	Autres subventions sur la production

g) Rémunération mensuelle des actifs du secteur informel

Rémunération mensuelle	=	Excédent brut d'exploitation (Revenu mixte)	×	Effectif des Patrons et associés / Nombre total des travailleurs indépendants	+	Primes et avantages perçus	S'il s'agit d'un patron ou d'associés

Rémunération mensuelle	=	Excédent brut d'exploitation (Revenu mixte)	×	Effectif des comptes propres / Nombre total des travailleurs indépendants	+	Primes et avantages perçus	S'il s'agit d'un travailleur pour compte propre
Rémunération mensuelle	=	Masse salariale					S'il s'agit des travailleurs dépendants rémunérés
Rémunération mensuelle	=	0					S'il s'agit des travailleurs dépendants non rémunérés

h) Annualisation des agrégats mensuels estimés

1. Le chiffre d'affaires

Après s'être assuré de la cohérence des déclarations fournies dans le module DC6 (DC6A, DC6B, DC5C et DC6D), l'annualisation du chiffre d'affaires est obtenue comme suit :

$$\textbf{\textit{Ca_an}} = \sum_{i=1}^{11} \square_i + \mathrm{Pvtot}$$

Où **Pvtot** est le chiffre d'affaires du mois de référence, Xi le chiffre d'affaires des différents mois rétrospectif antérieurs au mois de référence et Ca_an, le chiffre d'affaires annuel.

2. La valeur totale annuelle des achats de matières premières

Les données détaillées sur le mois de référence permettent d'estimer en fonction du profil de l'UPI considérée, la part relative des dépenses en achat de matières premières(**DC1ATOT**) dans le chiffre d'affaires total (**PVTOT**). Soit **k0** cette valeur.

k0 = DC1ATOT/PVTOT
La valeur annuelle de la dépense en matières premières de l'UPI (**DC1ATOT_an**) est alors estimée comme suit :

DC1ATOT_an = k0*CA_an

3. La valeur totale annuelle des achats de produits vendus en l'état

Les données détaillées sur le mois de référence permettent d'estimer en fonction du profil de l'UPI considérée, la part relative des dépenses en achat en produits revendus en l'état (**DC1BTOT**) dans le chiffre d'affaires total (**PVTOT**). Soit **x0** cette valeur.

x0 = DC1BTOT/PVTOT

La valeur annuelle des dépenses en produits revendus en l'état de l'UPI (**DC1BTOT_an**) est alors estimée comme suit :

DC1BTOT_an = x0*CA_an

4. La valeur totale annuelle de la production des UPI

La valeur de la production annuelle totale (**Prod_an**) est obtenue en déduisant du chiffre d'affaires annuel la valeur des achats annuels des produits revendus en l'état. Soit comme suit :

Prod_an = Sum(Ca_an, -DC1BTOT_an)

5. La valeur totale annuelle des consommations intermédiaires

Lors du traitement des données des UPI, il convient de s'assurer de la cohérence globale des données, notamment entre les déclarations des consommations intermédiaires et les valeurs fournies sur les niveaux de production. Par UPI, il est ainsi possible pour les données du mois de référence, d'estimer la part globale des consommations intermédiaires dans le total de la production de l'UPI pour le mois de référence. Soit Ctx cette constance. La consommation intermédiaire annuelle totale de l'UPI (**CI_an**) est alors estimée comme suit :

CI_an = Ctx*PROD_an = (CIMENS/PRODMENS)*Prod_an

6. La valeur totale annuelle de la masse salariale de l'UPI

La valeur annuelle de la masse salariale (**MS_an**) correspond au produit de la masse salariale du mois de référence (**MSMENS**) par le nombre de mois effectif d'activité de l'UPI (**nbmoisact**), soit :

MS_an = MSMENS * nbmoisact

7. La valeur totale annuelle des impôts et taxes de l'UPI

Vu que pour le mois de référence le montant de l'impôt mensuel a été ramenée au mois (**Impmens**), l'annualisation des impôts et taxes (**imp_an**) revient tout simplement à multiplier cette valeur mensuelle par le nombre de mois effectif d'activité de l'UPI, soit :

Imp_an = impmens* nbmoisact

8. La valeur ajoutée totale annuelle de l'UPI

Cet agrégat est estimé comme suit :

Va_an=sum(Prod_an,- Ci_an);

9. La valeur totale annuelle de l'Excédent brut d'exploitation (EBE) de l'UPI

Cet agrégat est estimé comme suit :

Revenu mixte=sum(Va_an, - Ms_an, - imp_an);

Annexe D : Personnel de l'ERI-ESI

Equipe de coordination nationale

Coordonnateur national	
Idrissa ALICHINA KOURGUENI	
Coordonnateur Technique du volet informel	**Coordonnateur Technique du volet emploi**
Tassiou ALMADJIR	Souleymane ALZOUMA
Responsable informatique	**Responsable administratif et financier**
Mme AITCHEDJI Julienne	Mme CHEFFOU Raîssa

Equipe technique

Alio DANGANA	Laouali CHAIBOU
Abdou MAINA	Ali ARZIKA
Ibrahim NAANY	Mme Salamatou ADAMOU
Amadou HAMIDOU	Habiboulaye ALBARKA
Moctar HABOU KALLA	Ibrahim AMADOU TAWEYE
Boureima HAMIDOU	

Equipe d'analyse thématique

Souleymane ALZOUMA	Laouali CHAIBOU
Alio DANGANA	Djibo SAIDOU
Abdou MAINA	Mahamadou CHEKARAO
Ghalio EKADE	Harouna MAAZOU
Oumarou HABI	Bilyamine MAMANE ISSA
Amadou HAMIDOU	Salissou MALAM SOULEY
Lamine KAZIM	Nouhou IBRAH LANDI
Kabir BOUBACAR BABA	Aminou SOULEY
Souleymane HARO	

Equipe technique de soutien

Cartographes	**Informaticien**
Boureima HAMIDOU Seyni ABDOU	Abdoul Aziz Boukari

Personnel d'appui

Gestionnaire	**Logisticien**	**Secrétariat**	**chargé de courrier courrier/chauffeurs**
Allassane BELIA	Abdourhamane MAMANE	Mme BOUBACAR Halima	Rabo KAMBOU

Equipe d'experts d'AFRISTAT

Djabar ADECHIAN Madior FALL Sansan KAMBOU	Siriki COULIBALY Ousmane KORIKO Bruno NOUATIN

Equipe de consultants internationaux pour la revue des rapports

Bruno NOUATIN	**Oumarou MALAM SOULE**

Personnel de terrain

Cartographes

Localités	Chefs d'équipe	ENUMERATEUR 1	ENUMERATEUR 2	ENUMERATEUR 3
ARLIT, IFEROUANE, TCHIROZERINE	ABDOU HAMANI	ABDOULAYE ABOUZEIDI	HASSANE ZAKARI ABDOURHAMANE	IBRAHIM HAROUNA
IFEROUANE, TCHIROZERINE	ABDOURAHAMANE MAGAGI	YACOUBA ISSA	MOHAMED ALI HAROUNA	MOUSSA ABDOU SOULEY
TCHIROZERINE	YACOUBA SEYBOU ADAMOU	ALHAMIS ABDOULAHI	ISSIFOU MAHAMADOU	HALIMATOU AMADOU MOUSSA
ABALAK, ADERBISSINAT, INGALL, TCHIRO	ALHAMISEJI HAMADA	GARBA IBRAHIM BALKISSA	SOULEY MOUTARI	ISSOUFOU SOUMANE SAIFOULLAHI
N'GOURTI, N'GUIGMI, TESKER	HARISSOU OUMAROU	ARI IBRAHIM ARI	SAHIROU SABIOU	LAMOUDI TANKOANO OUMAROU
DIFFA, N'GUIGMI	ADAMOU BOUBACAR BEYAMINOU	ABDOUL AZIZOU ALI YASSER	NOUHOU KANDA MAINA BOUCAR	ROUKAYA SALIFOU PANGA
GOUDOUMARIA, MAINE SOROA	OUSSEINI ABDOULKADRI DAOUDA	ABDOULKADER BASSIROU	SALISSOU ABOU	SAIDOU ABDOU MAMANE SALISSOU
GOUDOUMARIA, GOURE	HAROUNA SOBI OUMAROU	DAOUDA MANOMI ABDOUL RAZAK	MAHAROU ADO MOUSSA	MAHAMADOU ADAMOU ZANGUINA
D. TAKAYA, GOURE, MIRRIAH, ZINDER	IBRAHIM ABDOU ADAMOU	DJIBRIL MAHAMADOU	YANKORI ALI HALIDOU	TANKOANO LABIDI OUSMANE
DUNGASS, KANTCHE, MAGARIA	HAMIDOU TRAORÉ AMADOU	ALIOU SOUMANA	ASSOUMANE ANDILLO	MOUSSA GARBA TAHIROU
BELBEDJI, KANTCHE, MIRRIAH, TAKEITA, TANOUT	KADER SOUMANA	RAHAMATOU YAOU ABDOULAHI	ISSAKA MAHAMADOU BOUBACAR	SANI IBRAHIM
AGUIE, GAZAOUA, KANTCHE, TESSAOUA	GARBA MAIKASSOUA IBRAHIM	CHARIFATOU SEYDOU DJIBO	JAFAROU MAMANE MATO	MOUSSA SAÏDOU BACHIROU
G. ROUMDJI, MARAROUNFA, MAYAHI, MARADI	FARILA AMADOU	AHAMADOU DADI	IBRAHIM SOUMAILA ABDOUL LATIF	MARAFA ALMOUSTAPHA
BERMO, DAKORO, G. ROUMDJI, MARADI	MOCTAR ALI VICTORIEN	NANA HADIZA ZOUBEIROU	TASSIOU ZINTORI SALAO	ISSOUFOU MOUTARY
G. ROUMDJI, MARAROUNFA, MADAOUA, MALBAZA, MARADI	IDI MAHAMANE TAHIROU	ABDOULNASSER K. MALICKI	IBRAH DANDI	SAMI HAROUNA OUMAROU
BOUZA, KEITA, TAHOUA, TAHOUA	BOUREIMA ASSOUMANA	ABOU MARHADZI A.	YATTA THEODORE HABIBOU	SALISSOU IBRAHIM ABOUBACAR
ABALAK, BAGAROUA, ILLELLA, TAHOUA, TASSARA, TCHINTA, TILLIA	MARIKO MAHAMANE ABDOURAHAMANE	ABARA ANGO OUSMANE	MOHAMED DOUMONO	NAFISSA SOULEY ALZOUMA
B. N'KONNI, DOUTCHI, ILLELA, MALBAZA	ASSOUMANE TSAYABOU	ELNASSER KADER	SALIFOU RABIOU	SAADATOU AMADOU
DIOUNDIOU, DOUTCHI, DOSSO, TIBIRI (DOUTCHI)	YACOUBA ALLASSANE	ISSOUFOU ABDOULAYE AMADOU	HASSANE DJIBO ABDOULBAKI	MAHAMANE MOUMOUNI SAHIYA
BOBOYE, DOSSO, FALMEY, GAYA	BOUREIMA MOUNKAILA	HAROUNA MABEY ABDOULAYE	YACOUBA MOUNKEILA	RAKIA SAKOU DELO
BOBOYE, DOSSO, KOLLO, LOGA, NIAMEY	DJIBO HABI OUMAROU	BOUBACAR MIDOU ABDOULKARIM	HAMSATOU AMADOU BALAYARA	HASSANE ABDOU BAWA
AYEROU, KOLLO, TILLABERI, NIAMEY	YAYA BACHIROU	ABDOULAYE BOUBAKAR	HAMADOU ABDOU	GADO HAMA ABDOUL AZIZ
ABALA, BALLEYARA, FILINGUE, OUALLAM,NIAMEY	NOUHOU HAROUNA	HASSANE DJIBO BASSIROU	DJIBO ISSA	IBRAHIM AMADOU HAROUNA
GOTHEYE, KOLLO, TERA, NIAMEY	NOUHOU ISSOUFOU	ISSAKA SALATIKOYE ABDOUL AZIZ	KOUSSO BOUREIMA ABASS	SAIDOU AMADOU BARKE ABDOUL NASSER

SAY, TORODI, NIAMEY	SOUMANA OUMAROU OUMAROU	NOURA MOUSSA MARIAMA	HABIB BOUBACAR	SOUMANA BOUBEY OUMAROU
NIAMEY	ALI ISSIFI DJIBRILLA	AICHATOU HAROUNA	ZANGUI BARKÉ HABIBOU	NOUHOU MOUMOUNI ABDOUL KADRI
NIAMEY	ALKASSOUM FATI HASSANE	MADIYA AMADOU SIDDO	ABDOULAYE JINA ISMAEL	ISSOUFOU BOUREIMA
NIAMEY	HAMADOU YACOUBA	SOULEY WAGUIRI GADO	HADJARA MAHAMANE	MME NASSER RAYANTOU

Enquête pilote

Formateurs-superviseurs	**Enquêteurs Emploi**	**Enquêteurs Secteur informel**
Souleymane Alzouma, DER/INS	Amadou Hamidou, chef d'équipe	Abdoulmoumouni G. Alfago, chef d'équipe
Alio Dangana, DER/INS	Mme Abdoulaye Rakia, chef d'équipe	Askia Makhamed, chef d'équipe
Naany Ibrahim, DER/INS	Mohamed Sissoko Ibrahim, chef d'équipe	Charifatou seydou Djibo
Tassiou Almadjir, DCNCEE/INS	Aichatou Harouna	Hamidou Traoré Amadou
Laouali Chaibou, DCNCEE/INS	Mohamed Ali Harouna	Ibrahim Abdou Adamou
Mme Aitchédji Julienne, DI/INS	Nana Hadiza Zoubeirou	Hassia Yacouba
Ousmane KORIKO, AFRISTAT	Fatouma Ousmane Garba	Mahamadou Alichina
	Abdourahamne Magagi	Harouna Moussa
	Marou Moumouni Ibrahim	
	Zangui Barke Habibou	
	Hassane Abdou Bawa	
	Aichatou Alhassane Halidou	

Enquête principale

Nom Chef d'équipe emploi	Enquêteur emploi		Nom Chef d'équipe informel	Enquêteur informel
Mohamed Doumono	Mohamed Ali Harouna		**Zakou N. Harouna**	Abdou Dan Baki Chaibou
	Noura Moussa Mariama			
	Moukaila Abdoulaziz			Moussa Abdoulaye Mahamadou
Abdoulaye Abouzeidi	Abdourahamane Magagi			
	Mamane Gani Souleymane			Tankari Gaoh Oumarou
	Souley Waguiri Gado			
Moctar Victorien	Abara Ango Ousmane		**Mamane Issoufou**	Kousso Boureima Abass
	Mamane Sani Elh Amadou			
	Mamane Djattaou Salifou			Adamou Lancina
Abdoul R.Souleymane	Ibrahim Abdodo			
	Maman Laouali Hassane S.			Souley Aboulé
	Roumanatou Chaibou			
Adamou Beyaminou	Goni Fanami		**Kader Soumana**	Sahirou Sabiou
	Issaka Jeji Lantana			
	Mahamane Laminou S. M			Moussa Garba Tahirou
Mahamane Nassirou	Adoul Wahab Almou			
	Moctar Adji			Issaka Mahamadou Boubacar
	Mamane Abba Balki			
Abdou A. Ibrahima	Abdoulkader M. Souley		**Issoufou Moutary**	OUSMANE KANTA ABDOUL KADER
	Daouda Ali Ber			
	Mahamadou A. Boubacar			Ibrahim Gonda
Hamidou Traoré	Aboubacar Baba Yaro			
	Idi Amadou Abdoulnasser			Hamadou Goumey A.
	Mahaman Harouna Adamou			
Mahaman Kabirou	Maimouna Ibrahim		**Boukari Sani**	Abdou Tiakou Nafissatou
	Abdoulaye B. Nabarey			
	Mahamadou M. Souley			Ibrahim Amadou Issa
Soumaila I. Abdoul Latif	Hawaou Seydou Djibo			
	Iro Dogo Galadima			Moussa Seydou Bachirou
	Abdou Sayabou			
Issa Ango Hamissou	Abdoul Aziz Abass Djibo		**Abou Marhadji**	Fouza Boukoye Souleymane
	OUMAROU GONDA A.S			
	Mahamadou A. Zanguina			Attikou Moussa Souleymane
Assoumane El Gaya	Abouka Cheffou Assoumane			
	Hadiza Ai Maidagi			Moctar Ibrahim
	Issoufou M. Oumar Farouk			
Garba Hassan	Hamidou Aminatou		**Hassane Elhadji**	Adamou Yayé Hassane
	Issaka Halidou Abdoulrazak			
	Mahamane M. Sahiya			Hamadou Issa

Zakou Kountché Ibrahim	Abdou Bawa Hassane			
	Harouna Mabey A			
	Bawa Yacouba Abdoulaziz			Hamidou Abdoul Wahid
Yacouba Allassane	Touré Hamidou Hadjara		**Issoufou Idé**	
	Hassoumi Abdoul Razak			Boubacar Midou Abdoulkarim
	Mounkaila Adamou			
Yacouba Mounkaila	Hamsatou Amadou Balayara			Fatoulaye Nouhou Abouraside
	Habib Boubacar			
	Oumarou Soumana H.			Hassane Larabou
Yaya Bachirou	Balkissa Boubacar Amadou		**Issa Abdoulaye**	
	Hamadou Ali Alhassane			Issoufou Soumana Saifoullahi
	Mme Rahila Moussa tarno			
Hamadou Yacouba	Mamane M. Hamidou			Ousseini Issa Abdou
	Boubacar Babana A.			
	HAMANI SEIDOU			Saidou Amadou Barké
Issifi Djibrilla Ali	Soumana Boubey Oumarou		**Ibrahim I. Issoufou**	
	Mme Harouna Mallame			Fatouma Alou
	Malikatou Sani			
Assitou Fatimatou	Nouhou Aboubacar			Nouhou Issoufou
	Mme Hadjara Mahamane			
	Fouréra R. Marafa			Tahirou Abdou

Formateurs – superviseurs centraux

Alio Dangana	Maina Abdou	Habiboulaye Albarka	Tassiou Almadjir Laouali Chaibou
Habou kala Moctar	Mme Salamatou Adamou	Amadou Hamidou	Mme Aitchédji Julienne Ali Arzika
Bouzou Adamou, Argoze Moussa Koura	Djibo Saidou Souleymane Alzouma	Ekadé Ghalio, Ousseini Hamidou	Issoufou Issiako Ado Maman Laouali

Superviseurs régionaux

Kabirou Samaila	Sita N'Tché	Issifou Tinguidi	Lawson Laté Crespin,
Hamani Moukaila	Souleymane Sidikou,	Soumana Yayé	Achoura Salha